

# REVUE **AGONE**

RÉDACTEUR EN CHEF  
Thierry Discepolo

NUMÉRO COORDONNÉ PAR  
Jérôme Pellissier

COMITÉ DE RÉDACTION  
Michel Caietti, Frédéric Cotton, Charles Jacquier,  
Sébastien Mengin, Jacques Vialle, Béatrice Vincent.

Les auteurs qui publient dans **AGONE** développent  
librement une opinion qui n'engage qu'eux-mêmes.

© Éditions Agone, BP 2326, F-13213 Marseille cedex 02

*Coédition* COMEAU & NADEAU ÉDITEURS,  
c.p. 129, succ. de Lorimier, H2H 1V0, Montréal Québec

Email : [agone@lisez.com](mailto:agone@lisez.com)  
<http://www.lisez.com/agone>

Maquette Faber & Panta

# AGONÉ

*Philosophie, Histoire & Politique*

numéro 25, 2001

7. Lettre d'un lecteur d'aujourd'hui à l'éditeur de la *Fackel*,

*Jacques Bouveresse*

Il subsiste bien, encore aujourd'hui, quelques esprits chagrins et attardés, en particulier des sociologues, des critiques sociaux et culturels, des moralistes et même des philosophes apparemment sérieux, qui partagent assez largement, souvent sans le savoir, votre point de vue sur le monde actuel. Mais chacun sait que le journalisme ne possède en aucune façon le genre d'unité, d'homogénéité, de docilité, de conformisme et encore moins de perversité que les théories qui restent, comme la vôtre, inspirées par la vieille idée de la conspiration ont tendance à lui attribuer.

21. La nouvelle censure, *Serge Halimi*

Quand les manipulations de l'information sont habituelles, quand des fabricants d'armes diffusent la morale du jour, quand l'espace public, déjà endeuilé par les privatisations, est envahi par le fracas publicitaire et boursier, quand de « grands » journalistes ne rêvent que de faire équipe avec les maîtres de la planète – lesquels sont aussi les maîtres des médias –, et quand tout cela se fait au nom de la liberté, comment ne pas partager un instant le sentiment de Karl Kraus qu'appliquée à la presse la « liberté » vaut à peine mieux que la censure ?

25. Invitation à la trahison. Avant-propos à *Les Chiens ont soif*.  
*Critiques & propositions libertaires suspendues à l'air du temps*

*Normand Baillargeon*

Aux intellectuels sont consentis des loisirs et des privilèges si considérables qu'ils leur permettraient, s'ils le voulaient, de contribuer à ce que soit connue la vérité sur certaines questions d'une grande importance. On devrait donc attendre des intellectuels qu'ils rendent compte de ce qu'ils ont compris de notre société et qu'ils le fassent entendre aux principaux concernés en s'exprimant de manière à être entendu. Je soutiens que c'est trop souvent le contraire qui se produit. Les intellectuels servent plus volontiers les pouvoirs qui oppressent qu'ils ne les dénoncent

et, loin de la combattre, ils contribuent à la propagande des maîtres. Pire encore, il arrive qu'ils soient les premiers destructeurs des outils de libération auxquels ils ont un accès privilégié : les faits, la raison, la vérité, la clarté, l'éducation, etc.

39. Lettre ouvertes à mes collègues bibliothécaires vautés dans la médiologie, *Nicolas Morin*

Régis Debray relève, dans l'évolution de nos outils, la victoire du petit sur le grand, qu'il résume d'une formule, « *less is more* ». Il attribue cette formule aux architectes Mies van der Rohe et Adolf Loos. Évidemment, je ne suis pas architecte, mais il me semble que ces derniers seraient fort surpris d'apprendre qu'ils avaient voulu dire par là que le petit doit primer sur le grand. Car il s'agissait plutôt d'un principe tant d'économie esthétique que d'honnêteté intellectuelle : « *less decoration, more functionality* », moins de fioritures de style, plus d'efficacité, c'est-à-dire exactement l'inverse de ce que pratique Régis Debray.

51. Effets pervers des politiques d'aide humanitaire,

*Arnaud Quemir*

L'aide humanitaire permet aux États qui la financent de répondre aux attentes de leurs opinions publiques, de fournir des raisons de participer à des situations éloignées de leurs zones immédiates d'influence, d'assurer leur emprise sur le déroulement d'événements ne relevant pas de leur pouvoir et de donner un fond de moralité à des actions qui en ont besoin. Si, pour une raison ou une autre, une crise humanitaire ne peut répondre à au moins l'une de ces quatre finalités, elle a toutes les chances de ne bénéficier que d'un financement marginal et inférieur à ses besoins réels et de s'ajouter à la liste des « crises oubliées de l'humanitaire ».

67. L'ethnologie organique de la migration algérienne,

*Pierre Bourdieu & Loïc Wacquant*

En tant qu'ethnologie organique de la migration algérienne, observateur-témoin du drame silencieux de l'exode massif des paysans berbères de Kabylie vers les bas-fonds industriels de leur ancien maître colonial, Abdelmalek Sayad nous offre la figure exemplaire du sociologue en « écrivain public » qui enregistre et diffuse la parole de ceux qui en sont le plus cruellement dépossédés par le poids écrasant de la subordination impérialiste et de la domination de classe, sans jamais s'instituer en porte-parole, sans jamais s'autoriser de la parole donnée pour donner des leçons, si ce n'est des leçons d'intégrité ethnologique, de rigueur scientifique et de courage civique.

79. Sciences du vivant & marché : du cognitif aux applications  
Le cas de la génétique humaine, *Laurent Dianoux*

(Précédé de la Charte de l'association Génétique et Liberté)

La biologie a connu de grands bouleversements ces vingt-cinq dernières années grâce au développement des nouveaux outils de la biologie moléculaire et du génie génétique. Elle est devenue un phénomène scientifico-industriel de première importance car ses répercussions concernent aussi bien la recherche de base que ses applications, l'impact sur la société, les conséquences pour les individus, la conception des régulations sociales. Ce développement s'accompagne toutefois de la présentation de progrès, réels ou supposés, qui sont tout simplement des manipulations médiatico-scientifiques.

103. Santé publique, environnement & aliments transgéniques.  
Extrait de *La Guerre au vivant* (J.-P. Berlan, dir.), *Michael Hansen*

(Précédé de la Charte d'adhésion du Collectif Alerte Santé)

Pour les biotechniciens, le vivant apparaît comme un mécano fascinant qu'ils peuvent bricoler à loisir. Pour les « investisseurs », l'enjeu est celui du retour sur investissement. La conjonction des deux ne justifie pas de foncer dans l'agriculture transgénique car notre connaissances des conséquences est bien limitée, pour ne pas dire inexistante. La brève revue des nuisances potentielles que révèlent les travaux scientifiques récents montre que la plus grande prudence est d'autant plus de mise que les bénéfices seront, de toute évidence, bien mal partagés. Dans l'état actuel de l'incertitude scientifique, l'alimentation transgénique ne répond qu'à l'urgence du retour sur investissement de quelques transnationales.

123. La panique aux commandes. Tout ce que vous devez savoir  
de la mondialisation économique (extrait), *Robin Hahnel*

*Traduit de l'anglais par Mickey Gaboriaud*

Parmi les systèmes économiques, le capitalisme fait figure de patient maniaque-dépressif. L'exubérance, l'optimisme débridé et l'euphorie – suivis par la mélancolie, l'apathie et la dépression – sont ses états naturels. Quel que soit le nombre de fois où le cycle se répète, le patient croit à chaque fois que le dernier « boom » sera éternel et se retrouve comme un imbécile lorsque la bulle éclate. De la même façon, quel que soit le nombre de fois où le patient rechute, le « centre psychiatrique » économique finit toujours par céder à ses supplications et le laisse suspendre la thérapie pendant les moments d'euphorie, libérant son économie exubérante pour finalement s'apercevoir, une fois de plus, que le patient doit recommencer à prendre ses cachets lorsqu'il s'effondre faute de soins.

131. À but non lucratif. *Cent ans de liberté d'association*,

PIERRE WALDECK-ROUSSEAU, Chambre des députés, 11 février 1882

ARTHUR GROUSSIER, Chambre des députés, 4 février 1901

CHARLES GRAS, Chambre des députés, 28 février 1901

Société civile & libéralismes, *Jérôme Pellissier*

Aux actes... *Françoise Vanni*

Une vie de militante, *Claudette Rosell*

L'État à double figure, « animateur » côté nation, où il se désiste de son ancien rôle de régulateur économique au « profit » des associations, reste, côté monde, « stratège » et « pilote ». Conscient que s'y décident les grandes orientations des prochaines décennies, il souhaite rester maître d'une souveraineté qui pourtant, même là, lui échappe de plus en plus nettement. Dans cette situation, l'État « animateur » serait simplement conduit, à l'intérieur des cadres nationaux, à convaincre du bien-fondé des décisions supranationales, à accomplir quelques fonctions administratives et redistributives minimales, à « accompagner » les animations associatives, ainsi qu'à maintenir la paix sociale et à assurer l'ordre et la justice. Dans cette situation néanmoins, l'État, d'« animateur », risque de devenir rapidement « pénal ».

## HISTOIRE RADICALE

149. Signification historique de la barbarie stalinienne, *Maximilien Rubel*.

Avant-propos de *Bruno David*, « Pour penser contre un présent d'oppression »

161. Âmes mortes au xx<sup>e</sup> siècle. Le parti socialiste-communiste unifié & le sort de Zensl Müsham, *Margarete Buber-Neumann*. Avant-propos de *Charles Jacquier*, « Errance mortelle des militants anti-fascistes en URSS »171. Marinus Van der Lubbe ou Le mythe dans l'histoire, *Paul Barton*.

Avant-propos de *Charles Jacquier*, « Pour maintenir vivante une perspective libératrice »

## Lettre d'un lecteur d'aujourd'hui à l'éditeur de la *Fackel*

**T**RÈS HONORÉ MONSIEUR KRAUS,  
je ne sais pas si, de l'endroit où vous êtes, vous avez encore la possibilité de jeter de temps à autre un coup d'œil sur le monde dans lequel nous vivons et la presse que nous lisons aujourd'hui. Mais, si c'est le cas, j'espère que – sauf si, toutefois, la prétention d'avoir toujours raison, en même temps que le dépit et l'aigreur, que tant de vos contemporains vous ont reprochés sont décidément incurables – vous êtes heureux de constater à quel point votre pessimisme et vos prédictions catastrophiques étaient injustifiés. Vous avez écrit en 1902 que votre *Flambeau* « s'était allumé à la sensation brûlante de la nécessité d'éclairer le monde des lecteurs autrichiens sur l'action pernicieuse, falsificatrice de l'esprit et expropriatrice de la presse autrichienne, de détruire la suggestion qui a livré les cerveaux aux noircisseurs de pages imprimées qui font l'opinion publique, d'utiliser le fouet pour mettre hors cours les fausses valeurs que le règne de la journalle a apportées dans notre vie sociale, artistique et économique ». Ne croyez-vous pas qu'il serait temps qu'un *Flambeau* qui ne pourrait plus se nourrir aujourd'hui d'autre chose que du ressentiment et de la haine d'éternels mécontents et d'intellectuels marginaux s'éteigne enfin une fois pour toutes ?

Ce que vous écriviez dans votre revue sur les journalistes et les lecteurs de journaux est aujourd'hui à peu près sans rapport avec la réalité et ne peut être perçu que comme un mensonge grossier et une insulte inacceptable. Nous avons à présent une presse qui n'est pas seulement libre, mais également réglementée de façon adéquate et, par ailleurs, tout à fait consciente de ses responsabilités, de ses obligations et de ses limites. Ce que vous considériez comme pratiquement impossible, à savoir que le métier de journaliste finisse par devenir un jour honnête et respectable, est pourtant bel et bien arrivé. Quant au lecteur, qui est lui aussi libre et responsable, qui a les moyens d'exercer et d'exprimer son jugement, sur les journaux comme sur tout le reste, et qui ne se prive pas de le faire, où peut-on trouver trace aujourd'hui du pouvoir de suggestion et de manipulation dont vous prétendiez qu'il était la victime quotidienne ? Et quelle raison pourrait-il y avoir désormais d'imaginer une sorte d'anti-journal comme le vôtre, qui aurait pour fonction principale de parler de ce que les journaux nous taisent, puisqu'ils prouvent à chaque instant que c'est essentiellement et souvent uniquement sur eux que l'on doit compter pour que tout soit dit et que tous les recoins obscurs que vous vouliez éclairer de votre lanterne le soient effectivement ?

Il est vrai que certains des phénomènes qui vous préoccupaient particulièrement comme l'invasion des journaux par la publicité, leur dépendance croissante par rapport aux puissances économiques et financières, la concentration du pouvoir entre les mains d'un nombre de plus en plus réduit de grandes entreprises de presse, la constitution de véritables empires journalistiques qui semblent menacer le pluralisme, la liberté de la presse et la liberté tout court, etc., sont devenus aujourd'hui encore plus perceptibles et même spectaculaires. Mais ce qu'il faut juger est avant tout le résultat et il ne comporte manifestement aucune des conséquences désastreuses que vous aviez annoncées. Toutes les rédactions et tous les journalistes vous diront que, si l'on met à part quelques difficultés et quelques accidents inévitables, ils se sentent pour l'essentiel libres d'exercer leur métier comme ils l'entendent. Et si l'acceptation des règles et des exigences universelles du marché, dans le domaine du journalisme comme dans n'importe quel autre, était le prix à payer pour que la presse puisse vivre et remplir correctement sa tâche, pourquoi devrait-on s'en indigner ? Vous avez reproché au journalisme de votre époque de n'être pas seulement

soumis aux impératifs du marché, mais d'être en outre exclusivement à son service. Or, en plus du fait que ce n'était sûrement pas vrai, d'où vous est venue cette haine du marché, auquel nous devons tant de bienfaits, que tout le monde accepte aujourd'hui, pour de bonnes raisons, de servir et dont même les intellectuels les plus soucieux de défendre, comme vous, l'esprit et la culture reconnaissent qu'ils ont eu tort de le juger comme ils le faisaient jusqu'à une date récente? Il est curieux que vous, qui détestiez à ce point la guerre et qui, comme vous le dites, lui avez déclaré la guerre en 1914, ayez raisonné constamment en termes de guerre sociale et culturelle à mener contre des puissances ennemies, de coups à leur porter et de châtiments à leur infliger. Ce n'est plus de guerre, et même pas non plus de paix armée, mais de compréhension réciproque et de collaboration féconde qu'il est question désormais entre les représentants de l'esprit et ceux des affaires.

Vous avez défendu une conception angélique de l'information d'après laquelle celle-ci devrait être traitée et diffusée d'une façon qui échappe, si possible, complètement à la loi du profit et aux impératifs de la rentabilité. Cela vous était, du reste, relativement facile, puisque vous aviez vous-même les moyens de vivre d'une façon qui ne vous contraignait même pas à dépendre réellement des revenus de la *Fackel*. On peut penser que, si vous n'aviez pas bénéficié d'une situation financièrement aussi privilégiée, vous auriez probablement été plus indulgent pour les concessions que les journaux sont obligés de faire à leurs bailleurs de fonds, celles que les écrivains sont obligés de faire aux journaux et celles que les journalistes, qui ont besoin, eux aussi, de gagner leur vie, sont obligés, le plus souvent malgré eux, de faire à des exigences qui, au moins à première vue, n'ont effectivement qu'un rapport assez lointain avec le souci de la qualité, de la vérité et de l'objectivité de l'information. Je vous accorde volontiers qu'aujourd'hui la loi du profit et l'impératif de la rentabilité exercent un pouvoir de plus en plus grand et une pression de plus en plus forte sur le monde de l'information. Mais je n'en conclus pas comme vous que nous ne sommes plus informés ou que nous le sommes plus mal. Je crois, au contraire, que nous ne l'avons jamais été autant et aussi bien.

Vous avez dépensé beaucoup de temps et d'énergie à dénoncer des choses comme les collusions d'intérêts et les ententes illicites qui exis-



taient de votre temps, dans le domaine littéraire, entre critiques et auteurs, les violations systématiques du principe selon lequel on ne doit pas être à la fois juge et partie intéressée, la multiplication des articles de pure complaisance, le copinage éhonté, la corruption et la vénalité omniprésentes. Mais vous pouvez constater que nous en avons fini depuis longtemps avec tout cela. Une oreille aussi avertie que la vôtre ne peut sûrement pas prendre au sérieux les rumeurs qui circulent de temps à autre sur la pratique du « renvoi d'ascenseur », les relations privilégiées qui unissent entre eux, dans certains cas, les éditeurs, les auteurs et les journalistes, le cumul des pouvoirs et des fonctions, l'existence de cliques et de mafias aussi puissantes et malfaisantes que celles auxquelles vous vous êtes attaqué, la capacité qu'ont les journaux d'ignorer ou de dénigrer le plus important et de porter aux nues le plus insignifiant, l'inégalité extrême des chances et des traitements qui, autant et plus que partout ailleurs, règne dans l'univers des productions intellectuelles ou les mécanismes curieux et les considérations peu littéraires qui gouvernent chaque année l'attribution des prix et des récompenses aux auteurs qui sont censés être les meilleurs. Vous ne croyez pas non plus, je l'espère, les gens qui insinuent que nous avons aujourd'hui, dans le monde des lettres, quelques spécimens auprès desquels les Hermann Bahr, Alfred Kerr et autres, dont vous nous parlez, pourraient aisément passer pour des enfants de chœur et même des prix de vertu. Ce sont toujours des aigris et des mécontents qui, pour des raisons personnelles et faciles à comprendre, racontent des histoires de cette sorte. Elles ne peuvent, de toute façon, en aucun cas intéresser le lecteur ordinaire, qui ne connaît rien et ne veut rien connaître de ces choses et se préoccupe uniquement de savoir si on le trompe ou non sur la valeur réelle des œuvres que la critique en général et celle des journaux en particulier lui recommande. Or quelle raison y a-t-il de croire qu'on le fait effectivement et, qui plus est, sciemment ? Pourquoi devrait-on supposer que les auteurs dont les journaux et les médias nous parlent constamment et qui, pour certains, y sont même omniprésents ont été sélectionnés par la grâce de quelques médiocrates qui exercent un pouvoir dictatorial et arbitraire, et non pas simplement par leur supériorité et leur talent eux-mêmes ? Contrairement à ce qu'on essaie parfois de faire croire, les médias ne font pas les élections et ils ne font pas non plus, quoi qu'on en dise, les auteurs et les livres importants. Par conséquent, même si ce qu'on raconte était vrai, qu'est-ce qui

interdit de penser que notre système, malgré ses défauts et ses ratés, qui sont ceux de toute institution et de toute entreprise humaines, réussit tout de même à faire connaître ceux qui sont réellement dignes d'être connus et à faire connaître davantage ceux qui méritent davantage de l'être ?

Les éditeurs, qui sont des gens sérieux, nous disent qu'il n'y a aujourd'hui aucun risque qu'un livre réellement important échappe à leur attention et ne réussisse pas à être publié à peu près immédiatement. Et je ne crois pas non plus qu'il faille craindre qu'un livre réellement important qui a été publié échappe totalement à l'attention des médias et ne soit pas traité par eux comme il le mérite. Je vous entends déjà ricaner et citer un de vos auteurs favoris, Lichtenberg : « Il y a des gens qui peuvent croire ce qu'ils veulent, ce sont d'heureuses créatures. » Mais si vous n'étiez pas à ce point prévenu contre notre système libéral et incapable de lui reconnaître des vertus et des mérites quelconques, vous admettriez peut-être que rien n'autorise à supposer que, dans le domaine intellectuel comme dans tous les autres, il favorise nécessairement plus les bluffeurs, les faiseurs, les escrocs et les cyniques que les gens honnêtes. Je n'irais certes pas jusqu'à dire qu'il est capable de remplacer la Providence ou, comme l'a fait un économiste libéral d'autrefois, que « *digitus Dei est hic* ». Mais, jusqu'ici, qu'a-t-on inventé de plus satisfaisant et de plus juste pour distinguer et avantager les meilleurs et servir en même temps au mieux l'intérêt général ?

Je sais, naturellement, très bien que vous n'avez jamais été vraiment intéressé et encore moins séduit par la théorie marxiste. Mais, en vous lisant, je trouve que ce que vous écrivez rappelle fâcheusement les méthodes dogmatiques et désuètes de la critique de l'idéologie et également celles de la philosophie du soupçon en général. Vous faites partie de ces gens qui, à force de refuser de croire les apparences, finissent par ne plus reconnaître la réalité qu'ils ont sous les yeux. Et même si un de vos contemporains et compatriotes, Robert Musil, a écrit qu'il ne fallait pas accorder trop d'importance à la forme que prend une activité (intellectuelle ou autre) dans la conscience de ceux qui l'exercent, je dois vous dire franchement que les gens n'acceptent plus aujourd'hui que l'on porte atteinte aussi brutalement et injustement que vous le faites dans le cas des journalistes à l'idée qu'ils se font de leur profes-

sion, à l'importance sociale qu'ils lui reconnaissent et à la dignité qu'ils lui attribuent. Ce que quelqu'un dit sur ce qu'il fait peut, quoi que vous en pensiez, correspondre parfois à ce qu'il fait réellement et, par conséquent, mériter d'être écouté et pris au sérieux. À force de voir partout des masques à faire tomber, des représentations fausses à corriger, des visions déformées à redresser, des illusions à détruire et des mystifications à dénoncer, les hommes de votre espèce finissent par être incapables de reconnaître que les visages peuvent aussi être vrais et les choses ressembler parfois à ce qu'elles ont l'air d'être et à ce qu'on en dit.

Quand vous polémiquez contre les sociaux-démocrates et leur reprochez (vous le reprocheriez sûrement encore bien plus à ceux d'aujourd'hui) de s'embourgeoiser et de faire comme si les exploités et les exploités pouvaient avoir réellement des intérêts en commun, vous utilisez des concepts et un langage que personne ne comprend plus aujourd'hui. Le genre de critique sociale radicale que vous pratiquez ne peut contribuer en aucune façon à améliorer les choses, il ne peut que susciter artificiellement le conflit et la haine, là où il faudrait, au contraire, encourager les acteurs à raisonner plutôt en termes de solidarité et de coopération. Il est vrai que, dans la phase actuelle, les inégalités entre riches et pauvres et entre pays riches et pays pauvres ont surtout tendance à s'aggraver de plus en plus. Mais à quoi servirait-il d'essayer de recréer aujourd'hui une sorte de succédané de la « haine de classe », comme vous donnez parfois l'impression de chercher à le faire, et de faire revivre la vieille idée stupide et dangereuse que, quelles que puissent être les bonnes intentions et les bonnes dispositions qu'ils affichent, les riches sont tout de même, en fin de compte, les ennemis « objectifs » des pauvres ? La même chose est vraie, bien entendu, de votre façon d'inciter le public à traiter la presse, parce qu'elle est, d'après vous, au service des puissants et des privilégiés, comme son ennemie et celle du bien commun. C'est un terrain sur lequel personne aujourd'hui ne peut plus accepter de vous suivre.

Détester, comme vous le faites, les capitalistes reviendrait aujourd'hui à détester simplement tout le monde, puisque les économistes les plus en vue nous disent et la plupart des intellectuels admettent à présent que tout le monde est, non pas seulement dans l'âme, mais dans la réalité économique, capitaliste. Il peut sembler exagéré de dire que

les véritables ennemis des pauvres ne sont pas les riches, mais plutôt les pauvres eux-mêmes. Mais quand un système économique a apporté la preuve définitive qu'il était réellement le seul possible, il est sûrement plus intéressant et plus productif de faire l'hypothèse que les maux qu'il comporte, ou bien sont inéliminables, ou bien ne résultent que du fait qu'il ne fonctionne pas encore de façon parfaite, et que ses victimes apparentes portent leur part de responsabilité dans le fait qu'il ne réussit pas à le faire. Il serait, après tout, déraisonnable d'accuser les capitalistes qui sont justement les plus doués, plutôt que ceux qui ne le sont pas suffisamment, d'être les responsables principaux des insuffisances et des imperfections de l'ordre libéral. Cela reviendrait, à peu de chose près, à imputer aux musiciens qui sont à la fois les plus virtuoses et les plus respectueux de la partition imposée la responsabilité des couacs de l'orchestre. Ce que je suis en train de vous suggérer ne va-t-il pas, d'ailleurs, dans le sens de votre idée qu'il faut toujours être prêt à chercher d'abord le coupable et l'ennemi dans sa propre maison ?

Aux dernières nouvelles, il y a aujourd'hui plus de huit cents millions d'affamés dans le monde. Cela n'est sans doute pas, je l'avoue, de nature à vous réconcilier avec l'optimisme libéral et, de façon plus générale, avec l'idée du progrès et des promesses qu'il était censé comporter pour l'humanité. Mais les experts nous promettent que la sous-alimentation aura décréu, en 2015, jusqu'à un chiffre de moins de six cents millions. Vous ne pouvez, par conséquent, pas nier que nous progressions réellement, et même assez vite. Je vous accorde que notre monde a un peu trop tendance à espérer que l'égalité et la justice, qu'il prétend vouloir sérieusement, lui seront données un jour par surcroît et même par une sorte de miracle que personne n'est capable d'imaginer, alors que tout ce qu'il fait pour le moment peut donner l'impression d'aller plutôt en sens contraire. Mais vous n'ignorez pas que toutes les tentatives que l'humanité a faites pour essayer de réaliser ses idéaux par des méthodes autoritaires ont abouti à des catastrophes bien plus horribles que tout ce que le laisser-faire du libéralisme pourra jamais produire de pire. Ce qui est inquiétant chez vous est que vous continuez à croire un peu trop aux solutions radicales et probablement aussi aux « hommes forts » capables de les imposer. N'est-ce pas, du reste, un peu ce genre d'homme que vous avez cherché à être dans votre propre domaine ? Si vous réfléchissez un peu à ce qu'a été l'histoire du xx<sup>e</sup> siècle, vous comprendrez sûrement pourquoi le

monde se méfie beaucoup moins du vice de ceux qui profitent de l'injustice et de la corruption que de la vertu des fanatiques qui rêvent d'éliminer celles-ci.

Carl Schorske dit à propos de votre Nörgler, dans *Les Derniers Jours de l'humanité*, qu'il est « en un sens le dernier *homo juridicus* que sa sensibilité à la corruption rend capable de voir, au-delà des subterfuges de l'idéalisme et de la noblesse fictive dont se pare la société, au-delà du courage feint et de l'illusion esthétique, la véritable bestialité dans laquelle la culture s'enfonce avec la guerre ». Vous étiez manifestement convaincu que c'est aussi ce qu'elle avait commencé à faire avant et ce qu'elle a continué à faire après la guerre. Mais ne trouvez-vous pas plutôt rassurant que le respect de la loi et du droit soient redevenus, justement, si importants pour nous, que nous soyons depuis quelque temps beaucoup plus sensibles au problème de la corruption et que la société se soit enfin décidée à faire un effort sérieux pour que la noblesse dont elle se pare soit un peu moins fictive ? Si nous avons en ce moment l'impression de nager à ce point dans la corruption et les « affaires », en ce qui concerne le monde politique en tout cas, n'est-ce pas précisément parce que ce qui était autrefois toléré et même considéré comme normal n'est plus tenu aujourd'hui pour acceptable ? Nos sociétés « bourgeoises » n'ont-elles pas fini par évoluer, en fin de compte, exactement dans le sens que vous aviez souhaité, celui d'une liberté beaucoup plus grande dans le domaine de la moralité privée et d'une rigueur également beaucoup plus grande dans celui de la moralité publique ? Ne croyez-vous pas qu'elles sont en train de démontrer, notamment grâce à l'action de journalistes inspirés par la même volonté de clarté et de transparence que vous et de juges dont vous devez apprécier la détermination et le courage, leur capacité de nettoyer elles-mêmes leurs écuries d'Augias et n'ont, par conséquent, plus besoin d'Hercules dans votre genre pour le faire à leur place ?

Je crois comprendre que vous êtes devenu, au fil des années, de plus en plus sceptique sur l'efficacité réelle de votre lutte contre la corruption et que c'est une des raisons pour lesquelles votre revue est devenue, à partir d'un certain moment, plus littéraire qu'elle ne l'était initialement. Vous-même, semble-t-il, vous avez eu tendance, à la fin, à considérer la littérature comme le seul refuge qui puisse encore subsister dans un monde en perdition. Mais ne pensez-vous pas que vous

auriez pu apprendre un peu plus tôt à supporter la corruption et à relativiser son importance, au lieu d'être à ce point obsédé par elle? Vous avez dit une fois que « l'essence et le succès de [votre] satire polémique reposent sur le phénomène qui consiste en ceci que celui qui est atteint par elle continue à vivre, pour démontrer sa justification ». Mais quel intérêt peut-il y avoir à dénoncer les corrompus, si le seul résultat que l'on réussit à obtenir est de leur donner la possibilité de continuer à démontrer qu'ils sont effectivement corrompus? Ne vaudrait-il pas mieux s'accommoder une fois pour toutes de l'idée qu'ils sont probablement indestructibles, ce dont témoigne abondamment le sort de certains des corrompus les plus fameux que nous avons aujourd'hui. Vous annonciez, en 1901, que « tant que lutter sera considéré comme un métier qui, certes, comme cela s'est révélé, ne nourrit pas son homme, mais le satisfait, et tant que la lutte contre des puissances corrompues suscitera un écho éthique chez des gens qui pensent de la même manière, des mécontents ou des enchaînés, l'absence de "résultats pratiques" ne [vous] découragera pas ». Mais il me semble que l'on peut aussi trouver plus important d'obtenir quelques résultats pratiques modestes que de susciter simplement des réactions éthiques chez les idéalistes et les mécontents, et que, de ce point de vue, une critique constructive du journalisme aurait été sûrement bien préférable au genre de condamnation définitive, impitoyable et radicale que vous avez prononcé. Comme on dit, il faut toujours laisser à son adversaire une porte de sortie. Mais je n'ai pas l'impression que vous en ayez laissé une quelconque à la presse et personne ne comprend vraiment ce que vous auriez voulu qu'elle fasse au juste pour devenir, à vos yeux, sinon irréprochable, du moins acceptable à la rigueur. Se demander comment l'humanité réussissait à se tirer d'affaire, avant qu'il y ait la presse, et comment elle pourrait éventuellement encore le faire, s'il n'y avait plus la presse, est une expérience de pensée intéressante. Mais il ne faut pas la transformer en un acte de guerre contre un ennemi que l'on rêve d'anéantir.

Je ne vous parle pas des satires que vous avez écrites et des polémiques que vous avez menées sur un de vos thèmes préférés, à savoir « Culture et presse ». Tout le monde vous dira qu'il n'est pas sérieux de considérer la presse comme l'ennemie de la culture et que les quelques torts que les médias ont pu infliger à celle-ci ne représentent rien en comparaison des immenses services qu'ils lui ont rendus. Vous vous

êtes beaucoup inquieté du pouvoir démesuré que les journalistes étaient en train d'acquérir sur le monde de la culture et sur le monde en général. Votre diagnostic était en un sens correct, puisque tout est désormais une question d'« image » et qu'il n'y a plus de pouvoir et d'influence qui ne passent pas essentiellement par les médias, ce qui a fini par rendre les journalistes plus importants que les intellectuels et les hommes politiques eux-mêmes. Vous diriez sans doute que Schmock, qui est d'ailleurs devenu lui-même penseur, gouverne désormais tout ce qui pense et agit. Mais pourquoi cela devrait-il être une catastrophe ? Je peux comprendre que vous ayez éprouvé le besoin de protester contre le fait qu'avec le concours décisif des médias le contenu a tendance à disparaître de plus en plus au profit de la présentation, la réalité au profit de l'apparence et le sens au profit des mots. Mais je crois que, si vous n'aviez pas conservé une telle méfiance envers les institutions démocratiques, vous auriez eu également une attitude différente à l'égard des médias, qui constituent un des éléments et un des instruments essentiels de la démocratie, telle que nous la comprenons aujourd'hui. Que vous le vouliez ou non, il faut désormais reconnaître aux gens non seulement la liberté de leurs préférences, mais également celle de leurs critères. S'ils préfèrent juger sur l'enveloppe, plutôt que sur ce qu'elle renferme, sur l'image, plutôt que sur le discours, et sur ce qui est dit, plutôt que sur ce que cela veut dire, cela ne regarde personne d'autre qu'eux-mêmes.

Vous avez poursuivi de votre vindicte les intellectuels caméléons qui sont toujours prêts à retourner leur veste en fonction des circonstances et auxquels vous reprochiez de se comporter un peu trop comme des journalistes. Mais si les journalistes et l'approche « journalistique » de la réalité ont acquis aujourd'hui un tel prestige et une telle influence, n'est-ce pas précisément parce qu'ils sont non seulement plus adaptés, mais également plus utiles à un monde dans lequel tout change de façon si rapide et en même temps si radicale ? La vertu principale, dans une époque où rien ne dure et où l'on n'a même plus la possibilité d'acquérir des convictions réelles et encore moins de chercher à les conserver, n'est-elle pas d'être capable de changer d'avis aussi souvent qu'il le faut ? De quelle utilité pourraient être aujourd'hui l'absolutisme, le puritanisme et la rigidité intellectuelle et morale de penseurs comme vous, qui campent de façon inébranlable sur leurs positions, qui défendent des valeurs réputées essentielles et immuables et qui se

comportent à peu près comme s'ils étaient venus en quelque sorte de l'au-delà pour juger les vivants et les morts ?

Il subsiste bien, encore aujourd'hui, quelques esprits chagrins et attachés, en particulier des sociologues, des critiques sociaux et culturels, des moralistes et même des philosophes apparemment sérieux, qui partagent assez largement, souvent sans le savoir, votre point de vue sur le monde actuel. Il y a même eu récemment un journaliste qui a accusé ses confrères de n'être que les « nouveaux chiens de garde » (du mode de pensée et de l'ordre néo-libéraux), ce qui correspond, somme toute, assez bien à ce que vous pensiez vous-même. Mais chacun sait que le journalisme ne possède en aucune façon le genre d'unité, d'homogénéité, de docilité, de conformisme et encore moins de perversité que les théories qui restent, comme la vôtre, inspirées par la vieille idée de la conspiration ont tendance à lui attribuer. Le pouvoir de la télévision et l'hégémonie des médias en général continuent, il est vrai, à susciter périodiquement des dénonciations virulentes et le système libéral conserve encore, notamment chez les intellectuels à l'ancienne mode, quelques adversaires irréductibles. Certains décrivent les effets destructeurs qu'il est en train de produire en ce moment sur la société, la culture et l'humanité elle-même dans des termes qui ne sont pas très différents des vôtres. Il y a quelques années, est paru un livre intitulé *L'Horreur économique*, dont le thème, à défaut du reste, vous aurait sans doute beaucoup plu. Mais ce qui vous aurait sans doute moins plu est qu'il ait connu immédiatement un succès aussi énorme, une chose qui vous inciterait sans doute à remarquer une fois de plus qu'une des caractéristiques du monde d'aujourd'hui est de ne pas tirer de conséquences de quoi que ce soit. Mais si vous vous étonnez qu'il accepte avec autant d'enthousiasme d'entendre qualifier d'« horrible » une réalité dans laquelle il se vautre en même temps avec la plus grande délectation, je vous répondrai que vous auriez dû consentir à considérer le droit à l'ambivalence et même à l'incohérence comme étant, lui aussi, un droit fondamental qui doit être reconnu à l'être humain et qui a l'avantage de le préserver de bien des excès et des folies. J'espère sincèrement que vous ne commettez pas l'erreur de prendre au sérieux les gens que vous pourriez être tenté de considérer aujourd'hui comme vos continuateurs ou vos héritiers objectifs et que vous ne songeriez pas vous-même à rapprocher l'état présent du monde de ce qu'il était quand vous avez commencé, à la veille du siècle que nous venons d'enterrer, à publier la



*Fackel*. Les mécontents et les râleurs dont je vous parle sont tout à fait incapables de juger la situation actuelle avec un minimum d'équité et ils n'ont, de toute façon, rien de positif à proposer.

Il est vrai que c'est aussi ce que l'on pourrait vous reprocher. Mais j'admets que le contexte dans lequel vous avez vécu et la période que vous avez connue justifiaient sans doute assez largement le genre de protestation que vous avez cherché à faire entendre. Vous avez parlé de l'Autriche de votre époque en la désignant comme « cet État si brutalement opprimé par le pouvoir de la presse ». En dépit de votre tendance à exagérer de façon systématique la gravité des situations que vous décrivez, cela correspond peut-être, du point de vue historique, à la réalité. Mais quels sont les États, les institutions ou les individus dont on pourrait dire aujourd'hui qu'ils sont réellement opprimés par le pouvoir de la presse? N'est-ce pas plutôt la presse qui est, dans de nombreux cas et de nombreux endroits, menacée et réprimée par des pouvoirs qui cherchent à contrôler, à limiter ou à empêcher son action? Pour parler, justement, de l'Autriche, que pensez-vous des pressions inacceptables que la coalition de la droite et de l'extrême droite y exerce en ce moment de façon explicite sur les journalistes de la télévision? Vous me direz sans doute qu'une fois de plus la presse, en tout cas une certaine presse, a été pour quelque chose et même pour beaucoup dans ce qui est arrivé à l'Autriche. Mais cela ne peut pas constituer une raison de se désintéresser de ce qui risque maintenant de lui arriver à elle.

Vous constatez, en 1901, que « les têtes dirigeantes de notre vie publique n'ont plus attendu le rouge de la *Fackel*, ont désappris le rouge de la honte, et le rouge de l'aurore du libéralisme colore déjà de façon prometteuse notre horizon ». Je ne pense pas qu'il y ait lieu pour nous, un siècle plus tard, d'attendre quelque chose du rouge de la *Fackel* ou de réapprendre celui de la honte; et je crois que l'aurore du libéralisme colore notre horizon d'une façon qui est de plus en plus prometteuse. Il y a, il est vrai, encore quelques problèmes sérieux, comme le chômage. Mais vous n'oseriez sûrement pas comparer les chômeurs d'aujourd'hui à ceux de votre époque. Vous pourriez aussi, par exemple, faire remarquer que l'état actuel des chemins de fer britanniques évoque d'assez près ce que vous écriviez à propos de la Société des chemins de fer du Sud, dans l'Autriche que vous avez connue. Mais j'espère que

vous êtes guéri des faiblesses que vous semblez avoir eues pour l'État-providence et pour une conception beaucoup trop dirigiste et étatiste de l'économie, et que vous ne croyez pas les rêveurs qui parlent aujourd'hui d'autres solutions possibles que celle qui est en train de s'imposer partout, d'« alternatives économiques » et d'autres sornettes du même genre. Les capitalistes d'aujourd'hui n'ont rien à voir avec ceux de votre époque, ils ont compris depuis longtemps qu'ils ne pouvaient pas continuer à servir uniquement leurs propres intérêts et ils n'ont plus besoin d'être rappelés à l'ordre par l'État pour se préoccuper de celui de tous.

Les années de la *Fackel* appartiennent à une période dans laquelle nos sociétés libérales pouvaient encore éprouver un certain sentiment de culpabilité et même un besoin d'être réprimandées et punies pour leurs fautes, que personne, je l'admets, n'a été capable de satisfaire avec une autorité et un talent qui puissent se comparer aux vôtres. Un de vos commentateurs a dit de la *Fackel* qu'elle était devenue elle-même, presque immédiatement, une véritable institution viennoise, à laquelle une multitude de gens, y compris certains des représentants les plus officiels des institutions que vous attaquiez, adhérait en cachette, avec le sentiment de manger en quelque sorte du fruit défendu et de partager l'audace de celui qui écrit noir sur blanc ce que l'on n'ose généralement même pas dire. Mais là où il n'y a plus de mauvaise conscience, il ne peut plus y avoir non plus d'envie de manger du fruit défendu et de plaisir à le faire. Nous ne sommes plus depuis longtemps à l'époque de la gêne, des remords et des réflexes d'autopunition. Aussi, avec tout le respect que l'on doit à un homme aussi sincère, courageux et honnête que vous l'étiez, suis-je convaincu que nous pouvons apprendre de vous aujourd'hui une multitude de choses importantes sur une période cruciale de notre histoire et, en particulier, de l'histoire (ou peut-être, plus exactement, la préhistoire) des médias, mais sûrement pas en tirer une véritable leçon pour le présent.

Dans la préface du catalogue de l'exposition qui vous a été consacrée récemment par le Musée Juif de Vienne, il est dit que « des personnalités du type d'un Karl Kraus sont devenues dans les milieux médiatiques d'aujourd'hui extrêmement rares. Le brillant de son langage et l'inexorabilité de son exigence éthique font de lui un phénomène presque singulier. Son courage et son engagement dans la confronta-

tion avec les puissants sont toujours exemplaires. Alors que bien des positions représentées par lui doivent être questionnées aujourd'hui de façon critique et semblent même parfois anachroniques, un bon nombre de ses phrases et de ses sentences sonnent en ce moment de façon plus actuelle que jamais. À une époque où les mots vidés de tout contenu et les phrases préfabriquées dominent l'usage linguistique public, la puissance linguistique d'un Karl Kraus est devenue un bien précieux. Il a reconnu déjà à son époque que le "vaste marécage des phrases (*Phrasensumpf*)" représentait un symptôme du déclin de la société». L'auteur ajoute que vous, qui avez été si violemment contesté de votre vivant, l'êtes aussi aujourd'hui, avec cette différence que votre rang dans la littérature mondiale n'est à présent plus discuté. Vous avez compris, je pense, que je crois beaucoup plus à l'importance de la position que vous occupez et continuerez à occuper dans la littérature mondiale qu'à la pertinence et à l'exemplarité de votre croisade contre les médias. Je ne pense pas que le monde, que, de toute façon, vous n'espérez pas convaincre, ait eu tort de ne pas vous écouter et, s'il faut effectivement du courage pour s'attaquer à un pouvoir comme celui des médias, il me semble que celui que tout le monde s'accorde à vous reconnaître aurait été, sur ce point, digne d'une meilleure cause.

En espérant que vous connaissez enfin, dans le Royaume des Morts et aussi, je le souhaite malgré tout, celui des Justes, le repos, la sérénité et le détachement qui semblent vous avoir manqué si cruellement tout au long de votre vie, je vous prie, très honoré monsieur Kraus, de me considérer, etc.

JACQUES BOUVERESSE

Ce texte, que l'auteur adresse à Karl Kraus, ouvre son livre qui vient de paraître aux éditions du Seuil sous le titre *Schmock ou le triomphe du journalisme. La grande bataille de Karl Kraus*. Nos remerciements vont à l'auteur et au directeur de collection de nous en avoir permis la publication.

## La nouvelle censure

**P**RÉFAÇANT LA PIÈCE DE KARL KRAUS, *Les Derniers Jours de l'humanité*, le philosophe Jacques Bouveresse se demande si les bienfaits de la liberté de la presse ne sont pas en train de s'effacer devant ses méfaits <sup>1</sup>. Question taboue, il l'admet. Mais est-elle vraiment aussi taboue que cela ? La pièce de Karl Kraus stigmatise les journalistes et le bourrage de crâne de la Grande Guerre. Elle fut hélas d'actualité pendant toute la durée des bombardements de l'OTAN au Kosovo <sup>2</sup>.

Et elle le redeviendra dès la prochaine opération militaire. Car, après Timisoara et l'invasion américaine de Panamá (décembre 1989), après la guerre du Golfe (août 1990-mars 1991), après Maastricht (septembre 1992), ce que chacun a vécu au moment de la guerre du Kosovo – la purification « démocratique » dissimulée sous l'habit de lumière d'une bataille contre la « purification ethnique », l'hystérie propagandiste, les mensonges, les exagérations, les manipulations, les intimidations, les dissimulations, les anathèmes – tout cela amoindri-

---

1. Karl Kraus, *Les Derniers Jours de l'humanité*, préface de Jacques Bouveresse, postface de Gerald Stieg, traduit de l'allemand par Jean-Louis Besson et Henri Christophe (Agone-Comeau & Nadeau, Marseille-Montréal, 2000).

2. Lire « *L'opinion, ça se travaille...* » *Les médias, l'OTAN & la guerre du Kosovo*, Serge Halimi & Dominique Vidal (Agone-Comeau & Nadeau, Marseille-Montréal, 1999).

rait terriblement le désir le plus forcené de défendre la « liberté de la presse ». C'est-à-dire par exemple la liberté pour Matra Hachette de posséder l'information (*Télé 7 jours*, Europe 1, *Le Journal du dimanche*, *Paris Match*, et tant d'autres), sa diffusion (NMPP, Relais H) et... la fabrication des missiles nécessaires à l'exécution des missions militaires rendues populaires grâce à l'information.

Ainsi, au moment où la presse Hachette poussait à la guerre totale au Kosovo et assimilait les adversaires de l'OTAN à des « complices de Milosevic », les usines Matra fabriquaient tranquillement, moyennant 1 million de francs l'unité, ces missiles guidés au laser qui trouvèrent dans les Balkans quelques « bavures » à faire.

Mais un tel rapprochement – imprudent, insolent, outrancier – entre production d'armes et production d'idées, création de valeur pour l'actionnaire et combat pour les valeurs « humanitaires », inutile de le chercher dans la grande presse, fût-elle formellement indépendante des généraux, des marchands de canons et des vendeurs d'eau. Les réseaux d'alliance, ou « synergies », garantissent à la fois la loi du silence et le choix par l'« information » d'informations idéologiquement formatées pour favoriser la contemplation béate de la nouvelle économie au service du vieil empire : « Diana », « Monica », « Lætitia », etc.

Bien sûr, on pourrait ironiser sur l'inceste apparemment voluptueux entre une prévarication institutionnalisée et la concoction obstinée d'une insignifiance tellement tapageuse qu'on la dirait destinée à couvrir le bruit du frottement des corps.

Mais ce qui désarme l'ironie au profit du ressentiment, c'est le ton hautain et permanent des croisés de l'ordre médiatico-marchand. Leur magistère sur l'opinion est désormais si peu discuté, leur omniprésence tellement assurée qu'ils voudraient en plus feindre le rôle d'arbitre des élégances intellectuelles. Tel directeur d'hebdomadaire socialo-publicitaire dispose ainsi de deux émissions régulières dans la principale radio publique, tel directeur d'un grand quotidien parisien du matin anime un talk-show littéraire, tel directeur d'un grand quotidien parisien du soir, passé sans embûche de la LCR à la LCI, mande dans un salon audiovisuel ses « intellectuels » de la semaine.

C'est-à-dire très précisément ceux (BHL, Sollers, Sollers, BHL) qui éditorialisent déjà dans le grand journal de référence, peut-être parce qu'entre autres qualités ils ne manquent jamais de saluer en bonne

place – et comment ne serait-elle pas la meilleure – les ouvrages de ses deux directeurs.

Ce néototalitarisme onctueux, empreint de révérence pour le « débat », exige le concours du quarteron de penseurs formatés qui savent s'affronter sur des brouilles et couvrir du fracas de leurs petites divergences la profondeur de leurs convergences inavouées.

Dont la démocratie et le marché. Alors que le second, censitaire, ne peut que haïr la première, égalitaire, le dogme d'une corrélation entre les deux, d'abord développé par la pensée ultralibérale la plus vermoulue, a fini par contaminer l'espace public, parfois avec l'appui des simulateurs de la contestation. Et dans une presse qui ne cesse de clamer que sa liberté est garantie par le concours des annonceurs, qui discuterait encore ce genre de postulat ? Déjà, sous réserve d'une très providentielle faillite des boursicoteurs de la « net-économie », la valeur du site interactif des grands périodiques représente trois ou quatre fois celle du journal lui-même. Un journal sans lequel ce site n'existerait pourtant pas ou ne vaudrait rien.

Une telle irrationalité (le pouvoir de vendre du vent) irrigue les fantasmes des quelques journalistes dominants qui découvrent qu'ils pourront bientôt ajouter la fortune matérielle au capital de respect que leur assure déjà leur position d'arbitre de tous les « débats ».

Quand les manipulations de l'information sont habituelles, quand des fabricants d'armes diffusent la morale du jour, quand l'espace public, déjà endeillé par les privatisations, est envahi par le fracas publicitaire et boursier, quand de « grands » journalistes ne rêvent que de faire équipe avec les maîtres de la planète – lesquels sont aussi les maîtres des médias –, quand une pensée de marché ampute notre compréhension du monde, et quand tout cela se fait au nom de la liberté, comment ne pas partager un instant le sentiment de Karl Kraus qu'appliquée à la presse la « liberté » vaut à peine mieux que la censure ?

SERGE HALIMI

Texte initialement paru dans *Autre Futur* (25 avril - 2 mai 2000), numéro spécial publié par la CNT (4, résidence du Parc, 91120 Palaiseau).

Ce texte constitue l'avant-propos d'un livre de Normand Baillargeon à paraître au printemps 2001 : *Les chiens ont soif. Critiques & propositions libertaires suspendues à l'air du temps* (coll. « Contre-feux », Comeau & Nadeau-Agone, Montréal-Marseille).

Normand Baillargeon est notamment l'auteur de *L'Ordre moins le pouvoir. Histoire & actualité de l'anarchisme*, postface Charles Jacquier (Agone, Marseille, 2001).

# Invitation à la trahison

Être les esclaves de pédants, quel destin pour l'humanité !

MICHEL BAKOUNINE

À part peut-être certains secteurs de la physique, la plupart [des questions savantes] peuvent être exprimées à l'aide de mots très simples et dans des phrases très courtes. Mais si vous faites cela, vous ne devenez pas célèbre, vous n'obtenez pas d'emploi, les gens ne révèrent pas vos écrits. Il y a là un défi pour les intellectuels. Il s'agira de prendre ce qui est plutôt simple et de le faire passer pour très compliqué et très profond. Les intellectuels se parlent entre eux, et le reste du monde est supposé les admirer, les traiter avec respect. Mais traduisez en langage simple ce qu'ils disent et vous trouverez bien souvent soit rien du tout, soit bien des truismes, soit des absurdités.

NOAM CHOMSKY

**C**E LIVRE REPOSE sur un certain nombre de convictions que je pense raisonnables et légitimes. En particulier sur la conviction que le monde dans lequel je vis est intolérable, notamment parce qu'il est oppressif pour une majorité de mes semblables. Je considère que ce monde – et ceci est crucial – est largement fondé sur le mensonge : il ne perdure et ses institutions dominantes ne se maintiennent que par la propagande. Je crois notamment, avec toute la tradition libertaire, que dans une société saine aucun privilège ne serait d'emblée consenti aux intellectuels et, surtout, qu'il ne serait pas loisible à une



élite de mobiliser l'information et de la traiter. Au total, je me méfie donc aussi bien des experts (typiquement de droite), qui aspirent à servir les tyrannies privées ou l'État et nous chantent les louanges du marché et des institutions dominantes, que des intellectuels (typiquement léninistes) de gauche, qui nous chantent la nécessité d'un parti aux mains d'une élite éclairée.

Aux intellectuels sont consentis des loisirs et des privilèges si considérables qu'ils leur permettraient, s'ils le voulaient, de contribuer à ce que soit connue la vérité sur certaines questions d'une grande importance. C'est là une tâche sans doute modeste mais très souvent nécessaire. On devrait donc attendre des intellectuels – et c'est un strict minimum – qu'ils s'efforcent de rechercher la vérité, qu'ils rendent compte de ce qu'ils ont compris de notre société et des institutions qui la définissent, et, plus encore, qu'ils le fassent pour les principaux concernés en s'exprimant de manière à être entendu.

Je soutiens que c'est trop souvent le contraire qui se produit. Les intellectuels servent plus volontiers les pouvoirs qui oppressent qu'ils ne les dénoncent et, loin de la combattre, ils contribuent à la propagande des maîtres. Pire encore, il arrive qu'ils soient les premiers destructeurs et négateurs des outils de libération auxquels ils ont un accès privilégié et dont on pourrait penser qu'ils leur sont particulièrement chers : les faits, la raison, la vérité, la clarté, l'éducation, etc.

Au total, il arrive donc bien souvent que ce soit chez les intellectuels que fleurisse l'anti-intellectualisme le plus délirant, celui-là même dont ils accusent volontiers les gens ordinaires chez qui ils feraient bien de prendre – pour certains d'entre eux au moins – des leçons tant ils auraient à y apprendre.

Exprimé le plus succinctement possible, voilà ce que je souhaite avancer ici. Au total, je suggère qu'on donne au mot « intellectuel » un sens non trivial et assez précis pour lui faire désigner un ensemble d'activités de coordination, de légitimation, de diffusion d'idées et de préparation des esprits accomplies par une classe spécialisée au sein de nos formations sociales. Je crois qu'on doit alors admettre que ces activités n'ont le plus souvent à peu près rien d'« intellectuel », si l'on entend cette fois par ce mot ce qu'on en entend d'ordinaire, avec ses connotations les plus positives, qui renvoient à des choses comme l'intelligence, la rationalité, l'objectivité, la recherche de la vérité, le désin-

téressement, etc. Pour le dire plus simplement, je souhaiterais que mon lecteur puisse comprendre pourquoi, quand Arthur Schesinger accuse Noam Chomsky de trahir la tradition intellectuelle dans ses écrits politiques, celui-ci puisse donner entièrement raison à celui-là, en précisant que, puisque la tradition intellectuelle est faite de servilité à l'endroit du pouvoir, il aurait honte de lui-même s'il ne la trahissait pas <sup>1</sup>. Bref, ce livre constitue une invitation à la trahison.

Je partirai d'un document non controversé : le rapport 1999 du Programme des Nations Unies pour le développement humain (PNUD) <sup>2</sup>: dans les pays en développement, un enfant sur sept en âge de fréquenter l'école primaire ne la fréquente pas, 840 millions de personnes sont sous-alimentées, 1,3 milliard survivent avec des revenus de moins d'un dollar par jour et n'ont pas d'accès à de l'eau propre. Ce rapport nous apprend ensuite que l'accentuation de la « mondialisation économique » produit des résultats inattendus – du moins pour qui prête crédit à la propagande en chantant sans cesse les vertus : c'est ainsi que, pendant que les revenus *per capita* de plus de 80 pays sont inférieurs aujourd'hui à ce qu'ils étaient il y dix ans, l'écart entre les pays riches et les pays pauvres atteint désormais des « proportions grotesques », selon l'expression utilisée par les rapporteurs, qui n'ont pas souvent eu de tels écarts de langage. Les pays réunissant le cinquième le plus fortuné de la population mondiale disposaient ainsi, en 1960, de revenus *per capita* 30 fois supérieurs à ceux du cinquième le plus pauvre. Cette proportion était portée à 60 en 1990 et à 74 en 1995. La fortune des 200 êtres humains les plus riches équivalait en 1998 aux revenus des 41 % les plus pauvres de la population mondiale.

Les pays les plus riches (dont le mien) n'ont pas échappé à cette montée des inégalités et de l'exclusion. Les revenus des salariés stagnent ou déclinent mais la richesse s'accroît pour se concentrer de plus en plus en un nombre restreint de mains ; le Canada, qui avait promis en 1989 d'éliminer la pauvreté chez les enfants avant l'an 2000, a désormais 463 000 enfants pauvres de plus que lorsque cette promesse fut faite. Un enfant sur cinq vit désormais dans la pauvreté. Les soupes populaires se sont monstrueusement multipliées depuis dix ans. À Montréal,

---

1. *The Guardian*, 23 novembre 1992, G2, p. 11, cité par Milan Rai, *Chomsky's politics*, Verso, 1995, p. 150.

2. Texte intégral de ce rapport, <[www.undp.org/hdro/index2.html](http://www.undp.org/hdro/index2.html)>.

tant d'enfants mangent en fin de mois leur seul repas quotidien à la cantine scolaire (il est gratuit) que, s'en avisant, on a cru nécessaire de revoir le calendrier scolaire de l'année 2001 pour assurer que la semaine de relâche d'hiver ne coïncidera pas avec une fin de mois !

Comme chacun sait, ces transformations sociales, politiques et économiques majeures en cours depuis quelque trois décennies sont désignées par le nom, à plus d'un titre bien peu adéquat, de « mondialisation de l'économie ». Ce mouvement peut être daté du début des années 1970, qui vit le démantèlement du modèle dit keynésien de l'économie. Conçu au sortir de la Deuxième Guerre mondiale à Bretton Woods, ce modèle reposait sur une forte intervention de l'État dans l'économie, une sévère restriction apportée à la circulation des capitaux et des efforts pour accroître le libre-échange. Son remplacement par les dogmes néolibéraux produit d'abord une libre circulation des capitaux de plus en plus dérégulée. Puis ce fut l'attaque du modèle social issu des « Trente Glorieuses » keynésiennes. La célèbre Commission trilatérale propose alors une analyse particulièrement claire de la situation des démocraties occidentales : celles-ci souffriraient d'un « surcroît de démocratie », trop de gens se mêlant de ce qui les regarde, nos sociétés sont devenues ingérables... Certains conclurent alors qu'il ne s'agit plus de permettre mais d'interdire la participation du public aux affaires qui le concernent – suivant en cela une mentalité qu'Adam Smith dénonçait déjà dans *La Richesse des nations*<sup>3</sup>. Ainsi fut désormais recommandé le recul de l'État pour que joue partout le supposé libre jeu du marché, ce mécanisme prétendu optimal si seulement il n'est pas entravé. S'ensuivit une série de phénomènes bien connus : montée d'une économie à dominante spéculative, démantèlement des programmes sociaux, promotion de la concurrence étendue à tous les moments de notre quotidien... Bref, une idéologie par laquelle on dissimule un modèle d'économie réglementée pour assurer la socialisation des risques et des coûts et la privatisation des profits<sup>4</sup>. Une propagande intensive trans-

---

3. Dans ce texte si mal lu de nos jours, le père du libéralisme, Adam Smith clame son dégoût pour ce qu'il nomme « l'infâme maxime de ces maîtres : tout pour nous et rien pour tous les autres » ; ces « maîtres » qu'il juge « incapables de se réunir sans comploter contre le reste de la société ».

4. Pour une démonstration de ce fonctionnement *normal* de l'économie capitaliste, lire notamment Robin Hahnel, *La Panique aux commandes. Tout ce que vous*

forme les programmes sociaux et les dépenses publiques en péchés économiques graves, causes de tous nos maux. Mais, par un coup de baguette magique, ces subventions qui génèrent chez les pauvres de déplorables dépendances n'ont pas cet effet quand elles vont – la pratique est courante – dans la poche des maîtres et de leurs entreprises.

Cette nouvelle donne, il faut bien le dire, constitue une véritable attaque contre la démocratie et contre l'idée même de participation du public dans les affaires qui le concernent. Les acteurs majeurs de cet assaut sont notamment le monde des affaires et les institutions économiques transnationales ou étatiques qui le servent. Les entreprises, qui sont désormais dotées de droits, exigent, fusionnent, démantellent, délocalisent, « externalisent <sup>5</sup> » et ainsi de suite, en toute impunité. « Le marché le veut, le marché l'exige » est devenu la seule réponse à toute objection. « Ça crée de l'emploi » est l'argument massue.

Parmi les 100 premières économies mondiales, 51 ne sont pas des États mais des entreprises. Celles-ci constituent si bien l'institution dominante de notre temps qu'elles se sont vu reconnaître des droits allant au-delà de ceux reconnus aux individus. Selon le beau mot de Chomsky, elles constituent des « tyrannies privées ».

Mais toutes ces mutations sociales et économiques sont peu concevables sans une longue et patiente préparation des esprits à les accepter. Ainsi, la plupart de mes contemporains peuvent vivre dans une économie de marché – bien que ce point de vue soit hautement risible. Pour arriver à un tel résultat, de nombreux groupes de pression et de réflexion (de *think tanks*) ont joué un rôle crucial. Celui qui ne sait rien, par exemple, de la nature du Conseil canadien des chefs d'entreprise et de son président Tom D'Aquino ignore un aspect tout à fait majeur de notre vie collective depuis des années. De même, les médias sont déjà, dans une large mesure, contrôlés par les cartels auxquels ils appartiennent et jouent un rôle fondamental dans la préparation et l'adaptation des esprits aux nouvelles réalités <sup>6</sup>. Tout cela échappe largement à la

---

*devez savoir sur la mondialisation économique*, Agone-Comeau & Nadeau, Marseille-Montréal, 2001.

5. Le mot technique « externaliser » dissimule le fait de faire porter à la collectivité le coût de certains aspects des activités industrielles ou commerciales : l'entreprise polluée, la collectivité dépolluée...

6. Sur les bienfaits tant vantés de la concentration de la presse québécoise désormais aux mains d'un seul groupe, lire *Le Couac* (Montréal), janvier-mars 2001.

connaissance du public et à tout contrôle démocratique. L'école et l'université sont désormais transformées dans leur mission et dans leurs valeurs constitutives par ces mêmes forces, pour les mêmes raisons et avec les mêmes objectifs.

Pour faire comprendre ce que la question de la responsabilité des intellectuels engage à mes yeux, je reprendrai une image utilisée par Michael Albert <sup>7</sup>. Imaginons qu'un dieu, lassé de la folie des hommes, traite différemment toute mort non naturelle, toute mort résultant de décisions humaines : les cadavres ne seront pas enterrés, ils ne se décomposeront pas, mais seront installés à bord d'un train qui circulera indéfiniment autour de la planète. Les corps s'empileront dans les wagons à raison de mille par wagon et d'un nouveau wagon toutes les cinq minutes. Corps de gens tués dans des guerres ; corps d'enfants non soignées et morts faute de médicaments qu'il coûterait quelques sous de leur fournir si étaient abolies les tyrannies pharmaceutiques ; corps de gens battus, de femmes violées, d'hommes morts de peur, d'épuisement, de faim, de soif, morts d'avoir du travail, mort de n'en pas avoir, morts d'en avoir cherché, morts sous des balles de policiers, de soldats, de mercenaires, morts au travail, morts d'injustice. D'ici à dix ans, le train fera déjà plusieurs centaines de kilomètres de long, s'étendant du nord au sud des États-Unis.

Quelle est la responsabilité des intellectuels devant ce train-là ? Mais d'abord, qui sont ces intellectuels ? Je voudrais être très précis ici, car je vais dire des choses très dures sur les intellectuels, mais elles ne valent qu'au sens où ma définition les désignera. Lorsqu'il est question de la « responsabilité des intellectuels », j'ai en tête celle qui incombe à une classe particulière de gens lorsqu'ils se penchent sur certaines questions particulières. Et uniquement ceux-là quand il s'agit de ces questions-là <sup>8</sup>. Cette classe de gens n'est sans doute pas définie avec

---

7. Cette image structure la préface de Michael Albert au livre de Noam Chomsky, *Responsabilités des intellectuels*, Agone-Comeau & Nadeau, Marseille-Montréal, 1998. Lire aussi Michael Albert, *Stop the Killing Train*, South End Press, Boston, 1993.

8. Je laisse en particulier de côté bien des dimensions de la responsabilité des intellectuels : doivent-ils ? en quel sens ? avec quelles visées ? assumer les responsabilités que j'examinerai ? Et je ne traite pas certains cas comme les responsabilités contractuelles d'un enseignant, du savant envers les organismes subventionneurs, etc.

une précision mathématique, pas plus que ces problèmes auxquels on fait référence à leur sujet. Mais on peut convenir que le fait d'exercer ses facultés mentales ne suffit pas à définir l'appartenance à la classe des intellectuels : après tout, il n'est pas réservé à une élite de penser et les facultés intellectuelles sont utilisées dans diverses activités qui vont de la réparation d'une bicyclette à la résolution de problèmes de mathématiques et à la conception d'une expérimentation scientifique... Or ces activités ne sont pas typiquement celles auxquelles on pense quand on cherche à préciser ce qu'est la responsabilité propre des intellectuels. Qui sont-ils, alors ? Cette classe est celle dont les membres, dans leurs activités habituelles, font tout particulièrement voire quasi exclusivement usage des facultés intellectuelles : le physicien, l'éditorialiste, le professeur d'université, l'artiste, le savant sont typiquement ceux que l'on a en tête ici. Notez toutefois qu'on ne pense pas alors au physicien en tant qu'il fait de la physique, ou à l'artiste en tant qu'il peint une toile et ainsi de suite ; c'est que, dans l'expression « responsabilité des intellectuels », les intellectuels se caractérisent aussi par la catégorie bien particulière d'objets et de problèmes dont ils traitent. Pour aller rapidement à l'essentiel, disons qu'il s'agit de questions qui relèvent notamment du politique, du sens de notre vie commune, des questions qui y sont débattues, des choix qui y sont faits, etc. Les intellectuels, au sens où ce mot est entendu, sont donc tous ceux qui, ayant des activités intellectuelles dans une sphère particulière (en tant qu'artistes, savants, chercheurs, etc.), interviennent dans la sphère publique et commune où se débattent et discutent des questions telles que celles que j'ai évoquées.

La distinction que je suggère me semble triviale et, s'il est vrai qu'elle n'est pas d'une précision mathématique, elle me paraît demeurer valable, utile et admissible, au moins dans un vaste éventail de cas. Fallait-il ou non intervenir au Kosovo, en 1999 ? Voilà sans l'ombre d'un doute une question qui appartient à la classe des problèmes qui sont discutés par les débats entourant la responsabilité des intellectuels. La démonstration du dernier théorème de Fermat est-elle ou non valide ? À supposer qu'elle se pose – je n'en ai aucune idée –, cette question ne relève pas de la même catégorie, bien que le sujet et sa discussion soient éminemment intellectuels, cette fois au premier sens du terme.

Poser la question de la responsabilité des intellectuels, c'est donc chercher à déterminer ce qu'il est moralement souhaitable et pratiquement possible de demander ou d'espérer de ces gens dont l'essentiel de l'activité relève de l'exercice de la pensée, quand ils exercent leurs facultés à propos des choix fait dans les domaines de la vie commune, de la politique, etc.

La réponse à cette question, la réponse élémentaire, banale, minimale et suffisante dans une très large classe de cas, est celle que propose par exemple Noam Chomsky quand il écrit : « À une minorité privilégiée, les démocraties occidentales offrent le loisir, les ressources ainsi que la formation permettant de rechercher la vérité derrière le voile des distorsions et des fausses représentations, de l'idéologie et des intérêts de classe à travers lesquels les événements de l'histoire qui se déroule nous sont présentés. La responsabilité des intellectuels, dès lors, est plus profonde que ce que Dwight Macdonalds appelle les responsabilité du peuple, compte tenu de ces privilèges uniques dont les intellectuels jouissent. Il est de la responsabilité des intellectuels de dire la vérité et de débusquer les mensonges. <sup>9</sup> » À mes yeux, l'essentiel est dit.

Sortant de la sphère de l'activité spécialisée qui les définit pour intervenir dans les enjeux sociaux et politiques, les intellectuels devraient examiner le monde dans le respect des normes qui régissent leurs activités habituelles : honnêteté, recherche de la vérité, objectivité, etc. À l'écart de l'indifférence et du moralisme abstrait, ils devraient s'efforcer d'aborder des problèmes importants, c'est-à-dire qui ont des conséquences majeures pour de nombreuses personnes. Il peut être possible, avec l'aide du public auquel ils s'adressent, de les résoudre. Ils devraient enfin s'efforcer de communiquer ce qu'ils ont compris et plus particulièrement de le communiquer clairement aux personnes concernées, notamment parce que ce qui est en cause les affecte particulièrement et qu'ils sont en mesure de le changer.

Bon nombre de ces conditions sont le plus souvent satisfaites par la plupart des êtres humains dans leurs activités ordinaires. Elles se trouvent par exemple réunies dans une bonne émission de radio ou de télévision dans laquelle on discute de sport. Les gens s'y efforcent

---

9. Noam Chomsky, *American Power and the New Mandarins*, Penguin Books, New York, 1969, p. 257.

notamment d'être rationnels, de ne pas se contredire ; ils évitent de se référer à des choses qui n'ont aucun rapport avec le sujet, tentent de réunir les informations utiles à la discussion du sujet abordé, d'élaborer des arguments, de les débattre dans une langue compréhensible, etc. Ces conditions sont aussi satisfaites par bien des intellectuels quand ils se livrent à certaines de leurs activités habituelles – du physicien au philosophe, chacun doit se plier à ces règles, tout manquement à cet égard l'excluant de la communauté scientifique.

Ma conviction est que ces conditions ne sont que trop rarement satisfaites par les intellectuels dans les débats sur leurs responsabilités. Si j'ai raison en ceci, et puisque des pans entiers de la vie intellectuelle, des disciplines importantes de la vie académique, sont voués tout ou partie à l'examen de questions qui engagent les responsabilités des intellectuels, il s'ensuit aussi que, dans une substantielle mesure, une bonne part de la vie intellectuelle ne s'élève pas au niveau des amateurs de sports.

Affirmation scandaleuse ? Je la tiens toutefois pour essentiellement exacte, et d'une exactitude cruciale. Des disciplines comme la science économique, par exemple, à proportion qu'elles concernent les questions dont je traite ici, sont dans une large et significative mesure une entreprise de justification de l'ordre établi. Sur un autre plan, l'affaire Sokal a démontré de manière très convaincante que des pans entiers de la vie de l'esprit pouvaient se fonder sur la fraude et l'imposture intellectuelle<sup>10</sup>. Tout cela n'est d'ailleurs pas tellement étonnant. C'est qu'à s'en tenir aux normes intellectuelles ordinaires, à celles qui prévalent au moins largement dans la vie quotidienne et dans les disciplines ayant un contenu intellectuel véritable, on découvre bien vite qu'on ne sait que peu de choses et, plus encore, que ces pécadilles n'ont, trop souvent hélas, qu'un rapport ténu avec les problèmes et les questions sur lesquelles les intellectuels doivent se montrer responsables. Ainsi la notion de marché élaborée par l'économie n'a-t-elle que peu de rapport avec le monde dans lequel on vit et n'est-elle que de peu d'incidence pour décrire et comprendre ce qui se passe autour de nous.

En fait, les savoirs, modestes et limités dont nous disposons pour penser le monde des affaires humaines et pour aborder la plupart des difficiles problèmes qu'il nous pose n'ont qu'un intérêt et une perti-

---

10. Alan D. Sokal et Jean Bricmont, *Impostures intellectuelles*, Odile Jacob, Paris, 1997.



nence fort limités pour traiter de ces problèmes. En prendre acte devrait nous forcer à la plus grande modestie. Une attitude qui ramène les intellectuels à la situation de la plupart des gens engagés dans des activités pratiques : chercher à s'informer au mieux, juger au moins mal et faire preuve de prudence. Mais cette conclusion est inadmissible pour bon nombre d'intellectuels, car elle ne constitue pas une justification acceptable des privilèges qui leur sont consentis.

George Orwell a écrit quelque part qu'un animal bien dompté saute dans le cerceau dès que claque le fouet mais qu'un animal parfaitement dompté n'a plus besoin du fouet. Un intellectuel bien éduqué n'a donc pas besoin de se faire rappeler qu'il y a des sujets dont il ne convient pas de parler. Il ne faut donc pas s'étonner que, loin de reconnaître la modestie du savoir dont ils disposent, les intellectuels parlent comme s'ils disposaient d'un savoir profond, incontournable et décisif ; que, loin de s'adresser à ceux qui sont concernés par le sujet dont ils parlent, ils ne parlent qu'entre eux ; que loin de s'efforcer d'être compris, ils s'expriment dans une langue souvent ésotérique et obscure. Ces intellectuels ont parfaitement intégré ce qui leur assure d'obtenir des privilèges parfois importants et ce qui garantit qu'on n'y ait pas accès. Intellectuellement, les résultats sont souvent risibles <sup>11</sup>.

« Fantômas se vantait de ses crimes ; Savantas leur trouve des excuses », disait Prévert. Intellectus les justifie.

J'ai plus d'une fois vérifié qu'on peut trouver plus de vie intellectuelle chez les gens qui ignorent jusqu'à l'existence des savants penseurs (comme ceux brocardés par Sokal et Bricmont) que chez ceux-là ou ceux qui les lisent, commentent et vénèrent. De même, on trouve souvent chez les premiers bien plus de liberté dans l'exercice de la pensée, bien plus d'aptitude à l'autonomie de la réflexion, et surtout bien plus de cette humanité et de cette empathie sans laquelle la pensée est mutilée. Mais tout ceci, au demeurant, est tout à fait prévisible : les intellectuels sont la première cible de la propagande que secrète notre monde et ils remplissent parfaitement la fonction que les institutions dominantes leur confient en détournant l'attention du public des véritables enjeux qui le concernent, en le privant des moyens de se défendre, en aidant à formuler et à articuler les consensus des puissants.

---

11. En complément de l'affaire Sokal, lire Jacques Bouveresse, *Prodiges et vertiges de l'analogie*, Raisons d'agir, Paris, 1999.

Les intellectuels en retirent de grands avantages en termes de prestige, de distinctions, de pouvoir, d'argent, etc. Mais on peut préférer trahir ce rôle, choisir de refuser de servir cette culture de la mort et du mensonge qui exige qu'on se mette sans réserve à son service. Il y a un prix personnel à payer mais il y a de grandes joies à en attendre.

Que devraient faire les intellectuels, ici et maintenant ? Ma réponse se laisse assez aisément déduire de ce qui précède. Les intellectuels devraient aborder les questions politiques et sociales avec les normes et les valeurs intellectuelles qui prévalent dans leurs domaines de compétence. C'est ainsi seulement qu'ils sont susceptibles d'apporter une contribution originale et spécifique aux problèmes qu'ils traiteront. Dans un monde largement dominé par des intérêts particuliers et à courte vue, ils leur faut introduire des perspectives à long terme et s'efforcer de tendre vers l'objectivité, faire la preuve du caractère irremplaçable des contributions de la raison, du respect des faits, de l'honnêteté et de la clarté.

Prenant ensuite acte du fait que les enjeux et les problèmes humains sont largement sous-déterminés par les savoirs, ils devraient inviter aux échanges, à la discussion et, pour ce faire, s'adresser aux gens de manière à en être compris. Tout ceci est minimal et me paraît aller de soi. Ce qui suit l'est moins.

Des années de propagande et de matraquage idéologique et économique ont laissé les gens non seulement isolés (c'est pourquoi les intellectuels doivent tout mettre en œuvre pour les approcher) mais également cyniques parce que persuadés que tout changement pour le mieux est désormais impossible. En ce sens, il n'est plus suffisant de faire simplement état de la misère du monde, qui est su, connu, et surtout vécu – à tout le moins par ceux qui ne fréquentent pas les hautes sphères où se cantonnent les Importants. Il est donc de la responsabilité des intellectuels de proposer des modèles alternatifs qui soient tout à la fois attirants, plausibles et mobilisateurs. C'est pourquoi je m'efforce, depuis quelques années, de faire connaître un modèle d'économie participative imaginé par Robin Hahnel et Michael Albert <sup>12</sup>. Au total,

---

12. Pour une présentation en français, lire Normand Baillargeon, « Une proposition libertaire : l'économie participative », *Agone*, 21, 1999. En anglais, lire Michael Albert & Robin Hahnel, *Looking Forward : Participatory Economics for the Twenty First Century*, South End Press, Boston, 1991 [à paraître sous le titre

ce modèle nous dit qu'il est possible d'organiser une économie efficace et efficiente, où ne prévalent ni le marché, ni le profit, ni l'organisation hiérarchique du travail, et qui ne soit pas l'économie planifiée – dont les immenses défauts ne sont plus à démontrer. Cette économie doit accomplir toutes les fonctions que rassemble une économie saine – dont produire en quantité suffisante des biens variés en conformité avec les désirs des participants –, mais au travers d'institutions qui promeuvent la solidarité, la justice, la démocratie participative et l'équité. Dans une telle économie, le chômage, par définition, n'existe pas car le travail est équitablement réparti, et chacun pourra bénéficier d'un niveau de vie bien supérieur à celui que l'immense majorité des gens connaît actuellement.

Je sais que bien des raisons fort valables militent à première vue contre l'accomplissement d'un tel travail. Comme je sais aussi que seule l'expérience pourra nous informer des mérites de quelque proposition que ce soit. Je sais encore qu'il faut être plus que méfiant devant tout projet par lequel des individus, fussent-ils les mieux intentionnées, viennent nous dire comment il faudrait réorganiser la société – cet autoritarisme potentiel, par lequel une élite prétend savoir et imposer aux autres ce qu'il convient de faire, est extrêmement dangereux ; et je sais enfin que, face au combat politique tellement urgent qui doit être mené contre des adversaires bien connus et identifiés, c'est peut-être perdre un temps précieux – car mieux utilisé dans des activités militantes – que de chercher à imaginer, dans un aujourd'hui aliéné, des lendemains qui chantent. Et pourtant, il me semble que cette entreprise n'est ni futile ni inutile et que si on la conçoit et la réalise avec modestie, sans autoritarisme, avec des visées pédagogiques et dans un esprit d'invitation à la discussion, elle pourra s'avérer pertinente et légitime.

L'endoctrinement auquel nous sommes soumis s'oppose à toute conception d'un autre ordre social et politique. Nos actions et nos revendications tendent dès lors à se faire réformistes, à se contenter de ne viser qu'un aménagement des circonstances et des institutions dans lesquelles nous vivons. L'économie participative nous rappelle avant

---

*Après le capitalisme. L'économie participative, une proposition libertaire*, Agone-Comeau & Nadeau, Marseille-Montréal ; *The Political Economy of Participatory Economics*, Princeton UP, Princeton, 1991 ; Michael Albert et Robin Hahnel, *Quiet Revolution in Welfare Economics*, Princeton UP, Princeton, NJ, 1990.

tout qu'on peut aller plus loin, qu'il est légitime de penser qu'une transformation radicale des circonstances et des institutions est à la fois possible et souhaitable. Ce modèle nous apprend ainsi à penser par-delà le cercle étroit de ce que la propagande nous permet d'envisager. On finit par redécouvrir cette précieuse vérité que, malgré ce qui nous est sans cesse dit et répété à satiété, l'ordre économique actuel n'a rien de nécessaire, qu'il est une construction sociale, historique, politique. La leçon est précieuse.

D'autre part, je suis fermement convaincu que la plupart des gens sont tout à fait conscients du caractère nuisible de nos institutions – en économie notamment. Mais comme on n'entend jamais parler d'autre possibilité, le plus grand nombre s'investit dans des solutions d'aménagement ou se réfugie dans une solitude indifférente ou cynique. Le travail d'Albert et Hahnel permet d'imaginer une organisation sociale et économique à la fois possible et souhaitable et, en ce sens, il constitue un précieux antidote au découragement en offrant à l'action militante des objectifs concrets. Une partie de ce livre est consacrée à examiner et développer à ma façon leur travail.

Enfin, un tel modèle nous permet de définir par la discussion ce que nous souhaitons puis de jauger le monde, nos pratiques et nos institutions à l'aune de notre idéal. L'écart entre ce qui est et ce qui nous semble souhaitable devient alors un précieux outil militant et pédagogique qui ouvre l'analyse de la faisabilité mais aussi de la désirabilité de ce qui est proposé. Proposons donc à la discussion des modèles et des visions riches, crédibles et articulées de ce qui nous semble désirable dans toutes les sphères de la vie sociale, économique et politique. C'est ici l'autre pôle de gravité de ce livre.

Il va de soi que se livrer à de telles activités constitue une trahison de la tradition intellectuelle. Et c'est tant mieux.



## Lettre ouverte à mes collègues bibliothécaires vautrés dans la médiologie

**L**ES BIBLIOTHÉCAIRES aiment Régis Debray. Le directeur de la Bibliothèque municipale de Lyon, par exemple, aime Régis Debray : il l'invite à donner maintes conférences et à participer à maints débats. Le directeur de l'École nationale supérieure des sciences de l'information et des bibliothèques (ENSSIB) aime Régis Debray : non seulement il en a fait officiellement le président de son Conseil scientifique, mais il a également investi les deniers publics dans la coédition avec Gallimard d'un numéro des *Cahiers de médiologie...* qui comprend d'ailleurs un article du directeur de la Bibliothèque municipale de Lyon.

Régis Debray, de son côté, aime beaucoup les bibliothécaires. Surtout ceux de la Bibliothèque municipale de Lyon et de l'ENSSIB. Lors d'un colloque organisé conjointement par ces deux institutions, il a prononcé un discours sur « les révolutions médiologiques dans l'histoire », dont le texte, ultime consécration dans le petit monde des bibliothèques, a été publié dans le *Bulletin des bibliothèques de France* <sup>1</sup>.

---

1. Régis Debray, « Les révolutions médiologiques dans l'histoire, pour une approche comparative », in *Bulletin des bibliothèques de France*, n° 1, 2000.

C'est une revue sérieuse, que je lis sérieusement. C'est-à-dire en partant du principe que les auteurs des articles qui y sont publiés écrivent avec l'*intention*, d'une part, de dire le vrai et non le faux et, d'autre part, de soumettre leur travail aux règles élémentaires de la logique. *A priori*, ce sont là des exigences très minimales et l'intérêt de toute lecture sérieuse devrait être de vérifier que les propositions rencontrées sont *effectivement* logiques et de fixer leur statut : vraies ou fausses. C'est en suivant ces préceptes, c'est-à-dire bien naïvement, que j'ai abordé l'article de Régis Debray.

### UNE INTRODUCTION THÉORIQUE

Au tout début de sa conférence, Régis Debray commente le vocabulaire de son titre : « Les révolutions médiologiques dans l'histoire, pour une approche comparative ».

« Un historien minutieux, prévient-il, se méfie du comparatisme, prétexte à de hâtives analogies et à maintes pensées de survol. » Évidemment, je ne suis pas historien, je suis bibliothécaire, mais il me semblait que le comparatisme était au contraire en plein essor dans cette discipline <sup>2</sup>. Cette déclaration m'étonne donc un peu, mais je me rassure vite : il est exact que les gens minutieux, historiens ou non, se méfient des analogies hâtives et des pensées de survol contre lesquelles nous prévient si justement Régis Debray.

« Un sociologue exigeant, dit ensuite Régis Debray, se méfiera de l'historicisme, prétexte à d'oiseuses anecdotes. » Évidemment, je ne suis pas sociologue, mais je trouve que c'est faire peu de cas des études de terrain, c'est-à-dire d'une part essentielle de la sociologie : le *concret*, contrairement à ce que semble penser Régis Debray, ne se réduit pas à d'oiseuses anecdotes. Mais l'article débute à peine, je ne vais pas me laisser arrêter pour si peu. Passons.

Ainsi paré à droite et à gauche, du côté de l'histoire et du côté de la sociologie, Régis Debray avance au centre : il est philosophe, c'est-à-dire

---

2. C'est ce qu'explique par exemple Heinz-Gerhard Haupt : « La lente émergence d'une histoire comparée », in J. Boutier et D. Julia, *Passés recomposés*, Autrement, Paris, 1995.

un « spécialiste des généralités [qui] se plaît à tirer des lois générales de situations singulières – opération qui se nomme “philosophie de l’histoire”. Cependant, dit-il, tout philosophe que je sois par formation, je m’abstiendrai de trop délirer. » Évidemment, je ne suis pas philosophe (je suis bibliothécaire), mais je trouve cette vision de la philosophie bien étrange. Je suis minutieux, je me renseigne : je découvre qu’une branche importante de la philosophie, l’ontologie, s’occupe en effet de questions générales (ou fondamentales) comme « Qu’est-ce qu’exister ? », « Qu’est-ce qu’une substance ? », etc. Mais je découvre surtout que le travail du philosophe ne consiste pas à dire de simple *généralités* à propos de ces questions *générales* : bien au contraire, m’explique-t-on, les travaux dans ces domaines sont souvent hautement techniques et spécialisés <sup>3</sup>. Bref, je découvre que Régis Debray a tenté d’abuser de ma crédulité par un simple jeu de mots sur « généralités » : car il existe de nombreuses autres branches de la philosophie (la philosophie de la logique, la philosophie des mathématiques, l’esthétique, etc.), qui n’ont pas grand chose à voir avec les « généralités » de l’ontologie. Pourtant, Régis Debray semble penser le contraire, et puisqu’il se considère lui-même comme une sorte de philosophe, on peut à bon droit se demander si ce n’est pas là effectivement son domaine propre : l’art des généralités. Car c’est bien la méthode que s’est officiellement assignée la médiologie qui, selon les *Manifestes médiologiques* que je me suis empressé d’aller consulter à la Bibliothèque municipale de Lyon, doit procéder à une abstraction théorique à partir des cas empiriques étudiés par l’histoire, la sociologie, la sémiologie et la linguistique. Il s’agit donc bien de « tirer des lois générales de situations particulières », c’est-à-dire, selon Régis Debray, de « délirer ».

Mais je ne me décourage pas. Régis Debray, qui n’en a pas encore fini de commenter son titre, en arrive à l’explication du terme « révolution ». Connaissant l’homme, j’ai bon espoir pour cette partie, je poursuis ma lecture. Régis Debray remarque – ce qu’on voudra bien lui accorder tout en notant que cela ne le dissuade pas de l’utiliser – que le terme de « révolution » a des effets de dramatisation excessive. Car dans les faits, explique-t-il, « le passage d’une médiosphère à une autre

---

3. Pour un aperçu, on renverra Régis Debray à la lecture de Kevin Mulligan, « Métaphysique et ontologie », in Pascal Engel (dir.), *Précis de philosophie analytique*, PUF, Paris, 2000.



[...] n'est pas un "*ceci tuera cela*" (la photo n'a pas tué la peinture, ni l'automobile la bicyclette). C'est une transition de phase ». Si l'expression « transition de phase » est limpide (il ne peut s'agir que d'une « phase de transition »), le terme « médiasphère » est malheureusement obscur pour le lecteur néophyte en médiologie. Une médiasphère ? c'est « un mégasystème de transmission et de transport » : la « graphosphère », c'est-à-dire l'époque du livre imprimé, est un exemple de « médiasphère » ; la « vidéosphère », c'est-à-dire l'époque de l'audiovisuel, en est un autre. Bien entendu, on notera avec intérêt que le livre et la télévision sont des « moyens de transport », mais c'est sans doute tout l'intérêt de cette découverte, justement : la médiasphère ne recouvre pas, *tout bêtement*, l'âge d'or d'un moyen de communication, livre ou télévision, elle transforme ce que nous savions de longue date de ces phénomènes. La médiologie fait (toujours) *plus* : elle prétend lever le voile sur une vérité *plus* profonde, *plus* fondamentale, mais aussi *plus* difficile et *plus* obscure – car, pour Régis Debray et les siens, la vérité ne saurait être simple.

Bref, les « révolutions » selon Régis Debray n'en sont pas, elles ne sont que des transitions où « le nouveau se moule dans l'ancien » ; où, par simple permutation des termes de l'équation, on apprend que les transitions sont sans doute toutes des révolutions qui s'ignorent... Comme dirait Roger Lemerre, ce monsieur Jourdain de la médiologie, « c'est tout et ce n'est rien ».

#### ENTRONS DANS LE « VIVANT DU SUJET »

Ces explications sur le titre passées, Régis Debray entre dans le vif du sujet. « Le vivant humain, dit-il, depuis un million d'années, extériorise ses facultés une à une, ce qui lui permet de les décupler (il y a plus de mémoire dans une bibliothèque que dans un cerveau). » Partons du principe que par « vivant humain » Régis Debray entend simplement l'homme, cela nous facilitera la tâche. L'homme, donc, « extériorise » ses facultés. Régis Debray parle aussi d'« externaliser » la parole, il parle d'un « processus d'extension-projection », il parle encore de « prothèses ». Qu'est-ce à dire ? Que l'homme ne plante pas les clous avec ses poings. C'est-à-dire que l'homme, quand il invente le marteau, se

dote d'un outil plus efficace que ses seules mains et qui, d'une certaine façon, prolonge son bras. L'homme est malin. Mais Régis Debray l'est plus encore : l'écriture, nous explique-t-il, est elle aussi une sorte de prothèse en ce qu'elle « matérialise » la parole. De fait, à n'y pas regarder de trop près, il pourrait sembler que l'écriture a été inventée pour, comme on dit communément, « transcrire la parole ». Évidemment, je ne suis pas historien, mais j'ai des souvenirs de mes années passées sur les bancs de l'université. Je me souviens, par exemple, qu'on m'a enseigné que l'écriture fut d'abord un instrument de gestion comptable : notre A, retourné, représente une tête de bétail stylisée, utilisé ainsi par l'administration crétoise. Je me souviens avoir aussi appris que les *voyelles* correspondent effectivement à l'invention d'un code de transcription de la parole. Mais cela ne date certainement pas d'un million d'années et n'a rien à voir avec les hommes préhistoriques dont parle André Leroi-Gourhan, qui a le malheur d'être cité dans le même paragraphe par Régis Debray.

Bref, ce n'est pas l'invention de l'écriture mais celle des voyelles écrites qui peut correspondre à peu près à l'externalisation dont parle Régis Debray. On me dira que c'est un détail, je répondrai que l'accumulation de ces « détails » rend la médiologie incompréhensible aux gens minutieux. Car Régis Debray ne s'en tient pas là. Non seulement l'écriture externalise la parole, mais « l'imprimé externalise l'écriture, le journal le livre, l'écran le journal, etc. » En quel sens du mot l'imprimé peut-il « externaliser » l'écriture, je ne le sais pas, et Régis Debray ne l'explique pas. Au sens propre, cela semble ne rien signifier du tout. Évidemment, je ne suis pas romancier, mais je peux faire un effort d'imagination : on pourrait dire approximativement que si l'auteur d'un message manuscrit est présent « personnellement » par son écriture les caractères d'imprimerie suppriment cette présence personnelle. Même si ce sens approximatif est retenu, que peut vouloir signifier, alors, que le journal « externalise » le livre ? En quoi la « mise à distance » par rapport à l'auteur en est-elle augmentée ? En quoi le passage « du *volumen* au cédérom » – pour employer les saisissants raccourcis de Régis Debray – peut-il être rapproché de l'invention du silex tranchant ? Il n'est pas possible de se contenter d'analogies hâtives pour étayer ce genre de propos : ce n'est pas parce que deux phrases se suivent dans un texte qu'il y a un lien logique entre elles. Le croire, c'est tomber presque immédiatement, comme le fait Régis Debray, dans les pires

absurdités. C'est se trouver amené à dire, par exemple, qu'« à présent le celluloïd voit, la bande magnétique parle, la puce calcule, le clavier dessine et fantasme ». Évidemment, si j'étais poète... Mais je ne le suis pas, et avec la meilleure volonté du monde, je suis obligé de dire que le celluloïd ne *voit* pas plus que la bande magnétique ne *parle*. Quant aux *fantasmes* du clavier, passons pudiquement... Enfin, pour conclure sur ce chapitre de l'« externalisation » et revenir à la citation qui l'ouvrait, il n'est pas vrai de dire qu'il y a plus de mémoire dans une bibliothèque que dans un cerveau » : une bibliothèque contient des documents, un cerveau (un philosophe dirait plutôt l'esprit) possède une mémoire, non l'inverse. Je ne suis pas médiologue, je suis bibliothécaire, et je trouve que le point n'est pas trivial : croire que la bibliothèque contient par elle-même de la mémoire, c'est croire qu'elle réside ailleurs que dans ceux qui la font vivre (qui lui donnent ordre et signification), qu'elle subsiste seule dans les magasins des bibliothèques et qu'il n'est nul besoin ni de lecteurs ni de bibliothécaires.

#### LA VICTOIRE DU PETIT SUR LE GRAND

Régis Debray relève un « *trend* »... Un « *trend* » ? Est-ce autre chose qu'une tendance ? Non, du moins pas dans l'article que nous lisons, mais le terme renvoie, à demi-mot, aux cycles économiques, et son utilisation par Régis Debray n'a pas d'autre but que de se parer de l'*aura* scientifique de la discipline économique en s'appropriant son lexique. Donc, Régis Debray relève un « *trend* » dans l'évolution de nos outils : la victoire du petit sur le grand, qu'il résume d'une formule, « *less is more* ». Régis Debray attribue cette formule aux architectes Mies van der Rohe et Adolf Loos. Évidemment, je ne suis pas architecte, mais il me semble que ces derniers seraient fort surpris d'apprendre qu'ils avaient voulu dire par là que le petit doit primer sur le grand. Pour eux, il s'agissait bien plutôt d'un principe tant d'économie esthétique que d'honnêteté intellectuelle : « *less decoration, more functionality* », moins de fioritures de style, plus d'efficacité, c'est-à-dire exactement l'inverse de ce que pratique Régis Debray, qui a le don de s'approprier les cautions intellectuelles les plus improbables <sup>4</sup>.

---

4. On ne peut que renvoyer, à ce sujet, à la critique par Jacques Bouveresse de l'utilisation franchement loufoque par Debray du théorème de Gödel, dont on

Toujours est-il qu'on croit discerner grâce à Régis Debray, *more or less*, un multiséculaire mouvement d'abstraction : du troc à « l'écriture (pécuniaire) » (il veut sans doute dire la monnaie *scripturaire*...), de l'*in-quarto* au livre de poche, du poste à galène au transistor, etc. Bref, on miniaturise. Inutile de faire remarquer que, par exemple, les avions n'ont certainement pas tendance à devenir plus petits. Régis Debray montrerait qu'avec l'avion aussi, contrairement aux apparences, on s'abstrait : de la pesanteur. Ce qui n'est pas formellement faux : Régis Debray fait partie de ces gens qui, pour reprendre le mot de Musil, n'ont de toute façon « jamais tout à fait tort en rien, parce que leurs concepts sont aussi indistincts que des silhouettes dans une buanderie ».

#### DES MACHINES À FRAGMENTER

Il y a donc miniaturisation. Selon quel procédé ? La fragmentation, c'est-à-dire la décomposition de ce qui était continu. Quelques exemples. Que fait le numérique ? « Il discrétise – image et texte – en points et pixels, produisant du simple à partir de l'embrouillé. » Que fait l'ordinateur ? Il « remplace l'infinie variété des langages en une suite de zéro, et de un ». Évidemment, je ne suis pas informaticien, mais voilà qui paraît indiscutable : le numérique, en effet, est un langage binaire ; l'image qui s'affiche sur l'écran d'ordinateur est en effet composée de pixels. D'ailleurs, un enfant ajouterait que l'image qu'il voit à l'écran est aussi composée de couleurs, de formes, de lumière. D'ailleurs, je ne suis pas maçon, mais voici autre chose qui n'est pas moins indiscutable : la maison est constituée de poutres, vitres, briques, etc. Montrer cela, est-ce produire du simple à partir de l'embrouillé ? Je ne le crois pas : nous comprenons le concept de maison sans qu'il soit nécessaire de le décomposer ; pire, nous ne comprenons plus le concept de maison si on se contente de nous dire, sans plus, qu'il s'agit d'un amas informe de verre, de bois, de briques. De même,

---

se contentera de rappeler ici qu'il concerne un domaine mathématique assez spécialisé (les systèmes formels) et qu'il ne se prête pas, c'est le moins qu'on puisse dire, à quelque transposition que ce soit dans le domaine politique (Jacques Bouveresse, *Prodiges et vertiges de l'analogie*, Raisons d'agir, Paris, 1999).

l'image n'est pas moins une image parce qu'elle est constituée de pixels, un tableau n'est pas moins un tableau parce qu'il est « discrétisé » en pigments colorés, un texte en langue française ne cesse pas plus de l'être parce qu'il est codé en binaire que parce qu'il serait tapé sur une Remington, écrit à la plume ou lu à haute voix.

Plus généralement, Régis Debray devrait savoir ou apprendre que, comme l'écrivit Poincaré, « une accumulation de faits n'est pas plus une science qu'un tas de pierres n'est une maison <sup>5</sup> ».

### LIRE RÉGIS DEBRAY EN GROS

Arrivé à ce point de ma lecture, c'est-à-dire à la deuxième page seulement, ma naïveté était bien émoussée : n'avais-je pas eu tort de penser que Régis Debray avait eu l'intention de tenir un discours doué de sens ? de m'arrêter trop minutieusement à chaque imprécision ? N'avais-je pas été trop exigeant ? Ne fallait-il pas, plutôt que de décortiquer le texte en détail, seulement en relever les grandes lignes ?

Déniaisé, je reprends le texte de Régis Debray au début. Que dit-il, *en gros* ?

- i. La médiologie étudie théoriquement les systèmes techniques de transmission de savoir et d'information.
- ii. Le passage d'un système technique à un autre, par exemple du manuscrit au livre imprimé, n'est pas une révolution mais une transition.
- iii. Il y a un mouvement continu d'« externalisation » des capacités humaines dans des artefacts.
- iv. Il y a un mouvement continu de miniaturisation de ces artefacts.
- v. Cette miniaturisation s'opère selon un procédé de fragmentation en unités plus petites, c'est-à-dire un procédé d'analyse.

Le lecteur minutieux aura reconnu là les propositions que nous avons déjà examinées. Il n'y a pas à y revenir : toutes sont discutables, elles forment les présupposés « théoriques » de la médiologie. Sur ma lan-

---

5. Henri Poincaré, *La Science et l'hypothèse*, Champs-Flammarion, Paris, 1968, p. 158.

cée, je résume le reste de la conférence de Régis Debray en seize autres propositions :

- vi. Le passage d'une époque à une autre, par exemple de l'époque du livre imprimé à celle de l'ordinateur, provoque une nostalgie pour l'époque qui disparaît (c'est « l'effet découverte »).
- vii. La nouvelle époque ne se détache de l'ancienne que progressivement : par exemple, les premiers livres imprimés ressemblaient à des livres manuscrits (c'est « l'effet diligence »).
- viii. Toute nouvelle époque suscite des espérances exagérées : par exemple, on a longtemps cru que le livre serait l'outil de l'émancipation des hommes (c'est « l'effet délire »).
- ix. Ces espérances exagérées sont particulièrement le fait de ceux qui s'intéressent au média de la nouvelle époque : par exemple, ce sont les gens qui travaillent sur les nouvelles technologies de l'information qui ont tendance à penser que ces technologies sont révolutionnaires (c'est, dit Régis Debray qu'on croit sur parole, « un idiotisme de métier »).
- x. Ces espérances exagérées sont exagérées, parce que tout le monde n'a pas immédiatement accès au nouveau média.
- xi. Ces espérances exagérées sont exagérée parce que tout changement produit du bon *et* du mauvais.
- xii. Quand il y a un progrès technologique, on a tendance à régresser dans les mentalités : par exemple, parallèlement au développement technique des instruments de musique, on constate « un retour du son à des valeurs rythmiques plus que mélodiques, au battement pulsionnel du rock, aux envoûtements primaires du corps ».
- xiii. Le livre n'est pas un moyen de communication. Pour que deux personnes *communiquent*, elles doivent être toutes les deux présentes : dans ce cas elles se parlent.
- xiv. Le livre est un moyen de *transmission* d'un message entre un absent (l'auteur) et un présent (le lecteur) séparés par le temps.
- xv. La radio, le téléphone et la télévision transmettent des messages qui ne durent pas dans le temps.
- xvi. Le livre dure longtemps.
- xvii. Le livre est concurrencé par les nouvelles technologies.

- xviii. Dans les nouvelles technologies, l'écrit a moins de place que dans le livre.
- xix. Le livre défend la civilisation de l'écrit
- xx. Les bibliothèques sont des endroits où l'on conserve des livres, elles sont les lieux de mémoire de la civilisation de l'écrit.
- xxi. En vertu de « l'effet découverte » (vi), les bibliothèques ont un certain avenir dans ce rôle.

On pourrait gloser longtemps sur ces vingt et une propositions médiologiques. Certaines sont tout simplement triviales, par exemple celle qui dit que les incunables imitaient les manuscrits (vii). C'est un fait. De même, nombre de pages html ont, dans les débuts de l'Internet, imité de près des pages de livres ; ce n'est que progressivement que la « mise en page » des sites web s'émancipe du livre pour inventer ses propres modèles, tel que le menu de navigation à gauche ou le *mail* du *webmaster* au bas de la page d'accueil. Mais comment pourrait-il en être autrement ? Inventer, dans ces domaines comme dans d'autres, n'est-ce pas toujours introduire de la nouveauté dans un cadre hérité ? Ce n'est pas un « effet diligence », c'est une évidence.

Il est d'autres propositions médiologiques qui, si elles ne sont pas triviales, sont en revanche tout à fait discutables. Ainsi la proposition xii, selon laquelle la nature, dont Régis Debray semble naïvement croire qu'elle partage son goût des paradoxes, nous pousserait à la régression morale à chaque progrès technique. Ce fut de tout temps la position des réactionnaires que de fustiger ainsi dans « l'esprit du temps » un ferment de décadence : quand Régis Debray nous assène le « battement pulsionnel du rock, [et les] envoûtements primaires du corps », ses prédécesseurs du début du xix<sup>e</sup> siècle tonnaient contre la valse viennoise, sensuelle et corruptrice. Le perfectionnement des instruments de musique au xx<sup>e</sup> siècle est évident. Doit-on pour autant en déduire une régression de la musique de ce siècle vers des « rythmes primaires » ? Évidemment, je ne suis pas musicien, mais je ne pense pas qu'Anton Webern ou John Cage, ces « intellectuels du rythme », seraient de cet avis.

Le problème de la lecture *en gros*, c'est qu'elle risque de déformer la pensée de l'auteur : ce qui précède est informe, en effet. C'est pourtant un résumé tout à fait fidèle de l'article que Régis Debray a donné au *Bulletin des bibliothèques de France*. Je ne suis pas philosophe, et je ne

m'étendrai pas sur l'escroquerie intellectuelle que constitue cet article, comme presque tous les textes théoriques de l'auteur – ces aspects ont été traités ailleurs et bien mieux que je ne pourrais le faire ici <sup>6</sup>. En revanche, je peux dire que les « analyses » que Régis Debray donne des bibliothèques ne correspondent pas à la réalité de mon métier de bibliothécaire – sans parler du fait que cantonner les bibliothèques à leur seul rôle patrimonial relève d'une volonté tout simplement réactionnaire.

Bibliothécaire, je m'interroge sur le crédit dont jouit Régis Debray auprès de certains bibliothécaires. Il semble que ceux-ci cherchent à s'appuyer sur Régis Debray pour défendre la figure « traditionnelle » du conservateur-intellectuel, qu'ils pensent devoir opposer à celle du conservateur comme professionnel de la gestion des collections. À ceux-là je dirai que Régis Debray n'est sans doute pas l'allié qu'il leur faut : il n'a tout simplement pas le sérieux requis.

« Notre époque est souvent présentée comme une époque qui ne croit plus à rien, même pas aux faits, puisque croire à ce genre de choses est, pour beaucoup de gens, une simple naïveté positiviste. <sup>7</sup> » Pour échapper à cette « naïveté », certains préfèrent se laisser abuser par le « style littéraire brillant » de Régis Debray. Ils croient que « la victoire n'est pas remportée par les hommes en armes, qui manient la pique et l'épée, mais par les trompettes, les tambours et les musiciens de l'armée <sup>8</sup> ». Ils croient que dans le brouillard on est plus mystérieux. On a seulement la vue plus basse.

NICOLAS MORIN

---

6. En particulier par Jacques Bouveresse dans *Prodiges et vertiges de l'analogie*, *op. cit.*

7. Jacques Bouveresse, *La Demande philosophique. Que veut la philosophie et que peut-on vouloir d'elle? Leçon inaugurale au Collège de France, 6 octobre 1995*, L'Éclat, Nîmes, 1996, p. 16.

8. David Hume, *Traité de la nature humaine*, Garnier-Flammarion, Paris, 1995, p. 32.





## Effets pervers des politiques d'aide humanitaire

**A**U MOMENT OÙ, À LA FIN DES ANNÉES 1990, le monde se réveillait encore difficilement de quelque cinquante années de guerre froide, des défis inédits allaient se poser à lui. Il ne fallut pas attendre bien longtemps avant que se manifestent de nouveaux types d'urgence humanitaire – que l'on sera plus tard amené à qualifier de « complexes » sous prétexte qu'ils éclateront à la confluence de facteurs très divers, étroitement entremêlés et souvent inextricables en apparence.

L'URSS n'était pas encore un souvenir que les suites indirectes de la guerre du Golfe entraînaient une situation sans précédent dans les montagnes du Kurdistan irakien, mélange d'exode, d'insécurité et de grande précarité pour des populations auxquelles tous les acteurs humanitaires de la décennie à venir portèrent secours, usant, pour la plus grande satisfaction de quelques-uns d'entre eux – les États –, du fameux « droit d'ingérence » humanitaire, projet juridique, politique et militaire en gestation depuis quelques années. Sous la protection, attentive et mandatée par le Conseil de sécurité, des forces armées occidentales, l'opération « Provide Comfort » ne ressembla à aucune autre avant elle.

Quelques mois après la crise dans le nord irakien, l'écroulement de l'empire soviétique vient à point pour confirmer que l'organisation géopolitique du monde n'est plus ce qu'elle était. S'agissant de l'aide humanitaire, les États, les grandes organisations internationales ainsi que les organisations non gouvernementales (ONG) sont confrontés aux problèmes que pose l'émergence d'une nouvelle ère : il faut s'apprêter à remplir des missions, à faire face à des situations d'un genre jusqu'ici inconnu et à s'organiser en fonction des nouvelles conditions en train d'apparaître. Des structures naissent, d'autres se réforment. À ce titre, l'année 1992 marque réellement le début de la mise en place d'un nouveau système international, où l'on voit notamment la création de l'Office humanitaire des communautés européennes (ECHO) et, au sein du Secrétariat général des Nations unies, d'une direction aux Affaires humanitaires (DHA), le premier se trouvant chargé d'attribuer les fonds pour l'aide humanitaire d'urgence de la Commission européenne, la seconde ayant pour fonction de coordonner les actions des différentes agences onusiennes et de quelques autres organismes, dont le Comité et la Fédération internationales de la Croix-Rouge (CICR et FICR).

Le point commun entre ces deux organismes, qui n'opèrent visiblement pas au même plan, est qu'ils ont tous les deux pour mission de gérer et de répartir des fonds destinés à l'aide humanitaire, attribués, directement ou non, par des États. À leurs côtés travaillent d'autres agences (gouvernementales pour la plupart) spécialisées dans l'attribution de ces fonds, dont la plus emblématique et la plus efficace reste l'USAID, l'agence américaine dont les ressources sont au moins aussi importantes que celles de l'Union européenne, avec laquelle elle partage le *leadership* dans cette « généreuse » activité.

On trouve la DHA à l'autre bout de ce système, du côté des bénéficiaires de ces bailleurs de fonds humanitaires, au sein desquels elle tient une place tout à fait particulière, d'abord pour son poids financier, ensuite grâce à une fonction originale qui lui incombe : susciter les dons des bailleurs par le biais des procédures « d'appels consolidés » en faveur d'un pays, d'une situation, d'une crise qui le nécessite. Parmi les autres grands bénéficiaires, citons le CICR et la FICR, ainsi que la très grande majorité des ONG (celles qui ont recours aux financements institutionnels, leur faible notoriété ou leur secteur d'activité peu « porteur » ne suscitant pas suffisamment de dons privés).

Au tournant de l'an 2000, à l'autre bout de cette première décennie de l'aire post-soviétique, le mode de financement de l'aide humanitaire mondiale semble accomplir une mutation rendue nécessaire par les expériences qui l'ont jalonnée. Les anciennes structures sont évaluées, remaniées, parfois dissoutes pour être recrées sous une autre forme. À propos des deux agences dont la création marquait le début de cette nouvelle ère, il est remarquable de noter qu'en 1998, dans le cadre de la réorganisation du secrétariat général de l'ONU, la DHA fut renommée OCHA (Office for Coordination of Humanitarian Affairs) et ses attributions redéfinies ; que l'ECHO, de même que tous les services de la Commission européenne liés au financement de l'action humanitaire, s'est retrouvé au cœur d'une profonde remise en question suite au « Rapport de la Cour des comptes sur l'aide humanitaire de la Communauté européenne » (1997) puis à la « Communication de la Commission du 26 octobre 1999 », concernant l'« Évaluation et l'avenir des activités humanitaires de la Communauté ». Le Conseil avait promulgué un nouveau règlement sur les modalités de l'action humanitaire européenne en 1996 pour tenter de pallier le manque de cohérence et d'adaptation d'une politique de financement, certes généreuse et efficace à l'échelle du monde humanitaire, mais accusée d'être dénuée d'une ligne directrice générale et de ne pas s'entourer de toutes les garanties nécessaires avant de confier des sommes aussi importantes à des acteurs extérieurs. L'avènement de la nouvelle Commission Prodi après la démission de la précédente n'a certainement pas arrangé cette situation.

D'un point de vue général, les acteurs humanitaires de terrain sont aujourd'hui de plus en plus confrontés à des exigences de résultats mesurables de la part des bailleurs, afin de pouvoir évaluer l'impact réel des fonds sur les situations. Ceci induit à la fois une professionnalisation de ce secteur et une tendance à la standardisation des modalités d'action – dont le « Sphère Projet <sup>1</sup> » est une parfaite illustration. Toutefois, les conditions de l'aide d'urgence sont telles qu'il est le plus souvent extrêmement difficile de réunir suffisamment d'éléments sur la situation initiale pour pouvoir permettre une évaluation fiable de cet impact.

Les bailleurs institutionnels, s'ils sont aujourd'hui attentifs à ne pas accorder leurs fonds sans un minimum de garanties, sont par ailleurs

---

1. Standard établi par des organisations internationales sur les modalités d'intervention humanitaire sur le terrain, actuellement source de polémique.

exposés à des enjeux politiques situés en amont – et financièrement subordonnés –, dont les intérêts sont bien souvent assez peu humanitaires. Gageons que ces intérêts transparaissent à travers les financements de l'action humanitaire internationale, et qu'il suffirait de savoir les décrypter à la lumière des intentions affichés par les principaux États donateurs pour prendre la mesure de la manipulation politique inhérente aux décisions prises dans ce domaine.

### LES ÉTATS, LA POLITIQUE, L'ARGENT & L'HUMANITAIRE

On ne peut évidemment pas remettre en cause dans leur intégralité les motifs qui poussent les États à subventionner l'action humanitaire internationale. Cependant, il n'est pas possible d'accréditer l'idée que seule une générosité désintéressée pousserait les administrations de ces États à s'impliquer dans les crises qui éclatent années après années.

Faisons tout de suite remarquer que le nombre d'États dont la participation au financement de l'aide humanitaire n'est pas négligeable (voire nulle) est très réduit. La réalité, assez prévisible, de leur répartition, est en premier lieu fondée sur leur puissance économique. Les États membres de l'OCDE représentent, à eux seuls, 80 % en moyenne de l'ensemble des fonds institutionnels. Parmi eux, 90 % proviennent de seulement 10 donateurs, un peu moins de 10 % de 10 autres donateurs, et les poussières restantes de 36 autres pays. Au premier rang des donateurs, en termes de volume, nous retrouvons les États-Unis et la Communauté européenne, mais si l'on observe les fonds alloués au développement dans ces chiffres, le Japon passe en tête. Un indice plus révélateur que le classement de ces pays selon le volume brut de leurs participations est le ratio de celui-ci par leur produit national brut (PNB). Ceci permet d'effectuer un premier tri mettant en avant ceux dont la générosité relative est la plus importante. Cette opération effectuée, le classement s'en retrouve chamboulé et met en évidence un phénomène très net dans le paysage de l'aide internationale, qu'elle soit humanitaire ou de développement : les pays du Nord de l'Europe, Norvège, Suède, Pays-Bas et Finlande, sont ceux qui consacrent la part la plus importante de leurs PNB respectifs à ces causes. Ce sont eux qui fournissent *l'effort* le plus appuyé dans ce sens. Si la contribution des

autres peut être de plus grande envergure, elle leur revient moins cher. Ce distinguo invite à ne pas soumettre aux mêmes analyses ces pays, dont la participation à la lutte contre les souffrances et les inégalités dans le monde correspond plus généralement à un héritage culturel et ceux pour lesquels cette lutte s'inscrit également – sinon, au premier chef – dans un raisonnement de politique et d'influence internationale.

Précisons que les sommes en question restent, au regard de l'économie mondiale, remarquablement faibles : entre 40 et 60 milliards de dollars par an pour l'ensemble des aides bilatérales dont seulement moins de 5 % pour l'aide aux secours d'urgence <sup>2</sup>. Cette aide bilatérale – directement de gouvernement à gouvernement ou via des ONG – représente près des trois-quarts de l'aide au développement ; la part multilatérale – transitant par l'Union européenne, l'ONU et d'autres structures comme les banques de développement – est très probablement beaucoup plus importante pour l'aide humanitaire d'urgence, mais sans que celle-ci n'excède quelques milliards de dollars. Les pays dont nous parlons consacrent environ 0,5 % – pour les plus prodigues d'entre eux – de leur PNB à ces aides.

S'ils ne sont motivés par des idéaux humanistes, quelles sont alors les raisons qui poussent les États les plus riches à dépenser de l'argent dans l'aide humanitaire ? Bien que ces sommes ne représentent pas un enjeu économique déterminant, il n'est pas imaginable qu'ils les donnent sans trouver de contrepartie. Ce qui nous amène à considérer l'action humanitaire et le développement comme autre chose que ce qu'ils sont à l'origine, à savoir comme des activités ayant des implications stratégiques et géopolitiques de premier plan. Si les retombées en sont parfois difficilement maîtrisables – ce qui expliquerait que les gouvernements occidentaux n'aient pas joué la carte du « tout humanitaire » –, le potentiel en est le plus souvent très élevé. L'aide humanitaire permet aux différents États qui la financent de *répondre aux attentes* de leurs opinions publiques, de *fournir des raisons* de participer à des situations souvent éloignées de leurs zones immédiates d'influence, d'*assurer leur emprise* sur le déroulement d'événements ne relevant pas de leur pouvoir, et de *donner un fond d'humanité*, voire de moralité, à de telles actions, qui en ont souvent besoin.

---

2. Sources : DAC/OCDE

Si, pour une raison ou une autre, une crise humanitaire ne peut répondre à l'une au moins de ces quatre finalités, elle a toutes les chances de ne bénéficier que d'un financement marginal et très inférieur à ses besoins réels et de s'ajouter à la liste des « crises oubliées de l'humanitaire ». Au nombre de ces dernières, nous pouvons citer les crises du Sud-Soudan (depuis près d'une dizaine d'années), de la Tchétchénie, de l'Angola, du Liberia, de la Sierra Leone, etc. Encore faut-il nuancer cette qualification en précisant que les crises restent rarement totalement ignorées d'un bout à l'autre de leur carrière ; la plupart bénéficient de l'attention des donateurs à un moment ou à un autre, le plus souvent suivant le va-et-vient de l'attention médiatique, qui se focalise tantôt ici, tantôt là, selon l'intensité dramatique, la nouveauté, etc., des situations considérées. Si une crise veut bénéficier d'un traitement suivi et de qualité, elle a tout intérêt à avoir d'autres aspects que purement humanitaires.

L'humanitaire – incluons sous ce terme les secours d'urgence comme les aides au développement – est devenu pour les États les plus puissants une manière de continuer leur politique par d'autres moyens ; une alternative à la guerre, à laquelle l'humanitaire est parfois mélangé pour obtenir de meilleurs résultats.

Lorsque la crise éclata au Kosovo, les ONG et les organisations internationales présentes sur place furent littéralement inondées de moyens financiers en provenance d'ECHO, de l'OFDA (le fond gouvernemental de secours d'urgence américain) pour venir en aide aux réfugiés qui se massaient en Albanie et au nord de la Macédoine, à quoi il faut ajouter les énormes moyens logistiques mis en place par les forces armées qui participaient à l'opération. Nous ne reviendrons pas sur les raisons pour lesquelles l'OTAN et la communauté internationale avaient besoin de donner à leur opération au Kosovo une forte connotation humanitaire<sup>3</sup> et étaient prêts pour cela à débloquer tous les moyens nécessaires. « Nécessaires » pour donner une image acceptable de ce qui se passait à ce moment dans les Balkans et non pour assurer la survie des populations réfugiées ou déplacées. La catastrophe humanitaire n'a jamais été, dans cette région, plus qu'une menace. On ne saurait nier

---

3. Lire la postface de J. C. Rufin à l'édition française de *Des choix difficiles : les dilemmes moraux de l'humanitaire*, sous la direction de Jonathan Moore, Gallimard, Paris, 1999.

que des fonds étaient nécessaires pour l'éviter, mais que raconter aux populations qui, pendant ce temps, subissaient ailleurs une catastrophe humanitaire d'une tout autre ampleur ? « Les financements internationaux sont désolés, ils ne peuvent répondre actuellement à votre demande, trop occupés à éviter que la situation dans les Balkans ne devienne aussi désespérée que la vôtre... »

Cette concentration des financements autour des intérêts stratégiques du moment a aussi eu des effets indirects : la plupart des ONG ont rapatrié des moyens et des équipes vers le Kosovo afin de justifier un maximum de programmes – dont les chances de financement étaient beaucoup plus importantes que partout ailleurs dans le monde à la même époque ; sur lesquels elles perçoivent les précieux 6 % accordés par les bailleurs aux frais de siège, et sans lesquelles nombre d'entre elles devraient mettre la clé sous la porte.

Les grandes crises des années 1990 ont ainsi vu l'apparition des « ECHO boomers » et les « USAID boomers », ONG dont le financement est très majoritairement assuré par tel ou tel bailleur, sans la confiance duquel elles n'existeraient plus depuis longtemps faute de ressources alternatives. Ce n'est évidemment pas le cas d'une institution comme Médecins Sans Frontières, qui se finance à plus de 60 % sur fonds propres. C'est toutefois un véritable danger qui menace le plus grand nombre des ONG intermédiaires, trop grosses pour financer leurs projets avec des dons privés de proximité et trop peu connues pour susciter le soutien des sociétés civiles de leurs pays respectifs. Une telle dépendance de fait décuple les risques de manipulation quelle que soit la bonne volonté ou l'idéologie de l'ONG concernée. Si elle se coupe de ses bailleurs institutionnels, c'est son existence même qu'elle remet en question.

Une autre situation, moins visible, où l'aide humanitaire est instrumentalisée comme moyen de pression d'un État sur un autre est, par exemple, l'aide alimentaire apportée par les États-Unis à la Corée du Nord. Depuis une dizaine d'années, la production agricole de ce pays décline ; en 1995, il est ravagé par des inondations provoquant plusieurs millions de morts et une famine qui touche une grande part de la population. Aujourd'hui, le leader nord-coréen Kim Jong-il négocie avec les États-Unis un accord de paix qui permettrait de débloquer la situation sur la péninsule. Mais il ne peut négliger le fait que son pays



serait exposé à de graves difficultés sans l'aide alimentaire américaine. Si l'aide n'est pas un atout ouvertement marchandable – ce qui ferait passer les États-Unis pour un affameur international –, elle n'est ni innocente ni neutre mais entre dans le rapport de force qui oppose les deux pays. Cet atout pour la négociation ne justifie toutefois pas entièrement l'aide alimentaire. Depuis la mort en 1994 de Kim Il-sung et l'intronisation de son fils comme secrétaire général du parti en 1997, le pays est sur la voie de la « reprise du dialogue » après plus de quarante ans de blocage sous la présidence du « Grand Leader ». Les États-Unis, et derrière eux tous les pays occidentaux concernés par le recul du totalitarisme, ont eu intérêt à empêcher que cette ouverture ne soit remise en cause par un retour au pouvoir de la branche dure du parti communiste nord-coréen à la faveur d'une catastrophe humanitaire. Enfin, si les États-Unis réussissent à écouler les excédents de leur production agricole nationale, rachetés par le gouvernement fédéral pour éviter une chute des prix, ils peuvent se flatter d'avoir fait, avec l'aide alimentaire internationale, d'une pierre trois coups : favoriser l'« allègement » de l'un des régimes les plus fermés au monde et, ce faisant, se forger un solide avantage diplomatique tout en écoulant leurs stocks de maïs. (Peut-on ajouter que les Américains se sont donné bonne conscience en sauvant plusieurs centaines de milliers de personnes de la famine ou serait-ce définitivement déplacé au milieu de toutes ces considérations politiques ?)

D'une manière générale, les aides bilatérales au développement accordées par les États de l'OCDE visent en premier lieu et de façon systématique – à l'exception des pays scandinaves – les pays avec lesquels ils ont un rapport historique, économique ou politique privilégié. Ainsi les premiers bénéficiaires de ces aides sont-ils Israël pour les États-Unis, la Chine et l'Indonésie pour le Japon, les Antilles néerlandaises pour les Pays-Bas, l'Inde pour le Royaume-Uni et la Polynésie française pour la France (un peu avant la Côte d'Ivoire, le Cameroun et le Maroc). Le raisonnement est simple et difficilement contestable : tous ces pays ont besoin d'être aidés dans leur effort de développement, alors pourquoi ne pas faire coïncider l'utile et la morale en aidant ceux dont les intérêts sont les plus proches des nôtres ?

L'autre raison majeure pour laquelle les États occidentaux financent l'aide humanitaire est leur opinion publique. De la guerre du Golfe à la

crise du Kosovo, du Rwanda à la Somalie, ce que l'on appelle désormais l'« effet CNN » – à savoir l'impact des médias sur les crises qu'ils couvrent – est devenu un paramètre essentiel des réactions internationales. La nécessité de produire un flux d'informations permanent – le principe journalistique de « l'actualité » – a un double effet sur la gestion des crises justifiant une aide.

Dans un premier temps – aspect tout à fait fondamental des acteurs médiatiques –, c'est principalement par l'intermédiaire des médias que sont ressenties les urgences humanitaires, que sont révélées les situations inadmissibles qui se présentent à l'autre bout du monde sans que les opinions publiques n'aient aucun autre moyen de s'en informer. De sorte que les mobilisations les plus spectaculaires sont, surtout depuis le début des années 1990, provoquées par quelques images « choc », quelques appels indignés de responsables d'ONG s'exprimant au sujet d'une réalité inconnue de l'Occident mais à laquelle l'Occident est le seul à pouvoir remédier. En ce sens, les médias jouent un rôle de catalyseur qui se répercute jusqu'au niveau des États, sommés par leurs citoyens de « faire quelque chose », c'est-à-dire d'« ouvrir le robinet de l'aide humanitaire » en faveur de tel ou tel pays victime d'une guerre ou d'une catastrophe naturelle.

La participation des médias à l'éveil des consciences est cependant soumise à caution dès lors qu'ils ne résistent pas à l'appel de l'actualité suivante une fois que le premier sentiment d'urgence est (dé)passé. De nouvelles crises ayant déjà surgi, ailleurs, dont personne n'a encore entendu parler, les autres crises se retrouvent reléguées au rang des « crises en cours », dont on ne suit plus l'évolution que de loin, et dont l'impact est diminué du fait qu'elles ont duré et ne sauraient rivaliser avec l'émoi que suscite la découverte de nouveaux prétendants, inconnus ou oubliés, à l'aide humanitaire internationale.

La nécessité de répondre aux attentes de l'opinion publique, elle-même stimulée par les médias et le sentiment grandissant qu'une situation appelle une réaction urgente – ce que les Anglo-saxons appellent le « *do something syndrom* » (« le syndrome "il faut faire quelque chose" ») –, s'impose aux gouvernements sous peine d'en pâtir politiquement. Mais en retour, ce mécanisme doit être pris pour ce qu'il est : le moyen de manipuler une opinion. On ne saurait inventer une arme plus efficace que le spectacle de la souffrance humaine pour in-

fluencer les esprits. Rien de plus facile pour un État que de créer l'événement, caméras et militaires chargés de sacs de riz à l'appui, comme avec l'opération « Restore Hope »<sup>4</sup>, ou encore les flots d'images de réfugiés massés dans des camps – quand bien même ceux-ci ne représenteraient qu'une part minoritaire des populations concernées<sup>5</sup>.

S'il est une logique dans tout ceci, elle est bien celle des États donateurs : présents à tous les niveaux, du déclenchement de l'urgence à son règlement, de la mise à disposition de fonds ou de nourriture à la participation sur le terrain, des armées nationales aux actions dites « humanitaires ». Ce sont jusqu'aux ONG qui se trouvent menacées d'instrumentalisation via les financements accordés par les bailleurs de fonds institutionnels, tous – et notamment les agences onusiennes – étant largement soumises aux mêmes intérêts<sup>6</sup>.

#### L'HUMANITAIRE « DÉCALÉ »

La conséquence la plus remarquable de l'instrumentalisation politique – certes inévitable – de l'aide humanitaire est, sous l'aspect de la gestion des crises, un gâchis humain et financier. Car il ne fait aucun doute que plus de gens pourraient être sauvés ou mieux secourus par une action humanitaire plus efficace et pour des coûts moins élevés. Si les principaux États donateurs étaient réellement motivés par de nobles intentions, si leur seul désir était de venir en aide aux populations en détresse de par le monde, alors ils s'efforceraient d'optimiser l'impact des fonds qu'ils allouent à cet effet, ils coordonneraient leurs efforts pour les rendre plus efficaces et n'écouteraient que leurs experts ès catastrophes humaines pour déterminer à quel moment les aides obtiennent les meilleurs résultats. Cela arrive dans quelques circonstances, comme les tremblements de terre, les inondations, les typhons,

---

4. Cette intervention américaine en Somalie, aux intentions des plus claires, s'est toutefois terminée sur un cuisant échec.

5. Se reporter à la proportion de réfugiés placés dans des camps au Kosovo en 1999 par rapport à celle accueillie par la population locale ou hébergée dans des bâtiments réquisitionnés pour l'occasion.

6. Pour plus de précisions, se reporter aux taux de recouvrement des appels consolidés lancés par l'OCHA sur son site <[www.reliefweb.int](http://www.reliefweb.int)>.

etc., pour lesquels les unités de secours d'urgence se tiennent prêtes à partir, n'attendant que le signal du pays touché pour décoller dans le premier avion avec chiens et bagages. Le temps presse et il n'est pas question de manifester la moindre hésitation – elle serait fatale à la beauté du geste. Les feux médiatiques sont braqués sur les victimes encore à moitié enfouies dans les décombres de leurs maisons. Que penseraient les électeurs d'un pays qui s'abstiendrait sous prétexte que ces gens ne sont pas sur la liste des enjeux géopolitiques prioritaires ?

En dehors de ces cas d'extrême urgence, les donateurs sont pour le moins plus circonspects et beaucoup moins attentifs aux réelles nécessités du terrain. Il en résulte un certain nombre de décalages entre « les besoins humanitaires » et « l'humanitaire financé ». Ces décalages sont de trois ordres : géographique, temporel et qualitatif, qui permettent de mettre en évidence certains dysfonctionnements de l'aide accordée.

Le décalage géographique est celui qui en découle le plus directement de ce que nous avons dit plus haut des motivations géopolitiques des gouvernements. Si l'on dresse une carte représentant les pays subventionnés ainsi que leur degré de subvention, et qu'on la compare à une autre représentant les crises en cours et l'importance de leurs besoins, on observe que ces deux cartes ne coïncident pas : certaines zones – les « crises oubliées » – de la carte des pays en détresse restent découvertes sur la carte des « pays aidés » où certains points concentrent artificiellement des aides qui ne correspondent pas à des nécessités humanitaires d'ampleur comparable – comme cela s'est, par exemple, produit lors de la crise au Kosovo en 1999. Ce décalage, le plus évident, ne reflète que la distorsion de la répartition spatiale de l'aide humanitaire par le prisme des objectifs de politique internationale des principaux États donateurs.

Le décalage temporel peut se visualiser sur un diagramme chronologique représentant une crise type. Excepté lorsqu'elles sont dues aux catastrophes naturelles (et encore), les crises humanitaires n'éclatent pas sans prévenir. Le plus souvent, elles mûrissent, apparaissent à l'issue ou en plein cœur de conflits déjà existants et sont le résultat de la convergence de plusieurs facteurs connus, laissant augurer de l'imminence de ce qui devient souvent une « urgence complexe », d'autant plus difficile à soigner que ses éléments constitutifs sont nombreux et étroitement imbriqués. Il peut s'agir des conséquences d'un conflit in-

térieur, de mouvements de populations fuyant des combats, des bombardements, un régime, à quoi viennent s'ajouter des problèmes de nutrition, de salubrité et d'épidémie découlant des conditions dans lesquelles ces populations se déplacent, à l'intérieur de leur pays comme au-delà des frontières – ce qui a une incidence sur leur statut juridique au plan international. Les rapports sur le sort des populations civiles <sup>7</sup> comme les analyses des experts sont unanimes sur le fait que la nature des financements trop portés à régler des situations urgentes est responsable de ce que certaines crises évoluent jusqu'à leur paroxysme alors qu'une aide appropriée et moins tardive aurait pu l'éviter à moindre coût, tant financièrement qu'humainement.

Il semble que les donateurs humanitaires ne se mobilisent de façon soutenue que pour des crises dont l'urgence est à son comble, dont les besoins sont particulièrement élevés et les risques de conséquences graves tout à fait avérés. Shepard Forman note que les gouvernements donateurs, ainsi que les donateurs privés, répugnent à s'investir et à investir dans des crises avant d'y être poussés par la pression des médias et celle que représentent plusieurs milliers de vies en danger immédiat <sup>8</sup>. Il en résulte une tendance à produire un financement par « à-coups », dans lequel sont précipités les différents acteurs de terrain, à la recherche des moyens de leur subsistance, c'est-à-dire en suivant la direction des financements.

La gravité de ce dysfonctionnement peut être mesurée à l'aune des estimations effectuées par les organismes concernés pour comparer le coût de ces crises si l'aide internationale était arrivée à point nommé. Il apparaît que tout fonds investi dans une crise a d'autant plus d'impact qu'il intervient de façon précoce et que le coût en vies humaines s'en trouve réduit d'autant.

L'autre volet de ces décalages temporels concerne la durée sur laquelle le financement humanitaire s'étend et la portée à moyen ou long

---

7. *A Case by Case Analysis of Recent Crises Assessing 20 Years of Humanitarian Action*, conférence internationale « Protéger les populations dans la guerre », Médecins du monde, avril 1999.

8. Shepard Forman, « Underwriting Humanitarian Assistance : Mobilizing Resources for Effective Action », Center for International Cooperation, New York University, janvier 1999 <[www.nyu.edu/pages/cic](http://www.nyu.edu/pages/cic)>.

terme de l'aide fournie. Jusqu'à ces dernières années, en effet, la distinction entre aide humanitaire et développement était clairement identifiée. L'aide d'urgence s'occupait de sauver les populations en danger de famine et les agences de développement se chargeaient ensuite – et seulement ensuite – de reconstruire la société et le pays où la crise était intervenue afin qu'elle ne risque pas de se reproduire. Au-delà des résultats souvent mitigés obtenus de parts et d'autres – ou peut-être grâce à eux –, la théorie de cette distinction très nette entre court et moyen terme s'est vue contredite par certains experts de la question<sup>9</sup>. Leurs conclusions tendent à montrer une étroite relation entre les effets de l'assistance apportée au cours de la crise proprement dite et les étapes de reconstruction qui lui succèdent. De cette façon, il apparaît nécessaire d'organiser l'aide humanitaire et son financement selon une logique intégrant les paramètres du développement à venir. Or, la nature très « réactive » du financement de l'urgence humanitaire ne facilite pas la tâche de ceux qui interviennent ensuite sur le terrain – pour ne pas dire qu'elle la compromet.

L'étude des financements sous cet angle devrait permettre de mettre en évidence à quel point les donateurs ont mené une politique de dons à court terme et dans quelle mesure les nouveaux éclairages de l'étroite relation entre humanitaire et développement ont eu un impact sur les modes de financement. Cela doit aussi mettre en valeur la dépendance de la durée des financements en fonction de la pérennité des enjeux subsistant au-delà des crises. Indépendamment des besoins évalués par les organismes demandeurs, les pays donateurs ne sont visiblement pas prêts à accorder des fonds sur des périodes où la crise semble en repli et la pression (notamment médiatique) de l'urgence humanitaire moins sensible.

En confrontant l'évolution des investissements financiers dans les crises avec le calendrier de leur déroulement, en juxtaposant à cela les analyses de situation des acteurs de terrain soucieux d'y remédier avec le moins de pertes possible, un décalage semble apparaître entre les politiques des pays donateurs et les besoins concrets des pays en difficulté. Une étude plus poussée permettrait de préciser cette tendance

---

9. Groupe Urgence Réhabilitation Développement, *Entre urgence et développement : pratiques humanitaires en question*, Assises de la coopération internationale (septembre 1997).

en cherchant par exemple si elle est toujours due aux mêmes raisons et de déterminer l'ampleur du handicap en résultant pour les populations en détresse qui se trouvent toujours au bout de la chaîne des secours.

Quant au décalage qualitatif, il concerne non pas le montant des sommes attribuées par les États donateurs mais les activités auxquelles elles sont le plus souvent destinées. La réponse humanitaire aux crises nécessite des secours de nature différente et s'adressant à des populations et à des interlocuteurs eux-mêmes variés. C'est la raison pour laquelle il existe au sein de l'ONU plusieurs organismes dont les missions humanitaires se complètent. C'est aussi pour cela que les ONG sont généralement spécialisées dans des domaines particuliers de l'aide humanitaire. Cette diversité des secours nécessaires impose toutefois qu'un certain équilibre entre eux soit respecté. Tout au contraire, les demandes de financement permettent aux donateurs de favoriser certains types d'aide, de sorte que ces financements ne respectent pas souvent ce souci d'équilibre.

De façon très constante, l'UNHCR (pour les réfugiés), le WFP (Programme contre la faim dans le monde) et l'UNICEF (pour les enfants) ont produit, de 1994 à 1999, les appels consolidés les plus importants avec des sommes annuelles dépassant plusieurs centaines de millions de dollars <sup>10</sup>. Ils ont en outre réussi à obtenir des taux de recouvrement de ces appels – à savoir le pourcentage accordé sur la somme initialement demandée –, avoisinant régulièrement les 100 %, les dépassant même parfois – ce qui fut le cas du HCR en 1994 et 1995. D'autres programmes, en revanche, tels que l'OMS (l'Organisation mondiale de la santé), le PNUD (pour le développement) et la FAO (pour l'agriculture) n'ont que rarement, sur cette même période, dépassé les 15 % malgré des demandes beaucoup plus modestes. Une telle disproportion a encouragée les agences en question à augmenter leurs demandes en prévision de leur faible taux de recouvrement.

La tendance est ici très clairement tournée vers les organismes dont les projets sont plus valorisants, plus porteurs, comme ceux qui relèvent de « l'alimentaire d'urgence », de l'aide aux réfugiés, du sort des

---

10. Lancés par l'OCHA (ex-DHA) en faveur de pays en crise, ces appels consolidés sont organisés de telle façon que les États donateurs peuvent déterminer l'agence qui bénéficiera de leurs dons.

enfants. Les programmes de fond, moins spectaculaires, plus inscrits dans la durée que dans l'urgence, sont délaissés et réduits à des moyens 10 à 30 fois moins importants que les autres. Les États donateurs préfèrent généralement traiter de manière bilatérale avec les États bénéficiaires, de sorte que les négociations sur l'intérêt réciproque de chacune des parties dans ces transactions est plus facile à déterminer.

On pourrait espérer que ces décalages soient moins perceptibles en dehors du système des Nations unies, où l'influence des donateurs où des États-bailleurs est très sensible. Les détails donnés par le CICR à propos des demandes d'allocations de leurs dons par les États donateurs à certaines actions plutôt qu'à d'autres laissent peu d'espoir : « Les difficultés budgétaires ou les structures de contrôle interne propres aux différents États donateurs les amènent parfois à vouloir imposer au CICR des contraintes d'affectation de leurs contributions. Dans la mesure où ce type d'exigence ne met pas en cause l'équilibre et l'indépendance de son action, le CICR les accepte. Si tel n'est pas le cas, les conditions sont examinées à nouveau avec le donateur. En cas de divergence avec ce dernier sur une affectation acceptable, il arrive, très rarement heureusement, qu'une contribution doive être refusée. <sup>11</sup>» Compte tenu des impératifs budgétaires de cette institution, l'idée que le CICR puisse refuser une contribution sous prétexte qu'elle ne correspond pas à ses plans ou ne respecte pas l'indépendance de son action semble des plus improbable.

Que penser alors de l'indépendance du grand nombre d'ONG qui vivent sur les fonds de tel ou tel bailleur ? De sorte qu'elles se retrouvent plus ou moins obligées de « suivre le mouvement » sous influence médiatique tout en essayant de trouver un remède à cette situation en diversifiant leurs sources de financement, conscientes que les seuls dons qui permettent une réelle marge de manœuvre sont privés. S'il n'est pas envisageable de fonctionner uniquement grâce à ces derniers, le seul fait pour une ONG d'assurer une part de son budget lui permet, à partir d'un seuil fixé à 60 % pour certaines, plus bas pour d'autres, de ne pas être totalement à la merci des bailleurs institutionnels. Sans cela, elles doivent se résoudre à n'agir que dans le cadre accepté, sinon

---

11. « CICR : réponses à vos question. –18– Comment le CICR est-il financé ? », 1<sup>er</sup> août 1998, <[www.icrc.org](http://www.icrc.org)>.



défini, par les États, et à voir leur action conditionnée par des enjeux qui dépassent de très loin la simple bonne volonté, cette envie de « faire changer les choses » sur la base desquelles la plupart d'entre elles ont été créées.

ARNAUD QUEMIN

Arnaud Quemin est étudiant en droit et science politique. Ce texte est issu d'un travail de recherche de troisième cycle universitaire en histoire contemporaine (Paul Valéry-Montpellier).

## L'ethnologue organique de la migration algérienne

**E**N NOUS QUITTANT IL Y A DE CELA DEUX ANS, Abdelmalek Sayad a laissé derrière lui l'une des contributions à l'anthropologie de l'immigration les plus fécondes et les plus originales du siècle passé. À travers ses écrits nombreux et divers – près d'une centaine de publications, dont huit livres traitant de sujets allant de la destruction de la paysannerie algérienne traditionnelle par le colonialisme français, la dynamique des chaînes migratoires de Kabylie en France et l'impact de la décolonisation sur l'accueil des travailleurs algériens à Marseille, leur odyssée et celle de leurs enfants à travers les strates et les institutions de la société française, les usages sociaux et les abus politiques de la « culture immigrée » et la vie quotidienne dans les bidonvilles algériens de la banlieue parisienne des années 1950 – adossés à des recherches conduites avec une conscience aiguë des racines et des prolongements économiques et politiques de la transhumance humaine <sup>1</sup>, le socio-

---

1. Ces livres sont les suivants : *Le Déracinement : la crise de l'agriculture traditionnelle en Algérie*, Minuit, Paris, 1964 (avec Pierre Bourdieu) ; *L'Immigration algérienne en France*, Entente, Paris, 1976 (avec Alain Gillette) ; *Les Usages sociaux de la culture des immigrés*, CIEMI, Paris, 1978 ; *Éléments pour une sociologie de*

logue algérien a dégagé et démontré la force heuristique de trois principes pivots pour l'étude des migrations.

Le premier est la proposition simple mais fondamentale – dont il reste à tirer toutes les implications tant au niveau de la recherche qu'à celui des politiques publiques – selon laquelle, *avant qu'il ne devienne un immigré, le migrant est toujours en premier lieu un émigrant*. Il s'ensuit que la sociologie des migrations doit impérativement partir, non pas des questionnements et des clivages de la société d'accueil mais des communautés d'exil, leur histoire, leur structure et leurs contradictions. La réduction commune du couple émigration-immigration à son second élément mutile le phénomène et enferme l'étude des migrants dans une problématique artificielle de « manque » et de déficience justifiée par la référence rituelle, tantôt à leur composition de classe et à leur conditions de vie inférieures, tantôt aux particularités de la culture qu'ils ont apportée avec eux <sup>2</sup>. Résistant à une telle imposition ethnocentrique, la sociologie de la migration doit prendre pour objet, non pas les « problèmes » que les migrants posent aux sociétés avancées qui les attirent en matière d'emploi, de logement, de scolarité et de santé, mais la « relation entre le système des dispositions des émigrés et l'ensemble des mécanismes auxquels ils sont soumis du fait de l'émigra-

---

*l'immigration*, collection « Travaux de science politique », n° 8, Lausanne, juin 1982, Institut de science politique, (avec François Fassa) ; *Migrance. Histoire des migrations à Marseille. Tome IV : le choc de la décolonisation*, Édisud, Aix-en-Provence, 1991 (avec Émile Témime et Jean-Jacques Sordi) ; *L'Immigration ou les Paradoxes de l'altérité*, De Broeck, Bruxelles & Éditions Universitaires, Paris, 1991 ; *Un Nanterre algérien, terre de bidonvilles*, Autrement, Paris, 1995 (avec Éliane Dupuy). Le sommet et la quintessence des cinq décennies de recherches incessantes de Sayad est *La Double Absence : des illusions de l'émigré aux souffrances de l'immigré*, Seuil, Paris, 1999.

2. Une exception rare et remarquable en ce domaine, et méritant un large lectorat pour son approche interdisciplinaire, comparative et à plusieurs niveaux : *Return to Aztlan : The Social Process of International Migration from Western Mexico*, Massay, Durand et Alarcon, University of California Press, Berkeley, 1987. Le travail récent sur les « communautés transnationales » a provoqué une reconnaissance tardive et limitée du caractère double de la migration – lire le numéro spécial de *Ethnic and Racial Studies* (Guarnizo & Landolt eds, Portes), mars 1999, n° 22-2, et particulièrement « Towards a New World : The Origins and Effects of Transnational Activities », Portes, p. 463-477.

tion<sup>3</sup>». Ce qui requiert que soit reconstituée la *trajectoire complète* des individus, des ménages et des groupes impliqués dans les pérégrinations en question, de manière à porter au jour le système complet des déterminants qui ont déclenché l'exil, tout d'abord, avant de gouverner, sous d'autres formes, les trajets différenciés que ceux-ci ont suivi par la suite.

Assumer le fait que l'« immigration ici et l'émigration là sont les deux faces indissociables d'une même réalité [et qu']elles ne peuvent s'expliquer l'une sans l'autre<sup>4</sup> » permet à Sayad de rejeter, théoriquement et pratiquement, l'opposition canonique entre « émigration de travail » et « émigration de peuplement ». La première contient toujours en germe la seconde qui en est elle-même toujours l'aboutissement : le départ individuel d'hommes à la recherche d'emplois salariés sape graduellement le « travail de prévention et de préservation » par lequel le groupe cherche à maintenir un contrôle moral sur ses membres. Tôt ou tard, le groupe « se laisse aller à l'émigration familiale » qui en accélère plus encore l'érosion<sup>5</sup>.

Rétablir le lien entre émigration et immigration oblige aussi à prendre en compte la deuxième proposition fondamentale sur laquelle repose le travail d'Abdelmalek Sayad : la migration est le produit et l'expression d'une *relation historique et inter-nationale de domination* à la fois matérielle et symbolique. L'immigration est une « relation d'État à État ». Une relation aussi « niée dans la réalité de tous les jours » qu'elle l'est dans le domaine politique<sup>6</sup>. Il s'ensuit que la gestion de l'immigration – qui relève uniquement de la souveraineté de la société d'accueil, de ses lois, de ses règles administratives et de ses décisions bureaucratiques – est, de ce fait, traitée comme une question d'ordre « domestique » – ce qu'elle n'est pas. Dans le cas exemplaire de la France et de l'Algérie de l'ère post-coloniale et post-fordiste – après

---

3. Sayad, *La Double Absence*, *op. cit.* p. 57.

4 *Ibid.* p. 15.

5. Sayad fait en outre remarquer que, si virulentes qu'elles puissent être dans les sociétés d'immigrations, les réactions de protestation et d'opposition à la migration sont encore plus fortes, dès le départ, dans la communauté d'émigration. Si fortes, d'ailleurs, qu'elles rendent souvent superflues la résistance xénophobe du pays d'accueil à l'égard des étrangers (*ibid.* p. 422-424).

6. Sayad, *L'Immigration ou les Paradoxes de l'altérité*, *op. cit.*, p. 267.

que le flot des « travailleurs immigrés » fut officiellement stoppé –, Sayad montre <sup>7</sup> que les « négociations » entre pays en vue de l'établissement de conventions et de régulations internationales concernant l'immigration n'ont de « bilatérales » que le nom puisque le pouvoir économique dominant, celui de l'ancienne puissance coloniale, est structurellement en position d'imposer unilatéralement les termes, les objectifs et le sens de ces accords <sup>8</sup>.

Mais il y a plus : tout migrant porte en lui ce rapport de pouvoir refoulé entre États et le résumé, le rejoue inconsciemment dans ses stratégies et expériences personnelles. Ainsi, la plus brève rencontre entre un travailleur algérien et son patron français à Lyon – ou un enfant surinamais et son instituteur à Rotterdam, une mère jamaïcaine et son assistante sociale à Londres, un vieil Éthiopien et son propriétaire à Naples – est chargée de tout le bagage des relations passées qui unissent la métropole impériale à son ex-colonie. De la même manière, la relation de l'émigrant avec son pays d'origine est, de manière invisible, surdéterminée par des décennies de relations conflictuelles et asymétriques entre les deux pays qu'il relie : « La suspicion de trahison, voire d'apostasie <sup>9</sup> » qui pèse sur lui là-bas s'enracine dans le fait que l'émigration a ébranlé les fondements mêmes de l'ordre social en fragilisant, d'une part, les frontières entre groupes dans la société d'origine et en offrant, d'autre part, au migrant et à ses proches un parcours accéléré de mobilité mais dans une hiérarchie allochtone dépourvue de toute légitimité au regard des codes moraux et culturels de la communauté d'origine <sup>10</sup>.

---

7. Sayad, « Immigration et conventions internationales », in *Peuples méditerranéens-Mediterranean Peoples*, 9, octobre-décembre 1979, p. 29-52.

8. On peut dire la même chose, *mutatis mutandis*, pour les États-Unis avec le Mexique et les Caraïbes ou pour l'Allemagne avec la Turquie, l'Espagne avec le Maroc, le Japon avec la Corée.

9. Sayad, *La Double Absence*, *op. cit.*, p. 171.

10. Ceci explique les raisons pour lesquelles les protestations contre l'immigration portent « prioritairement et plus violemment sur la population féminine émigrée et, plus précisément, sur le *corps* des femmes », perçu comme l'ultime dépositaire et vecteur des valeurs du groupe – lire Sayad, « Les effets culturels de l'émigration, un enjeu de luttes sociales » (*Annuaire de l'Afrique du Nord*, n° 23, 1984) et aussi *La Double Absence*, *op. cit.*

Un troisième principe anime les infatigables recherches de Sayad : comme les autres processus clés de composition et de délitement des groupes, la migration requiert *la dissimulation collective et sociale*. L'émigration (et, partant, l'immigration) ne fonctionne comme elle le fait que dans la mesure où elle s'illusionne sur ce qu'elle est et se dénie elle-même en permanence – ou plus précisément, la dénégation magique (*Verneinung*) de la réalité objective de la migration est partie prenante de son objectivité complète, sa « double vérité ». Ainsi, au cours du xx<sup>e</sup> siècle, les autorités françaises, la société algérienne et les migrants eux-mêmes se sont entendus pour élaborer un triple mensonge qui leur permettait de justifier à leurs propres yeux le périple d'un million de paysans du Maghreb vers l'Hexagone : la migration était provisoire et passagère, seule la quête de travail la déterminait (« Je suis venu pour travailler, alors je me noie dans le travail », dit un ouvrier kabyle), et il s'agissait d'un phénomène politiquement neutre et sans conséquences officielles des deux côtés de la Méditerranée <sup>11</sup>. Ces trois croyances étaient manifestement et continuellement mises en cause – voire réfutées – par la réalité sociale, même si aucun des acteurs de la migration algérienne ne souhaitait se confronter à cette réalité. L'émigration n'est jamais une « exportation de force de travail sans plus » <sup>12</sup>. En effet, en tant que « fait social total » (au sens que Marcel Mauss donne à cette expression <sup>13</sup>) elle perturbe l'ensemble des institutions qui construisent la société d'origine. Réciproquement, pour la société d'accueil, les travailleurs immigrés ne sont que très exceptionnellement des « oiseaux de passage » – pour rappeler le titre du célèbre livre de Michael Piore <sup>14</sup> – car il se transforment dans et par la migration : ils sont irrévocablement dissociés et dé-localisés de leur milieu d'origine, perdant une position dans le cercle d'honneur natal sans pour autant s'en assurer une dans leur nouveau milieu. Ils acquièrent cette « conscience double », fautive et partielle <sup>15</sup>, qui est à la fois source

---

11. Sayad, *L'Immigration ou les Paradoxes de l'altérité*, p. 17-18.

12. Sayad, *La Double Absence*, *op. cit.*, p. 20.

13. Marcel Mauss, « Essai sur le don. Formes et raison de l'échange dans les sociétés archaïques », in *Sociologie et anthropologie*, Paris, PUF, 1950.

14. Michael Piore, *Birds of Passage : Migrant Labor in Industrial Societies*, Cambridge, Cambridge U. P., 1977.

15. Ici, les écrits de Sayad évoquent fortement ceux de W. E. B. Dubois. On peut par exemple rapprocher le développement, dans son brillant essai « Les

de peine et de réconfort. Ils sont consumés par le doute, la culpabilité et l'auto-dénigrement, usés par une lutte « injuste et incertaine » contre leurs propres enfants, ces « bâtards sociologiques » qui personnifient l'horrificante impossibilité du « retour au pays »<sup>16</sup>. Un travailleur algérien retraité résidant dans la banlieue ouvrière de Paris le résume avec concision : « La France, je vais te dire, c'est une femme de mauvaise vie ; c'est comme une putain. Sans que tu t'en rendes compte, elle tourne autour de toi, elle entreprend de te séduire jusqu'à ce que tu tombes dans ses filets et alors elle te suce, elle te vide de ton sang, elle te fait faire toutes ses volontés. [...] C'est une ensorceleuse. Combien n'en a-t-elle pas emporté avec elle ! Elle a mille manières de te tenir prisonnier. Oui, c'est une prison, une prison dont on ne peut sortir, une prison à vie. C'est une malédiction. [...] Maintenant je n'ai plus de raison de retourner [dans mon village natal en Algérie], je n'ai plus rien à y faire. Ça ne m'intéresse plus. Tout a changé. Les choses n'ont plus le même sens. Tu ne sais plus pourquoi tu es ici, en France, à quoi tu sers. Il n'y a plus d'ordre. »<sup>17</sup>

Ces trois principes analytiques sont à l'origine du caractère nécessairement *réflexif* de la sociologie de l'immigration. Elle doit s'interroger sur ses propres conditions de possibilité et d'efficacité. Elle doit comprendre une histoire sociale du fait double de l'émigration-immigration mais aussi des discours profanes et érudits qui en rendent compte dans les deux sociétés concernées. En effet, la perception collective de la migration, son élaboration symbolique et sa construction politique (auxquelles les sciences sociales participent chaque fois qu'il leur arrive de relayer les présupposés du point de vue officiel) font partie intégrante de sa réalité objective. Sayad examine la sémantique connotée

---

enfants illégitimes » (*in Actes de la recherche en science sociale*, 25, janvier 1979) sur le « dédoublement sociologique » des émigrés qui, « à la manière des colonisés, portent en eux, produit de leur histoire, un système de références double et contradictoire » de l'analyse classique de Dubois sur la « dualité » ou la « conscience double » des Afro-américains aux États-Unis (*The Soul of Black Folks*, Bantam, New York, 1903).

16. Sayad, « La "faute" de l'absence ou les effets de l'immigration », *in Anthropologica medica*, n° 4, juillet 1998 (publié également dans *La Double Absence*, *op. cit.*).

17. Sayad, *L'Immigration ou les Paradoxes de l'altérité*, *op. cit.*, p. 126-127, 137.

qui a gouverné la mise en place de la question de l'entrée des Nord-africains en France depuis la Deuxième Guerre mondiale – de l'« adaptation » (aux exigences du travail industriel) et l'« assimilation » (à la culture républicaine nationale) à l'« insertion » et à l'« intégration » (dans la fabrique sociale et les institutions de la société d'accueil), pour montrer que les discours sur l'immigration sont toujours des discours performatifs permettant de produire cette étonnante alchimie par laquelle un « étranger » est transmuté en « ressortissant national »<sup>18</sup>.

Sayad savait, ou a découvert tout cela, non parce qu'il analysait l'immigration mais parce qu'il *l'incarnait*. Natif de la province de Sidi Aïch, dans les montagnes de la Petite Kabylie, devenu instituteur en école primaire avant d'être formé à la philosophie, la psychologie et la sociologie aux universités d'Alger puis de Paris pendant la guerre de libération nationale, recruté au CNRS comme directeur de recherche, il portait en lui la conscience de la dure réalité de l'oppression coloniale, des chaînes migratoires et de la dislocation des communautés. Pendant quelque quarante années, il a été partie prenante de son champ de recherche dans son village natal de Kabylie, dans les « regroupements » militaires de l'Ouarsenis et de la Collo, dans les bidonvilles de Constantine et les bazars d'Alger, et, plus tard, dans les cités de Saint-Denis, Nanterre et Villeurbanne. Là, il a fait preuve de toutes ces vertus personnelles dont les manuels de méthodologie ne disent rien, mais qui bien souvent décident de la profondeur et de la justesse du travail ethnographique, écoutant, observant, enregistrant, transcrivant et transmettant les paroles qu'il attirait et recueillait avec une sympathie sans pathos, une complicité sans naïveté et une compréhension sans complaisance ni condescendance. Discret, effacé, la voix douce, Sayad faisait partie du tout petit nombre de personnes avec qui l'on peut se sentir parfaitement à l'aise en se présentant devant un paysan kabyle ou béarnais, ou en entrant dans le domicile d'un ouvrier berbère de Sétif ou de la « ceinture rouge » de Paris. L'inhabituelle combinaison de discrétion et de dignité dont il faisait preuve, la sensibilité et la modes-

---

18. Sayad, « Les immigrés algériens et la nationalité française », in Smaïn Laacher (dir.), *Questions de nationalité. Histoire et enjeux d'un code*, L'Harmattan, Paris, 1987 (publié également dans *La Double Absence*) et « Qu'est-ce que l'intégration ? Pour une éthique de l'intégration », in *Hommes et migrations*, 1182, décembre 1994 (publié également dans *La Double Absence*).



tie qu'il mettait dans chaque échange avec ses interlocuteurs se retrouvait aisément dans la manière juste dont il rend compte de leurs propos, dans la sensibilité avec laquelle il cherche à mettre au jour les raisons et les causes qui motivent leurs actes.

Sa solidarité active avec les plus démunis était à la base de l'exceptionnelle lucidité épistémologique qui lui a permis de démanteler nombre de représentations toutes faites concernant l'immigration – comme, par exemple, la problématique économique des « coûts et profits » qu'invoquent régulièrement les journalistes et les politiciens, avec le soutien diligent des économistes, afin de dissimuler les mobiles et les dimensions spécifiquement politiques du phénomène – et de soulever et d'affronter directement des questions bien plus complexes – telles que les mensonges orchestrés de la mauvaise foi collective qui alimentent les discours sur l'immigration ou les racines existentielles du « mal d'immigration » qui touche le travailleur immigré même après qu'il a été médicalement guéri de sa maladie professionnelle<sup>19</sup>; tout ceci comme s'il entraît dans une maison inconnue pour se trouver immédiatement accueilli avec respect, confiance et affection. Cela lui permettait de trouver les mots justes et le ton exact pour parler d'expériences aussi contradictoires et chaotiques que les conditions sociales dont elles sont les produits et pour les disséquer en mobilisant avec une égale perspicacité les ressources intellectuelles de la culture traditionnelle kabyle, repensée au travers des travaux ethnologiques (comme pour la notion de *el ghorba* ou pour l'opposition entre *thaymats* et *thaddjjaddith*) et l'arsenal conceptuel élaboré par l'équipe de recherche du Centre de sociologie européenne dont il était, depuis l'origine, un des membres influents et actifs.

Dans les mains d'un tel analyste, l'immigré fonctionne comme un extraordinaire analyste, en chair et en os, des régions les plus obscures

---

19. Lire respectivement Sayad, « Les “trois âges” de l'immigration algérienne en France », in *Actes de la recherche en sciences sociales*, n° 15, septembre 1977 (également dans *La Double Absence*) ; « Coûts et profits de l'immigration. Les présupposés politiques d'un débat économique », in *Actes de la recherche en sciences sociales*, n° 61, mars 1986 ; « Le phénomène migratoire, une relation de domination », in *Annuaire de l'Afrique du nord*, n° 20, 1981 (également dans *La Double Absence*) ; « Santé et équilibre social chez les immigrés », in *Psychologie médicale*, 1981 (également dans *La Double Absence*).

de l'inconscient social. Sayad nous montre que, comme Socrate selon Platon, l'immigré est *atopos*, sans place, sans lieu ni feu, dé-placé, au double sens d'incongru et d'importun, enfermé dans cette région « bâtarde » de l'espace social entre l'être et le non-être social. Ni citoyen ni étranger, ni du côté du Même ni du côté de l'Autre, il existe uniquement par défaut dans la communauté d'origine et par excès dans la communauté d'accueil. Il provoque également récrimination et ressentiment dans les deux groupes <sup>20</sup>. Sans place dans les deux systèmes sociaux qui le déterminent comme (non)existant, le migrant nous oblige, par le tracasserie sociale permanente et le malaise mental qu'il cause, à repenser de fond en comble la question des fondements légitimes de la citoyenneté et de la relation entre le citoyen, l'État et la nation. En effet, la souffrance morale et physique endurée par l'é-migré révèle à l'ethnologue qui suit sa lente et douloureuse métamorphose en im-migré, tout ce que l'enracinement natif (c'est-à-dire natal) dans une nation et un État enfouit dans les replis les plus profonds de l'organisme, dans un état de quasi-nature, hors d'atteinte de la conscience et de la rationalisation, à commencer par l'équation, viscéralement vécue, que la plupart des sociétés établissent entre nationalité et citoyenneté. À travers des expériences (au sens de *Erlebnis*) qui sont, quand on sait les disséquer et les déchiffrer, autant d'expérimentations (au sens de *Erfahrung*), il nous force à découvrir ces corps et ces esprits « étatisés » (comme dit Thomas Bernard) dont une histoire extrêmement singulière nous a dotés et qui trop souvent nous empêchent de reconnaître et de respecter toutes les formes de l'humaine condition <sup>21</sup>.

En tant qu'ethnologue organique de la migration algérienne, observateur-témoin du drame silencieux de l'exode massif des paysans berbères de Kabylie vers les bas-fonds industriels de leur ancien maître colonial, Abdelmalek Sayad nous offre la figure exemplaire du sociologue en « écrivain public » qui enregistre et diffuse, avec acuité an-

---

20. Sayad, « Les effets culturels de l'émigration... », *op. cit.*, et « La "faute" de l'absence... », *op. cit.*

21. Pierre Bourdieu, « Rethinking the State : On the Genesis and Structure of the Bureaucratic Field », in *Sociological Theory*, 12, mars 1994 ; « L'esprit d'État », in *Actes de la recherche en sciences sociales*, 96-97, mars 1993, p. 49-62 ; Sayad, « Immigration et "pensée d'État" », in *Actes de la recherche en sciences sociales*, n° 129, septembre 1999 (également dans *La Double Absence*).

thropologique et une certaine grâce poétique, la parole de ceux qui en sont le plus cruellement dépossédés par le poids écrasant de la subordination impérialiste et de la domination de classe, sans jamais s'instituer en porte-parole, sans jamais s'autoriser de la parole donnée pour donner des leçons, si ce n'est des leçons d'intégrité ethnologique, de rigueur scientifique et de courage civique.

PIERRE BOURDIEU & LOÏC WACQUANT

*Traduit de l'anglais par Frédéric Cotton*

Texte initialement paru sous le titre « The Organic Ethnologist of Algerian Migration », dans *Ethnography*, n° 1-2, 2000.

## **Charte de l'association Génétique et Liberté**

Le développement de la génétique et des biotechnologies engendre des formes inédites d'atteintes à la personne humaine. Génétique et Liberté s'assigne pour tâche d'en repérer et d'en combattre l'émergence.

Le matériel génétique peut dorénavant être analysé avec une absolue précision chez tous les êtres vivants. Or, le patrimoine héréditaire d'un individu constitue la part la plus intime de son être physique. Sa confidentialité doit être rigoureusement protégée, d'autant plus que des investigations génétiques menées sur une personne dévoilent des traits héréditaires chez d'autres membres de sa famille.

Génétique et Liberté souhaite que l'acquisition et l'usage d'informations génétiques concernant les individus s'effectuent dans des conditions définies par la loi et à des fins strictement thérapeutiques. Elle préconise de réprimer toute constitution d'archives génétiques hors de ce cadre ainsi que toute incitation ou contrainte à divulguer des informations génétiques dans quelque procédure ou transaction que ce soit.

Génétique et Liberté combat en priorité l'eugénisme et en particulier les nouvelles justifications qu'il prétend trouver dans les progrès de la biologie. Elle les juge à la fois moralement inacceptables et dangereuses pour la destinée de l'espèce humaine.

Génétique et Liberté condamne tous les projets qui visent à améliorer les hommes, par élimination, introduction, altération ou assortiment délibérés de traits héréditaires, et récuse les jugements de valeur qui sous-tendent de tels projets d'amélioration.

Plus généralement, elle refuse de voir la science comme le seul discours pertinent sur l'homme et sur l'humanité, et soutient qu'on ne peut déduire de la nature physico-chimique des êtres humains des conceptions éthiques ou juridiques.

La démocratie reposant sur l'égalité des droits et non sur de simples rapports de force entre les individus, Génétique et Liberté

s'oppose à toute tentative de contrôle ou de sélection des individus s'appuyant sur la connaissance d'un quelconque déterminisme génétique. Elle y voit une entreprise d'asservissement, qui dessaisit l'homme de la maîtrise de son propre destin.

Génétique et Liberté s'alarme de la banalisation des techniques de reproduction artificielle au point qu'elles sont passées dans la sphère de la consommation courante. Bien qu'anonymes, les donneurs de gamètes sont délibérément choisis suivant des critères raciaux, physiques et psychologiques, substituant une rationalité douteuse à l'affinité des conjoints. La programmation des enfants a d'ailleurs récemment franchi un cap décisif avec le tri génétique des embryons conçus *in vitro*.

Génétique et Liberté s'efforcera de recueillir toutes les informations disponibles sur l'état des recherches et leurs applications, afin de les mettre à la disposition du public. Ainsi pourra-t-elle contribuer à éclairer les citoyens sur des questions dont les spécialistes ne doivent pas se réserver l'exclusivité.

Les applications médicales de la science sont souvent invoquées pour justifier les recherches. Celles-ci reçoivent de ce fait un écho très favorable dans les médias et l'opinion publique, quelles qu'en puissent être les implications éthiques ou sociales. Génétique et Liberté entend corriger toute information erronée ou partielle afin de clarifier les véritables enjeux. L'une des priorités de l'association sera de faire prendre en compte les aspects moraux et civiques de la biomédecine dans les cursus éducatifs.

Génétique et Liberté entend promouvoir l'institution d'un cadre juridique cohérent, à l'échelle nationale et internationale, qui fixe des limites précises au champ expérimental de la génétique et aux pouvoirs sans précédents qu'elle confère d'ores et déjà à l'homme sur lui-même.

*Association Génétique et liberté*

45, rue d'Ulm, F-75005 Paris

<<http://www.genetique-et-liberte.asso.fr>>

<[gel@genetique-et-liberte.asso.fr](mailto:gel@genetique-et-liberte.asso.fr)>

# Sciences du vivant & marché : du cognitif aux applications

## Le cas de la génétique humaine

**L**A BIOLOGIE A CONNU DE GRANDS BOULEVERSEMENTS ces vingt-cinq dernières années grâce au développement des nouveaux outils de la biologie moléculaire et du génie génétique. Elle est devenue un phénomène scientifico-industriel de première importance car ses répercussions concernent aussi bien la recherche de base que ses applications, l'impact sur la société, les conséquences pour les individus, la conception des régulations sociales. La création de nombreuses entreprises de biotechnologies présentes dans les domaines de la pharmacie, de l'agro-alimentaire, de l'environnement et de la chimie a donné naissance à un bio-entreprenariat qui a favorisé l'intégration de la recherche au marché. C'est d'autant plus vrai pour la génétique humaine, qui avait toujours été maintenue à l'écart des applications médicales et industrielles pour se trouver maintenant au centre de tous les enjeux. Peu de molécules d'intérêt général sont encore issues de ces entreprises, mais certaines molécules recombinantes comme l'insuline, l'hormone de croissance, l'interféron ou l'érythropoïétine (EPO) ont fait le succès de leurs producteurs. En revanche, le secteur des tests génétiques est en pleine expansion, ceux-ci sont mis en nombre sur le marché et le recensement des gènes impliqués dans les maladies et les réactions individuelles aux traitements ne fera que les multiplier. Les

avancées de la recherche génomique fournissent une vision chaque jour plus approfondie des mécanismes de la vie, promettant de changer notre vision du monde et de nous-mêmes, et d'accélérer la compréhension et le traitement des maladies. Comme l'indiquait la plaquette d'un récent congrès : « Les programmes éducatifs et une couverture médiatique intensive permettent une meilleure compréhension et en même temps augmentent l'inquiétude du public. Il est nécessaire d'assurer une dissémination ouverte et universelle des connaissances génomiques et de promouvoir l'innovation par des mécanismes permettant d'assurer la rentabilité du développement de nouveaux diagnostics, médicaments et traitements. » Ce programme est si avancé qu'on assiste quasi quotidiennement à des présentations d'avancées, réelles ou supposées, dans le domaine de la génétique qui sont tout simplement des manipulations médiatico-scientifiques <sup>1</sup>.

Notre époque se caractérise par l'utilisation des sciences de la nature pour penser le social et pour le modifier. La génétique en est l'exemple même puisqu'elle est instituée comme nouvelle morale capable de refonder l'ordre social. Cette prétention fondée sur la suprématie du gène impose une vision étroite des mécanismes du vivant. Pour essayer d'approcher cette simplification, encore faut-il expliquer certains aspects de la biologie. Les transformations du marché à l'œuvre dans la recherche en biologie s'opèrent sur le mode de la compétition internationale, de la modification des modes de production des savoirs, de la marchandisation des échanges et de la rentabilisation des investissements. Ceci n'est pas nouveau dans les domaines de la recherche mais présente, dans le cadre de la génétique humaine, des aspects exacerbés à cause des enjeux économiques et des conséquences sociales. Cette évolution impose une redéfinition des équilibres entre secteur public et secteur privé, entre bien public et bien privé, et une réflexion nouvelle sur la santé publique, le droit des populations et des personnes.

#### ÉVOLUTIONS RÉCENTES DE LA BIOLOGIE

Son statut de science du qualitatif assez peu formalisée évolue : de science des objets biologiques, la biologie devient sciences des inter-

---

1. B. Jordan, *Les Imposteurs de la génétique*, Seuil, Paris, 2000.

actions entre objets biologiques (interactions protéines-ADN, protéines-ARN, protéines-protéines, etc.). Ces interactions concernant des milliers d'objets biologiques (quelques dizaines de milliers de gènes, de cinq à dix mille protéines par cellule), il s'agit de réseaux d'interaction complexes dont les essais de modélisation font appel aux mathématiques et à la bio-informatique. L'enjeu est la compréhension des mécanismes à l'œuvre dans l'accomplissement des fonctions biologiques. La génomique, qui a vécu la dernière décennie comme ses Dix Glorieuses, apporte à cette compréhension du vivant les éléments de base génétiques qui seront cruciaux dans des domaines comme la neurobiologie, l'embryogenèse, les systèmes d'interactions. Le séquençage des génomes, l'ordonnancement des quatre bases nucléotidiques (A T G C) a marqué la transformation industrielle de la biologie qui a bousculé toutes les prévisions et les stratégies de développement. Ainsi, le projet de séquençage du génome humain (Human Genome Project), qui date de 1993, devait s'étaler jusqu'en 2015 au mieux. L'entreprise Celera et un consortium public en ont publié la première version dans les éditions de février 2001 des revues *Science* et *Nature*. La publication dans *Science* n'aura été possible qu'avec la fermeté de la revue concernant l'accès libre aux séquences : Celera, qui reste détentrice exclusive de la séquence de la souris, s'est engagé à en permettre l'accès aux laboratoires du secteur public.

L'appareil conceptuel qui domine dans le champ de la biologie est rempli de métaphores linguistiques et sémiotiques (message, code, signal, récepteur) et donne deux visions des phénomènes du vivant : la vision informationnelle du matériau génétique programmant les propriétés biologiques, des cellules aux organismes, et la vision mécanique des processus biologiques réductibles à des suites d'interactions liées à des reconnaissances entre molécules de type clé-serrure. Prises ensembles, ces visions présupposent que les organismes sont des systèmes déterministes assujettis à un programme qui enveloppe *a priori* toutes les modalités possibles de leur comportement. Cette vision déterministe du vivant est très critiquée <sup>2</sup>, comme l'est son versant génétique, où la critique porte sur la notion de programme génétique <sup>3</sup>. Le paradoxe de

---

2. J.-J. Kupiec & P. Sonigo, *Ni Dieu ni gène*, Seuil, Paris, 2000.

3. E. Fox Keller, *The Century of the Gene*, Harvard UP, 2000 ; Henri Atlan, *La Fin du « tout génétique »*, INRA éditions, 1999.



## La complexité du vivant augmente avec les découvertes

Il existe des obstacles épistémologiques à la mathématisation de la biologie mais il n'est pas dit que, devant la complexité des phénomènes biologiques, les mathématiques ne puissent apporter des réponses. En particulier dans le domaine de la génétique, qui est longtemps restée la seule science où le hasard jouait un rôle intrinsèque : les lois de Mendel disaient qu'un allèle se transmettait avec probabilité de 1/2.

Ce rapport ancien entre généticiens, probabilistes et statisticiens a d'abord concerné l'analyse de la ségrégation des caractères dans une famille ou l'étude des recombinaisons sur les chromosomes ; il porte maintenant sur l'analyse des séquences des gènes et des génomes complets dont la production, qui se fait en masse, pose des problèmes nouveaux. Cette analyse demande la mise au point de logiciels et d'algorithmes inédits permettant de comparer entre elles les séquences de différentes espèces, de rechercher des homologues et de construire des arbres phylogénétiques (définir les antériorités évolutives, positionner les séquences les unes par rapport aux autres, observer leur évolution).

En 15 ans, trois avancées sont significatives : 1985, universalité des gènes (solidarité génétique : les mêmes gènes sont actifs partout), 1990, universalité des principes, (solidarité ontogénétique : les mêmes principes sont appliqués partout) ; 1995, universalité des génomes.

Le nombre des gènes donne encore lieu à controverses suivant les méthodes utilisées mais il semblerait que les mammifères supérieurs n'aient que deux à quatre fois plus de gènes que les mouches. Les génomes se dupliquent au cours du temps, ainsi certains poissons ont-ils un génome plus compliqué que le nôtre, avec 7 à 8 copies. Il y a redondance de l'information, les gènes sont donc paralogues. Le niveau de complexité du vivant augmente avec les découvertes : on sait que les gènes sont multifonctionnels, qu'une fonction requiert plusieurs gènes, que l'ADN utile correspond à 5 % de l'ensemble (ce qui voudrait dire que 95 % serait de l'ADN « poubelle », mot qui confesse notre ignorance de son rôle), que les gènes ne sont pas la seule information transmise, ce n'est pas le seul déterminant de notre hérédité (l'épigénétique est démontrée, l'organisation spatiale des gènes est transmise), que les protéines sont multifonctionnelles et qu'elles sont multiformes (multiplicité des isoformes d'une protéine, exemple d'une protéine Dscam de *Drosophile* qui existe sous 39 000 isoformes). À cette complexité des molécules mises en jeu (le nombre d'interactions possibles est de l'ordre de plusieurs dizaines de milliards) s'ajoute la complexité des régulations liée à l'existence d'équilibres quantitatifs (cas où le passage d'une situation A à une situation B dépend de la quantité d'une protéine). Il se peut que les mathématiques trouvent dans cet ensemble des problèmes nouveaux.

cette métaphore programmatique très présente en biologie moléculaire et en génétique, c'est qu'elle marche : elle est opératoire et permet, grâce à l'utilisation de nouveaux outils, de produire quantité de données, de décrire certains mécanismes et de se faire, au prix d'un réductionnisme extrême, une idée partielle de ce qui se passe localement.

## LA GÉNOMIQUE

La génomique fonctionnelle est l'étude des systèmes biologiques fondée sur la connaissance globale des génomes, des transcriptomes (soit l'ensemble des transcrits ARN des gènes de l'homme ou d'un animal ou d'un végétal) et des protéomes (soit l'ensemble des protéines qui gouvernent le fonctionnement d'une cellule, d'un organe ou d'un organisme). Le projet « physiome » a pour ambition de proposer un modèle intégratif de la génomique à la fonction et vice versa. Voilà les termes du développement explosif du domaine. L'émergence de la génomique fonctionnelle représente la transition d'une démarche essentiellement analytique et fondée sur des hypothèses vers un mode complémentaire plus global et exploratoire qui devrait *in fine* jeter un pont entre la connaissance de la chimie et de la physiologie en intégrant les détails fins de l'ensemble des structures moléculaires et mécanismes avec leurs variations naturelles et pathologiques. Cette tendance modifie l'étude de la biologie des systèmes musculaire, immunitaire et nerveux et celle des cancers et des maladies cardio-vasculaires. Cette ouverture entre la génétique (de la dissection moléculaire à la vision de l'organisation du génome) et la physiologie (dynamique des interactions jusqu'à la spécialisation des organes et des cellules) porte une nouvelle vision : de l'acquisition des données de base à l'application bien identifiée, la recherche fondamentale dans les sciences de la vie est aujourd'hui plus proche que jamais des conséquences médicales. La découverte de médicaments et le développement de *block blusters* (molécules phares des ventes) dépendent de la qualité d'intégration que la biotechnologie pharmaceutique peut accomplir, de la recherche de base aux essais cliniques. Dans ce cadre, la vulgate sur la génomique fonctionnelle est simple : c'est un élément clé ayant une place majeure dans l'exploration des pathologies (par exemple l'identification des gènes effecteurs dans les agents infectieux invasifs), dans la pharmacologie au niveau de la si-

gnalisation cellulaire (par exemple la caractérisation des voies métaboliques engagées dans le phénotype de la résistance des drogues) et la mise en évidence des bases génétiques des différences individuelles de réponse aux traitements (pharmacogénomique), dans les développements en toxicologie (comme de la toxicogénomique aux étapes précoces des essais cliniques). Mais on sait que l'approche considérée comme cruciale pour envisager avec efficacité l'intervention génomique, la mise au point de nouveaux médicaments et la modélisation de nouvelles molécules est celle du développement de l'approche physiome. Le physiome est la description quantitative d'un organisme dans des conditions normales et physiopathologiques. Elle se fonde sur le morphome, description quantitative de la structure anatomique, de la composition chimique et biochimique, et des propriétés matérielles d'un organisme intact (génome, protéome, structure des cellules, des tissus, des organes). L'ensemble de cette information devant permettre de proposer des modèles intégratifs du comportement fonctionnel des composants et des organismes, de la bactérie à l'homme. Ce projet fait face à une première difficulté : celle des données accessibles. Les banques de données existent en génomique et en protéomique mais les données de base de la physiologie comme la composition en tissus, les propriétés matérielles, le comportement mécanique des cellules et des tissus ne sont pas disponibles. Du gène à la santé, cette génomique physiologique deviendra peut-être une réalité applicable aux organismes, petits ou grands. Mais nous n'en sommes pas là.

#### TESTS PRÉDICTIONNELS & BIOPUCES. LA MÉDECINE DE DEMAIN

Le constat dressé par Francis Collins, directeur du National Human Genome Research Institute américain, est clair : les tests prédictifs seront disponibles pour une dizaine de pathologies d'ici dix ans et les interventions seront disponibles pour plusieurs d'entre elles ; mais la profession médicale est loin d'être prête à pratiquer ce genre de médecine. Ce constat permet au moins d'affirmer que la génétique est l'avenir de la médecine et que l'actualité n'est plus aux questions sur ce sujet mais à la prise en compte quotidienne de ces données et donc à la formation et à l'information des acteurs du système de soins. Le

## Une base publique d'archivage des données génétiques

La transcription de l'ADN en ARN, suivie de la traduction des ARN messagers en protéines sont les mécanismes fondamentaux qui sous-tendent le fonctionnement des êtres vivants. La découverte de la rétrotranscription d'ARN en ADN a permis le développement du clonage d'ADNc (c pour complémentaire), l'une des techniques fondamentales du génie génétique décrite pour la première fois il y a 25 ans. Au cours de la décennie passée, le séquençage systématique à grande échelle de banques d'ADNc a fourni une description initiale de l'ensemble des transcrits ARN. Le clonage d'ADNc complets a fait de grands progrès et le contrôle qualité dans les grands projets de séquençage s'est imposé. Les défis posés par le regroupement des informations collectées pour aider à l'annotation du génome sont considérables au moment où les séquences complètes ou préliminaires de nombreux génomes deviennent disponibles.

L'hybridation différentielle à des réseaux ordonnés d'ADNc est aussi ancienne que le clonage d'ADNc. Des avancées récentes dans les domaines des matériaux, de l'optique, de l'électronique, de la robotique, de la chimie, du génie génétique et de l'informatique ont permis le développement de plates-formes intégrées donnant accès à l'analyse de dizaines de milliers de transcrits dans une variété de situations normales et pathologiques. L'évaluation de la qualité, le formatage, la comparaison et la validation des grandes quantités de données ainsi produites avec diverses plates-formes sont des défis actuels. Ainsi s'impose la nécessité d'une base publique d'archivage des données, collectées avec les réseaux d'ADNc et par hybridation *in situ*, et issues des études sur les protéines. À ces données s'ajoutent les polymorphismes simples de nucléotides (ou SNP, Single Nucleotide Polymorphisms), qui sont des régions du génome variables d'une personne à l'autre, chaque variation portant sur un nucléotide, celui-ci pouvant prendre une des quatre formes possibles, A, T, G ou C. Les variations sont réparties sur le génome entier toutes les 300 paires de base, ce qui fait 10 millions de SNP par personne qui sont autant de variations ponctuelles définissant l'unicité de la personne. Ces SNP sont en majorité localisés entre les gènes ; ceux qui sont dans les gènes peuvent être à l'origine de troubles fonctionnels et portent tous les espoirs de l'industrie pharmaceutique. En juin 2000, une carte de plus de 100 000 SNP a été mise à disposition de la communauté scientifique. On attend d'eux la découverte de gènes de prédisposition, ce qui rend les études sur ces SNP l'objet d'une forte concurrence. Il s'agit de mettre au point des tests fiables, attendus bientôt sur le marché, de prédiction des réactions individuelles aux médicaments ou des risques aux maladies, sur la base de SNP uniques. Or, là aussi les choses sont plus complexes puisqu'on a montré que c'est l'interaction de plusieurs SNP dans le cadre d'un haplotype qui semble plus important dans la réponse individuelle, analyse qui reste hors de portée dans le cadre d'une évaluation clinique.

Human Genome Project est présenté comme la nouvelle frontière de la prévention et de la thérapie en fournissant les outils qui permettront de connaître les facteurs génétiques de toutes les maladies. Ces tests posent de nombreux problèmes quant à leur statut, l'évaluation de leur qualité, leur champ d'application, leurs critères d'interprétation <sup>4</sup>.

Les biopuces, qui avaient montré leur intérêt dans les diagnostics – antibiogrammes, infections bactériennes pour l'évaluation de la qualité de l'eau, etc. –, sont maintenant utilisées dans nombre d'analyses à large échelle – cribles (*screenings*) portant sur l'expression de batteries de gènes, les variations de séquences d'ADN, ou encore l'optimisation de molécules antisens. Ces biopuces, à ADN et maintenant aussi à protéines, renforcent l'industrialisation des outils de la biologie. L'avancée technologique est telle qu'on pourra bientôt placer le génome entier d'un mammifère sur une seule puce. Elle rend brutalement caducs les arguments rassurants qui avaient cours dans les débats bioéthiques, il y a encore peu : « Ne vous en faites pas, il n'est pas possible d'obtenir le profil génétique complet d'un individu et, si ça le devient, ça coûtera bien trop cher pour être généralisé. » Une fois de plus, comme pour le clonage, comme pour la procréation médicalement assistée (PMA), la technique prend l'éthique de court.

L'accumulation gigantesque d'informations délivrées par l'ingénierie génétique est sûrement gérable en termes d'outils informatiques, en développement rapide, mais la question reste entière quant à la possibilité d'établir des corrélations fines entre une mutation ponctuelle (ou une variation d'expression d'un gène) et un phénotype particulier, et plus généralement d'établir le réseau d'interrelations causales entre ces très nombreux objets biologiques. Autant ces puces ont montré leur intérêt dans l'étude d'organismes modèles tels que la levure ou la drosophile (et encore, les résultats obtenus demanderaient à être confirmés par d'autres approches), autant leur utilisation en génétique humaine va amplifier des phénomènes existants. Ces outils renforcent la vision déterministe du « tout-génétique » par acquisition d'un nouveau pouvoir de prédiction : nos mutations génétiques, nos prédispositions aux maladies communes (cancer, diabète, maladies cardio-vasculaires, etc.),

---

4. Lire « Tests génétiques : les enjeux du nouveau millénaire », Rapport de l'OCDE, 2000 <[www.oecd.org](http://www.oecd.org)>.

notre façon de répondre différemment aux médicaments (pharmacogénomique), nos troubles métaboliques mais aussi nos comportements (sociaux, culturels, sexuels) auront bientôt un fondement moléculaire. Il tiendra au 0,1 % de différence en séquence que deux humains ont entre eux. Les biopuces rendent désormais envisageable de déterminer au moins l'essentiel, sinon la totalité, de cette différence. Perspective exaltante : enfin des diagnostics et des traitements à la carte ! La physiopathologie et la pratique de la médecine n'ont pas forcément à gagner à cette vision de la génétique.

La cartographie du génome humain, la traduction de cette connaissance dans le cadre de chaque maladie, l'identification de la variation des gènes considérés permettront de configurer des approches individualisées dans la prévention et le traitement. Dans ce cadre, les prédictions vont bon train et Francis Collins ne s'en prive pas <sup>5</sup>. En 2010, la plupart des cliniciens feront de la génétique et le concept de traitement individualisé en fonction des gènes ne sera plus étranger à la pratique. En 2020, les médicaments élaborés à partir des données géniques pour le diabète, l'hypertension et certaines autres maladies, et l'approche pharmacogénomique sera devenue une pratique standardisée pour nombre de médicaments. En 2030, la santé fondée sur la génomique bien comprise sera devenue la norme et la médecine préventive comme la thérapie médicamenteuse fondée sur les gènes seront disponibles pour beaucoup de maladies.

À toutes ces prédictions, Holtzmann et Marteau répondent : « Bien que nous ne dirions pas que le manteau génétique est aussi imperceptible que ne l'étaient les nouveaux habits de l'Empereur, il n'est pas fait de soie et d'hermine comme le prétendent certains. Ceux qui décideront des politiques médicales et scientifiques de la future décennie feraient bien de voir au-delà. <sup>6</sup>»

Certains succès sont déjà enregistrés dans le cas de certaines maladies héréditaires (hémochromatose, phénylcétonurie, hypercholestérolémie familiale) dont la détection et le traitement ont réduit le nombre.

---

5. F. Collins, « Medical and Societal Consequences of the Human Genome Project », *New England Journal of Medicine*, 1<sup>er</sup> juillet 1999.

6. N. A. Holtzmann et T. M. Marteau, *New England Journal of Medicine*, 13 juillet 2000.

La mise en évidence de gènes mutés conduisant à la maladie pousse à la détection générale alors que la grande difficulté vient du fait que la pénétrance des gènes est variable, de réduite à forte. Elle peut être faible et les signes cliniques peuvent aller de l'indétectable à des lésions organiques sévères. La détection de la maladie ne prédit pas l'évolution clinique la plus probable. Expliquer les variations des phénotypes parmi les porteurs de mutation et les corrélations entre génotype et évolutions cliniques restent du domaine de la recherche. La situation est plus simple pour les nombreuses maladies rares qui sont liées à un seul gène dont les mutations sont de forte pénétrance. Pour les maladies complexes ou multifactorielles, diabète, maladies cardiaques, nombre de cancers, maladies auto-immunes, troubles psychiatriques, pour lesquelles jouent l'environnement, les habitudes de vie, les effets de plusieurs gènes, la tâche est beaucoup plus compliquée. L'analyse de liaison et les techniques de clonage positionnel permettent de mettre en évidence des gènes associés à ces pathologies. Mais ces stratégies ne sont pas facilement applicables aux multiples variants à faible pénétrance qui peuvent compter dans l'ensemble des influences pour une part importante. L'identification d'allèles peu pénétrants qui contribuent à ces maladies, la base génétique des grandes différences entre individus concernant l'efficacité des médicaments ainsi que leurs effets toxiques, nécessitent des approches plus puissantes. Ce qui est l'ambition des projets sur le génome humain.

Le système de soins opérera un déplacement de la détection au traitement à la prédiction et à la prévention, La mise en évidence de la sensibilité à telle ou telle maladie permettra la mise au point de molécules adaptées au profil génétique d'un malade. La difficulté qu'on feint d'ignorer est que tout dépend de la complexité de la contribution génétique à la maladie. Si les génotypes à un seul locus augmentent de façon claire le risque à la maladie, on peut imaginer des molécules qui compensent ce mauvais fonctionnement. On connaît depuis quarante ans la base moléculaire de la drépanocytose (anomalie de l'hémoglobine) sans qu'on ait encore de traitement définitif mis au point. Si des génotypes à plus d'un seul locus sont présents simultanément pour augmenter le risque de maladie, trouver ces locus sera difficile. Une fois trouvés, une molécule qui bloque les effets d'un seul allèle pourrait interrompre le processus pathogène, mais cela demande à être prouvé.

L'intérêt du génotypage n'est pas prouvé à cause de la faible pénétrance ou de la faible fréquence des génotypes ; par contre, génotyper après l'apparition d'effets secondaires est l'approche actuellement recommandée : c'est le cas des femmes qui développent des thromboses après la prise de moyens contraceptifs oraux et qui peuvent avoir un génotype de susceptibilité au locus du gène de la prothrombine.

Le risque tout au long de la vie se mesure en pourcentage (pour les femmes, le cancer du sein à 12,6 % ; pour les hommes, le cancer de la prostate à 15,9 % ; etc.). Le risque relatif des génotypes qui confèrent la susceptibilité peut être calculé en combinant le risque tout au long de la vie avec les fréquences et la pénétrance des génotypes (5 pour le cancer du sein avec des génotypes aux locus BRCA1 et BRCA2 ; 9,3 pour le cancer du colon avec des génotypes aux loci des gènes de réparation ; etc.). On peut alors apprécier l'intérêt du génotypage. Mais d'autres facteurs peuvent être considérés dans la décision de tester. La probabilité qu'une maladie se développe chez quelqu'un ayant un résultat de test positif (la valeur prédictive positive) est à peu près la même que la pénétrance de la maladie : habituellement faible. Cette valeur prédictive positive est une fonction de la fréquence d'un génotype conférant la susceptibilité, du risque relatif de la maladie et du risque de la maladie dans une population donnée. D'autre part, la proportion de cas d'une maladie courante qui peut être attribuée aux génotypes conférant la susceptibilité est petite dans les circonstances habituelles. D'autres facteurs comme l'environnement ont un rôle important.

Ce qui veut dire que le résultat négatif d'un test chez une personne en bonne santé ne signifie pas qu'elle sera indemne d'une maladie particulière. Enfin, ce n'est que dans un très petit nombre de cas qu'il existe des moyens prévenant la maladie chez des personnes saines ayant des résultats de test positifs ou améliorant leur survie en cas de maladie. Les interventions fondées sur l'identification de gènes liés aux maladies ne paraissent ni sûres ni efficaces.

L'importance des génotypes conférant des sensibilités très pénétrantes ou des sensibilités héréditaires aux médicaments est bien réelle mais aucune catégorie de personnes ne représente une proportion assez grande de la population pour justifier un *screening* de masse. Les tests dans les familles atteintes sont une approche plus efficace. Mais il n'y a là rien de révolutionnaire, contrairement à la définition des géno-



types de la majorité des personnes qui souffrent des maladies multifactorielles. La complexité de la génétique de ces maladies met en doute la possibilité d'envisager une prédiction réelle. Les allèles à de nombreux locus différents augmentent le risque de certaines maladies seulement quand ils sont hérités avec des allèles à d'autres locus et seulement en présence de facteurs spécifiques environnementaux ou comportementaux. De plus, nombre de combinaisons d'allèles de prédisposition, de facteurs environnementaux et comportementaux peuvent amener au même effet pathogène.

Dans notre précipitation à lier médecine et génétique, nous perdons de vue les autres possibilités d'améliorer la santé publique. L'approche sociale de la santé, l'analyse des causes de décès et l'analyse des données disponibles par domaines cliniques permettent d'établir des relations entre les indicateurs sociaux et les situations sanitaires. Les différences de structure sociale <sup>7</sup>, les habitudes de vie et l'environnement comptent pour beaucoup plus dans les maladies que les différences génétiques. Voilà le genre d'information qu'il semble nécessaire de faire partager le plus largement pour résister à l'assaut du « tout génétique ».

L'affirmation est simple : la génétique va révolutionner la médecine et il faut se préparer à cette perspective inéluctable au bénéfice de tout un chacun. Mais la question se pose en d'autres termes : est-il fondé de vouloir imposer une telle médecine alors qu'il n'y a pas de gènes majeurs dans les maladies communes, que les gènes de susceptibilité sont à risque relatif faible, que les mutations ont des variabilités de pénétrance et que nombre de tests seront inutiles et mal interprétés. Alors que les marchands de tests poussent les feux pour s'imposer, des données de plus en plus nombreuses montrent que dans les pathologies multifactorielles ayant des déterminants de risques divers, les facteurs génétiques jouent un tout petit rôle.

#### LA QUESTION DES BREVETS

Les évolutions des pratiques scientifiques dans le domaine biotechnologique, les effets de la mondialisation et du système global d'innovation

---

7. Lire A. Leclerc, D. Fassin, H. Granjean et al., *Inégalités sociales de santé*, La Découverte, Paris, 2000.

se comprennent par la question de l'investissement et la question, essentielle, de la propriété du vivant. Elle conditionne notre avenir et doit être une question centrale du débat démocratique. Ce qui se passe dans le domaine des plantes révèle d'ores et déjà la volonté des grandes entreprises du secteur : monopoliser les ressources génétiques de l'humanité et contrôler l'industrie mondiale des semences. Cette volonté est la même dans le secteur de la génomique et des tests <sup>8</sup>. Le droit des brevets adapté aux inventions biotechnologiques est devenu l'enjeu sur la scène internationale de discussions éminemment politiques. Il est aussi pour les offices des brevets l'occasion de redéfinir les termes – par exemple, la séparation classique entre « découverte » et « invention » <sup>9</sup>.

---

8. Les gènes de prédisposition au cancer du sein (BRCA1 et 2, qui concernent 5 à 10 % des formes héréditaires de ce cancer) ont donné lieu à cinq brevets de séquence attribués à Myriad Genetics, qui couvrent les objets et produits dérivés et les techniques diagnostiques et thérapeutiques. Cette entreprise est en situation de monopole sur les tests de dépistage au point de pouvoir imposer, si l'Office européen des brevets accorde l'extension des cinq brevets, que tous les tests soient réalisés exclusivement dans leurs installations américaines, au risque d'être accusé de contrefaçon. La fréquence cumulée allant de 21 à 85 % de liaison aux cancers du sein ou de l'ovaire pour ces deux gènes, il doit exister d'autres gènes de prédisposition. On peut supposer qu'ils sont en nombre restreint ; la prise de brevet sur ceux-ci dans les mêmes conditions créera une situation de monopole complet sur ces cancers. Myriad Genetics vient d'annoncer le décryptage du génome du riz, soit 430 millions de paires de bases, travail réalisé avec Syngenta. Ces données resteront la propriété exclusive de ces entreprises, qui décideront de la façon de les partager avec les chercheurs et à quel prix, ce qui a de quoi inquiéter la recherche agronomique publique.

9. « En 1991, le Howard Florey Institute avait obtenu, de la part de l'Office européen des brevets (OEB), un brevet portant sur un fragment d'ADN codant pour une protéine humaine, la Relaxine H2. Cette protéine, sécrétée par les femmes enceintes pour atténuer les contractions, a un intérêt thérapeutique évident. Le brevet accordé fit l'objet d'une procédure d'opposition qui permit à la division d'opposition de l'OEB de rendre une décision importante le 8 décembre 1994 : elle a jugé que l'invention de la Relaxine H2 remplissait les conditions de nouveauté et d'activité inventive, considérant qu'il s'agissait d'une substance naturelle isolée pour la première fois et dont l'existence était inconnue auparavant ; elle a estimé que cette substance ne pouvait s'assimiler à une découverte dans la mesure où un procédé permettant de l'obtenir et de la caractériser convenablement par sa structure avait été mis au point, soulignant ainsi l'importance, pour la brevetabilité de l'intervention humaine, per-

Après dix ans de polémiques, le Parlement européen a adopté le 12 mai 1998, en deuxième lecture, la proposition de directive sur la protection juridique des inventions biotechnologiques, désignée plus couramment sous le terme de « brevetabilité du vivant »<sup>10</sup>. Rarement un projet de directive aura fait l'objet d'autant d'affrontements entre le Conseil, la Commission et le Parlement européen, mais surtout au sein même de ce dernier.

L'affaire était complexe, et les enjeux industriels et commerciaux importants. C'est d'ailleurs en opposant l'éthique à la loi du marché que, après six ans de débats, le groupe des parlementaires verts était parvenu en 1995 à faire capoter le premier projet de directive, élaboré par la Commission en 1988. Ils ne devaient pas y parvenir pour la seconde proposition, malgré l'organisation en février 1998 d'un colloque faisant appel à des scientifiques opposés au projet, à la suite duquel une déclaration ouverte à la signature de tous les citoyens était adoptée. Son cinquième point prévoyait l'interdiction pure et simple des brevets sur l'homme, les animaux et les végétaux ou leurs composants.

La principale raison de l'échec des opposants à la directive tient au constat du grand retard – malgré le nombre accru de brevets délivrés par l'Office européen des brevets (OEB, EPO en anglais) – pris par l'Europe sur les États-Unis dans le domaine des biotechnologies, dont la maîtrise est considérée comme essentielle pour l'avenir<sup>11</sup>.

---

mettant de révéler une chose jusque-là ignorée dans la nature. Cette décision n'avait pas alors fait l'unanimité. » (Rapport du Sénat)

10. Directive 98/44/CE du Parlement européen et du Conseil du 6 juillet 1998 relative à la protection juridique des inventions biotechnologiques. Parue au *Journal officiel des communautés européennes* du 30 juillet 1998, elle comporte 56 considérants et 18 articles divisés en cinq chapitres <[http://europa.eu.int/eur-lex/fr/lif/dat/1998/fr\\_398L0044.html](http://europa.eu.int/eur-lex/fr/lif/dat/1998/fr_398L0044.html)>.

11. Entre 1981 et 1995, 1 175 brevets – on en est maintenant à 2 000 – ont été délivrés dans le monde à des inventions dont l'objet était la protection des séquences d'ADN humain (en majorité l'Office européen des brevets, l'Office américain des brevets (USPO) et l'office japonais). Reflet des efforts faits par les entreprises américaines et japonaises pour faire breveter en Europe, l'OEB leur a attribué la moitié de ces brevets. Ces sociétés détiennent 70 % des brevets octroyés par l'OEB contre 24 % pour les sociétés européennes. Seules, huit sociétés détiennent la majorité de ces brevets.

Même si les brevets ne sont pas les seuls instruments de propriété intellectuelle – il y a les droits d'auteur, les marques, les normes –, ils restent un outil privilégié de valorisation et de protection et offrent l'avantage de se prêter à des transactions. Un brevet peut être cédé totalement ou partiellement, faire l'objet de licence d'exploitation dont les modalités peuvent être très souples, ou être à l'origine de nouveaux partenariats grâce à l'apport qu'il fournit. La pression toujours très active des Verts et de Greenpeace dans ce domaine fut court-circuité par celle d'associations de patients atteints de maladies génétiques qui étaient absents lors du premier vote.

Dans un domaine devenu aussi sensible – au point que certains y voient la fin de l'humanité et d'autres au contraire la solution à toutes les maladies –, il faut se garder des simplifications. Les arguments des scientifiques favorables à la brevetabilité du vivant ne manquent pas : ils rappellent que les retombées de la recherche scientifique ont provoqué de tout temps des résistances, voire des condamnations au nom des valeurs et des croyances. Ce qui n'a pas arrêté la recherche, comme le rappelle en préliminaire le rapport du Parlement européen : « Refuser la protection que confère le brevet n'arrêterait pas la recherche mais rendrait secrets les résultats de celle-ci. » La directive adoptée, la balle est maintenant dans le camp des États européens : ils avaient deux ans à compter de la publication de la directive, soit le 30 juillet 2000, pour la transposer dans leur droit interne <sup>12</sup>. Le problème qu'a soulevé cette transposition vient de la contradiction entre les paragraphes 1 et 2 de l'article 5 de la directive <sup>13</sup>. L'énoncé du §2 déclare qu'isoler un gène peut équivaloir à l'inventer, ce qui contredit le principe du droit des brevets car cet isolement n'est qu'un ensemble de procédés techniques portant sur l'identification, la purification, la ca-

---

12. La Commission ne contrôle pas *a priori* mais *a posteriori* – donc après le délai de transposition – la façon dont chaque législateur national a suivi le contenu de la directive.

13. Article 5 : §1 – Le corps humain aux différents stades de sa constitution et de son développement, ainsi que la simple découverte d'un de ses éléments, y compris la séquence ou la séquence partielle d'un gène, ne peuvent constituer des inventions brevetables. §2 – Un élément isolé du corps humain ou autrement produit par un procédé technique, y compris la séquence ou la séquence partielle d'un gène, peut constituer une invention brevetable, même si la structure de cet élément est identique à celle d'un élément naturel.

ractérisation et la multiplication <sup>14</sup>. Le brevet ne devrait donc porter que sur les procédés et non sur le produit. L'application de l'article 5 permet donc d'obtenir la protection industrielle de toute séquence de gène totale ou partielle. Un exemple récent a permis d'illustrer les conséquences de cette possibilité <sup>15</sup>. Suite à une forte opposition développée à l'initiative de parlementaires, d'associations, de syndicats, la France ne l'a pas encore transposée <sup>16</sup>. Les conseillers en propriété industrielle ont beau expliquer que la protection des inventions ne s'oppose pas à la diffusion des connaissances, et qu'on ne peut demander au droit des brevets de se substituer aux autres dispositifs législatifs et réglementaires, le débat est lancé et prendra de l'ampleur .

Le cadre général des brevets est complexe, et dépend de différents textes, qui sont nationaux (en France, le Code de la propriété intellectuelle) ou internationaux. Ainsi, l'Europe possède un système de délivrance des brevets, confiée à l'OEB, mis en place par la convention de Munich du 5 octobre 1973 ; 18 pays en sont membres, dont les 15 de l'Union européenne. Mais la procédure y est complexe, et surtout non harmonisée, puisqu'un brevet délivré par l'OEB peut être déclaré nul par un juge national, qui est indépendant de l'OEB : chaque État dispose lui-même d'un office qui peut délivrer des brevets nationaux – comme en France l'Institut national de la propriété industrielle (INPI) ;

---

14. Ces procédés sont reconnus comme brevetables aux conditions ordinaires de la brevetabilité définies par la Convention de Strasbourg du 27 nov. 1968.

15. La séquence d'un gène codant pour un récepteur membranaire CCR5 a été intégrée à un brevet déposé par la société américaine HGS couvrant toute utilisation future. Or il s'avère que cette protéine CCR5 est un co-récepteur du virus HIV – ce qui a été démontré bien après – utilisable comme cible thérapeutique. L'utilisation de la séquence comme la cession de licence dépend entièrement de HGS.

16. À ce mouvement se sont adjoints certains avis comme celui du groupe Science-Société des Académies des sciences, des Sciences morales et politiques et de médecine (en date du 26 juin 2000), qui propose la suspension de l'application de l'article 5 de la Directive. La France interdit les brevets portant sur les gènes à la suite de l'adoption des lois dites de « bioéthique » de 1994, ce qui a été ajouté au code de la propriété intellectuelle dans son article 611-17 : « Le corps humain, ses éléments et ses produits ainsi que la connaissance de la structure totale ou partielle d'un gène humain ne peuvent en tant que tels faire l'objet d'un brevet. »

chacun valide donc pour son pays les brevets européens. C'est pour harmoniser les législations nationales des pays de l'Union européenne dans le domaine des inventions biotechnologiques, considéré comme fondamental pour l'avenir, que la Commission avait élaboré son projet de Directive. Le conseil d'administration de l'OEB a décidé le 16 juin 1999 d'appliquer cette Directive européenne aux nouvelles demandes de dépôt de brevets, en considérant qu'elle ne modifie pas sa pratique actuelle.

Un autre argument de poids pesait pour que l'Europe envisage cette refonte des droits touchant aux brevets : l'accord de Marrakech, qui a succédé aux accords du GATT et créé l'Organisation mondiale du commerce (OMC) en 1994, comporte en annexe « l'accord TRIPS » (en français ADPIC : accord sur les aspects des droits de propriété industrielle touchant au commerce). On sait que, fait exceptionnel puisqu'elle ne dispose pas de la représentation internationale, la Communauté européenne est partie contractante à l'OMC au même titre que chacun de ses États-membres, lesquels sont ainsi, de fait, doublement liés à ces accords. Or, l'article 27 de l'accord TRIPS prévoit des exclusions à la brevetabilité autour desquelles se situe tout le débat sur la brevetabilité du vivant <sup>17</sup>.

Lors des négociations ministérielles de l'OMC tenues à Genève en mai 1998, les Américains ont clairement annoncé la position qu'ils soutiendront lors de la révision de l'accord TRIPS : en ce qui concerne

---

17. Les arguments juridiques en faveur de l'exclusion de la brevetabilité du vivant : ce qui touche au vivant n'apporterait rien de nouveau, ne serait qu'une découverte et non une invention, et surtout serait contraire à l'ordre public et aux bonnes mœurs (art. L 6111-17 CPI, art. 53 CBE, art. 27 accord TRIPS). Sont aussi exclus par ces textes la brevetabilité des végétaux, des animaux et les procédés biologiques de leur obtention. En France, la loi du 29 juillet 1994 sur la bioéthique a expressément exclu la brevetabilité du corps humain, de ses éléments et de ses produits, ainsi que des gènes humains. En Europe, deux articles sont à l'origine de la non-brevetabilité des plantes ou animaux transgéniques. Selon l'article 53 (a) de la Convention européenne sur les brevets, les inventions dont l'usage commercial serait contraire à l'ordre public ne sont pas brevetables. Selon l'article 53 (b) de la même convention, les « races animales et les variétés végétales » sont exclues de la brevetabilité. La difficulté principale réside dans l'interprétation de ces articles, qui varie d'un pays à l'autre, si bien que l'OEB et les pays de l'Union délivrent ou rejettent les brevets au cas par cas.

les biotechnologies, le plus important à leurs yeux est le réexamen de l'article 27-3 qui exclut les plantes et les animaux de la brevetabilité. Or l'Union européenne est dépendante de cet accord et la directive européenne devrait être modifiée si elle venait à être en contradiction avec des changements apportés à ces textes. Bien que ceux-ci soient des traités internationaux, leur effet n'est pas équivalent.

Contrairement à l'accord TRIPS, la Convention de Rio ne prévoit aucune disposition obligeant les États parties. Cependant, on ne peut imaginer que la Convention de Rio soit en contradiction avec l'accord TRIPS si celui-ci était modifié, en particulier son l'article 27. Il y a donc un intérêt politique évident pour l'Europe à laisser cet article en l'état. C'est un test dont l'enjeu est particulièrement important ; il permettra de mesurer la capacité de résistance des États européens face aux pressions américaines qui visent par cette modification à élargir le champ de brevetabilité du vivant. Cette lutte pour la maîtrise de marchés économiques importants dans les domaines des plantes, des animaux et de la santé détermine la confrontation entre les pays. Les populations à forte endogamie, dont on nous fait croire, faussement, qu'elles sont de ce fait homogènes sur la plan génétique, sont l'objet de toutes les captations par les entreprises soutenues par les États et les parlements <sup>18</sup>. En même temps, les grands pays comme la Chine ou l'Inde développent rapidement leurs propres capacités de recherche et prennent des mesures pour garder la haute main sur leurs « ressources génétiques » en interdisant l'exportation d'ADN sans autorisation.

Les discussions techniques sur la nature de l'activité inventive, le caractère de nouveauté, les critères d'utilité spécifique et d'application (ce qui doit caractériser une demande de dépôt de brevet) montrent que les conséquences des avancées de la génétique portent aussi sur des propositions de redéfinition du droit des brevets <sup>19</sup> concernant le

---

18. La société DeCode Genetics a obtenu du parlement islandais le monopole pendant 12 ans des données généalogiques, médicales et génétiques de l'ensemble de la population ; la société australienne Autogen vient d'acquérir auprès du ministère de la Santé tongien les droits exclusifs sur les données génétiques des habitants des îles Tonga ; le parlement estonien vient d'adopter une loi autorisant la création d'une banque de données génétiques concernant l'ensemble de la population (*Human Genes Research Act*, 13 déc. 2000).

19. Les pratiques actuelles de brevetage dans le domaine de la génomique posent deux difficultés principales : la fragmentation des droits de propriété

vivant, les séquences des gènes, les licences exclusives, les licences d'office et le droit des personnes.

### PROFIL GÉNÉTIQUE & PRATIQUES DISCRIMINATOIRES

La définition du profil génétique individuel va générer une masse d'information et là est bien la question : *quid* de l'analyse des résultats, de l'évaluation de leur utilité, de leur portée, de leurs conséquences pour la personne et son entourage, du droit sur l'information générée <sup>20</sup>. Comme pour les tests génétiques, dont certains sont inutiles et d'autres mal interprétés, que fera-t-on de cette information démultipliée ? Ce développement technique explosif ne fait qu'aggraver la question de la confidentialité des données génétiques. Le cadre juridique existe, qui empêche l'usage individuel de l'information génétique et interdit la réalisation de tests prédictifs à des fins économiques ou sociales. Mais, comme le souligne le Conseil d'État <sup>21</sup>: « Après la lutte contre les inégalités sociales, comment prévenir une prise en compte dangereuse des inégalités biologiques ? »

Les pratiques discriminatoires seront présentées dans un premier temps comme un élément de médecine préventive, autrement dit dans l'intérêt de la personne. Certes, le principe de la confidentialité des données génétiques est posé par la Déclaration universelle sur le génome humain et les droits de l'homme (article 7) <sup>22</sup>, mais sa portée est

---

comme frein à l'innovation et l'attribution de brevets très larges comme incitation à la constitution de monopoles commerciaux. Les prises de position du secteur public ou académique sont au moins claires en France : la charte des génopôles impose la mise en ligne accessible à tous des séquences générées par eux. Les propositions sont à formuler pour imaginer des systèmes de remplacement des brevets – par exemple par des redevances de lecture ou d'utilisation. Une partie de ces redevances pourrait alimenter un fonds permettant une redistribution des bénéfices.

20. Voir la série télévisée anglaise, *Le Prisonnier* (avec Peter McGohan) : « Je ne veux pas me faire fiché, enregistrer, estampiller, classer puis déclasser, ma vie m'appartient, je ne suis pas un numéro. »

21. « Les lois bioéthiques cinq ans après », Rapport du Conseil d'État, novembre 1999, p. 71.

22. Téléchargeable sur <<http://unesdoc.unesco.org/images/0010/001096/109687fb.pdf>>. Article 7 : La confidentialité des données génétiques associées



relative et sous des conditions précisées par l'article 9 : la loi peut limiter la confidentialité « pour des raisons impérieuses et dans les limites du droit international public et du droit international des droits de l'homme ». Or c'est dans la mise en œuvre de ces superbes principes (droit à la non-discrimination, et à la protection de la confidentialité des données génétiques) que le bât blesse. Ils sont en contradiction avec la liberté de la recherche, autre grand principe proclamé par la déclaration mais aussi par la nouvelle Charte européenne des droits fondamentaux <sup>23</sup>, et surtout avec les très inquiétantes « raisons impérieuses » qui permettent de déroger à la confidentialité des données. L'histoire nous l'a appris : quand il s'agit de trouver de telles raisons, les États ont une imagination sans bornes.

## CONCLUSION

Les avancées de la génétique jusqu'au séquençage, à peu près complet, du génome humain modifient nombre d'affirmations sur le rôle et l'influence des gènes. On est loin de tout savoir et de tout comprendre et la réalité des mécanismes nous échappe. La volonté de tout expliquer par les gènes ne rend pas compte de la complexité du vivant et de la proximité évolutive des espèces. Mais elle sous-tend tout un pan de la recherche et a suscité un développement bio-industriel qui pèsent sur les décisions de financement, les options thérapeutiques, les pratiques de l'information et les choix d'une médecine génétique. Alors que la question du contrôle de l'hérédité fut historiquement un enjeu idéologique et de santé publique (illustré par la force des mouvements eugénistes dans l'entre-deux-guerres), mais non un problème de production, et tandis que la médecine génétique était une spécialité secondaire dans le champ médical, les spécialistes de génétique humaine sont maintenant associés à l'industrie et devenus porteurs des espoirs d'innovations thérapeutiques et de pratiques efficaces de contrôle de la qualité des descendants. Dans ce contexte marqué par l'appropriation

---

à une personne identifiable, conservées ou traitées, à des fins de recherche ou dans tout autre but, doit être protégée dans les conditions prévues par la loi.

23. Téléchargeable sur <[http://europa.eu.int/comm/justice\\_home/unit/charte/index\\_fr.html](http://europa.eu.int/comm/justice_home/unit/charte/index_fr.html)>. Article 8 : Protection des données à caractère personnel.

Article 13 : Liberté des arts et des sciences.

et l'application rapide des résultats de la recherche génétique, beaucoup de choses deviennent possibles en matière de recherche, de santé et de contrôle social. La génétique révèle aux individus qu'ils sont différents et inégaux devant le risque de la maladie et devant la médecine. La révélation de leur patrimoine génétique et de son unicité les poussera à accepter des modes de gestion individuelle de ce patrimoine au mieux de leurs intérêts sanitaires, sociaux et culturels. Parce que l'inégalité biologique sera reconnue et valorisée, elle engendrera de l'inégalité sociale. Les biotechnologies génétiques rendent possible par l'évolution des outils de la recherche et de son organisation industrielle une transition vers un nouveau système de santé plus rationnel parce que plus scientifique, en s'appuyant sur les tests génétiques. Ces instruments de choix au service d'un système de santé alliant diagnostic des prédispositions et évaluation économique des trajectoires médicales rendraient possible la perspective d'une gestion médicale du génétique. Comme vaste entreprise de codage biologique du social et comme économie génétique de la santé, elle s'inscrirait dans le choix, non encore fait, d'une gestion rationnelle et individualisée de la santé et donc inégalitaire. C'est une menace envers tous nos systèmes de solidarité sociale.

Notre cadre technoscientifique semble fonctionner sans conceptualisation, la génération des techno-scientifiques n'a pas en effet besoin de concept, et quasiment à l'aveugle, en situation d'intense bricolage : dans le domaine des sciences du vivant, tout est de l'ordre du possible, sans limites sur les moyens et les essais. L'ambiance des laboratoires est à l'agitation, la précipitation et l'urgence et le monde bio-économique vit sur le mode frénétique. La question de la limite se pose comme celle de la liberté : on peut tout faire mais on ne doit pas tout faire, l'apprentissage de l'autolimitation est l'activité même de la liberté. L'éthique du futur, qui mêle faculté d'anticipation, veille intellectuelle, discrimination entre les futurs possibles et contrôle des applications, présuppose que notre avenir individuel et collectif ne soit pas biologiquement déterminé.

LAURENT DIANOUX

Biologiste au Centre national de la recherche scientifique (CNRS), Laurent Dianoux est membre du bureau de l'association Génétique et Liberté.

Collectif Alerte Santé : notre santé n'est pas une marchandise

## Charte d'adhésion

**Mieux soigner, sortir la santé de la logique marchande,  
la remettre dans le champ public et politique,  
contre la dictature du néolibéralisme en médecine**

Sur fond d'une crise structurelle déjà ancienne et complexe de la médecine, le néolibéralisme avance à marche forcée dans la période actuelle, mettant en péril jusqu'aux principes mêmes du fonctionnement de notre système de soins : l'accès pour tous à des soins de qualité.

### **Un système de soins tarauté par les logiques marchandes**

Une part de plus en plus importante du coût des soins est laissée à la charge des individus, avec l'augmentation du ticket modérateur (voire le non-remboursement des médicaments ou des soins), les dépassements d'honoraires des médecins, le secteur privé à l'hôpital. Cette part croissante des dépenses de soins non couverte par la sécurité sociale offre aux compagnies d'assurances privées le marché très juteux de l'assurance complémentaire qui s'ouvre pour les couches sociales favorisées de la société. D'ores et déjà, des projets communs à AXA et à certains syndicats médicaux conservateurs voient le jour avec la constitution de filières de soins concurrentielles qui refuseront de prendre en charge les malades impécunieux ou les pathologies trop chères et qui rémunéreront des médecins suffisamment dociles pour accepter leurs diktats en matière de prescription ou de conduite professionnelle.

### **Un modèle éculé, dont l'échec est patent et prouvé**

Inclure le soin dans la logique du marché aboutit inmanquablement à des situations catastrophiques : l'exemple le plus parlant de l'échec de ces règles du jeu sont les États-Unis d'Amérique, pays qui cumule les dépenses de santé les plus élevées au monde, de mauvais indicateurs de santé et de morbidité et 60 millions de citoyens américains dans l'impossibilité de se soigner pour des raisons pécuniaires. Chez nous, aucune des nombreuses mesures technocratiques émanant des décideurs et des gestionnaires des deux dernières décennies n'a réussi à inverser le cours des choses. Elles n'ont fait que renforcer le vent libéral actuel.

**Pour une alternative politique : mieux soigner et remettre la santé dans le champ public et politique.**

Face à ces dysfonctionnements structurels majeurs, il s'agit :

— d'entreprendre la mise en place d'une véritable politique globale des soins et de la santé publique avec des choix explicités, débattus et choisis de façon démocratique.

— d'examiner les solutions du financement des dépenses de soins, de leurs régulations qui passent par la nécessaire redéfinition des rôles et pouvoirs de décision entre citoyens, gestionnaires, représentants des assurés sociaux et professionnels de santé.

— de prendre en compte les évolutions actuelles de la médecine, où les progrès résident à la fois dans la meilleure utilisation des nouvelles techniques et des nouvelles molécules thérapeutiques, mais aussi dans la mise en place de nouveaux objectifs de travail, de nouveaux comportements des professionnels du soin et des usagers pour faire « mieux ».

C'est aussi la prise en considération des facteurs environnementaux, de la santé communautaire, du travail pluridisciplinaire associant professionnels du soin et du secteur social qui permettra une meilleure articulation entre l'hôpital et la médecine ambulatoire. Des pratiques locales innovantes, nombreuses et variées, existent dans ce sens et font leurs preuves depuis de nombreuses années en France. Elles sont reconnues et institutionnalisées dans de nombreux pays occidentaux d'Europe et du reste du monde.

La revue *Pratiques* appelle à la résistance contre la logique néolibérale qui est en train de détruire les bases mêmes de notre système de soins.

À son initiative est décidée la création d'un « Collectif Alerte Santé, notre santé n'est pas une marchandise », dans lequel se retrouvent des personnes agissant à titre personnel ou au titre d'une association, venant d'horizons variés (professionnels du soin, syndicalistes, mutualistes, gestionnaires, universitaires, économistes et toute personne ayant à cœur d'œuvrer pour améliorer les conditions de la santé).

Il y a une urgence politique à enrayer les logiques dominantes en cours. Il est de notre responsabilité de le faire savoir et de susciter le débat. Il s'agit non seulement d'engager un travail de réflexions, d'analyses critiques en commun, mais aussi d'élaborer des propositions politiques pour construire une alternative au scénario de la logique libérale qui prévaut actuellement pour la médecine et la protection sociale.

Déclaration du 27 mai 2000 lancée autour de l'appel du Syndicat de la médecine générale et de sa revue *Pratiques* ou *Les cahiers de la médecine utopique*

Collectif Alerte Santé • *Pratiques* : 52, rue Galliéni 92240 Malakoff <pratiques@aol.com>



**La biologie moderne et ses biotechnologies relèvent plus de la spéculation financière caractéristique de notre époque que d'une science qui a perdu jusqu'au souvenir qu'elle avait pu se ranger sous la bannière de la vérité, du désintéressement et de l'émancipation. Constat critique et propositions, ce livre s'efforce de répondre aux préoccupations du mouvement de résistance aux mystifications de la biologie marchande.**

*Textes de Jean-Pierre Berlan, Michael Hansen, Paul Lannoye, Suzanne Pons, Gilles-Éric Seralini, réunis par Jean-Pierre Berlan.*

Format 9 x 18 cm • 176 pages

68 F / 10,37 € - AGONE : 2-910846-54-7

18,95 \$ - COMEAU & NADEAU : 2-922494-49-7

## Santé publique, environnement & aliments transgéniques

**D**ANS LA PLUPART DES PAYS DÉVELOPPÉS, la loi impose d'étiqueter la composition des aliments, les additifs (conservateurs, colorants, exhausteurs de goût, etc.), le mode de transformation (surgélation, homogénéisation, irradiation) et le standard d'identité (l'origine, par exemple). Les États-Unis demandent, en plus, de préciser la teneur en lipides, protéines, sucres et vitamines. Mais ils se refusent à imposer d'étiqueter les aliments transgéniques. La raison ? les aliments transgéniques seraient « substantiellement équivalents » aux aliments non transgéniques. Les États-Unis vont jusqu'à faire pression sur leurs partenaires commerciaux et sur le *Codex alimentarius*<sup>1</sup> pour qu'ils adoptent ce principe dit de l'« équivalence en substance ». Avec un certain succès puisque les gouvernements européens ont traîné les pieds jusqu'à ce que l'opinion publique impose cet étiquetage en 1999.

---

1. Le *Codex alimentarius* est une agence de l'Organisation mondiale de la santé (OMS) et de l'Organisation pour l'agriculture et l'alimentation (FAO) au sein de laquelle se négocient les normes alimentaires. Bien que ses recommandations ne soient pas obligatoires, son rôle est essentiel : si un pays adopte une règle du *Codex*, elle ne peut être considérée comme protectionniste. [ndt]

En France, les pressions américaines ont été relayées par la Commission du génie biomoléculaire : « Il n'y a aucune raison, écrivait son président, Alex Kahn, pour considérer le génie génétique comme une technique générique intrinsèquement perverse, mettant en danger la sécurité du consommateur. [La commission] en a conclu que l'information sur l'éventuelle utilisation du génie génétique n'était pas significative pour le consommateur et qu'il ne lui apparaissait donc pas justifié de la rendre obligatoire. <sup>2</sup>»

Outre que cette commission simplement consultative outrepassait son rôle (accorder ou refuser les autorisations de dissémination volontaire et de commercialisation des OGM), elle témoignait de son mépris de la démocratie : le public a le droit de savoir. Sans une information complète – qui devra un jour s'étendre à la façon de produire : quels pesticides ont été utilisés ? les animaux sont-ils élevés à coups d'antibiotiques, d'hormones, de farines animales, d'OGM ? en liberté ou confinés dans des cages ? par de la main-d'œuvre sous-payée ? – comment le consommateur souverain (paraît-il) sera-t-il à même d'« exprimer ses préférences » et d'orienter la production comme les thuriféraires de l'économie de marché prétendent qu'il le fait ?

En réalité, les chimères génétiques posent des risques de deux types : pour la santé et pour l'environnement.

### LES RISQUES POUR LA SANTÉ

Pour toute personne sensée, une fraise qui contient un gène d'un poisson des mers froides (le carrelet) la rendant résistante au gel, un gène bactérien lui conférant une résistance aux antibiotiques et un gène viral jouant le rôle d'un interrupteur du fonctionnement des gènes introduits est fondamentalement différente d'une fraise ordinaire <sup>3</sup>. Car un fraisier n'échange de gènes qu'avec un autre fraisier – avec des plantes de la même espèce. Le génie génétique est donc radicalement nouveau, qui permet de transférer à n'importe quel organisme vivant des gènes

---

2. Axel Kahn, *Société et révolution bioéthique, pour une éthique de la responsabilité*, INRA éditions, Paris, 1995, p. 69.

3. Arnaud Apoteker, *Du poisson dans les fraises*, La Découverte, Paris, 1999.

présents dans des bactéries, des poissons, des plantes, des animaux et dans l'espèce humaine.

Les biotechniciens et les entreprises qui mettent au point ces chimères génétiques prétendent qu'une fraise contenant des gènes étrangers serait « substantiellement équivalente » du point de vue du *Codex* et des règles internationales et, par conséquent, qu'elle n'exige pas d'étiquetage particulier <sup>4</sup>. Le public – et particulièrement les consommateurs par l'intermédiaire de leurs organisations, de leurs pétitions et des sondages – a, de son côté, toujours jugé que cette fraise (comme tous les aliments transgéniques) était « substantiellement différente » : il fallait l'étiqueter au même titre que les aliments « ionisés » (irradiés) ou ceux qui contiennent des additifs. Position partagée par une partie des scientifiques : un article récent de *Nature* estimait que « l'équivalence substantielle est un concept pseudo scientifique : un jugement commercial et scientifique se présentant sous une mascarade scientifique <sup>5</sup> ».

Le principe de l'équivalence substantielle a permis de négliger le fait que les aliments transgéniques peuvent avoir des effets toxiques inattendus, provoquer des réactions allergiques parfois sévères et présenter une valeur nutritionnelle modifiée.

#### EFFETS TOXIQUES DES OGM

L'un des tout premiers produits transgéniques vendus, le l-tryptophane, a montré que le génie génétique peut avoir des conséquences désastreuses. Cet acide aminé produit de façon conventionnelle était commercialisé comme supplément diététique dans nombre de pays, y compris les États-Unis. Au cours des années 1980, l'entreprise japonaise Showa Denko mit au point un nouveau procédé de fabrication du l-tryptophane : utilisation d'une bactérie génétiquement modifiée (*Bacillus amyloliquefaciens*) et suppression de deux étapes de filtration. La nouvelle version du l-tryptophane est commercialisée aux États-Unis

---

4. Cette différence est pourtant suffisante pour breveter la fraise-poisson – ce qui est impossible dans le cas des fraises conventionnelles ! [ndt]

5. E. Millstone, E. Brunner & S. Mayer, « Beyond "Substantial Equivalence" », *Nature*, 1999, n° 401, p. 525-526.



début 1989. Une nouvelle maladie apparaît au bout de quelques mois : baptisée syndrome de la myalgie éosinophile (SME), elle se caractérise par des désordres neurologiques et auto-immunes chroniques. Conséquences : 5 000 personnes hospitalisées, 1 500 handicapées de façon permanente et 37 décès <sup>6</sup> – chiffre sous-estimé car le décompte des morts est arrêté en 1991.

On découvre que la myalgie éosinophile est liée à la consommation de l-tryptophane. L'agence américaine de sécurité sanitaire retire ce produit du marché début 1990. La poursuite des recherches montre que les malades avaient consommé le tryptophane produit par Showa Denko. L'étiquetage aurait sans doute permis d'identifier plus rapidement l'origine de la maladie. Mais Showa Denko refusa toute coopération avec le gouvernement américain. On a cependant pu démontrer que son l-tryptophane contenait de faibles quantités d'un contaminant toxique qui pouvait être le sous-produit de l'accroissement de la production de tryptophane par la bactérie manipulée, la conséquence de la réduction du nombre de filtration ou une combinaison des deux <sup>7</sup>. Nous ne le saurons probablement jamais car un incendie a détruit les stocks de bactéries recombinées.

Le génie génétique peut aboutir à la production de produits alimentaires toxiques de multiples façons. Des plantes aussi communes que la tomate ou la pomme de terre produisent dans leurs feuilles des produits toxiques absents des fruits ou des tubercules. Il faut donc prendre garde à ce que les modifications génétiques introduites dans la plante n'induisent pas l'apparition de ces produits dans les parties comestibles, ni immédiatement ni à plus long terme.

De plus, les bricolages génétiques (particulièrement imprécis en ce qui concerne l'endroit de l'insertion et le nombre d'insertions de l'ADN dans le chromosome-hôte) peuvent avoir des effets inattendus – l'effet de position – comme la production d'une toxine que la plante ne produit pas naturellement. Ainsi, des plantes de tabac transformées pour leur faire produire de l'acide gammalinoléique ont principalement pro-

---

6. A. N. Mayeno & G. J. Gleich, « *Eosinophilia myalgia* Syndrome and Tryptophan Production: a cautionary tale », *TIBTECH*, 1994, n° 12, p. 346-352.

7. H. Sidransky *et al.*, « Studies With 1,1'-Ethylidenebis (tryptophan), a Contaminant Associated With L-Tryptophan Implicated in the Eosinophilia-Myalgia Syndrome », *Toxic. & Ap. Pharm.*, mai 1994, vol. 126, n° 1, p. 108-113.

duit de l'acide octacécatétraténiqne toxique que l'on ne trouve pas dans les plantes normales.

Les résultats d'Ewen et Pusztai, finalement publiés dans *The Lancet* à la fin de 1999 s'expliquent peut-être par de tels remaniements. Cette étude de toxicologie sur des rats utilisait des pommes de terre génétiquement manipulées pour produire la lectine GAN (l'agglutinine de *Galanthus nivalis*, un genre d'anémone), qui renforce la résistance aux insectes et aux nématodes. Elle a mis en évidence nombre d'effets négatifs, en particulier sur l'appareil digestif, avec prolifération de muco-sités gastriques. Ces symptômes n'apparaissent *que chez les rats nourris de pommes de terre transgéniques*. Les rats nourris de pommes de terre ordinaires auxquelles on a ajouté de la lectine GAN ne les présentent pas. Pour les auteurs, « l'effet inattendu de prolifération est dû soit à l'expression d'autres gènes de la construction, soit à un effet de position provoqué par l'insertion du gène GAN dans le génome de la pomme de terre <sup>8</sup> ». Cette étude détaillée, portant sur de jeunes rats dont on examine et pèse les organes avec soin et dont on étudie le système immunitaire, est beaucoup plus précise que les essais habituels de nutrition avec des plantes transgéniques. On a pourtant adressé de violentes critiques à ce travail, qui, à notre sens, pose des questions importantes méritant des travaux d'approfondissement <sup>9</sup>.

L'incertitude inhérente aux techniques du bricolage génétique impose sans conteste un étiquetage *précis et détaillé*.

#### EFFETS ALLERGISANTS DES OGM

Un quart de la population américaine déclare réagir à certains aliments <sup>10</sup> tandis que 2 % des adultes et 8 % des enfants ont de véri-

8. S. W. B. Ewen & A. Pusztai, « Effect of diets containing genetically modified potatoes expressing *Galvanthus nivalis* lectin on rat small intestine », *The Lancet*, 1999, 354 (9187), 16 octobre 1999.

9. Sept publications portent sur les effets des aliments transgéniques sur la santé : trois sont de Pusztai et de ses collaborateurs ; la plupart des autres ne portent pas véritablement sur le sujet... Pour être certain de ne rien trouver, ne cherchons pas. (J. Domingo, *Science*, 2000, n° 288, p. 1478.) [ndt]

10. A. E. Sloan & M. E. Powers, « A perspective on popular perceptions of adverse reactions to foods », *Journal of Allergy and Clinical Immunology*, 1986, n° 78, p. 127-133.

tables allergies <sup>11</sup>. Les personnes dont les allergies sont transmises par l'IgE <sup>12</sup> ont des réactions immédiates à certaines protéines, qui vont de démangeaisons à des chocs anaphylactiques pouvant être fatals. Les allergies aux arachides ou à d'autres noix et aux fruits de mer sont les plus communes.

Le génie génétique peut transférer des allergènes d'aliments dont les personnes savent qu'elles y sont sensibles (et qu'elles peuvent donc éviter) à des aliments habituellement sans danger. L'entreprise de semences (hybrides) Pioneer Hi-Bred International avait introduit un gène de la noix du Brésil dans des variétés de soja pour accroître la teneur d'une protéine dans les rations pour animaux. À la demande de Pioneer, des chercheurs de l'Université du Nebraska ont montré en mars 1996, par des tests *in vitro* et cutanés, que ce soja réagit avec l'IgE des personnes allergiques à la noix du Brésil d'une façon telle que sa consommation pouvait être fatale <sup>13</sup>.

Cette affaire s'est donc bien terminée. Comme l'a écrit Marion Nestle, directeur du département de nutrition de la New York University dans son éditorial du respecté *New England Journal of Medicine*: « Dans le cas particulier du soja transgénique, on savait que l'espèce donatrice était allergisante, on disposait d'échantillons de sérum de personnes allergiques pour faire les tests et on a pu retirer le produit. <sup>14</sup>» Mais les allergologues savent que tous les aliments peuvent provoquer des réactions allergiques. Ces dernières sont dues aux protéines. Or, presque tous les transferts de gènes se traduisent par une production de protéines nouvelles et le génie génétique introduit des protéines provenant de sources connues comme étant allergisantes (arachide,

---

11. S. A. Bock, « Perspective appraisal of complaints of adverse reaction to foods in children during the first 3 years of life », *Pediatrics*, 1987, 79 : 683-688 ; Sampson, H.A., Mendelson, L. and J.-P. Rosen. 1992. « Fatal and near-fatal anaphylactic reactions to food in children and adolescents ». *The New England Journal of Medicine*, n° 327, p. 380-384.

12. Immunoglobuline E, anticorps impliqué dans les réactions allergiques. [ndt]

13. J. A. Nordlee, S. L. Taylor *et al.*, « Identification of a brazil-nut allergen in transgenic soybeans », *The New England Journal of Medicine*, 1996, vol. 11, n° 334, p. 688-692.

14. Marion Nestle, « Allergies to transgenic foods. Question of policy », *The New England Journal of Medicine*, 1996, vol. 11, n° 334, p. 726-727.

fruits de mer, lait, noix) *mais aussi* de plantes, de bactéries et de virus – c'est-à-dire de sources dont le potentiel allergisant est inconnu.

Plus grave : la seule méthode sûre pour déterminer l'allergénicité d'une protéine est de faire le test avec le sérum d'individus connus comme y étant allergiques. L'affaire du soja transgénique contenant un gène de la noix du Brésil met en évidence la difficulté de cette détermination. Tant que l'on a pas identifié des individus allergiques (c'est-à-dire tant qu'un accident ne s'est pas produit) et que l'on n'a pas identifié l'allergène, on n'a pas de sérum et on ne peut pas faire de tests. Quant aux tests sur les animaux, ils avaient montré que la protéine de la noix du Brésil (une protéine de stockage) n'était pas allergisante <sup>15</sup>. Il aurait pu être désastreux de se fier à ce seul résultat.

En dépit de ce qui précède, la plupart des entreprises de biotechnologies utilisent des gènes de micro-organismes plutôt que de plantes alimentaires. Elles modifient ces gènes naturels et parfois même les reconstruisent artificiellement – ce qui modifie les protéines naturelles ou en introduit de nouvelles, bien que le potentiel allergisant de ces protéines ne soit pas prévisible et ne puisse faire l'objet de tests. Pour Marion Nestle, « le prochain cas pourrait être moins idéal et le public moins heureux. Il est de l'intérêt de chacun de mettre au point des politiques réglementant les aliments transgéniques et comprenant une notification avant leur commercialisation et leur étiquetage <sup>16</sup>».

Protéger adéquatement la santé du public d'allergènes inconnus ou rares exige donc un étiquetage *précis et détaillé* des aliments transgéniques. C'est urgent car les enfants sont les plus exposés au risque fatal d'un choc allergique.

#### AUGMENTATION DE LA RÉSISTANCE AUX ANTIBIOTIQUES

Les termes « génie génétique » et « ingénierie génétique » suggèrent qu'il s'agit de techniques bien maîtrisées. À tort. Ce sont des bricolages brouillons qui, pour la plupart, s'achèvent par des échecs. Si le gène à

---

15. J. A. Nordlee, S. L. Taylor *et al.*, « Identification of a brazil-nut allergen... », *op. cit.*

16. Marion Nestle, « Allergies to transgenic foods... », *op. cit.*

transférer peut être identifié avec une certaine précision, son insertion dans le nouvel hôte est imprécise. Le transfert se fait avec une sorte de fusil à mitraille. Les biotechniciens revêtent d'ADN (de gènes) de petites billes de métal et tirent ces billes (cela s'appelle la « biolistique ») dans les milliers de cellules d'une boîte de Pétri dans l'espoir d'obtenir une ou des cellules où le nouveau trait s'est inséré et s'exprime. Comme le trait transféré – par exemple la capacité de la plante de produire un insecticide – n'apparaît pas immédiatement, il faut aussi insérer un « gène marqueur » en même temps que le gène désiré. Le gène marqueur le plus souvent utilisé est un gène bactérien de résistance aux antibiotiques. Les cellules ainsi canonnées sont alors cultivées en présence de l'antibiotique. Celles qui survivent et poussent contiennent le gène de résistance à l'antibiotique et, par conséquent, ont des chances de posséder également le gène qui produit l'insecticide que l'on cherche à transférer. La plupart des chimères végétales contiennent un tel gène.

L'utilisation à grande échelle de gènes marqueurs de résistance aux antibiotiques pourrait contribuer à aggraver le problème de la résistance aux antibiotiques. Ces gènes de résistance peuvent se déplacer de la plante dans des bactéries de l'environnement. Les bactéries échangeant facilement des gènes de résistance aux antibiotiques, ces derniers pourraient un jour se retrouver dans des bactéries pathogènes, les rendre résistantes à l'antibiotique et, par conséquent, plus difficiles à contrôler. On sait déjà que l'ADN nu peut être ingéré directement par des bactéries lorsque les conditions le permettent. Si bien que des gènes de résistance aux antibiotiques pourraient être théoriquement transférés à des bactéries dans le tube digestif lui-même. De plus, un travail récent montre que la bouche contient des bactéries capables d'absorber de l'ADN nu comportant des gènes marqueurs de résistance aux antibiotiques et de l'exprimer. Il en est de même dans l'appareil respiratoire <sup>17</sup>.

Un maïs Bt génétiquement manipulé de Novartis comprend un gène de résistance à l'ampicilline, un antibiotique très utile contre de nom-

---

17. D. K. Mercer, K. P. Scott *et al.*, « Fate of free DNA and Transformation of the Oral Bacterium *Streptococcus gordonii* DL1 by Plasmid DNA in Human Saliva », *Applied and Environmental Microbiology*, 1999, n° 65, p. 6-10.

breuses infections humaines et animales. Nombre de pays européens, y compris la Grande-Bretagne, ont refusé d'autoriser la culture du maïs Bt parce que le gène de résistance à l'ampicilline pourrait se déplacer du maïs dans une bactérie de la chaîne alimentaire, rendant ainsi l'ampicilline beaucoup moins efficace contre les infections bactériennes. Dans le cas du maïs Bt de Novartis, le gène de résistance à l'ampicilline est lié à un promoteur bactérien (une sorte d'interrupteur génétique) et non pas à un promoteur de plante, ce qui peut accroître la probabilité qu'il s'exprime facilement s'il s'incorporait dans une bactérie. Ces éventualités ont conduit la British Royal Society (Académie des sciences) en septembre 1998 <sup>18</sup> puis la British Medical Association en mai 1999 <sup>19</sup> à demander l'arrêt de l'utilisation de gènes de résistance aux antibiotiques comme marqueurs dans les aliments génétiquement modifiés.

#### MODIFICATION DE LA VALEUR NUTRITIVE DES ALIMENTS

Le bricolage génétique peut accroître la teneur en vitamine C de certains aliments ou diminuer, par exemple chez le colza, la quantité d'acides gras qui tendent à s'accumuler dans les artères et provoquent des accidents cardiaques. Mais il peut aussi réduire la valeur nutritive de façon inattendue. Ainsi, la concentration en isoflavones (un phytoœstrogène) ayant des effets potentiellement favorables est plus faible de 12 à 14 % chez deux variétés de soja Roundup Ready de Monsanto par rapport à celle de leurs équivalents isogéniques (génétiquement identiques à l'exclusion du transgène introduit) poussant dans des conditions semblables. « Ces données suggèrent que ces plantes de soja génétiquement modifiées peuvent être une source de phytoœstrogènes cliniquement moins intéressante que leurs précurseurs normaux. <sup>20</sup>»

---

18. « Call for UK Genetic Food Watchdog », *Nature online serv.*, 3 sept. 1998.

19. « Board of Science and Education », British Medical Ass., mai 1999.

20. M. A. Lappé, E. B. Bailey *et al.*, « Alterations in Clinically important Phytoestrogens in Genetically Modified, Herbicide-tolerant Soybeans », *Journal of Medicinal Food*, 1999, vol. 4, n° 1.

### LES RISQUES POUR L'ENVIRONNEMENT

Les risques potentiels de la culture de plantes génétiquement modifiées sont en gros proportionnels à la superficie qu'elles occupent. Toutefois, la culture à grande échelle introduit des risques écologiques inconnus que les études de laboratoire ou d'essai en champs ne peuvent mettre en évidence.

Entre 1996 et 1999, la superficie des cultures transgéniques a été multipliée par dix aux États-Unis : de 2,8 à 28 millions d'hectares presque exclusivement plantés d'espèces insecticides, tolérantes à un herbicide ou résistantes à un virus. Le pourcentage de la superficie occupée par les plantes tolérantes aux herbicides a triplé, de 23 % de la superficie en 1996 à 71 % en 1998.

Si chacun des traits transférés pose des risques environnementaux spécifiques, tous introduisent le même risque : le gène (et donc le trait transféré) peut se diffuser à des plantes de la même espèce et/ou à des espèces sauvages apparentées. Nous traiterons des risques spécifiques puis du risque commun.

### LA TOLÉRANCE AUX HERBICIDES

Les variétés *tolérantes* aux herbicides <sup>21</sup> (TH) supportent d'être traitées avec un herbicide éliminant les adventices <sup>22</sup>. Il existe des variétés tolérantes de maïs, de soja, de coton et de colza. Ces variétés encouragent les agriculteurs à utiliser les herbicides qui polluent les eaux de surface et souterraines et causent divers dégâts écologiques. Dans les pays en développement où le marché des herbicides croît rapidement, ces

---

21. Une plante *résistante* aux herbicides dispose d'enzymes (des « ciseaux moléculaires ») lui permettant de découper la molécule active et de la décomposer en métabolites en principe inoffensifs. Une plante *tolérante* stocke la molécule dans ses tissus sans en souffrir, introduisant ainsi l'herbicide dans la chaîne alimentaire. [ndt]

22. Une adventice est une plante qui pousse sur un terrain cultivé sans y avoir été semée – terme préférable à celui de « mauvaise herbe », qui justifie l'utilisation de moyens de destruction comme les herbicides chimiques, alors que ces plantes jouent souvent un rôle écologique utile. [ndt]

plantes en accroîtront encore l'utilisation. Partout, cette utilisation accrue se fera aux dépens de techniques agronomiques durables de contrôle des adventices par les rotations, l'utilisation d'engrais verts, le paillage des sols (*mulching*), etc.

Monsanto a certes affirmé que des études avaient montré que ses variétés de soja tolérantes aux herbicides – les variétés Roundup Ready (RR), du nom de son principal herbicide – réduisaient les quantités utilisées. Mais une étude *indépendante* récente conclut au contraire que « les agriculteurs ont utilisé en 1998 deux à cinq fois plus d'herbicides (en kilogrammes par hectare) sur les cultures de variétés de soja RR que sur la plupart des cultures de variétés conventionnelles dont les agriculteurs contrôlent les adventices par des techniques classiques. Les exploitations cultivant du soja RR ont utilisé jusqu'à dix fois plus d'herbicide que nombre d'exploitations recourant à un système intégré de contrôle des adventices <sup>23</sup>».

Les cultures tolérantes aux herbicides constituent plus des deux tiers de la superficie cultivée en plantes transgéniques : les entreprises transnationales comme Monsanto, Novartis et DuPont – qui ont mis au point ce type de plantes transgéniques – sont parmi les principaux producteurs d'herbicides ! Monsanto, par exemple, produit deux des herbicides les plus vendus dans le monde : le glyphosate et l'alachlor. Ces mêmes firmes viennent de racheter de nombreuses entreprises semencières de façon à leur faire produire des semences transgéniques tolérantes à leurs propres herbicides. DuPont, Monsanto et Novartis sont les trois premiers semenciers mondiaux. Du fait de cette monopolisation de l'industrie des semences par les plus grandes transnationales agrochimiques, on peut s'attendre à ce que les plantes tolérantes aux herbicides continuent de constituer l'essentiel de la superficie consacrée aux plantes transgéniques.

---

23. C. Benbrook, « Evidence of the magnitude and consequence of the Roundup Ready soybean yield drag from university-based varietal trials is 1998 », *Ag BioTech InfoNet Technical Paper n° 1*, Sandpoint, Idaho, 1999 <[www.biotech-infonet.com:RR\\_yield\\_drag\\_98.pdf](http://www.biotech-infonet.com:RR_yield_drag_98.pdf)>.



## LES PLANTES INSECTICIDES

Le génie génétique permet de faire des plantes produisant des insecticides qui tuent ou éloignent des ravageurs. Presque toutes les plantes insecticides contiennent un gène modifié d'une bactérie du sol, *Bacillus thuringiensis* (Bt), qui produit une forme d'endotoxine active dans tous les tissus de la plante, y compris les feuilles et le grain. Les agriculteurs biologiques utilisent cette bactérie depuis longtemps car elle produit un mélange d'insecticides naturels relativement inoffensif pour l'environnement. Les agriculteurs conventionnels l'utilisent aussi aux États-Unis et en Europe dans le cadre de programmes de contrôle intégré des ravageurs pour minimiser l'utilisation de produits chimiques toxiques. De fait, l'insecticide Bt est utilisé sur près d'un million d'hectares aux États-Unis <sup>24</sup>. À l'heure actuelle, on cultive des variétés transgéniques Bt de maïs, de coton, de pommes de terre, de tomates et de riz dans différentes parties du monde, la culture du coton Bt étant celle qui occupe la superficie la plus importante <sup>25</sup>.

En réduisant au moins à court terme le besoin de pesticides chimiques, la culture de variétés Bt peut apparaître à première vue comme écologique. En réalité, elle présente de nombreux inconvénients. En produisant continuellement *une* endotoxine Bt, ces cultures accélèrent l'apparition et la généralisation de résistances génétiques parmi les ravageurs. Des experts prédisent que le Bt pourrait perdre son intérêt en quelques années de culture sur de grandes surfaces <sup>26</sup>. Si la résistance au Bt se répand aux États-Unis, les agriculteurs biologiques n'auront guère d'alternative pour contrôler les ravageurs contre lesquels le Bt était efficace, tandis que les agriculteurs conventionnels devront se tourner vers des pesticides plus toxiques. Ainsi la quantité de résidus de pesticides dans l'alimentation, les eaux de ruissellement, les nappes phréatiques et l'environnement en général s'accroîtra-t-elle. Un modèle de simulation de l'université de l'Illinois montre que si tous les agriculteurs américains cultivaient du maïs Bt la résistance apparaîtrait en un

---

24. Chiffres de l'Union for Concerned Scientists, 1998.

25. C. James, « Global Status of Transgenic Crops in 1997 » *ISAAA Briefs*, n° 5, Ithaca, NY, 1997.

26. F. Gould, « The evolutionary potential of crop pests », *American Scientist*, 1991, n° 79, p. 496-507.

an <sup>27</sup>. Des scientifiques de l'université de Caroline du Nord ont déjà trouvé des gènes de résistance au Bt dans des populations sauvages d'un ravageur (un papillon de nuit) qui se nourrit de maïs <sup>28</sup>.

Cette question de la résistance au Bt est suffisamment sérieuse pour que, en janvier 1999, sous la pression des agences fédérales de régulation, des défenseurs de l'environnement et des études scientifiques, les principaux producteurs de maïs génétiquement modifié demandent aux agriculteurs de consacrer une part importante de leur superficie à la culture de maïs conventionnel – les « refuges » – pour retarder l'apparition de résistances <sup>29</sup>. Certains scientifiques estiment que ces refuges devraient représenter près de la moitié de la superficie cultivée. Le 18 février 1999, une coalition d'organisations – comprenant notamment la Fédération internationale des mouvements de l'agriculture organique (biologique), Greenpeace International et le Centre international d'évaluation technologique – a intenté un procès contre l'Agence de protection de l'environnement pour qu'elle interdise le maïs Bt à cause de la menace qu'il constitue pour les agriculteurs biologiques et pour l'environnement.

L'endotoxine naturelle de la bactérie se présente sous la forme d'une longue protéine cristallisée qui, partiellement digérée dans l'estomac de *certain*s insectes, libère une forme active de l'endotoxine qui perce leur appareil digestif. Or, les plantes transgéniques produisent directement la forme active de l'endotoxine et on ne connaît pas l'effet de cette endotoxine modifiée sur les organismes non-cibles. Pour certains, la toxicité de l'endotoxine transgénique pour les insectes bénéfiques et les organismes non-cibles pourrait provoquer une rupture écologique.

Des chercheurs de la Station fédérale de recherche en agroécologie et agriculture en Suisse ont montré que la mortalité de la larve de la chrysope – l'un des plus importants prédateurs des ravageurs du maïs – augmentait de deux tiers lorsqu'on les nourrissait de larves de la pyrale

---

27. T. Burghart, « Computer Model Tests "Bt corn" », Associated Press Online, 29 avril 1998.

28. F. Gould, A. Anderson *et al.*, « Initial Frequency of Alleles for Resistance to *Bacillus Thuringiensis* Toxins in Field Populations of *Heliothis Virescens* », *Proceeding of the National Academy of Sciences, USA*, 1997, n° 94, p. 3519-3523.

29. R. Weiss, « Corn Seed Producers move to Avert Pesticide Resistance », *The Washington Post*, janvier 1999, p. A4.

du maïs ou de *Leucania unipuncta*<sup>30</sup> nourries avec du maïs Bt plutôt qu'avec des larves nourries de maïs non transgénique<sup>31</sup>. De plus, cet accroissement de mortalité est indifférent au fait que les larves de la chrysope sont nourries de proies malades (c'est-à-dire empoisonnées par le maïs Bt ingéré) ou en bonne santé (c'est-à-dire résistantes ou tolérantes au Bt). Des insectes résistants au Bt pourraient ainsi se nourrir de maïs Bt, se déplacer sur d'autres plantes, et être mangés par une chrysope qui serait alors tuée. Les effets écologiques se feraient donc sentir bien au-delà cultures transgéniques.

En Thaïlande, où les essais de coton Bt de Monsanto ont commencé en 1996, des essais en confinement ont mis en évidence une mortalité de 40 % chez les abeilles<sup>32</sup>. Depuis, aucune autre information n'a filtré. On ne sait pas si la mortalité des abeilles a été provoquée par le coton Bt.

Selon des données soumises à l'Agence américaine de protection de l'environnement, le maïs Bt de Novartis s'est aussi révélé nocif pour les collemboles. Ces insectes sans ailes se nourrissant de champignons et de débris sont considérés comme des recycleurs bénéfiques<sup>33</sup>.

D'autres études ont montré que la toxine Bt peut persister jusqu'à huit mois dans le sol en conservant sa toxicité pour les insectes<sup>34</sup>. Ainsi la production continue de l'endotoxine Bt dans les cultures Bt peut-elle accroître la teneur en endotoxine Bt du sol, qui pourra à la fois stimuler le développement de la résistance au Bt aussi bien qu'avoir des effets toxiques sur des organismes non-cibles.

---

30. Dit *armyworm*, ce papillon de nuit produit des larves qui se déplacent en grand nombre et dévastent la végétation sur leur passage. [ndt]

31. A. Hilbeck, M. Baumgartner *et al.*, « Effects of Transgenic *Bacillus thuringiensis* Corn-fed Prey on Mortality and Development Time of Immature *Chrysoperla carnea* (Neuroptera Chrysopidae) », *Environmental Entomology*, 1998, vol. 27, n° 2, p. 480-487.

32. J. Compeerapap, « The Thai Debate on Biotechnology and Regulations », *Biology and Development Monitor*, 1997, n° 32, p. 13-15.

33. Environment Protection Agency, MRID n° 434635.

34. J. Koskella and G. Stotzky, « Microbial Utilization of free and clay-bound insecticidal Toxins from *Bacillus thuringiensis* and their Retention of insecticidal Activity after Incubation with Microbes ». *Applied and Environmental Microbiology*, 1997, vol. 63, n° 9, p. 3561-3568.

Les cultures Bt ne sont pas les seules plantes insecticides dont on a pu démontrer qu'elles ont un effet toxique sur les insectes bénéfiques. Des expériences effectuées en Écosse avec des pommes de terre transgéniques contenant le gène de la lectine de *Galanthus Nivalis* (les lectines sont une classe de protéines connues pour résister à la digestion par les insectes) ont montré que les coccinelles qui mangent des pucerons élevés sur des pommes de terre transgéniques pondaient 38 % d'œufs de moins et vivaient moitié moins longtemps que des coccinelles nourries de pucerons élevés sur des pommes de terre non transgéniques<sup>35</sup>. Quant aux coccinelles mâles nourries avec des pucerons élevés sur des pommes de terre transgéniques, elles ont un taux de fertilité inférieur à celui des mâles nourris avec des pucerons élevés sur des pommes de terre non transgéniques.

#### LA RÉSISTANCE AUX VIRUS

Les plantes résistantes aux virus contiennent presque toutes des gènes viraux conférant une résistance à ces mêmes virus. Ces gènes peuvent s'associer à d'autres gènes viraux présents naturellement dans la plante pour créer des combinaisons génétiques virales nouvelles pouvant s'avérer encore plus dangereuses. Des travaux canadiens et américains ont ainsi montré que des virus « sauvages » peuvent en quelque sorte « enlever » des gènes de plantes transgéniques plus facilement qu'on ne le soupçonnait jusqu'ici. Des chercheurs d'Agriculture Canada (l'équivalent de l'INRA) ont d'abord infecté une plante avec un virus « handicapé » de la mosaïque du concombre (privé du gène lui permettant de se déplacer) ; puis ils ont pris un gène de mobilité d'un second virus et l'ont introduit dans les plantes infectées. Moins de deux semaines plus tard, ils ont trouvé des gènes fonctionnels du virus de la mosaïque du concombre dans l'une des huit plantes, démontrant ainsi que les gènes viraux peuvent s'associer<sup>36</sup>. L'inquiétude a été si grande

---

35. A. N. E. Birch, I.E. Geoghegan *et al.*, « Interactions between Plant Resistance Genes, Pest Aphid Populations and Beneficial Aphid Predators », 1996/97 *Scottish Crop Research Institute Annual report*, Invergowrie, Dundee, Scotland, 1997, p. 66-72.

36. K. Kleiner, « Fields of Genes », *New Scientist*, 16 août 1997.

que le ministère américain de l'Agriculture a tenu une réunion en octobre 1997 pour discuter des moyens de réduire le risque de créer des nouveaux virus de plantes à l'occasion de l'utilisation de plantes transgéniques résistant aux virus <sup>37</sup>.

#### LA POLLUTION GÉNÉTIQUE

Toutes les cultures transgéniques posent le même problème : que les gènes introduisant un caractère donné (ou transgène) se transfèrent à d'autres plantes – soit de la même espèce, soit d'espèces voisines. Lorsque des transgènes s'introduisent dans des plantes de la même espèce, on parle de « pollution génétique » ou de « smog génétique ». C'est une menace sérieuse pour les agriculteurs biologiques et conventionnels : en Europe, le marché des aliments non transgéniques est en pleine croissance et, aux États-Unis comme en Europe, les OGM ne sont pas considérés comme « biologiques ». Le flux de transgènes dans les cultures biologiques ou conventionnelles pourrait les rendre invendables comme « biologiques » ou « sans OGM ».

Des expériences en Allemagne avec du colza génétiquement modifié ont montré que le pollen de cultures transgéniques pouvait polluer des cultures normales situées à deux cents mètres <sup>38</sup>. Au Royaume-Uni, on a retrouvé du pollen de colza génétiquement modifié dans des ruches distantes de quatre kilomètres <sup>39</sup>. Quatre agriculteurs allemands ont poursuivi l'Institut Robert Koch de Berlin devant les tribunaux pour demander l'arrêt des essais en plein champ de colza transgénique et arrêter le flux de transgènes dans leurs cultures.

Dans les pays du Sud qui sont le centre d'origine de nombreuses espèces et donc de biodiversité, la pollution génétique pose des problèmes particulièrement aigus. En Thaïlande, le gouvernement a décidé d'annuler les essais de plein champ du coton Bt de Monsanto, notamment par crainte que des transgènes ne s'introduisent dans l'une ou plusieurs des seize espèces de la famille du coton identifiées qui, selon l'Institut de médecine traditionnelle thaï, sont utilisés par les

---

37. *Ibid.*

38. D. Ostermann, « GE-rapeseed escapes into Environment. Ministry: Seeds change Normal Plants », *Frankfurter Rundschau*, 6 décembre 1997.

39. Friends of the Earth, 1999.

guérisseurs. Aucune recherche ne s'était préoccupée de ce risque de pollution génétique <sup>40</sup>.

De plus, le flux de gènes entre les plantes cultivées et leurs parents sauvages pourrait être plus élevé qu'on ne le pensait. Des chercheurs du sud des États-Unis ont démontré que, après dix ans, plus de la moitié des fraisiers sauvages poussant à moins de cinquante mètres d'un champ de fraisiers cultivés en contenaient un gène marqueur. Des chercheurs du centre des États-Unis ont montré que, après dix ans, plus du quart des tournesols sauvages poussant à proximité de tournesols cultivés en avaient le gène marqueur <sup>41</sup>.

Si le flux de gènes accroissait la valeur adaptative des populations sauvages voisines, il pourrait créer des super-plantes adventices. De fait, onze des dix-huit plantes adventices les plus nuisibles sont aussi des espèces cultivées <sup>42</sup>. Si le gène de la tolérance à l'herbicide s'incorporait à ces adventices, une nouvelle génération de super-adventices, tolérantes aux herbicides, pourrait apparaître. Si le gène de la production de l'endotoxine Bt s'incorporait dans une plante sauvage, cette dernière pourrait résister aux ravageurs comme les plantes transgéniques Bt. Les équilibres écologiques pourraient en être bouleversés, soit parce que la plante sauvage deviendrait très florifère, soit par diminution de la population de ravageurs qui se nourrissaient de la plante avant qu'elle ne devienne toxique. Il en est de même pour un gène de résistance à un virus s'échappant à l'occasion d'une pollinisation et s'introduisant dans une plante sauvage apparentée, qui deviendrait résistante et se transformerait en une super-adventice.

Au cours des trois dernières années, les travaux menés sur le colza transgénique ont montré que les transgènes de tolérance aux herbicides (qui constituent la menace la plus grande de création de super-adventices) peuvent facilement se propager dans les plantes sauvages apparentées. Au Danemark, la résistance est apparue en une seule génération chez la moutarde sauvage, une adventice apparentée, qui poussait à côté de colza transgénique résistant au glufosinate (l'herbicide Basta

---

40. Anonyme, « Thailand : Government passes up pest-free cotton plant », IPS, 1997.

41. J. Kling, « Could transgenic supercrops one day breed superweeds? », *Science*, 1996, n° 274, p. 180-181.

42. L. Holmes, D.L. Plunknett *et al.*, *The World's Worst Weeds : Distribution and Biology*, Honolulu (HI), University Press of Hawaii, 1977.

d'AgrEvo) <sup>43</sup>. Ces croisements entre la plante cultivée et l'adventice étaient fertiles. Les biotechniciens s'étaient rassurés en faisant l'hypothèse que ces adventices devenues tolérantes seraient moins robustes que les adventices « sauvages » – de la même façon que les plantes cultivées sont moins robustes que les adventices « sauvages » – et que la sélection naturelle les éliminerait. Mais un travail plus récent fait en serre aux États-Unis montre que, même dans les conditions les moins favorables à l'adventice, le croisement adventice/colza transgénique TH devient tolérant au gluphosinate tout en conservant la fertilité de l'adventice <sup>44</sup>. L'adventice n'est pas affaiblie par l'incorporation d'un gène de tolérance à l'herbicide et le transgène peut donc se maintenir dans la population d'adventices même en l'absence de sélection par l'herbicide.

Les gènes de tolérance à l'herbicide pourraient avoir des effets écologiques inattendus. La probabilité que le bricolage génétique crée des super-adventices pourrait être beaucoup plus grande qu'on ne le croyait. C'est ce qu'a montré une expérience récente consistant à insérer un gène de tolérance à l'herbicide chlorsulphuron dans *Arabidopsis thaliana* <sup>45</sup> par génie génétique et par la méthode classique de sélection de mutants <sup>46</sup>. Les plantes obtenues par génie génétique se croisent vingt fois plus fréquemment avec d'autres plantes d'*Arabidopsis thaliana* que les mutants ordinaires. Ainsi la transgénèse peut-elle accroître considérablement le flux de gènes en transformant une plante qui d'ordinaire se féconde elle-même (une autogame) en une plante à fécondation largement croisée (allogame). Certes, on ne sait pas si ces résultats sont liés au transgène de tolérance aux herbicides, mais ce transgène, soulignons-le, a déjà été introduit dans des dizaines d'espèces cultivées et les biotechniciens le considèrent comme un marqueur souhaitable des plantes transgéniques.

---

43. LT. R. Mikkelsen, B. Andersen, & R.B. Jorgensen, « The Risk of Corp Transgene Spread », *Nature*, 1996, n° 380, p. 31.

44. A. A. Snow & R. B. Jorgensen, « Costs of Transgenic Glufosinate Resistance introgressed from Brassica napus into weedy Brassica napa », Annual meeting of the Ecological Society of America, août 1998.

45. De la famille du chou, de la moutarde, du colza, cette minuscule crucifère à croissance rapide est à la génétique végétale ce que la drosophile est à la génétique animale. [ndt]

46. J. Bergelson, C. B. Purrington et G. Wichmann, « Promiscuity in transgenic Plants », *Nature*, 1998, vol. 395, n° 6697, p. 25.

## PRÉPARER UN NOUVEAU « PRINTEMPS SILENCIEUX »

Les premiers pesticides de synthèse utilisés massivement au cours des années 1950 furent considérés comme des armes miraculeuses pour éliminer des ravageurs. On s'est rendu compte plus tard que ces produits de synthèse conduisaient à un « printemps silencieux <sup>47</sup>», provoquaient des cancers chez les êtres humains et des résistances chez les insectes. Un paradoxe de la science est que lorsque survient quelque chose de nouveau – comme la technologie radicalement nouvelle des chimères génétiques ou un phénomène inouï comme le prion –, c'est-à-dire au moment où les interrogations sont les plus brûlantes, elle ne peut rien en dire avant longtemps, parfois des décennies, et que si la science se prononce elle a toutes les chances de se tromper.

Le bricolage génétique permet certes de battre de façon radicalement nouvelle le jeu des gènes disponibles et de créer des êtres chimériques. Pour les biotechniciens, le vivant apparaît comme un mécano fascinant qu'ils peuvent bricoler à loisir. Pour les « investisseurs », l'enjeu est celui du retour sur investissement. La conjonction des deux ne justifie pas de foncer dans l'agriculture transgénique car les connaissances scientifiques des conséquences sont bien limitées, pour ne pas dire inexistantes. La brève revue des nuisances potentielles que révèlent les travaux scientifiques récents – et l'on est dans ce domaine au tout début d'une remise en cause des idées, des hypothèses et des croyances les mieux établies – montre que la plus grande prudence est d'autant plus de mise que les bénéfices seront, de toute évidence, bien mal partagés. Dans l'état actuel de l'incertitude scientifique, l'agriculture et l'alimentation transgéniques sont prématurées. En réalité, elles ne répondent qu'à l'urgence du retour sur investissement de quelques transnationales.

MICHAEL HANSEN

*Traduit de l'anglais par Jean-Pierre Berlan*

---

47. *Silent Spring*, Rachel Carlson (Boston, Houghton Mifflin, 1962), premier livre à dénoncer les effets écologistes dangereux des pesticides, valut à son auteur de sérieux ennuis avec l'establishment agricole et les agrochimistes. [ndt]





**Petite leçon à l'usage de ceux qui se sont lassés de la vulgate économiste, ce livre s'appuie sur la crise asiatique de 1997 pour montrer comment les économies dominantes ne répondent, en théorie comme en pratique, qu'aux soucis de placement des biens de l'infime minorité détenant la presque totalité des richesses.**

*Ouvrage traduit avec l'aide du Centre national du livre*

Format 12 x 21 cm • 176 pages

AGONE : ISBN 2-910846-39-3 • Prix : 14,50 € / 95 F

COMEAU & NADEAU : ISBN 2-922494-36-5 • Prix : 24,95 \$

# La panique aux commandes

## *Tout ce que vous devez savoir sur la mondialisation économique*

**W**ALTER RUSSELL MEAD NOUS OFFRE un témoignage merveilleux, digne d'être cité dans son intégralité, sur l'histoire de la « grippe » asiatique. Les économistes, les politiciens et les magnats des affaires en sont toujours, eux, à se disputer sur la manière dont cela a pu se produire : « Tout a commencé, sans bruit, par un petit nuage pas plus gros que le poing, l'équivalent économique d'un battement d'aile de papillon à Pékin. On s'inquiétait un peu pour le baht thaïlandais – en soi, l'une des devises les plus insignifiantes du monde. Les experts nous invitaient à garder notre calme alors que les rumeurs circulaient. La Thaïlande est un tigre : taux d'épargne élevé, croissance économique rapide, solide marché immobilier, secteur bancaire fort. Pas de problèmes aux yeux de la Banque mondiale. L'Asie va bien et la Thaïlande aussi. Les spéculateurs sur les monnaies voyaient, eux, les choses différemment. Le baht était lié au dollar depuis plus de dix ans et le lien semblait désormais fragile. À 24 baht pour un dollar, les exportations thaïlandaises paraissaient chères par rapport aux produits provenant de pays comme la Chine ou l'Indonésie. Pourquoi, pensèrent alors quelques spéculateurs, ne pas parier contre le baht pendant quelques temps, histoire de voir ce qu'il se passera ? Le résultat fut spectaculaire. La banque centrale de Thaïlande dépensa des mil-

liards de dollars dans un effort désespéré pour défendre sa monnaie. En juillet 1998, le baht était descendu au-dessous de 32 pour un dollar, entraînant l'économie thaïlandaise dans sa chute. Je me suis rendu à Bangkok peu après le crash et certains quartiers ressemblaient déjà à des villes fantômes. Les travaux avaient été interrompus sur des douzaines de gratte-ciel ; les grues commençaient à rouiller et des bâches plastiques, déchirées par le vent, pendaient de part et d'autre de bâtiments à moitié finis. Je suis allé voir l'une des galeries marchandes les plus récentes et les plus cotées de Bangkok, une galerie pleine de boutiques Gucci et Versace destinées à la nouvelle génération de yuppies thaïlandais. Dans son stand, au sommet des escaliers roulants, un pianiste exécutait de mauvaises adaptations de morceaux d'Elvis pendant que je faisais le tour des lieux. On aurait dit les soldes du siècle : partout, des panneaux annonçaient 70 % de réduction. Mais seuls le pianiste et moi-même étions là pour les voir. La galerie était vide.

Les économistes et les experts spécialistes de l'Asie s'empressèrent de rassurer tout le monde en expliquant que le problème se limitait à la Thaïlande. Puis, quelques rumeurs commencèrent à circuler au sujet de la Malaisie. N'importe quoi ! s'exclamèrent les experts comme un seul homme. L'économie de la Malaisie n'était pas aussi faible que celle de la Thaïlande. En outre, la Malaisie n'était pas corrompue et les gens y étaient plus éduqués. Ils étaient encore occupés à expliquer que la Malaisie ne s'effondrerait jamais quand... *Crash !* Le ringgit malais s'en alla rejoindre le baht thaïlandais sur le tas de cendres de l'histoire. Le premier ministre malais sut réagir. Il accusa les juifs, jaloux, selon lui, de la réussite d'une Malaisie majoritairement musulmane.

La vague de rumeurs suivante concernait l'Indonésie. Une fois de plus, les grands pontes de l'économie, les diplomates et les dirigeants industriels furent unanimes. Dommage pour le ringgit, déclarèrent-ils, et désolés d'avoir eu tort au sujet du baht. Mais, maintenant, nous avons compris : la Malaisie avait un premier ministre lunatique, pour ne pas dire mégalomane, trop de projets de prestige coûteux, et trop d'interventions gouvernementales sur le système de crédit ; et, bien sûr, la Thaïlande était encore plus véreuse qu'un conseiller juridique de Little Rock <sup>1</sup>. Mais l'Indonésie, c'était autre chose. Bien sûr, on y

---

1. Capitale de l'Arkansas, État dont le président Clinton fut d'abord l'Attorney Général (sorte de ministre de la Justice) puis gouverneur de 1982 à 1992. [ndt]

trouvait aussi corruption et injustice mais, au moins, le gouvernement – compétent, réfléchi, respectueux des fondamentaux de l'économie – suivait la bonne politique macroéconomique. L'Indonésie n'était pas la Thaïlande ou la Malaisie, répétaient les experts. Qu'on laisse couler le baht et le ringgit : la roupie était une monnaie stable, soutenue par une économie saine. Alors, bien entendu, la roupie s'effondra, chutant à 2 500 pour un dollar, en août 1997 lorsque j'y étais, puis à 16 000 pour un en janvier 1998. *Crash ! Bang ! Pof !* Et c'est ainsi que la roupie a tout simplement emporté avec elle le gouvernement indonésien. Cette fois ce n'était plus la faute des juifs, mais des Chinois, et des hordes en délire envahirent les rues indonésiennes, brûlant, pillant et violant les membres de la communauté chinoise. Ces derniers se sont empressés, bien sûr, de faire sortir autant d'argent que possible du pays, affaiblissant ainsi encore plus la roupie et rendant un rétablissement économique de plus en plus improbable.

Après l'Indonésie, le discours changea. Les experts découvraient soudain que l'Asie du Sud-Est n'avait jamais vraiment été une grande réussite économique. On oublia immédiatement les années que la Banque mondiale, le Fond monétaire international (FMI) et toute la profession économique venaient de passer à chanter en chœur les louanges des gouvernements de cette région. On découvrait tout à coup que le Sud-Est asiatique regorgeait de tigres de papier, de mauvais gouvernements, de populations sans éducation, de bases technologiques précaires, de marchés financiers fonctionnant mal. La crise était, par conséquent, maîtrisée ; pas de danger (Dieu merci !) qu'elle se propage à partir de ces économies minuscules et mal gérées vers celles plus grosses, plus importantes et mieux gérées du Nord comme, par exemple, la Corée du Sud. *Crash !* fit le won coréen. J'y étais en janvier de cette année ; le won ne valait plus rien, le FMI s'occupait de l'économie, les manifestants étaient dans les rues et j'ai vu dans les vitrines de Séoul des placards publicitaires pour ce qu'on appelait "les soldes FMI" proposant à nouveau 70 % de réduction.

Singapour, nous rassura-t-on, était bien géré. *Crash !* fit le dollar de Singapour. Hongkong était beaucoup plus dynamique que toutes ces économies planifiées, nous dit-on. *Crash !* fit le marché boursier de Hongkong. Le Japon se traîne un peu mais il est fondamentalement sain, affirmèrent – unanimes – tous les experts ; le Japon possède les

plus importantes réserves de devises étrangères du monde. *Crash !* ré-pondit le yen. Comme dans le vieux cauchemar de Lyndon Johnson, les dominos asiatiques tombaient les uns après les autres – à la seule différence que ce n'étaient pas les communistes mais les investisseurs qui les faisaient tomber. Pendant que les dominos continuaient de s'effondrer, la crise entra dans sa phase "faites entrer les bouffons". Des équipes d'"experts" du FMI se précipitèrent alors dans les capitales pour débattre avec les dirigeants politiques et industriels. On les vit, posant pour les photographes, brandir de soi-disant projets de rétablissement et des cautions de plusieurs milliards de dollars. Quelques semaines plus tard, on les vit revenir en s'excusant. Désolés, les cautions des premiers projets n'étaient pas assez fortes et le plan de rétablissement ne fonctionne pas. Quelques milliards de plus, quelques petites modifications au projet puis une nouvelle campagne de photos, suivie, comme prévu, de nouvelles révélations selon lesquelles les cautions et le projet n'avaient pas encore commencé à faire effet. <sup>2</sup>»

Jusqu'à juillet 1997, on nous avait assuré que l'économie mondiale ne s'était jamais mieux portée que pendant la nouvelle ère de libéralisation. On pouvait même lire dans le Rapport 1997 de la Banque mondiale que « l'économie mondiale [avait] connu une croissance de 3 % dans les années 1980 et de 2 % dans la première moitié des années 1990 » et que « l'économie des pays à revenu faible ou modéré [avait] connu une croissance encore plus rapide : 3,4 % en moyenne dans les années 1980 et 5 % dans les années 1990 ». Le même rapport affirmait que « la croissance commerciale, due à l'accélération de la libéralisation du marché, l'accroissement des flux de capitaux privés, l'intégration financière ainsi qu'à la privatisation intérieure et au démantèlement progressif des réglementations et des contrôles », avait déclenché une « lame de fond » de l'économie mondiale qui propulsait absolument tout à l'exception des embarcations les plus frêles. On nous fit également remarquer que, 43 % des foyers américains possédant à présent des actions, la croissance spectaculaire du marché boursier des États-Unis lors de ces dix dernières années avait indubitablement permis de redistribuer largement de généreux bénéfices. Pourtant, nous verrons bientôt, dans notre premier chapitre, que le « boom » économique

---

2. *Esquire*, octobre 1998.

néolibéral du début des années 1980 à juillet 1997 est très loin de ressembler à ce que ses admirateurs en disaient. Nous verrons également, dans le chapitre III, que la « faillite » de l'Asie orientale, rapidement suivie du problème du non-remboursement des emprunts par le gouvernement russe et de la « contamination du Brésil » par la crise financière, a été bien plus grave qu'on le croit généralement.

Il faut rappeler que, parmi les systèmes économiques, le capitalisme fait figure de patient maniaco-dépressif. L'exubérance, l'optimisme débridé et l'euphorie – suivis par la mélancolie, l'apathie et la dépression – sont les états naturels des économies capitalistes. Mais, quel que soit le nombre de fois où le cycle se répète, le patient croit à chaque fois que le dernier « boom » sera éternel et se retrouve comme un imbécile lorsque la bulle éclate. De la même façon, quel que soit le nombre de fois où le patient rechute lorsqu'il interrompt le traitement, le « centre psychiatrique » économique finit toujours par céder à ses supplications et le laisse suspendre la thérapie pendant les moments d'euphorie, libérant son économie exubérante de toutes mesures contraignantes, pour finalement s'apercevoir, une fois de plus, que le patient doit recommencer à prendre ses cachets lorsqu'il s'effondre faute de soins.

Ce schéma s'est reproduit si souvent que deux écoles de pensée sont apparues au sein de ce « centre psychiatrique » qu'est l'économie traditionnelle. L'une de ces écoles – l'« équipe A », néolibérale et favorable au libre-échange – déclare le patient guéri lorsqu'il cesse d'être déprimé et prescrit la suppression des contraintes et des réglementations. Ce n'est que lorsque le patient s'effondre à nouveau que l'on pense à remplacer l'équipe A par le groupe des keynésiens de l'« équipe B ». Spécialistes en mesures contraignantes pour rabattre l'euphorie du marché, ils utilisent des antidépresseurs puissants afin de faire sortir l'économie de son marasme. L'économie mondiale est entre les mains de l'équipe A depuis 1973 et l'on pensait que l'équipe B avait été écartée de façon définitive. Mais le crash de l'Est asiatique, la défaillance russe et, surtout, les risques permanents qui menacent les économies américaine et européenne incitent les membres de l'équipe B, tels que le directeur des études économiques de la Banque mondiale, Joseph Stiglitz, le professeur du Massachusetts Institute of Technology (MIT), Paul Krugman et le directeur de l'Institut pour le développement international de Harvard, Jeffrey Sachs, à s'échauffer en tirant à l'aveuglette

sur les principaux membres de l'équipe A, tels que le secrétaire américain au Trésor, Robert Rubin, son secrétaire adjoint, Lawrence Summers, le président de la Federal Reserve Bank, Alan Greenspan, le directeur du FMI, Michel Camdessus, et le directeur adjoint du FMI, Stanley Fischer.

Voici le synopsis des chapitres qui suivent :

— toutes caractéristiques spécifiques d'économies de l'Est asiatique mises à part, la libéralisation rapide du système international de crédit constituait un accident prévisible et ce ne sont pas de petites rectifications dans la gestion de l'économie mondiale qui suffiront à faire rentrer dans sa bouteille le génie de la finance internationale actuellement libre d'errer à sa guise à travers la planète ;

— le « boom » de 1980-1997 ne constituait en rien une ère de prospérité mondiale, contrairement à ce que voudraient nous faire croire les néolibéraux. En vérité, dans le monde entier, la plupart des gens se sont retrouvés plus affaiblis économiquement après le boom qu'ils ne l'étaient avant – c'est-à-dire avant même que n'éclate la crise économique mondiale de 1997-1999 ;

— même si l'équipe B (keynésienne) prenait la relève et même si elle parvenait à faire rentrer dans leurs bouteilles respectives les crises du crédit et de la demande mondiale – deux très considérables « si » donc –, la mondialisation resterait un désastre pour la majorité des gens et pour l'environnement à *moins* d'être considérablement réorientée ;

— l'équipe A n'exprime pas seulement ses prédispositions idéologiques pour abandonner tout et n'importe quoi aux marchés, elle représente également les intérêts spécifiques des multinationales et des capitaux financiers occidentaux en particulier. L'équipe B n'exprime pas seulement ses prédispositions idéologiques pour régler les marchés, en particulier ceux du secteur financier, mais elle sert également les intérêts spécifiques des capitaux industriels et domestiques occidentaux. Aucune de ces équipes n'est idéologiquement opposée à une mondialisation parrainée par l'industrie et accentuant les inégalités et la destruction de l'environnement à l'échelle mondiale. Au contraire, l'équipe A et l'équipe B préconisent toutes deux une forme de mondialisation aboutissant à de tels résultats. Elles ne sont en désaccord que sur la meilleure façon de faciliter cette forme de mondialisation et sur les intérêts à privilégier au sein du secteur industriel ;

— aucune de ces équipes ne représente les intérêts des travailleurs, des agriculteurs ou des propriétaires de petites entreprises, que ce soit en Occident ou dans le tiers-monde – et encore moins ceux des femmes, des gens de couleur, des citoyens des pays économiquement faibles ou de l’environnement. Ni l’équipe A ni l’équipe B ne pensent que la mondialisation doit être fondamentalement réorientée pour pouvoir réduire les inégalités, favoriser la démocratie économique et empêcher la dégradation écologique. En conséquence, une équipe C avec une politique et un ordre du jour très différents est devenue nécessaire.

Récemment, la troïka de l’équipe A composée d’Alan Greenspan, de Robert Rubin et de Lawrence Summers faisait en février 1999 la couverture de *Time magazine* sous le titre : « Le Comité pour sauver le monde ». Dans le *Washington Post*, David Ignatius plaisantait en les comparant à « une version économique des “Men in Black” faisant voler en éclats les barrières opposées au commerce, soutenant les monnaies, parant les coups de ce qu’ils considèrent comme des propositions européennes mal ficelées pour la réglementation des taux de change et tentant, de manière générale, d’empêcher le système financier mondial de devenir incontrôlable ». Je suis sûr que Joseph Stiglitz, Paul Krugman et Jeffrey Sachs rêvent du jour où ils feront eux aussi la couverture de *Time* <sup>3</sup>. J’attends, personnellement, avec plus d’impatience le jour plus lointain où *Time Magazine* – ou, peut-être, *Zmagazine* <sup>4</sup>? – choisira une photo de l’équipe C pour sa couverture. Dans mes rêves, cette photo représente des centaines d’hommes et de femmes qui ne seraient, en fait, qu’un minuscule échantillon de ces dizaines de millions de personnes de toutes couleurs ou nationalités qui sont tous les porte-parole de l’équipe C. Dans mon rêve, sous cette photo, la légende dirait : « Le mouvement du peuple qui a sauvé le monde ».

ROBIN HAHNEL

*Traduit de l’anglais par Mickey Gaboriaud*

---

3. Notons que Joseph Stiglitz a récemment démissionné de ses fonctions. [ndt]

4. Magazine américain créé et dirigé par Michael Albert, concepteur, avec Robin Hahnel, de l’écopar (économie participative), un modèle que pourrait promouvoir d’équipe C évoquée ici. Important lieu de débat sur les propositions d’économies alternatives, Znet est la version numérique de *Zmag*, <www.zmag.org>. [ndt]



Les textes qui suivent ont été extraits d'un ouvrage paru en avril 2001 aux éditions Fishbascher.

Au sommaire :

Préface, *Henri Leclerc*

Histoire de l'association républicaine,  
*Jean-Claude Bardout*

Les principales étapes de l'histoire de la liberté d'association (1790 - 1999)

La loi & son évolution (1899 - 1901 - 2001)

L'esprit de la loi,  
*Gilles Pellissier*

Textes fondamentaux de Pierre Waldeck-Rousseau, extraits des débats, etc.

Le secteur sans but lucratif,  
*Édith Archambault*

Les associations : une chance pour l'Europe,  
*Anne David*

Vie associative, lien social & démocratie,  
*Martine Barthélemy*

Associations et État : l'hypothèse solidaire,  
*Jean-Louis Laville & Yves Vaillancourt*

Société civile & libéralismes  
*Jérôme Pellissier*

Aux actes...  
*Françoise Vanni*

Une vie de militante,  
*Claudette Rosell*

## À but non lucratif

### *1901-2001 : cent ans de liberté d'association*

DANS L'ÉTAT ACTUEL DE NOTRE LÉGISLATION, le droit de mettre un capital en commun pour en retirer des bénéfices et les partager ne rencontre aucune entrave s'il s'agit d'un capital argent, valeur ou industrie, s'il s'agit en un mot de former ce que l'article 1832 du code définit comme une société.

Mais que des citoyens conviennent de mettre en commun leur activité, leurs efforts, leurs facultés dans le but d'en retirer un avantage intellectuel, social ou politique, c'est le code pénal qui intervient. Il fait à l'association, au contrat d'association, cette situation toute spéciale, qu'au-dessous de vingt personnes elle est permise et qu'au-dessus elle devient illicite, ce qui revient à dire qu'elle cesse d'être tolérée aussitôt qu'elle peut être efficace.

Que si, d'ailleurs, du domaine de la loi on passe dans celui de l'économie politique, on verra que ses représentants les plus autorisés, les hommes vraiment attentifs au mouvement des faits et des idées considèrent le groupement des forces individuelles comme la conséquence nécessaire des transformations subies par notre société, comme l'un des premiers besoins de notre époque.

Ainsi, ce que le code pénal condamne, la séance sociale contemporaine n'hésite pas à le recommander.

Enfin, pour quiconque se sera rendu compte du développement qu'a pris, des manifestations qu'a produites l'esprit d'association depuis quelques années, il n'est pas douteux que les restrictions des articles 291 et suivants sont depuis longtemps devenues lettre morte.

De toute part, avec le consentement implicite de l'État, d'innombrables associations se sont fondées, de telle sorte qu'il s'agit en réalité bien moins d'innover que de reconnaître un état de choses préexistant.

On chercherait vainement une considération juridique qui pût conduire à soustraire le consentement échangé entre plusieurs personnes dans le but de former une association, aux lois générales qui règlent les conventions et qui n'assignent au droit de contracter d'autres limites que le respect des principes supérieurs de moralité, de liberté, d'ordre public.

L'association est un contrat, rien de plus, rien de moins. Il doit avoir un objet licite ; il doit être respectueux de la liberté individuelle – pas plus qu'un autre, il n'autorise l'abandon des droits attachés à la personne ; un consentement libre doit le former ; il est subordonné à l'observation des engagements pris – se propose-t-il un but illicite, il est nul ; délictueux? ... il appelle l'application de la loi pénale. Mais toutes ces garanties et toutes ces conditions sont déjà inscrites dans nos lois.

Il faut donc reconnaître que les articles 291 et suivants, en tant qu'ils font résulter la criminalité du fait du nombre plus ou moins grand de ceux qui l'accomplissent, ne correspondent en aucune façon à un principe juridique ; qu'ils procèdent d'un système politique, celui des gouvernements qui pensent qu'il est plus aisé de comprimer et d'éteindre l'activité des sociétés que d'en tirer sa force ; que rien, par conséquent, n'est plus contraire à l'essence même d'une démocratie.

On doit donc proclamer que les citoyens ont, au même titre et sous les mêmes garanties, la faculté d'associer leurs biens et celle d'associer leurs personnes.

Il importait, pour dissiper des confusions qui sont la cause principale des alarmes que le libre exercice de l'association a parfois provoquées, de la définir.

Plusieurs personnes mettent en commun leur bonne volonté, leurs facultés, leurs connaissances, leur activité dans un but de progrès intellectuel, professionnel, social : il s'agit d'améliorer la condition d'une

catégorie de personnes, de développer l'instruction, de propager une doctrine : elles forment une association.

Que si elles mettent des biens en commun, si elles acquièrent, possèdent, trafiquent, augmentent le patrimoine collectif, à côté du contrat d'association se juxtapose un contrat nouveau, non moins licite, non moins réglé par la législation et qui est le contrat de société.

Mais de ce fait qu'une double communauté se forme – association de personnes appuyée sur une société de biens –, de la coexistence de deux contrats de droit commun, on ne pourra jamais conclure à la nécessité d'une législation d'exception.

L'article premier n'a pas la prétention de donner une énumération limitative des éléments d'un contrat d'association. Les manifestations de l'activité humaine peuvent être infiniment variées ; il en résume la donnée fondamentale : à savoir que, dégagée de toute autre stipulation et par opposition au contrat de société, l'association ne porte pas « sur les biens » mais « sur la personne ».

PIERRE WALDECK-ROUSSEAU  
*Chambre des députés, 11 février 1882*

LE PROJET DE LOI QUI NOUS EST SOUMIS comprend trois catégories d'associations : les associations déclarées, les associations reconnues, et celles qui ne peuvent se former sans autorisation.

Mon amendement n'intéresse que la première catégorie pour laquelle nous demandons que la déclaration ne soit pas obligatoire. Nous pensons, en effet, qu'elle n'est pas nécessaire lorsque l'association n'aura le désir ni de contracter ni d'ester en justice.

Monsieur le président du conseil, dans la séance de jeudi dernier, nous a dit que la déclaration était un principe de droit commun, et il a cité l'exemple des syndicats professionnels. Je ne crois pas qu'on puisse ici invoquer le droit commun. La loi sur les syndicats professionnels n'est jusqu'à ce moment qu'une dérogation au droit commun. Le droit commun, pour l'association, c'est celui que vous avez indiqué vous-même dans votre article premier ; d'ailleurs, même aujourd'hui, les associations de moins de vingt personnes ont le droit de se former sans aucune déclaration. Si je prends l'article premier de la loi où vous définissez l'association, j'y vois que « l'association est régie quant à sa validité par les principes généraux du droit applicables aux contrats et aux obligations ».

Or, rien dans notre Code civil n'indique qu'en ce qui concerne les contrats et les obligations la déclaration soit nécessaire. La déclaration n'est exigée que pour certains contrats, même pas pour tous les contrats de sociétés, mais seulement pour les contrats de sociétés commerciales ; et si l'on a exigé la déclaration pour les sociétés, c'est afin de réserver les droits des tiers. Mais on ne peut faire intervenir les droits des tiers que pour une association qui entend posséder et contracter. Dans le cas contraire, lorsque l'association ne désire ni posséder ni ester en justice, je me demande pourquoi on lui imposerait la déclaration. [...]

Si nous nous opposons à cette déclaration obligatoire, c'est parce que ces déclarations ont toujours donné lieu, de la part de l'administration, à des mesures absolument vexatoires. Nous ne craignons pas, dans nos syndicats professionnels, dans nos groupes politiques, de montrer nos statuts, de les publier au grand jour ; mais ce qui nous semble dangereux, c'est d'être obligés de donner à l'administration les

noms de ceux qui sont chargés de diriger, d'administrer soit l'association, soit le syndicat.

Je comprends bien que pour le plus grand nombre des députés qui siègent dans cette chambre qui appartiennent à des professions libérales, et qui font partie d'associations, il leur est indifférent que la déclaration soit exigée. Quelquefois même il leur semble utile d'indiquer qu'ils sont à la tête de telle ou telle organisation. Mais il n'en est pas de même pour les travailleurs, qui ont à craindre de perdre leur travail à la suite de manœuvres trop souvent employées. Il me semble donc que la chambre doit examiner sérieusement cette question.

Vous le savez, le plus souvent, dans les syndicats, ceux dont on a signalé les noms sont renvoyés de la place qu'ils occupaient. Croyez-vous que, lorsqu'au lieu d'un syndicat il s'agira d'un groupe politique, les mêmes procédés ne seront pas employés ?

On pourrait croire que ces pratiques n'existent que dans les petites localités où tout le monde se connaît ; mais nous avons vu les employer dans des grandes villes. J'en connais un grand nombre d'exemples à Paris et en province. Lorsque des travailleurs allaient s'affilier aux syndicats professionnels et lorsque l'administration et le gouvernement étaient opposés au développement syndical, savez-vous à quel parti on s'arrêtait ? Sous le simple prétexte de demander des renseignements aux ouvriers sur l'organisation qu'ils avaient fondée, on allait les trouver jusque chez ceux qui les employaient, jusque chez leurs patrons. Vous pensez ce qui en résultait.

Si l'administration emploie ces mêmes procédés à l'égard des travailleurs qui forment des groupes politiques ; si elle vient, par exemple, devant l'industriel qui l'emploie, dire à l'ouvrier : « Nous vous demandons des renseignements sur le groupe socialiste-révolutionnaire que vous venez de former », quelle sera la situation des travailleurs vis-à-vis de leurs patrons ?

Le répète, ce que nous craignons, ce n'est pas la publicité de nos organisations. Nous ne craignons même pas qu'on veuille nous poursuivre en vertu de certains articles de cette loi ; nous ne craignons pas et les travailleurs ne craignent pas la perte momentanée de leur liberté ; ce qu'ils craignent par-dessus tout, c'est qu'on use de tels procédés pour leur faire perdre leur travail, et par conséquent le pain de leurs enfants. [...]

Il semble d'ailleurs que certaines des dispositions de la loi se trouvent dirigées contre nos organisations. Je vous demande si l'on n'aurait pas dû, tout au moins dans le domaine des idées, les laisser se développer aussi largement que possible ; car ce qui est dangereux, ce qui peut l'être, c'est l'association qui possède. Ainsi nous vous demandons beaucoup plus de liberté pour les personnes et de rigueur pour les biens.

Lorsqu'on examine quelles sont les associations qui, à un moment donné, peuvent être à craindre, on voit que ce sont celles qui, ayant la faculté de posséder, peuvent faire servir à la défense des idées de réaction la puissance même de l'or, et qui essayent, par la domination des consciences, de nous ramener vers le passé. Quant aux autres associations, celles dont la seule force est faite de leurs convictions, je vous le demande, à quoi bon des entraves ? Ou bien ces associations ont des doctrines erronées, contraires à la destinée humaine, et alors vous devez avoir assez de confiance dans l'instinct et le bon sens populaires pour savoir qu'elles seront vite écartées ; ou au contraire ces doctrines, animées d'un noble et puissant idéal, nous conduisent sûrement vers plus de justice sociale ; et alors, messieurs, quels que soient les obstacles que vous puissiez créer, quelles que soient les persécutions mêmes dont vous puissiez poursuivre ceux qui les défendent, vous ne pourrez pas les empêcher de vaincre.

ARTHUR GROUSSIÉ  
*Chambre des députés, 4 février 1901*

MESSEIERS, MALGRÉ LES CALOMNIES, malgré les résistances de toute sorte, malgré les obstacles accumulés, la vérité s'est fait jour sur l'action du prolétariat ; et il n'est plus possible de frapper d'une menace ce prolétariat où l'on rencontre les plus ardents défenseurs de la République, alors qu'on laisse en dehors de cette menace des associations religieuses, où la République rencontre ses adversaires les plus résolus. Alors, messieurs, quelles seraient, pour le prolétariat, les conséquences de la loi qu'on vous demande de voter ? Permettez-moi d'indiquer un exemple : l'année dernière, pendant l'Exposition, Paris a été le siège de nombreux congrès, parmi lesquels je citerais le congrès international socialiste. Ce congrès a décidé, à sa dernière séance, de créer un bureau central, une sorte de permanence à laquelle les adhérents de tous les pays pourront envoyer leurs observations et le résultat de leurs travaux.

Si ce sont ces associations que vous visez dans l'article 12, il se produira ceci : les adhérents français seront menacés de poursuites, d'amendes et de prison au lendemain de la promulgation de la loi, alors que, dans les monarchies voisines, les adhérents étrangers ne seront pas menacés par les lois de leur pays. Ce que les monarchies permettraient, la République aurait la pensée de l'interdire ! Et pourquoi ? En réalité où est notre crime ? où est le délit ? où est la faute commise ? On ne nous accusera pas, je pense, de conspirer contre la République ! Mais j'entends : nous conspirons contre la société, contre la famille, contre la propriété, contre la patrie...

Mais la famille, la propriété, sont-ce des choses dont on ne puisse même pas parler ? et ne peut-on pas prétendre au droit de traiter toutes les hautes questions sociales sans être pour cela voué à l'amende et à la prison ? [...]

Non ! nous ne conspirons pas, et la meilleure preuve, c'est que nous venons vous demander de reprendre, c'est que nous venons vous rendre ce droit de possession que vous nous aviez accordé ; nous faisons abandon de ce droit à la propriété civile que vous nous donniez par l'article 6 et nous ne vous demandons alors que le droit de vivre, d'exister simplement, je le répète, comme toutes les associations laïques.



Mais, en vérité, ce n'est pas un droit que vous puissiez nous retirer. Ce droit appartient-il à quelqu'un? et une association qui n'a aucune capacité juridique, aucun droit de propriété, peut-elle être considérée comme autre chose qu'un concert entre les citoyens? Ce droit que nous vous demandons, j'estime que vous ne pouvez pas nous le retirer parce que vous ne pouvez pas empêcher les citoyens de divers pays de se mettre d'accord, de se concerter pour l'étude et la solution des problèmes qui intéressent non pas seulement un pays, mais qui intéressent le monde entier. C'est un droit que vous ne pouvez pas nous refuser, car vous ne pouvez pas empêcher des citoyens de correspondre entre eux, de s'unir pour la réalisation de leur rêves, et nous faisons aujourd'hui abandon de tous autres droits.

Le droit que nous revendiquons, c'est le droit le plus élémentaire, le droit de penser, le droit de parler, le droit d'écrire, et vous savez bien qu'à notre époque de diffusion des idées, pour la pensée et pour le verbe, les frontières ne sont plus un obstacle assez élevé. [...]

Vous ne pouvez plus aujourd'hui arrêter l'élan de solidarité humaine dont le monde entier est le témoin.

Ces idées généreuses de solidarité ont circulé avec le sang généreux du pays et aujourd'hui partout où brille le feu d'une forge, partout où se dresse la silhouette triste d'un treuil de mine, partout où le marteau écrase le fer sur l'enclume, partout où il y a un chantier, une usine, une fabrique, un atelier, un métier; partout, en un mot, où l'activité humaine accomplit l'œuvre féconde du travail, les idées de solidarité humaine ont apporté et leurs lumières et leur espoir.

Et ce serait une majorité républicaine, dans un pays républicain, qui nous demanderait de forger les armes avec lesquelles un gouvernement peu scrupuleux pourrait un jour nous frapper? Ce serait une majorité républicaine, dans un pays républicain, qui écrirait elle-même l'article de loi dont la destinée serait d'étouffer dans les cerveaux et dans les cœurs les sentiments les plus élevés?

Vous ne ferez pas cela!

Les idées de solidarité humaine sont la force et l'honneur d'une République; vous vous honorerez en les respectant.

CHARLES GRAS  
*Chambre des députés, 28 février 1901*

## Société civile & libéralismes

**S**I L'ENSEMBLE DE LA CLASSE POLITIQUE ne tient pas un discours aussi excessif que celui des industriels, presque tous s'accordent néanmoins pour reconnaître le bien-fondé, dans le but de « concilier compétitivité économique et cohésion sociale », de la mondialisation financière, du libre-échange, de la concurrence, etc., et jonglent ainsi entre un discours « local » appelant à la citoyenneté et à la participation et un discours « international » où la mise à l'écart des citoyens, des associations et des organisations non gouvernementales (ONG) de certaines des instances, non démocratiques, les plus puissantes du moment – Fonds monétaire international (FMI), Organisation mondiale du commerce (OMC <sup>1</sup>), etc. – n'est pas dénoncée.

Il semble au contraire que l'influence grandissante des mobilisations de la société civile et de ses représentants, associations et ONG, ne trouve

---

1. Comme le rappelle Pascal Lamy, au sujet de l'OMC, « le business s'y intéresse énormément, parce qu'il sait qu'une décision de l'OMC aura beaucoup plus de conséquences sur ses résultats qu'une décision de l'Organisation internationale du Travail (OIT) ou de l'ONU [organisations auxquelles participent des ONG] », *Libération*, 6 décembre 1999.

pas au niveau international de Grands Frères animateurs et bienveillants. Modelée par les souhaits que les industriels expriment sur cette question, la vision que de nombreux responsables politiques possèdent des associations et des ONG oscille entre rejet et condescendance. Ainsi, Pascal Lamy, commissaire européen chargé du commerce, constatant au sujet des événements de Seattle que « le truc s'est formidablement politisé au fur et à mesure que les sujets devenaient visibles [et que] les ONG se sont emparées du débat et en ont fait leur fonds de commerce », conclut-il : « Il n'y a pas que les ONG, il y a aussi les parlements, qui sont chargés de contrôler les gouvernements. Mais à un moment, il faut un peu laisser les gens travailler. <sup>2</sup>» Quant à Poul Nielson, Commissaire européen chargé du développement et de l'aide humanitaire, qui a démenti de manière ambiguë l'information donnée par *Le Monde* <sup>3</sup> selon laquelle il souhaitait supprimer le comité de liaison des ONG <sup>4</sup>, il décrit ces dernières comme des « molécules libres » et des « organisations non gouvernables » et parle plus volontiers de « souci de rentabilisation » que de souci d'« efficacité » quant à l'argent que l'Europe « investit » dans les ONG <sup>5</sup>. Plus mesurée semble être la conception d'Hubert Védrine, ministre des Affaires étrangères qui, selon la journaliste Claire Tréan, craint simplement de voir dans l'« irruption [des ONG] sur la scène internationale l'un des facteurs d'un dangereux affaiblissement des États <sup>6</sup> ». Une position que commente un membre du ministère : « L'État français jacobin n'a pas coutume de faire faire à d'autres ce qu'il estime pouvoir faire lui-même, surtout en matière internationale. Il n'y a, en France, aucune tradition de délégation du service public dans le domaine de l'action extérieure. <sup>7</sup>»

Paradoxalement, il semble donc que, malgré la présence d'une forte « tradition de délégation du service public », l'État soit prêt à accorder aux associations « d'action locale » une autonomie et un pouvoir ac-

---

2. *Ibid.*

3. *Le Monde interactif*, 3 février 2001.

4. Le CLONG est l'organisme chargé de représenter les ONG devant la Commission européenne.

5. Audition de Poul Nielson au Parlement européen, 31 août 1999. Consultable sur le site internet du Parlement européen.

6. Claire Tréan, « Les ONG s'imposent comme acteurs dans les relations internationales », *Le Monde interactif*, 3 février 2001.

7. *Ibid.*

crus, mais que l'absence de cette même tradition en matière d'action extérieure l'empêche d'impulser de pareils changements au niveau international <sup>8</sup>.

Cet État à double figure, « animateur » côté nation, où il se désiste de son ancien rôle de régulateur économique au « profit » des associations, reste, côté monde, « stratège » et « pilote ». Conscient que s'y décident les grandes orientations des prochaines décennies, il souhaite rester maître d'une souveraineté qui pourtant, même là, lui échappe de plus en plus nettement <sup>9</sup>. Dans cette situation, l'État « animateur » serait simplement conduit, à l'intérieur des cadres nationaux, à convaincre du bien-fondé des décisions supranationales, à accomplir quelques fonctions administratives et redistributives minimales, à « accompagner » les animations associatives, ainsi qu'à maintenir la paix sociale et à assurer l'ordre et la justice. Dans cette situation néanmoins, l'État, d'« animateur », risque de devenir rapidement « pénal ». L'importance des inégalités – le revenu annuel moyen par habitant s'est accru entre 1965 et 1980 de neuf cents dollars dans les pays du Nord et de trois dollars dans les pays du Sud ; sur l'ensemble du globe, quatre milliards d'êtres humains se partagent 5,6 % du revenu mondial –, qui ne cessent de s'accroître, promet en effet l'accroissement conjoint des fonctions pénales et répressives, d'autant plus nécessaires que les associations ne pourront pas longtemps contenir les légitimes revendications de ceux que le marché n'accueillera pas dans son « monde nouveau <sup>10</sup> », de ceux qui, comme l'écrivait Fernand Braudel au sujet

---

8. Où, à en croire Pascal Lamy, il ne faudrait pas s'inquiéter puisque la « globalisation », qui « risque d'alimenter le sentiment d'impuissance [et de] désenchantement du monde [...], en même temps en s'attaquant au tissu social qui nous unit, peut contribuer à la réalisation des aspirations individuelles ». Discours du 8 février 2001 à l'Université libre de Berlin, cité dans *ATTAC Info*, n° 213, 23 février 2001.

9. À moins que les liens entre sphères financière et industrielle et sphère politique conduisent à la fusion entre souveraineté économique et souveraineté politique.

10. « Nous allons créer un monde nouveau où le consommateur, le citoyen du nouveau siècle, pourra recevoir toutes les informations, les divertissements et les services de son choix sur tous les écrans de sa vie quotidienne », Jean-Marie Messier, Communiqué adressé aux salariés de Vivendi le 11 décembre 2000, cité dans *PLPL*, n° 2/3, 2001.

du tiers-monde, ne pourront « réaliser de progrès qu'en détruisant d'une manière ou d'une autre l'ordre actuel du monde ».

On verra qu'en favorisant les individus aux dépens des citoyens, les intérêts communautaires aux dépens de l'intérêt général, les intérêts corporatistes de l'industrie aux dépens des intérêts collectifs de la société, un tel État, résolument néolibéral, ne s'opposerait pas seulement à l'État-providence ou à l'État social. Il ne s'opposerait pas seulement à toutes les valeurs de fraternité et d'égalité qui fondèrent ces derniers et présidèrent à l'esprit des Constitutions françaises comme de la Déclaration universelle des droits de l'homme. Il s'opposerait à une longue conception de la République, partagée jusqu'il y a peu <sup>11</sup> par les républicains comme par les socialistes, selon laquelle « la chose publique constitue le patrimoine de tous les membres du corps social sans distinction de classes, que tous sont citoyens, ont une destinée commune dont chacun est solidaire, forment une association véritable où chacun a des droits égaux et ne connaît d'autre autorité que la volonté collective librement exprimée <sup>12</sup> » ; selon laquelle les principes fondamentaux sont l'intérêt général, l'égalité, la justice et le droit ; selon laquelle, en un mot, la souveraineté ne doit appartenir qu'à une instance politique qui l'exerce par la volonté du peuple et pour le bien du peuple.

JÉRÔME PELLISSIER

---

11. Jusqu'à l'apparition d'un « corps social relativement autonome, préposé à la gestion selon deux spécialisations : l'administration de l'État et l'administration du capital », Michel Clouscard, *La Bête sauvage*, Éditions sociales, Paris, 1983.

12. Pierre Larousse, article « République » du *Grand Dictionnaire universel du XIX<sup>e</sup> siècle*.

## Aux actes...

**A**MARTYA SEN A ÉCRIT QUE « la famine n'est pas le résultat d'un manque de ressources alimentaires mais d'une mauvaise organisation ou d'une absence de contrôle politique sur les gestionnaires ». On pourrait dire la même chose de la misère et des violations des droits de l'homme de manière générale. On comprend mieux dès lors quel peut être le rôle des associations, quel doit être leur rôle : celui d'exercer une vigilance sans relâche sur ces gestionnaires. Ce contrôle citoyen est au cœur de la démocratie mais aussi de tout processus de développement.

Bien sûr, la tentation est grande de s'installer dans le travail associatif, humanitaire ou caritatif. Il y a là une incontestable source de sentiment d'utilité sociale et humaine. Et ce travail est sans doute nécessaire pour répondre aux situations de détresse ici ou là-bas. Mais les associations n'ont pas pour vocation de remplacer l'État là où il est défaillant, ni de pallier les conséquences humaines d'un système économique qui génère inégalités et exclusions. Elles n'ont pas à rendre supportable l'inacceptable, garantissant ainsi à peu de frais un semblant de paix sociale.

La tentation est grande de trouver, dans les multiples processus de participation aux mécanismes institutionnels, un moyen d'asseoir

reconnaissance et légitimité. Il est en effet de bon ton aujourd'hui de dialoguer, de consulter, de faire participer les associations. Participation qui se résume trop souvent à la superposition de mesures thérapeutiques pour pallier les conséquences néfastes de l'action (ou de l'inaction) des responsables politiques ou économiques – que l'on ne remet par ailleurs pas en débat. Participation qui se transforme en simple validation dont l'objectif est d'apposer la caution morale de la dite « société civile ». Participation qui sert au mieux d'alibi, au pire de moyen de déplacer les responsabilités.

Le risque est grand, pour les associations, de se laisser guider par les intérêts géopolitiques ou commerciaux de ceux qui les financent, qu'il s'agisse des pouvoirs publics ou des entreprises. Et le prix de la liberté de parole et d'action est parfois très élevé.

Le mouvement associatif doit se penser et s'affirmer comme un acteur du changement social, comme un vecteur de transformation et de dépassement des situations. Sans pour autant remplacer ni le politique ni l'économique, les associations doivent sans relâche questionner les mécanismes institutionnels et faire montre de leur capacité d'innovation. Pour élaborer et promouvoir le projet sociétal dont elles sont porteuses, elles sont appelées à défendre leur rôle, qui se décline sur plusieurs plans, dont le premier est celui de l'information.

FRANÇOISE VANNI

## Une vie de militante

**L**A LIGUE DES DROITS DE L'HOMME, ça signifiait ma petite enfance, mon enfance, mes grands-mères, mon grand-père... J'y retrouvais une solidarité, que j'ai toujours aimé connaître, j'y retrouvais un peu des combats que j'avais faits. J'avais toujours entendu ma mère, mes grands-mères, mes arrière-grands-mères, qui étaient ligueuses et directrices d'école laïque, qui avaient participé à l'affaire Dreyfus ; et ça m'a paru un combat, moi qui venais de me battre. [...]

Ensuite, par fatigue, par santé, et puis il ne faut pas trop longtemps rester présidente d'une association, ou secrétaire d'une association, parce que le pouvoir ça vous fait gonfler un peu la tête, et puis qui tient le pouvoir... On dit que le pouvoir est maudit, c'est vrai, moi je l'ai vu dans mon travail, donner un petit peu d'autorité à quelqu'un... d'une petite intelligence et tout de suite il se prend pour un petit chef, pour un Touvier quelconque, même dans un bureau d'employés ou sur un chantier de maçons. [...]

En 1968, un jeune maoïste avait été noyé, battu à Flins. Un soir à une réunion de la section, nous étions à la Maison verte, rue Marcadet. Le pasteur Hédreich dit à ma mère : « Taisez-vous – c'était une histoire de congrès donc c'était acharné –, il y a un mort à côté. » Un mort, on



arrête tout, et qu'est-ce qu'on voit sur une table ? un cadavre avec six bougies et beaucoup de jeunes autour, totalement effondrés. On a appris que c'était ce jeune qui avait été tué, et que les pompes funèbres avaient reçu l'ordre officiel de ne pas faire de cercueil, de ne pas faire venir de corbillard. Alors on a trouvé un menuisier, rue Duhesme. Il est venu prendre les mesures, et lui et son fils ont fait un cercueil tout ce qu'il y a de plus simple. Nous avons téléphoné toute la nuit, par-tout, à tous les syndicats, toutes les associations, sportives, non sportives, politiques ou pas : il y a un homme qui est mort, jeune, on ne peut pas l'enterrer mais il sera au Père-Lachaise ; ma mère s'est occupée d'avoir quelque chose au Père-Lachaise, c'est le cimetière des parisiens, des guillotinés, des fédérés, des « sans religion »... Et rue Marcadet, Guy Moquet, avenue de Clichy, jusqu'au Père-Lachaise, le cercueil était porté par la population même de nos rues d'abord, puis des autres quartiers, Belleville est descendu, les maisons se vidaient, il y avait la population de Paris, et ça c'était grâce à nous, la Ligue des droits de l'homme... Non pas qu'on était en accord avec son combat, mais c'était une question de respect vis-à-vis de cet homme qui s'est battu pour ce qu'il croyait juste... Tout le monde s'y est mis. Ah, certains partis non, mais peu importe, peu importe, tant pis pour eux et leur conscience... et cet homme là est passé, de bras en bras, d'épaule en épaule. [...]

Oui, le Père-Lachaise, c'est le cimetière des parisiens. En 1999, quand mon mari est mort, il avait toujours dit : « Je veux une dernière manif. » Tous les compagnons, toutes les amies, dispersés dans le monde, ont téléphoné. Beaucoup étaient là aussi. Il y avait toute la famille, et mes petites-filles me soutenaient. Nous avons dispersé ses cendres au pied de l'arbre, près du Mur des Fédérés qui porte encore les traces des balles des fusillés de la Commune. À la fin, les Espagnols ont chanté « *Las Barricadas* » ; c'était la chanson qu'ils chantaient quand ils partaient sur le front pour défendre Madrid. [...]

Mon grand-père m'avait toujours dit : « L'honnêteté se paye très cher, plus tard elle est remboursée... » Et c'est ce que j'ai appris à mes enfants... Ils ne sont pas devenus riches financièrement, ils sont honnêtes, respectés, et mes petits-enfants je crois qu'ils suivent la même voie. Pour moi, franchement, pour mon mari et moi, et mes copains et mes

copines qui n'ont pas eu la joie d'avoir des enfants, c'est une victoire... Ça montre que notre combat n'a pas été inutile, que ça continue. [...]

Aujourd'hui j'ai l'âme un peu douloureuse mais ça passera... J'ai confiance dans les jeunes, dans les enfants... Quand il y a une injustice dans leur classe, dans leur club sportif, ils sont révoltés... Mais ils s'ennuient. Dans un bistrot où j'étais l'autre jour, « Oh, on s'ennuie, au bistrot, on s'ennuie. » Un jeune m'a dit : « Oh toi la vieille grand-mère », je lui ai dit : « Écoute, à vingt ans tu sais ce que j'avais comme cadeau, j'ai eu un œuf dur, c'est le plus beau cadeau que j'ai eu de ma vie... Tu t'ennuies, je te plains... » Il avait vingt ans, ils avaient vingt ans, dix-huit, dix-neuf, vingt ans et ils s'ennuyaient et c'est comme ça qu'ils se shootent, qu'ils se droguent, ils s'ennuient, ils n'ont plus de combat, ils n'ont plus d'idéal... Alors il faut peut-être qu'ils aillent dans une association, sportive ou autre, ou bien au lieu de les envoyer en taule, qu'ils aillent nettoyer, récupérer les maisons des vieilles personnes, ou de pauvres femmes seules. Je crois qu'il y a un travail à faire là, plus pratique, se faire des ampoules aux mains. Avoir des ampoules aux mains c'est mieux qu'une manucure, c'est comme la barricade... La barricade, c'est le plus beau monument du monde...

CLAUDETTE ROSELL



## Pour penser contre un présent d'oppression

*Avant-propos à « Signification historique de la barbarie stalinienne », de Maximilien Rubel*

LE TEXTE QUI SUIT PARUT SANS SIGNATURE en novembre 1945 dans le numéro 5 de *La Flamme*, revue théorique de l'Union des communistes internationalistes (UCI). Noyau ultragauche formé à Paris au début de 1942 sous le nom de Groupe révolutionnaire prolétarien (GRP), l'UCI rassemblait des militants de diverses sensibilités du mouvement socialiste des années 1930. Dans le contexte de la guerre et de l'occupation, ceux-ci étaient unis par la critique de l'antifascisme et une inclination pour les théories et les pratiques de l'autonomie ouvrière. Parmi eux : Jean Justus (?-1964), Maximilien Rubel (1905-1996), Pavel (1901-1980) et Clara (1908-1987) Thalmann, Pierre Lanneret (1921-1984), Roger Bossière (1920). L'histoire de ces sectes héroïques et dérisoires qui rumaient des pensées sublimes reste à faire. Parce qu'elles ont constitué le cadre matriciel dans lequel s'est élaboré une relecture libertaire des plus stimulantes de l'œuvre de Marx, il se pourrait que leur intérêt soit sans commune mesure avec leur présence dans les événements.

Engagée aux côtés d'autres groupes internationalistes (les trotskistes et, surtout, les « communistes-révolutionnaires » du RKD) dans la lutte

contre la « guerre impérialiste », ponctuée d'appels à la « fraternisation prolétarienne » en direction des prolétaires de France et des forces d'occupation, l'UCI s'est signalée par un rejet définitif du léninisme qu'alimentait une mise en cause de la validité socialiste de la révolution russe. Cette position entraîna certains sur la voie d'une historicisation radicale du marxisme telle que l'illustre le texte ci-dessous. Son contenu ne laisse aucun doute sur l'identité de l'auteur. On y repère les axes et les thèmes majeurs de la lecture rubélienne de Marx :

— la distinction Marx-marxisme, qui met en évidence l'aliénation marxiste de la pensée marxienne (ce texte épargne toutefois Engels) et sous-tend le projet – en soi problématique <sup>1</sup> – de restaurer cette pensée dans sa signification originelle ;

— l'usage des catégories marxiennes de la critique de l'économie politique dans la problématisation et la compréhension de la « question russe ». Si pour Gramsci la révolution bolchevique fut une « révolution contre *Le Capital* », en ce qu'elle a déjoué « les canons du matérialisme historique <sup>2</sup> », pour Rubel elle en atteste, à l'inverse, *a posteriori* la pertinence : aucune praxis ne saurait s'affranchir des lois de la pesanteur, historique et sociologique, qui conditionnent l'émergence et le développement de la société marchande. Le recours au concept de capitalisme d'État – ici sous la caution d'Engels – introduit un élément euristique essentiel permettant de réduire l'exception soviétique à la normalité capitaliste. La « traduisibilité réciproque <sup>3</sup> » des différents modes de gestion du capital suppose de distinguer, à la suite de Marx, les représentations idéologiques des formes et des pratiques du pouvoir. Si donc l'œuvre des bolcheviks peut être dite conforme à la pen-

---

1. Problématique en ce qu'il tend à subroger un savoir visionnaire intemporel et universel à ce qui fut une théorie de la praxis ouvrière d'une époque donnée. Or, « l'enseignement de Marx » (Rubel) ne saurait échapper aux postulats matérialistes qui le fondent sans perdre du même coup son caractère « essentiellement critique et révolutionnaire » (Marx). Dès lors, le projet de soumettre l'histoire du marxisme à la conception matérialiste de l'histoire et la pensée de Marx elle-même à sa propre critique est la seule validation possible de l'épistémologie marxienne (lire K. Korsch, *Marxisme et philosophie*, Minuit, 1984).

2. A. Gramsci, « La révolution contre *Le Capital* » (24 novembre 1917), *Écrits politiques I. 1914-1920*, Gallimard, Paris, 1974, p. 135-138.

3. R. Paris, préface à P. Mattick, *Intégration capitaliste et rupture ouvrière*, EDI, Paris, 1972, p. xv.

sée de Marx, c'est à son corps défendant, dans la mesure où elle valide l'épistémologie marxienne ;

— l'unité du bolchevisme : contre l'interprétation qui oppose par tradition Lénine et le bolchevisme des origines à leur postérité stalinienne, Rubel insiste sur les croyances unificatrices et la communion des mythographes – notamment l'opposition trotskiste –, solidaires dans l'élaboration et la défense d'une idéologie d'État ;

— le souci d'établir l'actualité de la pensée de Marx en soulignant le caractère prophétique de ses analyses, mais encore en démontrant la valeur opérante des concepts marxistes pour la compréhension du présent. Ainsi le marxisme, comme fausse conscience, est-il redevable de la critique marxienne des idéologies ;

— l'étalement, enfin, des peurs eschatologiques, notamment celle d'un autoanéantissement de l'humanité en proie à la folie guerrière, d'une Apocalypse nucléaire qui neutralise la perspective d'une révolution prolétarienne et, au-delà, menace de ruiner les assises de la civilisation.

Le texte qui suit est un texte de combat et son objet la compréhension du stalinisme et l'exposé des conséquences sociales et politiques de son avènement – dont l'effacement du prolétariat comme acteur autonome de l'histoire est le contrepoint. Mais en replaçant le stalinisme dans la longue durée de l'histoire de la Russie afin d'explicitier, à la manière de Marx, ses conditions historiques et sociales de production, et en insistant simultanément sur l'abstention ouvrière, voire sur son consentement à la « barbarie stalinienne », l'analyse ne devait-elle pas conclure à l'impossibilité pratique de la révolution ? Ainsi que l'exposaient le GRP depuis 1943 et par la suite l'UCI, le monde vivait une période de contre-révolution inaugurée en 1918 par la « défaite sans révolution<sup>4</sup> » à l'Ouest, que le triomphe du bolchevisme en Russie avait parachévé. Non seulement Octobre 17 était récusé comme expérience révolutionnaire fondatrice, et le bolchevisme analysé comme travestissement idéologique d'une voie inédite de développement capitaliste ; mais le prolétariat était rétabli en tant qu'acteur social central – pour l'heure, de la contre-révolution triomphante –, à rebours de l'économisme et du positivisme dominants dans le marxisme, qui en faisait le jouet de forces obscures d'une histoire prémonitoire et sans sujet. Dans la lutte entre le socialisme et la barbarie, le prolétariat – et lui seul –

---

4. « Défaite sans révolution », *La Flamme*, août 1945.

avait tranché, provisoirement, en faveur de la barbarie. En 1945, dans le contexte de la reconquête victorieuse des Alliés et de l'hégémonie du stalinisme dans le mouvement ouvrier international, il était illusoire, par conséquent, d'attendre, à l'instar des trotskistes et des « communistes-révolutionnaires », l'explosion d'une guerre civile à l'échelle de l'Europe et l'extension généralisée des luttes de libération nationale. Dans un même mouvement, Rubel s'opposait ainsi au « culte de l'histoire » et du « fait accompli » dans le marxisme <sup>5</sup>, et il posait sa propre conception de la révolution socialiste comme autobiographie en acte du prolétariat, choix éthique orienté par une connaissance objective du passé et une sociologie de la domination.

Au final, de l'analyse de la « barbarie stalinienne » ne ressort pas une légitimation métahistorique du stalinisme mais un acte de foi dans le devenir autocréateur de l'humanité et la spontanéité créatrice du prolétariat, tempéré par la certitude d'une crise de la conscience et de la praxis révolutionnaires. Ne pourrait-on pas dès lors avancer que la séparation rubélienne entre sociologie et axiologie chez Marx – dualisme qui fonde sa relecture de l'œuvre – et la reconnaissance du marxisme comme idéologie renouvelée de la dictature du capital s'enracinent dans ce combat politique désespéré, cette espérance révolutionnaire grevée, dans le contexte de la guerre finissante, par le sentiment d'une défaite ouvrière sans précédent ?

Quoi qu'il en soit de cette hypothèse, ce texte montre que, loin de l'image surfaite qui en a parfois été donnée, la pensée de Maximilien Rubel s'est construite dans une période où le recours à Marx ne nourrissait pas encore la recherche de concepts opératoires en sciences sociales, mais accompagnait l'effort d'hommes d'action et de réflexion pour penser à contre-courant, à leurs risques et périls, un présent d'oppression dans la perspective d'une utopie de l'autoémancipation.

BRUNO DAVID

---

5. *Ibid.*, VIII.

## Signification historique de la barbarie stalinienne

L'unité dans les objectifs de la politiques russe découle [...] de son passé historique, de ses conditions géographiques et de la nécessité d'acquérir des ports de mers libres dans l'Archipel comme dans la Baltique, si elle veut maintenir son hégémonie en Europe. Cependant, la façon traditionnelle dont la Russie poursuit ses objectifs est loin de mériter le tribut d'admiration que lui paient les politiciens européens. Si le succès de sa politique héréditaire prouve la faiblesse des puissances occidentales, la manie stéréotypée de cette politique démontre la barbarie inhérente à la Russie comme telle.

KARL MARX

« La politique traditionnelle du tsarisme russe »,  
*New York Daily Tribune*, 12 août 1853

Si la Russie continue à marcher dans le sentier suivi depuis 1861, elle perdra la plus belle chance que l'histoire ait jamais offerte à un peuple, pour subir toutes les péripéties fatales du régime capitaliste. [...] si la Russie tend à devenir une nation capitaliste à l'instar des nations de l'Europe occidentale, et pendant ces dernières années elle s'est donnée beaucoup de mal en ce sens, elle n'y réussira pas sans avoir préalablement transformé une bonne partie de ses paysans en prolétaires ; et après cela, amenée une fois au giron du régime capitaliste, elle en subira les lois impitoyables, comme autrefois les peuples profanes.

KARL MARX

« Réponse à Mikhaïlovski », novembre 1877

**E**N 1882 MARX ET ENGELS croyaient encore que la propriété commune (*mir*) russe pouvait devenir le point de départ d'une révolution communiste et que celle-ci pouvait même devenir le



signal d'une révolution ouvrière en Occident <sup>1</sup>. Les *narodniks* [populistes] d'abord, les socialistes révolutionnaires ensuite, continuaient à prendre au sérieux cette alternative formulée par les maîtres du socialisme scientifique, alors que Lénine et son parti, alors que la social-démocratie russe tout entière croyaient avoir compris que la Russie avait définitivement choisi son destin : la révolution bourgeoise et le capitalisme forcené.

En octobre 1917, les bolcheviks voulaient faire cette révolution bourgeoise, mais les soviets des ouvriers, paysans et soldats aspirèrent à autre chose, à une chose pour laquelle ni eux ni les conditions économiques de la Russie n'étaient encore mûrs. Qu'arriva-t-il dans ces circonstances? La révolution occidentale? Pour le malheur de tous, elle ne vint pas. La prophétie géniale de Marx s'accomplit alors : la Russie commença à se traîner sous le *joug capitaliste* et c'est le parti bolchevik qui l'y poussa.

Les phases de cette évolution de la Russie, du communisme de guerre, à travers la NEP, la planification industrielle et la collectivisation de la paysannerie, jusqu'à l'achèvement définitif du système économique étatique et d'un régime politique césarien, sont trop connues dans leurs sanglants et dramatiques épisodes pour être rappelées ici. Mais ce qu'il faut souligner c'est que Lénine dut dès le commencement renoncer à sa propre doctrine politique pour laquelle il avait pendant plus de douze ans mené une lutte impitoyable contre le populisme et le menchevisme. Ainsi, en 1917, il s'empara du programme des socialistes révolutionnaires (démembrement et partage des terres) et, en 1921, en instaurant la NEP, il a réalisé ce « Thermidor prolétarien » que les mencheviks avaient toujours prévu comme inévitable dans l'éventualité d'une prise de pouvoir par le parti prolétarien. Cependant, tout en em-

---

1. K. Marx & F. Engels, « Préface » à l'édition russe (1882) du *Manifeste communiste*, in K. Marx, *Économie I. Œuvres I*, Gallimard, Paris, 1994 (rééd.), p. 1483-1485.

---

*Les mots illisibles dans l'original sont signalés et interprétés entre crochets. Ont été corrigées les fautes typographiques et la ponctuation qui gênaient la lecture ; aux traductions des textes de Marx, parfois approximatives, ont été substituées les versions données dans l'édition Gallimard, « La Pléiade ».*

*Premier épithaphe* : Politique I. Œuvres IV, Paris, Gallimard, 1994, p. 963.

*Second épithaphe* : Économie II. Œuvres II, Gallimard, Paris, 1979, p. 1553-1555.

pruntant ses mots d'ordre politiques à ses adversaires, Lénine n'hésitait pas à interdire à ses opposants toute activité de propagande. Après la mort de Lénine, ce fut le tour de Trotski de préconiser la « transcroissance » de la révolution vers un étatsisme forcené, et il incombait à Staline qui se chargea de réaliser le programme de Trotski, naturellement en liquidant le trotskisme. Celui-ci devait et doit logiquement continuer à glorifier sinon Staline du moins les « bases sociales » de la Russie laissées intactes, selon Trotski et ses fidèles, par le dictateur rouge.

Tout cela s'est passé et se passe encore sous le nom de marxisme. Mais grâce à Marx, nous savons que toute classe dominante a besoin d'idéologues et d'idéologies qui justifient son régime d'exploitation : le marxisme n'a pas échappé à ce sort et dans le monde où les [antagonismes] de classes persistent il n'y a rien de surprenant à ce que le « marxisme » se transforme tout simplement en idéologie de trahison et d'oppression – phénomène que Marx a froidement entrevu lorsqu'il affirma péremptoirement : « Tout ce que je sais, c'est que *moi* je ne suis pas marxiste<sup>2</sup> ».

Marx n'a certainement pas rêvé qu'une révolution, que tous les facteurs subjectifs et objectifs condamnaient à être capitaliste, pût se réclamer de son enseignement. Que la plus féroce dictature minoritaire que l'histoire ait connue pût prétendre s'exercer en son nom.

La discussion sur la réalité ou l'irréalité des « bases sociales » en Russie est stérile et scolastique. Ce qui importe, c'est de savoir si le prolétariat russe croit qu'il défend les conquêtes d'Octobre. Ce qui importe, c'est de savoir si le prolétariat occidental *croit* en la Russie, *malgré* Staline.

Or il est certain que l'une et l'autre de ces suppositions tiennent du domaine de la fantaisie. Le mérite du trotskisme n'en n'est pas moins grand : en se solidarisant avec le prolétariat russe contre Staline, il proclame le devoir pour le prolétariat occidental de se désolidariser de sa bourgeoisie et de son État et de prendre une attitude défaitiste et révolutionnaire en cas de guerre. Par là, le trotskisme rejoint la position du défaitisme « ultra-gauche » selon lequel la Russie ne mérite pas d'être défendue.

---

2. Mot de Marx au sujet de ses épigones français et allemands des années 1879-1880, maintes fois rapporté par Engels (K. Marx, *Philosophie. Œuvres III*, Gallimard, Paris, 1982, Introduction, p. CXXVIII-CXXIV).

Le procès des « traîtres » et les camps de déportation russes, les camps d'extermination allemands, la bombe atomique américaine – tout cela a beaucoup plus de signification historique que les querelles talmudiques sur les « bases sociales » de la Russie. L'infamie humaine est au niveau de l'intelligence scientifique de l'homme. Nul doute que la révolution s'impose partout <sup>3</sup>, la Russie non exceptée – qu'importe le qualificatif qu'on aimerait donner à cette révolution dans le pays des « bases d'Octobre ».

Ce qui importe, c'est de constater que le régime russe offre l'image la plus parfaite de cette formidable concentration du pouvoir économique et du pouvoir politique en une seule main, concentration que F. Engels définissait comme « capitalisme d'état » <sup>4</sup>. Ce qui importe, c'est que la Russie offre le spectacle d'une barbarie qui semble ne rien vouloir renier de l'héritage de la barbarie tsariste, qui semble, bien au contraire, amplifier et enrichir cet héritage en utilisant les méthodes et les acquisitions techniques modernes qui faisaient encore défaut au tsarisme.

Mais cette barbarie non seulement se justifie (pour ainsi dire) historiquement, mais elle a également une signification historique. Elle s'explique par le passé de la Russie et du monde tout entier, comme elle renferme des éléments positifs dont l'importance pour la construction de l'avenir est immense.

Pour ce qui est du passé, le passage emprunté à Marx et cité en épigraphe reste aujourd'hui entièrement valable, dans un monde où les rivalités nationales ne cessent de renouveler et de s'accroître. Aujourd'hui comme jadis, le facteur politique est subordonné aux fac-

---

3. « L'impératif de la révolution s'impose aujourd'hui comme il s'est imposé hier », (M. Rubel, « Introduction à l'éthique marxienne », in K. Marx, *Pages choisies pour une éthique socialiste*, M. Rivière, Paris, 1948, p. xxiv).

4. F. Engels, *Anti-Dühring*. M. E. Dühring bouleverse la science (1877-1878), Éd. sociales, Paris, 1973 (rééd.), III<sup>e</sup> partie, chap. II, p. 305 sq. Engels n'emploie pas l'expression mais analyse la « propriété d'État » – ou l'État comme « capitaliste collectif » (*ibid.*, p. 315) – comme un stade du développement capitaliste qui aboutit au bouleversement du mode et des rapports capitalistes de production. Marx a eu « l'intuition » (Rubel) d'une évolution du mode de production capitaliste vers l'étatisation dès 1867 (*Le Capital, Livre Premier, in Économie I, op. cit.*, p. 1139), voire dès 1844 (« Communisme et propriété », *Économie et philosophie. (Manuscrits parisiens)*, in *Économie II, op. cit.*, p. 78).

teurs économiques et sociaux, bien qu'il puisse jouer un rôle autonome, dans des circonstances déterminées. Mais ce rôle n'est pas décisif. En Russie où les conditions matérielles n'étaient nullement favorables à une action politique décisive, l'autonomie du facteur politique ne pouvait aucunement revêtir un caractère prolétarien. Rien dans le passé de la Russie ne permit de bien augurer de l'entreprise bolcheviste à moins d'une révolution à l'Occident. Celle-ci échouant, la Russie était irrémédiablement condamnée à subir les *lois inexorables de l'évolution capitaliste*. L'échec du mouvement ouvrier occidental a, par conséquent, favorisé le triomphe en Russie du facteur politique qui, dès lors, ne pouvait avoir qu'un aspect *négatif, césarien*.

On ne peut expliquer l'aventure russe ni par le génie d'un Lénine ou d'un Trotski ni par la médiocrité ou la trahison d'un Staline, car ce ne sont pas les justes ou les fausses interprétations du marxisme qui déterminent l'histoire d'un pays. En un certain sens, le socialisme est l'œuvre du capitalisme et non du marxisme – Marx lui-même ne pensait jamais qu'il pouvait en être autrement. Dès 1847, Marx affirma que si « le prolétariat renverse la domination politique de la bourgeoisie sa victoire ne sera que passagère, un simple moment dans le service qu'il effectue envers la révolution bourgeoise elle-même, comme en 1794, tant que, dans le cours de l'histoire, dans son "mouvement", ne se trouveront pas créées les conditions matérielles qui rendront nécessaires l'abrogation du mode de production bourgeois et, par conséquent, la chute définitive de la domination politique bourgeoise <sup>5</sup>».

Cependant la barbarie russe cache un noyau positif si on la juge sous l'angle du développement historique du capitalisme impérialiste. C'est alors que se révèle le sens historique de cette barbarie.

–1– D'abord par rapport [au procès] de transformations qu'à subie la structure de l'économie russe grâce à l'incomparable système esclavagiste auquel Staline et son parti ont soumis le peuple russe. Les conditions matérielles de l'émancipation prolétarienne ne peuvent, suivant un axiome de l'enseignement de Marx, être réalisées [que] par un régime

---

5. K. Marx, « La critique moralisante et la critique morale. Contribution à l'histoire culturelle de l'Allemagne. Contre Karl Heinzen », *Deutsche-Brüsseler Zeitung*, n° 90-94, 11-15 novembre 1847, in *Sur la Révolution française. Écrits de Marx et Engels*, anthologie publiée sous la responsabilité de Claude Mainfroy, Messidor-Éditions sociales, Paris, 1985, p. 90.

d'exploitation à base d'antagonisme de classe. Dans les pays occidentaux, ce rôle de préparation matérielle de l'émancipation prolétarienne et humaine est rempli par le système capitaliste fondé sur l'antagonisme prolétariat-bourgeoisie. En Russie, où avant 1917 le capitalisme n'avait pas encore atteint le niveau technique et économique des pays occidentaux et où la structure essentiellement agraire de l'économie servait de fondement à un régime autocratique, les révolutions de Février et d'Octobre 1917 ne pouvaient avoir qu'un caractère *politique*, analogue à la révolution éphémère que fut, en France, la Commune de 1871. Comme celle-ci, les révolutions de Février et d'Octobre 1917 en Russie étaient des mouvements populaires héroïques, en tant qu'ils furent l'œuvre des soviets et nullement en tant que les partis politiques rivaux se mêlaient alors aux mouvements de masse, le plus souvent pour les détourner de leur marche spontanée. L'épisode tragique de Kronstadt marque à la fois la fin de l'initiative révolutionnaire soviétique et le début de la suprématie du parti bolchevik qui désormais va se détacher complètement de sa base populaire. *C'est déjà du vivant de Lénine que s'accomplit la transition de la phase révolutionnaire soviétique à la phase réactionnaire bonapartiste*, phase où, comme Marx le disait à propos du règne du second Bonaparte, « l'État semble s'être rendu indépendant de la société, l'avoir subjuguée <sup>6</sup> ».

Lénine comprit trop tard qu'il avait lui-même favorisé la naissance d'une bureaucratie bonapartiste et il mourut trop tôt pour extirper le mal. Avec Staline, le procès de la bureaucratization et de l'étatisation césarienne a atteint son apogée et son achèvement : le mérite historique du stalinisme est de préparer les conditions matérielles d'émancipation du prolétariat russe et de faciliter l'explosion révolutionnaire future par la plus formidable centralisation du pouvoir étatique. Le bonapartisme stalinien est à l'échelle de l'immensité géographique de la Russie.

-2- Ensuite la portée historique de la barbarie stalinienne peut se mesurer par rapport à *l'échec du mouvement ouvrier occidental*. Si en Russie le facteur politique a remporté un triomphe négatif à cause de l'immaturation du facteur économique et intellectuel, l'absence de révolution occidentale s'explique par l'échec du facteur politique malgré la maturité économique et intellectuelle des pays occidentaux. N'est-ce

---

6. K. Marx, *Le 18 Brumaire de Louis Bonaparte*, in K. Marx, *Politique I*, op. cit., p. 532.

pas d'ailleurs la faillite du mouvement ouvrier occidental qui a provoqué la grande aventure russe qui s'appelle construction du socialisme dans un seul pays ?

Seule la concordance efficace des révolutions occidentale et orientale aurait pu engendrer et sauver la révolution prolétarienne mondiale. À la lumière de la double faillite tragique des mouvements révolutionnaires oriental et occidental, la théorie de la *Révolution permanente*, formulée il y a un siècle par Marx, et reprise avec moins de chance par Trotski et ses fidèles, acquiert toute son importance, aussi bien pour l'appréciation critique du passé que pour la préparation révolutionnaire de l'avenir.

La Russie moderne, malgré la transformation de sa structure économique, malgré ses « bases d'Octobre » érigées en mythe révolutionnaire par les trotskistes mythomanes, représente aujourd'hui, du point de vue politique, ce qu'elle représentait à l'époque où Marx la considérait comme le plus formidable *bastion* de la *réaction*.

Mais entre jadis et aujourd'hui il y a une différence fondamentale : quand Marx dénonçait au prolétariat occidental le danger du tsarisme, celui-ci ne pouvait pas cacher son véritable visage aux masses des peuples occidentaux. Aujourd'hui, la réaction et la barbarie russes s'exercent au nom de l'enseignement de Marx – c'est là un phénomène d'une portée incalculable, phénomène qui contient en germe le ferment révolutionnaire qui doit ronger les assises sociales de la bureaucratie stalinienne et donner au prolétariat occidental l'impulsion révolutionnaire nécessaire pour hâter la chute du capitalisme bourgeois.

(à suivre) <sup>7</sup>

---

7. La suite ainsi annoncée de cet article ne parut jamais. [ndlr]



## Errance mortelle des militants antifascistes en URSS

*Avant-propos à « Âmes mortes au xx<sup>e</sup> siècle. Le parti socialiste-communiste unifié & le sort de Zensl Mühsam »*

DURANT L'HIVER 1939-1940, d'anciens « réfugiés » antifascistes allemands, en provenance des camps de concentration de l'immense territoire de l'URSS, sont regroupés dans des cellules communes de Boutyrki, la prison centrale du NKVD à Moscou. Parmi eux se trouvent Margarete Buber-Neumann (1901-1989), compagne d'un dirigeant du parti communiste allemand « éliminé » en 1937 durant les « grandes purges », et Kreszentia (dite Zensl) Elfinger Mühsam (1884-1962), épouse de l'écrivain anarchiste Erich Mühsam, assassiné par les nazis au camp d'Orianenburg en juin 1934.

La première est née à Postdam dans une famille de la bourgeoisie prussienne. Après des études secondaires, elle apprend le métier de jardinière d'enfants à Berlin <sup>1</sup>. En 1921, elle adhère à la Ligue de la jeunesse communiste d'Allemagne puis au Parti communiste. Au printemps 1928, elle travaille pour la revue de l'Internationale communiste, *Internationale Pressekorrespondenz*. L'année suivante, elle rencontre le di-

---

1. Lire Charles Jacquier, « Margarete Buber-Neumann ou la double expérience des camps », suivi de Margarete Buber-Neumann, « Qui est pire ? Satan ou Belzébuth ? », *Commentaire*, n° 81, printemps 1998, p. 235-244.



rigéant communiste allemand Heinz Neumann, dont elle devient la compagne. Alors qu'ils sont tous deux en URSS, Neumann est arrêté en avril 1937 et exécuté peu après. À son tour, Margarete est emprisonnée en juin 1938, accusée de s'être livrée à « une action contre-révolutionnaire contre l'État soviétique ». Condamnée à cinq années de camp de travail, elle est déportée à Karaganda, dans le Kazakhstan. En janvier 1940, elle est ramenée à la prison de Boutyrki où elle croise la route de Zensl Mühsam.

Celle-ci s'était rendue en URSS à l'invitation du Secours rouge international, espérant y publier les œuvres complètes de son compagnon <sup>2</sup>. Mais, comme de nombreux Allemands, réfugiés communistes ou antifascistes, elle fut arrêtée au début des « grandes purges ». Margarete Buber-Neumann décrit son itinéraire en URSS jusqu'à leur rencontre : « L'arrestation de Zensl Mühsam n'eut lieu vraisemblablement qu'après une série de critiques de sa part. [...] Chez le juge d'instruction, elle fut accusée au même titre que Carola Neher : courrier trotskiste de Wollenberg. Un beau jour, après plusieurs mois de prison préventive, on la mit en liberté. Si je me rappelle bien, on la jeta à la rue en pyjama. La nouvelle de son arrestation ayant filtré à l'étranger, ses amis et tous ceux qui partageaient les idées d'Erich Mühsam avaient élevé dans la presse une protestation indignée. Ce dut être la raison de sa libération. Zensl rentra à l'hôtel Novaïa Moskovskaïa et n'eut plus qu'une pensée : quitter ce pays. Elle écrivit à sa sœur aux États-Unis et on lui procura de là-bas un visa d'entrée américain. Elle fut convoquée à l'ambassade américaine à Moscou. Et, tandis qu'elle n'attendait plus que le visa de sortie russe, le NKVD l'arrêta de nouveau et, après un bref séjour à Boutyrki, une *osobie sovechtchanie* (commission spéciale) la condamna cette fois à huit ans de camp de travail et de rééducation. On la déporta dans un camp de concentration en Russie européenne où, en comparaison avec Karaganda, les conditions de vie étaient supportables. Les femmes travaillaient principalement dans des ateliers de couture. Zensl Mühsam devait avoir près de soixante ans. Elle portait ses cheveux en tresse autour de la tête, elle était grande, mince, et avait des mouvements très jeunes. Elle ne se plaignait jamais de son sort. Sa dignité était admirable. Ses conversations étaient toujours émaillées de : "À ce mo-

---

2. Lire Charles Jacquier, « Une lettre de Jean-Paul Samson à Romain Rolland sur Zensl Mühsam », *La Nouvelle Alternative*, n° 38, juin 1995, p. 56-60.

ment-là Erich disait déjà..." ou "Si Erich vivait encore..." puis elle racontait les souffrances de son mari au camp de concentration d'Orianenburg, les efforts désespérés qu'elle avait faits pour le sauver, puis ce jour où on la conduisit devant son cadavre. <sup>3</sup>»

Margarete Buber-Neumann est livrée à la Gestapo sur le pont de Brest-Litovsk, limite entre les parties de la Pologne occupées par les nazis et les Soviétiques, avec un groupe de trente communistes allemands, autrichiens et hongrois, dont plusieurs sont juifs. Elle est transférée au quartier général de la Gestapo à Berlin pour être interrogée comme agent de l'Internationale communiste, puis internée au camp de concentration de Ravensbrück où elle sera la compagne de détention de Milena Jesenska, l'amie de Franz Kafka <sup>4</sup>. En avril 1945, elle parvient à s'enfuir, peu avant l'arrivée des troupes soviétiques, et rejoint des membres de sa famille en Bavière.

De son côté, Zensl Mühsam n'est pas livrée aux nazis mais reste en détention en URSS. Après la guerre, alors que Margarete Buber-Neumann ne sait pas ce qu'elle est devenue, un article du journal berlinois *Le Social-démocrate* se pose publiquement la question. *Neues Deutschlands (Allemagne nouvelle)*, le quotidien de Berlin-Est du Sozialistische Einheits Partei Deutschland – Parti socialiste unifié d'Allemagne – (stalinien), y répond de façon embarrassée. À partir de là, Margarete Buber-Neumann s'interroge à son tour sur le destin de Zensl Mühsam dans l'article du *Libertaire*, l'organe de la Fédération anarchiste, que nous reproduisons ci-après <sup>5</sup>.

À l'annonce de la mort de Zensl Mühsam à Berlin-Est, le 10 mars 1962, plusieurs articles mettent en cause Walter Ulbricht comme son dénonciateur en URSS – ce permanent du parti fut le chef de l'État de la RDA jusqu'en 1973. Ces articles précisaient que, gravement malade et intellectuellement épuisée, Zensl Mühsam avait été envoyée en

---

3. Margarete Buber-Neumann, *Déportée en Sibérie*, Postface Albert Béguin, La Baconnière-Le Seuil, Neuchatel-Paris, 1949, p. 198-199 [rééd. Le Seuil, 1986]. Lire également Alexandre Weissberg, *L'Accusé*, Fasquelle, Paris, 1953, p. 569.

4. Margarete Buber-Neumann, *Milena*, Seuil, Paris, Points actuels-Seuil, 1990 ; *Déportée à Ravensbrück*, Seuil, Paris, [1990], Points-Seuil, 1995.

5. « Ames mortes au xx<sup>e</sup> siècle. Comment le journal berlinois du parti socialiste-communiste unifié *Allemagne Nouvelle* tente de dissimuler le sort de Zensl Mühsam », *Le Libertaire*, n° 185, 10 juin 1949.

Allemagne orientale à partir de 1956, avant de conclure qu'elle avait été « victime des persécutions de Hitler, Staline et Ulbricht » <sup>6</sup>.

Le destin croisé de ces deux femmes exemplaires, l'une communiste, l'autre anarchiste, démontre et symbolise quel fut le sort des révolutionnaires de l'entre-deux guerres qui crurent trouver accueil et refuge auprès de l'URSS dans leur combat contre le nazisme. Encore faut-il souligner qu'elles échappèrent, malgré tout, à un destin plus funeste. Ainsi Roy Medvedev a noté « l'horrible paradoxe » de la survie de la plupart des militants européens en prison dans leurs pays alors que peu de ceux qui se réfugièrent en URSS survécurent aux grandes purges des années 1937-1938 <sup>7</sup>.

Alors que l'heure était à un antifascisme dont l'URSS aurait été la championne toutes catégories aux côtés des « démocraties », *Le Libertaire* avait déjà posé en juin 1936 la signification politique du parallèle établi entre les persécuteurs d'Erich et Zensl Mühsam : « Staline et Hitler ont prouvé plus d'une fois qu'ils étaient capables des crimes les plus crapuleux, et ceux qui ont assassiné Erich Mühsam il y a deux ans, comme ceux qui ont emprisonné Zensl Mühsam il y a quelques semaines, oppriment de la même façon la pensée révolutionnaire. <sup>8</sup>»

CHARLES JACQUIER

---

6. *La Révolution prolétarienne*, n° 171, mai 1962, Commission internationale de liaison ouvrière (CILO), n° 20, 1962.

7. Roy Medvedev, *Le Stalinisme*, Seuil, Paris, 1972, p. 271.

8. *Le Libertaire*, n° 502, 25 juin 1936.

## Âmes mortes au xx<sup>e</sup> siècle

*Comment le journal berlinois du parti socialiste-communiste unifié Allemagne Nouvelle tente de dissimuler le sort de Zensl Mühsam*

QUELQUES SEMAINES AVANT D'ÊTRE LIVRÉE À LA GESTAPO, quand on me ramena de Karaganda, au Kazakhstan, à Moscou, je rencontrai, dans une cellule de la célèbre prison préventive de Boutyrki, Zensl Mühsam, la femme de l'écrivain anarchiste bien connu, Erich Mühsam, assassiné en 1934 par les nazis. Elle avait émigré la même année, à Prague d'abord, puis à Moscou, où elle avait emmené les manuscrits laissés par son mari, car on lui avait promis de les publier. À cette époque-là, on ne connaissait pas encore la portée exacte des transformations qui s'opéraient en Union Soviétique et on ignorait qu'elles allaient trouver leur point culminant dans les massacres des années 1936 à 1938. On désigna ce carnage par cet euphémisme : transformation du vieux bolchevik en un « type nouveau », type propre à servir les intentions du seul Staline, affranchi de toute réaction humaine, sans volonté personnelle, étroit d'esprit, dépourvu de sens critique et ambitieux. Dans ce nouveau Moscou, il n'était point de place pour la femme d'un anarchiste et surtout pas pour la diffusion de ses écrits, l'anarchisme impliquant, par principe, la liberté sans restriction de l'individu.

Au début, cependant, l'hypocrisie fut poussée au point qu'une brochure de Werner Hirsch sur la vie, l'activité et la mort d'Erich Mühsam

fut effectivement publiée, tout exposé de ses idées étant soigneusement laissé de côté. On tenta d'ailleurs d'enrôler Zensl Mühsam simplement pour son nom dans les cadres du Secours rouge international, organisation communiste de secours répandue dans le monde entier. Mais elle était trop la femme d'un homme honnête et elle-même trop l'amie intrépide et clairvoyante de la vérité pour se retenir d'une critique sévère. Elle ne demeura pas longtemps « hôte d'honneur », et dut bientôt faire la connaissance de la justice soviétique.

On l'arrêta en 1936. Elle fut accusée d'être un courrier secret du « trotskiste » Erich Wollenberg. Wollenberg avait occupé un rang élevé dans l'Armée rouge et avait réussi à sortir d'URSS. Zensl Mühsam l'avait rencontré à Prague, mais elle l'avait connu lors d'un séjour à Munich. Son arrestation provoqua dans le monde entier, dès qu'elle fut connue, une impression défavorable. Une tempête de protestations indignées amena assez rapidement sa libération. Il faut dire qu'elle ne put pas jouir bien longtemps de cette liberté provisoire. Après tout ce qu'elle avait vu et vécu en Russie soviétique, elle ne demandait qu'une chose : quitter ce pays aussi vite que possible. Sa sœur, qui vivait aux États-Unis, réussit à lui procurer un visa d'entrée. Mais pendant qu'elle attendait encore le visa de sortie d'URSS, elle fut arrêtée pour la deuxième fois. Cette fois, le NKVD prit les choses en main plus rapidement et beaucoup plus prudemment pour empêcher la nouvelle de se répandre. Une commission spéciale la condamna administrativement, en très peu de temps, à huit ans de travaux forcés. On la transféra dans un camp de Russie européenne.

En janvier 1940, elle fut amenée avec de nombreux prisonniers de nationalité allemande dans la prison moscovite de Boutyrki. Nous nous y rencontrâmes dans une cellule où se trouvait, entre autres, l'actrice bien connue Carola Neher, veuve du célèbre poète allemand Klabund, qui avait été condamné à dix ans de réclusion pour le même « délit » que celui reproché à Zensl Mühsam. Nous ignorions le sort qui nous était réservé. Staline avait, il est vrai, conclu un pacte avec Hitler. Mais qu'il poussât le cynisme au point de livrer à la Gestapo des réfugiés politiques allemands, qui avaient un jour demandé abri et protection à son pays, nous paraissait être trop diabolique pour nous arrêter à cette supposition. J'appris bientôt à mes dépens qu'il n'existait véritablement pas de bornes à l'arbitraire du dictateur soviétique. Avec trente camarades

de misère, parmi lesquels l'ancien rédacteur de *L'Écho de la Ruhr*, le juif hongrois Bloch, et un jeune communiste de Dresde condamné à mort par contumace par les nazis, je fus livrée à la Gestapo quelques semaines après sur le pont de Brest-Litovsk. J'avais laissé Zensl Mühsam dans une cellule de Boutyrki. Je ne saurais dire ce qu'elle est devenue.

Le 6 avril 1948, Erich Mühsam aurait eu soixante-dix ans. Le journal berlinois *Le Social-démocrate* saisit cette occasion pour poser cette question : où est Zensl Mühsam ? Le journal publiait à l'appui une lettre que Walter Hanke de Francfort-sur-le-Main avait adressé au journal du parti socialiste-communiste unifié, *Allemagne Nouvelle*, et dans laquelle il demandait une déclaration sur le sort de Mme Mühsam. Hanke faisait allusion dans cette lettre à ma propre histoire, à titre d'exemple, et disait en particulier : « Mme Buber a été livrée par la police d'État russe à la Gestapo, en février 1940, à Brest-Litovsk. Je n'ai pas pu savoir si Mme Mühsam et Carola Neher, veuve du poète allemand Klabund, faisaient partie de ce convoi. » Dès le lendemain, 7 avril, *Allemagne Nouvelle* répond par la publication d'une lettre que Zensl Mühsam aurait écrite d'Union Soviétique. Mais plus intéressant encore est la note publiée le 8 avril dans le même journal : « Il fallait bien s'attendre à ce que... *Le Social-démocrate* saisisse l'occasion du soixante-dixième anniversaire de l'écrivain Erich Mühsam pour publier effrontément que l'Union Soviétique *avait livré sa femme*, Zensl Mühsam, en 1941 à la Gestapo. Nous avons publié le 7 avril une lettre de Zensl Mühsam, domiciliée actuellement en Union Soviétique. Nous recevons aujourd'hui une lettre de Mme Gertrud Steier, de Berlin, qui nous dit ce qui suit : "Je lis dans *Le Social-démocrate* d'aujourd'hui un article intitulé 'Où est Zensl Mühsam ?' Or, j'ai reçu justement ces jours-ci une carte postale d'une camarade d'Union Soviétique sur laquelle la camarade Zensl Mühsam m'envoie aussi ses amitiés. Avec quelle impudence ment ce *Social-démocrate* ! Nous demandons aujourd'hui : Quand *Le Social-démocrate* respectera-t-il la vérité ? Attendons quelques jours." » Qui a jamais prétendu que Zensl Mühsam ait été livrée en 1941 à la Gestapo ? Dans le passage de sa lettre citée plus haut, Walter Hanke dit clairement qu'il ne peut rien dire de semblable sur Mme Mühsam. Le parti socialiste-communiste unifié a-t-il mauvaise conscience ? Ou bien a-t-on lu l'article contre lequel on s'insurge énergiquement et superficiellement ? Dans tous les cas, une telle défense éveille un soupçon certain. Le même jour, c'est-à-dire ce même 8 avril, *Le Social-démocrate* prie la rédaction

d'*Allemagne Nouvelle* de présenter l'original de la lettre de Zensl Mühsam à des gens qui connaissent bien son écriture et seraient en mesure d'établir d'après cette base l'identité de l'auteur de la lettre. Ainsi toute équivoque serait écartée. C'était une proposition équitable et on pouvait s'attendre à ce qu'*Allemagne Nouvelle* l'acceptât avec satisfaction si elle avait eu la conscience pure. Mais c'est là justement où l'affaire parut accrocher...

Désormais, *Allemagne Nouvelle*, jusqu'ici si prodigue en paroles indignées, se tait. *Le Social-démocrate* répète sa proposition les 12 et 20 avril. Il ne reçoit plus de réponse. Dans son appel du 20 avril, on peut lire : « *Allemagne Nouvelle* admet, par son silence, avoir fabriqué dans ses bureaux la lettre de Zensl Mühsam. La lettre de la lectrice disant qu'une carte postale arrivée de Moscou porte la signature de Zensl Mühsam a dû être également fabriquée par les bureaux de la rédaction d'*Allemagne Nouvelle*. Tant qu'*Allemagne Nouvelle* ne prendra pas publiquement position dans cette affaire, elle se verra reprocher d'avoir recours au plus blâmable de tous les procédés journalistiques, à la confection de lettres – un des faux les plus grossiers –, quand elle ne sait plus comment se tirer d'affaire. »

Cet acte mérite véritablement un blâme sévère, mais ce qu'il implique d'immoralité ne semble pas donner trop de scrupules au journal du parti socialiste-communiste unifié de Berlin, car il continue de garder le silence. La lettre fatale n'est pas présentée.

Dans les coulisses, maintenant, un autre duel se développe. Walter Hanke a, de son côté, prié la rédaction de lui donner l'adresse de Gertrud Steier, dont la lettre au journal du parti socialiste-communiste unifié est citée plus haut. Cette adresse lui est volontiers communiquée, et il entre en correspondance avec Gertrud Steier, Berlin-Pankow, Paracelsusstrasse, 15. Voici deux des lettres de cette dame : « 5 juin 1948. — Monsieur, je répons seulement aujourd'hui à votre lettre du 17 mai. Votre attitude jusqu'à ce jour, ainsi que les attaques répétées de la presse social-démocrate me montrent que l'intérêt que vous affichez pour notre camarade Zensl Mühsam relève des intérêts de votre parti. Il m'intéresserait beaucoup de savoir quelles étaient autrefois vos relations avec la famille Mühsam. Zensl elle-même, avec qui je correspond, vous donnera alors volontiers, je pense, les réponses que vous cherchez. » Puis, le 4 octobre 1948. — J'ai été longtemps absente de Berlin,

c'est pourquoi je ne réponds qu'aujourd'hui à votre lettre du 3 juillet et à votre carte du 23 septembre. Zensl me dit dans une de ses dernières lettres qu'elle compte venir bientôt ici. C'est la raison pour laquelle je ne vous ai plus écrit ces derniers temps. À son arrivée, je vous communiquerai immédiatement son adresse ». Zensl Mühsam n'est, jusqu'à ce jour, pas arrivée en Allemagne. D'ailleurs, la correspondance de Mme Steier se termine ici subitement. Elle n'a plus donné signe de vie. Comme les lettres de cette dame le montrent, Hanke n'a pas réussi, après des mois d'efforts, à obtenir l'adresse de Mme Mühsam par son « amie » Steier. De même, ni la sœur ni les amis de la disparue aux États-Unis n'ont eu la moindre nouvelle d'elle depuis des années. Ce sont là les seuls et sombres faits qui nous restent de tout l'imbroglio de mensonges dans lequel les Russes cherchent à noyer son histoire.

Le 8 janvier 1949, la rédaction du *Social-démocrate* fit encore savoir à Hanke qu'il n'existait pas de Mme Gertrud Steier. C'est possible. Mais cela n'a guère d'importance. Je suis persuadée qu'il existe à Berlin un assez grand nombre de Gertrud Steier qui sont prêtes, à tout instant, à couvrir de leur nom les sombres machinations du NKVD. Que cette femme existe ou non importe peu pour nous. C'est le sort de Zensl Mühsam qui nous intéresse, et sur lequel nous voulons des éclaircissements. En 1934, après l'assassinat d'Erich Mühsam, son nom était encore assez bon à l'Union Soviétique pour le brandir comme cri de guerre contre le fascisme avec lequel elle devait plus tard faire alliance. C'est maintenant qu'on devrait constater si ce nom n'a encore rien perdu de son ancienne résonance. Où sont les ouvriers et les socialistes du monde qui se joindront à notre question sur Zensl Mühsam ?

Dans *Les Âmes mortes*, le grand roman de critique de la société, du poète russe Nikolai Gogol, on apprend combien il est avantageux de cacher la mort déjà ancienne de ses compagnons de troupe, et d'utiliser leurs noms pour des machinations mensongères. Quelle tristesse de penser que la grande révolution russe n'a pas pu empêcher qu'aujourd'hui encore, comme à la pleine époque de l'esclavage, on en vienne à développer de longs parallèles avec *Les Âmes mortes*.





## Pour maintenir vivante une perspective libératrice

### *Avant-propos à « Marinus Van der Lubbe ou Le mythe dans l'histoire »*

PARMI LES ÉVÉNEMENTS TRAGIQUES DU XX<sup>e</sup> SIÈCLE, l'arrivée au pouvoir de Hitler, le 30 janvier 1933, compte parmi les plus lourds de conséquence pour les peuples européens <sup>1</sup>. Quelques jours plus tard, dans la nuit du 27 au 28 février, le bâtiment du Parlement allemand, le Reichstag, est incendié. Arrêté sur les lieux, un individu du nom de Marinus Van der Lubbe, de nationalité hollandaise, revendique cet acte. Pour les nazis, il s'agit d'un « agent communiste » aux ordres des partis socialiste et communiste, l'incendie étant, selon un communiqué du ministère de l'Intérieur prussien, « le signal de la guerre civile ». De leur côté, les staliniens, rapidement rejoints par le reste de la gauche, accusent Van der Lubbe d'être un provocateur nazi. Trois communistes bulgares sont également arrêtés par les nazis : Georges Dimitrov, Blagoï Popov et Vassili Tanev, tandis que le chef du groupe communiste au Reichstag, Ernst Torgler, se livre à la police afin de se disculper des accusations portées contre lui. Finalement, cinq hommes

---

1. Lire Georges Goriely, *Hitler prend le pouvoir*, Complexe, coll. « La mémoire du siècle », Bruxelles, 1985 ; Hippolyte Etchebehere, *1933 : la tragédie du prolétariat allemand. Défaite sans combat, victoire sans péril*, Spartacus, Paris, 1981.

accusés d'avoir mis le feu sont traduits en justice devant le tribunal de Leipzig. Ce procès suscite un intérêt international et une véritable guerre de propagande entre nazis et staliniens – ces derniers organisant notamment un contre-procès et publiant un fameux *Livre brun* sous l'égide de Willy Münzenberg<sup>2</sup>. Aussi bien dans ce livre que dans la presse communiste reviennent comme un leitmotiv les accusations de provocateur portées contre Van der Lubbe.

Cependant, au cours des débats, Van der Lubbe, bien qu'il apparaisse prostré et absent, revendique seul son acte, et jamais il n'accrédite la thèse des nazis ni n'accuse ses co-inculpés. De son côté, Dimitrov se livre à de telles passes d'armes oratoires avec Goering que la presse étrangère qui assiste au procès en fait un héros antifasciste. Celui-ci n'hésitera pourtant pas à réclamer la peine capitale pour Van der Lubbe. Finalement, le verdict condamne à mort le Hollandais et acquitte les autres accusés. Les trois Bulgares sont expulsés d'Allemagne vers l'URSS, où Dimitrov devient le nouveau chef de l'Internationale communiste. Contrairement à la légende dorée d'un Dimitrov héroïque face aux nazis, de nombreux anciens communistes comme Margarete Buber-Neumann, Franz Borkenau, Arthur Koestler, Ruth Fischer ou Jan Valtin estiment que, au moment du procès, Dimitrov savait qu'un accord secret était intervenu entre la Gestapo et la Guépéou sur la remise des trois accusés bulgares aux autorités soviétiques<sup>3</sup>.

Aujourd'hui encore, dans n'importe quel ouvrage dit de référence sur Hitler et le nazisme, on trouve les qualificatifs suivants sur l'ouvrier hollandais Marinus Van der Lubbe : « communiste hollandais à demi idiot », « maniaque incendiaire », « dupe des nazis »<sup>4</sup>. Les auteurs d'un *Dictionnaire historique des fascismes et du nazisme* (Complexe, 1992) le considèrent comme un « déséquilibré », un « simple d'esprit » et un

---

2. Sur le rôle de Willy Münzenberg, « organisateur invisible de la croisade mondiale antifasciste », lire Arthur Koestler, *Hiéroglyphes*, tome II, Le Livre de Poche, coll. « Pluriel », Paris, 1978, p. 58-86.

3. Lire Ruth Fischer, *Stalin and German Communism. A study in the Origins of the State Party*, Transaction Books, [1948] 1982, p. 308-309. Selon Jan Valtin, les autorités soviétiques avaient négocié avec les nazis l'échange des Bulgares afin de « sauvegarder le fonctionnement du service secret soviétique et préserver le Komintern » (*Sans patrie ni frontières*, [1947] réédition expurgée chez Actes Sud-Babel, 1997, p. 595-596).

4. William L. Shirer, *Le III<sup>e</sup> Reich*, Stock, Paris, 1990, p. 213.

« pyromane », tandis qu'*Encyclopaedia Universalis* se contente d'indiquer d'une manière sibylline, à propos de l'incendie du Reichstag, que « de nombreux mystères subsistent dans cette affaire ». Sans entrer dans le détail, soulignons qu'il est pour le moins curieux que tous ces commentateurs omettent de signaler combien il est étrange que le prétendu provocateur, complice des nazis, ait été le seul à être exécuté à l'issue du procès et que Dimitrov ait été acquitté et aussitôt rapatrié en URSS... À l'époque, face aux puissantes machines des propagandes totalitaires, quelques petits groupes anarchistes ou communistes de conseils, notamment en France et en Hollande, s'étaient efforcés de rétablir la vérité sur la personnalité et les motivations de Van der Lubbe. L'article de Paul Barton avait tenté, à l'occasion du vingt-cinquième anniversaire de l'exécution de Marinus Van der Lubbe par les nazis, de rendre hommage à la mémoire d'un militant calomnié et traîné dans la boue <sup>5</sup>.

L'auteur malheureusement oublié de l'article que nous reproduisons ici est né le 5 juin 1919 à Prague <sup>6</sup>. Il a pour véritable nom Jiri Veltrusky. Dès le lycée, il s'intéresse à la politique et sympathise avec le mouvement ouvrier, mais fait partie de ceux qui, dans la gauche tchèque, refusent avec horreur les procès de Moscou. Ce refus du stalinisme par fidélité à l'idéal socialiste sera déterminant tout au long de sa vie. En 1938, il entame des études de lettres à l'Université de Prague. L'année suivante, le 17 novembre 1939, les autorités nazies d'occupation décident la fermeture de tous les établissements d'enseignement supérieur du « Protectorat de Bohême-Moravie ». Devant trouver un emploi, il devient correcteur et lecteur chez des éditeurs pragois jusqu'en 1942, où il est embauché comme tourneur dans une usine métallurgique, dans le cadre du service du travail obligatoire. Entré en contact avec la résistance contre le nazisme, il milite activement dans les syndicats clandestins. Ainsi, Jiri Veltrusky est l'un des trois membres de la direction militaire du Conseil central des syndicats, à l'origine du soulèvement de Prague du 5 au 9 mai 1945, qui libère la ville juste avant l'arrivée des troupes soviétiques. Écarté par les stali-

---

5. Texte initialement paru sous le titre « Pour un anniversaire. Marinus Van der Lubbe ou Le mythe dans l'histoire », *La Révolution prolétarienne*, n° 437, mars 1959, p. 17-22.

6. Sur l'itinéraire de Paul Barton, lire notre notice à paraître dans le *Dictionnaire Maitron 1940-1968*.

niens de la direction des syndicats, il reprend ses études et obtient son doctorat et un poste de maître-assistant. En 1946, il adhère au parti social-démocrate tchèque et milite dans la tendance de la gauche syndicaliste et antistalinienne. Il est alors « l'un des critiques les plus lucides de la politique du parti communiste », et l'un des rares « continuateurs du courant de la gauche antistalinienne » des années 1930 « à rompre le consensus pro-soviétique »<sup>7</sup>.

Après le « coup de Prague », Veltrusky échappe à une arrestation et, en mars 1948, parvient à s'enfuir vers l'Autriche pour, de là, gagner Paris. De 1948 à 1962, il vit dans des conditions matérielles précaires comme « journaliste indépendant » et travaille pour de nombreux journaux et radios. Il adopte alors le pseudonyme de Paul Barton. Grâce à l'anarcho-syndicaliste Nicolas Lazarévitch, il écrit dans la revue de Pierre Monatte, *La Révolution prolétarienne*, et collabore aussi à *Preuves*, la revue française du Congrès pour la liberté de la culture. De 1955 à 1958, il travaille avec David Rousset dans le cadre de la Commission internationale contre le régime concentrationnaire et publie la synthèse de ses travaux dans *L'Institution concentrationnaire en Russie* (Plon, 1959). À partir de 1962, il commence à travailler pour la Confédération internationale des syndicats libres, à Bruxelles, puis à New York, aux Nations Unies. En novembre 1968, Paul Barton retourne définitivement en France comme représentant du bureau européen du syndicat américain AFL-CIO à Paris, où il restera jusqu'à sa mort en 1994.

Si l'on veut, un jour, pouvoir faire correctement et complètement le bilan du xx<sup>e</sup> siècle pour comprendre comment les espoirs d'émancipation sociale y ont été dévoyés, trahis et anéantis, nous laissant sur une terre désolée où la plus mince idée de réforme passe à bon compte pour une utopie radicale, il faudra bien s'intéresser à ceux qui, envers et contre tout, ont tenté de maintenir vivante cette perspective libératrice. Comme l'écrit Ngo Van, « quand l'histoire épouse le discours du vainqueur, recouvrant et noyant toutes les luttes passées dans un manichéisme qui dissout les vrais enjeux, le présent s'impose comme inéluctable fatalité »<sup>8</sup>. Et pour en finir avec ce discours-là, il faudra enfin

---

7. Jacques Rupnik, *Histoire du parti communiste tchécoslovaque. Des origines à la prise du pouvoir*, Presses de la Fondation nationale des sciences politiques, Paris, 1981, p. 202.

8. Ngo Van, *Au pays de la Cloche Félée. Tribulations d'un cochinchinois à l'époque coloniale*, L'Insomniaque, Montreuil, 2000, p. 9.

réhabiliter la mémoire de Marinus Van der Lubbe et prendre pleinement en compte l'écrasante responsabilité de l'URSS et des partis socialiste et communiste dans la terrible défaite du prolétariat allemand commencée quatorze ans plus tôt avec l'écrasement du soulèvement spartakiste et des conseils ouvriers de Bavière par les hommes d'État social-démocrates Ebert, Noske et Scheidemann.

CHARLES JACQUIER



# Marinus Van der Lubbe

## ou *Le mythe dans l'histoire*

BASILE : La calomnie, docteur, la calomnie ! Il faut toujours en venir là !

BARTHOLO : Singulier moyen de se défaire d'un homme.

BASILE : La calomnie, Monsieur ! Vous ne savez guère ce que vous dédaignez ; j'ai vu les plus honnêtes gens près d'en être accablés. Croyez qu'il n'y a pas de plate méchanceté, pas d'horreurs, pas de conte absurde qu'on ne fasse adopter aux oisifs d'une grande ville, en s'y prenant bien, et nous avons ici des gens d'une adresse ! ...

BEAUMARCHAIS  
*Le Barbier de Séville*

**L**E 27 FÉVRIER 1933, le communiqué suivant fut publié à Berlin : « Lundi, vers 21 h 15, les pompiers ont été appelés au Reichstag où un incendie avait éclaté dans la coupole. Dès que l'alarme a été donnée, les pompiers se sont présentés avec les véhicules de dix postes berlinois, la police a dépêché également sur le lieu de l'incendie un effectif important de la Shupo et a établi un barrage autour du Reichstag. À l'arrivée des pompiers, la grande coupole dorée de l'immeuble du Reichstag s'est trouvée en pleine flamme. Une pluie d'étincelles arrosait les environs. Les pompiers et la police ont pénétré aussitôt dans le bâtiment et ils ont réussi à arrêter là un homme qui a avoué sans ambages être l'auteur de l'incendie. Il s'est déclaré membre du parti communiste hollandais. »

Quelques heures plus tard, la direction du parti communiste allemand fit de son côté imprimer et distribuer une énorme quantité de tracts imputant l'incendie du Reichstag aux nazis.



Ce fut ainsi que prit naissance un des mensonges les plus étonnants qui devait entrer dans l'histoire de nos jours : le mythe Van der Lubbe.

### TEL QU'IL FUT

Marinus Van der Lubbe est né à Leyde en 1909. Ayant perdu ses parents, il est élevé dans la famille de son beau-père, un ouvrier blanchisseur qui a épousé sa sœur aînée. À l'âge de quatorze ans, il commence à gagner sa vie comme apprenti dans une boutique. Au bout de deux ans, il abandonne cet emploi qui lui donne peu de satisfaction pour devenir un maçon. Il a bien aimé, semble-t-il, ce métier qu'il avait choisi de son propre chef. Dans une interview accordée le 8 septembre 1933 au journal *De Telegraaf* d'Amsterdam, son ancien tuteur déclare : « Comme maçon, Marinus était très recherché et il gagnait bien sa vie. Son indifférence vis-à-vis de l'argent et son sentiment de l'honneur se montrent dans le fait que, lorsqu'il travaillait à un ouvrage et qu'on cherchait à l'en détourner par l'offre d'un meilleur gain, il ne se donnait même pas la peine de répondre. » Cependant, deux accidents de travail, qu'il subit dans un court laps de temps, atteignent gravement sa vue et l'éliminent ainsi de son métier.

Marinus est un révolutionnaire. Pendant plusieurs années, il milite très activement au sein des Jeunesses communistes de Leyde. Or, cette organisation n'arrive pas à l'embrigader comme tant d'autres jeunes révolutionnaires et les activités de Marinus sont accompagnées de nombreux conflits avec les dirigeants. À quatre reprises, il sort des Jeunesses communistes et trois fois il revient, après avoir cherché en vain une autre orientation. La rupture est finalement consommée au printemps 1931. À ce moment, il quitte définitivement le stalinisme, irrévocablement convaincu que celui-ci ne fait qu'exploiter le mécontentement des ouvriers à des fins complètement étrangères au prolétariat. Tous ses élans se portent désormais vers l'action ouvrière *spontanée*. Il agit et milite à titre individuel, se donne corps et âme aux comités de chômeurs, soutient le petit mouvement des « Communistes de conseils » (*Raden-communisten*) et collabore au journal de ce mouvement, *Spartacus*.

Toutes les activités du révolutionnaire Van der Lubbe sont marquées par son dévouement sans bornes. Un groupe de communistes antistali-

niens hollandais, le Groupe des communistes internationaux, donne à ce sujet un témoignage émouvant dans une déclaration publiée après l'incendie du Reichstag et après le déclenchement de la campagne de dénigrement organisée contre Van der Lubbe par le parti communiste : « Van der Lubbe a fait tous les frais, à Leyde, de la campagne électorale communiste de 1931. Le docteur Knuttel, qui a obtenu son fauteuil de conseiller municipal grâce aux épaules matraquées de Marinus Van der Lubbe, se lave les mains, maintenant que Marinus a commis son acte désespéré. Mais la situation désespérée où Lubbe se trouve réduit maintenant, ce sont les chefs du parti qui en sont responsables. Ils ont abusé de son dévouement pour les actions les plus absurdes à un contre cent. [...] Ils en ont fait à tel point la bête noire de la bourgeoisie que personne ayant encore une tartine de pain à risquer ne se hasarderait à le loger. » Le même témoignage précise d'ailleurs que la force, le courage et l'esprit de sacrifice de Van der Lubbe devinrent légendaires au point de donner naissance à un nouveau jeu des gamins de Leyde, le « Jeu du petit Van der Lubbe », où tous se ruent sauvagement sur le plus fort d'entre eux.

Il serait toutefois faux de considérer Van der Lubbe comme une brute. Il s'expose aux coups là où d'autres préfèrent discourir sur l'« action directe » et il considère la rixe comme une partie indispensable de mouvement révolutionnaire. Cependant, la bagarre n'est pas pour lui un but en soi mais une des multiples formes d'action émancipatrice du prolétariat, tout comme l'activité syndicale, la diffusion des idées, l'étude des problèmes sociaux, etc. Son attitude envers la lutte violente transpire nettement à travers une lettre qu'il écrit le 22 avril 1931 d'Allemagne à son ami Koos Vink, de Leyde. Celui-ci ayant affirmé que les sacrifices des ouvriers allemands abattus dans les luttes sanglantes contre les nazis n'avaient pas de sens et qu'il s'agissait de vaincre le national-socialisme dans la bataille électorale, Van der Lubbe rejette l'opposition entre la violence et la procédure électorale. Pour lui, ce n'est pas la violence qui se trouve à l'opposé de la lutte électorale, mais bien l'action menée « plus en profondeur », au sein même de la classe ouvrière ; la violence n'est qu'un épiphénomène de l'action prolétarienne, quelle qu'elle soit : « Quant à ce que tu m'écris au sujet des élections, j'admets que, sans doute, ces réunions et ces affichages doivent avoir lieu, mais ceci n'est qu'un travail de propagande le plus léger et le plus superficiel, pour le communisme et pour le parti. Il faudrait déplacer le

centre de gravité vers les urnes et les locaux de pointage (des chômeurs) car, seule, la lutte acharnée pour les intérêts de la classe ouvrière, menée jour après jour en liaison avec la lutte politique saura nous gagner la confiance des ouvriers. »

Non seulement Marinus Van der Lubbe n'est pas une brute, mais bien au contraire il est le type même du chercheur toujours inquiet, qui ne veut pas se contenter des dogmes ; il ne se lasse jamais de remettre en doute les certitudes acquises et pose toujours de nouveau la question du sens de l'action qu'il mène, sans ménager ses propres susceptibilités. Nous avons mentionné combien il lui avait été difficile de rompre avec le parti communiste. Entre 1929 et 1931, il vit en effet, au jour le jour, une lutte dramatique entre sa conscience et son attachement à ce qu'il croyait être l'armée de la révolution sociale. Chaque fois qu'il essaie de se plier une fois de plus aux consignes des dirigeants staliniens, il ne reste que plus rongé par le doute. Dès qu'il se décide à quitter les rangs des Jeunesses communistes, il éprouve aussitôt le sentiment de déserteur, non pas une organisation, mais bel et bien un idéal. Désireux qu'il est de servir la cause, il se livre à un examen permanent de lui-même et, dans son incertitude, s'adresse toujours de nouveau au parti. C'est ainsi que, dans une lettre rédigée à l'intention de celui-ci, il déclare humblement : « Ce sont là choses qui prouvent que je ne suis pas un bon bolchevik. Je sens qu'à cette heure je ne suis certainement pas cela (encore que radicalement opposé au capitalisme et à tout ce qui y est lié) et que peut-être je ne le serai jamais. À présent, je me sens parfois tout à fait étranger dans notre armée (j'entends par là le parti). »

Ce douloureux examen lui permet finalement de se libérer du dilemme : il se rend compte que ce n'est pas en quittant le stalinisme, mais en y adhérant, qu'on déserte la révolution sociale. Sa pensée s'exprime le plus nettement dans le journal *Werkloozenkrant*, édité par le Comité des chômeurs du bâtiment de Leyde. Dans le numéro du 24 novembre 1932, il écrit : « Sommes-nous à la fin bien décidés, comme travailleurs, à former une unité de classe ? Pour que cette unité existe, il faut que chacun sache pourquoi il en fait partie. En quoi consiste l'organisation de cette unité de classe ? Elle ne peut pas être incarnée dans tel ou tel parti, groupe ou syndicat, mais c'est aux travailleurs qui en sont les participants à la prendre eux-mêmes dans leurs mains. »

Dans la vie et dans la formation de Marinus Van der Lubbe, un chapitre important consiste dans ses voyages. Il parcourt à pied une partie de l'Europe, nouant un peu partout amitié avec les humbles. Son vif esprit recueille ainsi une quantité d'impressions et de connaissances, comme en témoigne son carnet, publié par ses amis français après l'incendie du Reichstag sous le titre *Le Carnet de route d'un sans-patrie*. Voici quelques extraits.

Le 1<sup>er</sup> octobre 1931, à Djurdjevo, en Yougoslavie, il enregistre les remarques suivantes : « Ce matin, j'ai cherché du travail chez quelques paysans une nouvelle fois, comme il y avait de grandes files de pierres sur les champs et que plusieurs autres étaient déjà au travail. Mais, il n'y avait rien pour moi, étant donné que les paysans font tout eux-mêmes. C'est bien avantageux si l'on peut tout faire soi-même, mais à mon opinion, la production communiste me semble toujours préférable. Ainsi, je suis assis sur le bord de la route et, devant moi, je vois un petit gars qui reçoit une gifle de son père pour n'avoir pas bien mené deux chevaux et deux vaches tirant la charrue. Imaginez-vous un petit gars de huit ans qui doit travailler toute la journée à un travail aussi dur que de mener une charrue avec un triple attelage. C'est quelque chose. Ainsi, nous voyons partout l'exploitation, qu'elle se fasse par les riches ou par les pauvres. Ils n'ont pas d'autres moyens et ce n'est que le grand capitalisme qui en est responsable. Seule la lutte qui doit venir changera tout ça. »

Le lendemain, il écrit : « À Djurdjevo, j'ai trouvé un brave homme de paysan chez qui j'ai bien dormi et mangé. J'ai eu également une discussion avec un étudiant en philosophie qui passait ses vacances chez lui. Il étudie à Zagreb. Lorsqu'il me demanda à brûle-pourpoint de quelle tendance j'étais, l'idée me vint de lui dire "communiste" pour voir ce qu'il dirait. Mais il remarqua seulement qu'on était très sévère ici et qu'il fallait faire attention pour ne pas être mis à l'ombre. Également, j'ai trouvé un cordonnier qui a réparé mon sac déchiré. Il a bien fait, de même de mes bottes. Je lui ai promis de lui envoyer une carte. Entre autres, il expliquait qu'ici il y avait une dictature militaire et que les réunions et la liberté de la presse ne comptent pas pour grand chose. [...] Enfin, je sais comment les paysans prennent à bail leurs fermes. Le dernier paysan m'a dit qu'ici la terre est sous le contrôle du gouvernement ou d'une commission gouvernementale et que les contrats ont une

durée de quelques années. Voilà l'explication des nombreuses exploitations moyennes qu'on trouve. C'est la même chose chez nous dans le Haarlemmermeer (dans les polders pris sur la mer). »

Le 9 octobre, en route vers Belgrade, il fait les considérations suivantes : « Un jour je fis un bout de chemin sur une charrette qui n'avancait que tout doucement. J'étais assis à l'arrière avec mon sac à côté. En cours de route, nous dépassons une vieille femme avec son sac plein de provisions et également un pain sous le bras. À peine m'avait-elle vu avec mon sac qu'elle pense : "Il est sans doute de voyage", coupe un morceau de son pain et me le donne. Ça faisait du bien à mon âme de vagabond. Par hasard, j'avais une paire de souliers qui étaient trop petits pour moi et lui demandais si elle pouvait les utiliser. Malheureusement, elle ne pouvait rien en faire. Un peu plus tard, c'était l'heure de la sortie des écoles, deux gars grimpent sur la charrette, qui était alors toute occupée. D'autres suivent, mais, l'un après l'autre, se trouvent fatigués. Toutefois, un seul, un petit gars de six ans environ ne démord pas et je le hisse sur la charrette. Il était encore loin de chez lui et c'est pourquoi il ne voulait pas abandonner l'occasion. Et ça, c'est vrai, on peut aimer les enfants. Parmi les enfants, on rencontre parfois des types qui te disent que tout va être mieux dans le monde. Cela se reflète pour ainsi dire dans leurs yeux. Et ce refrain, "Nous sommes la jeune garde du prolétariat", sonne pour eux tous, car en effet ils sont cela. En sautant en bas de la charrette, pour prendre un chemin de traverse, il me faisait adieu de la main. Pourtant, je n'avais presque pas parlé avec lui.

« Il y a encore de ces faits : par exemple, un cordonnier qu'on regarde travailler et qui, tout d'un coup, te demande : "Veux-tu que je te répare tes bottes?" Ou encore, comme ce matin, au début quelques maisons, mais rien à faire, et puis, chez un petit paysan, du pain et du café à discrétion. Voilà ce qui est typique pour l'homme. Nous n'avons pas besoin de chercher une occasion pour faire du bien. Nous le faisons que lorsque la situation se présente, non pas par philanthropie, mais parce que c'est bon tout simplement, et parce que le moment, les circonstances nous ont faits ainsi. Pas comme fait le beau monde, chercher des lieux où l'on pourra faire du bien, c'est répugnant. Non seulement celui qui reçoit mais également celui qui donne peut être heureux, sans qu'on le remercie. On est toujours heureux et reconnais-

sant envers soi-même. Je crois que chez les hommes qui n'éprouvent plus cela, c'est la dégénérescence qui se fait sentir. »

### SON ULTIME VOYAGE

Le jeune militant se sent particulièrement attiré par l'Allemagne qu'il considère comme le « cœur de la révolution mondiale ». Dans la lettre adressée de Berlin le 22 avril 1931 à son ami Koos Vink, il résume de la façon suivante les impressions qu'il a recueillies en assistant à des réunions ouvrières et en discutant avec des travailleurs et des chômeurs allemands : « Dis-toi bien que les ouvriers ne s'opposeront pas au fascisme seulement avec les paroles des chefs, mais que, partout en Allemagne, ils se sont rangés spontanément comme classe derrière le parti communiste d'Allemagne. Réjouis-t'en simplement, parce que c'est une preuve que les ouvriers se sont mis du côté de l'Allemagne soviétique au lieu de la dictature fasciste, et rends hommage à ceux qui sont tombés dans la lutte contre le fascisme meurtrier. »

En se rendant de nouveau en Allemagne quelques mois plus tard, il commence à sentir la léthargie qui s'empare du prolétariat dans ce « cœur de la révolution mondiale ». Dans son carnet de route, il note à la date du 8 septembre 1931 : « Contrairement à mon attente, j'ai pu atteindre Kleve où j'ai passé la nuit dans une auberge de la jeunesse ouvrière. Je ne me suis couché qu'après une longue discussion sur le mouvement allemand et sur la question de savoir s'il se passerait quelque chose cet hiver. La conclusion finale était que la plupart ne bougeront probablement pas, à moins qu'ils ne soient soutenus. »

Lorsqu'il entreprend son ultime voyage en Allemagne, vers la mi-février 1933, Hitler est déjà au pouvoir, le raz de marée nazi est en train de balayer les institutions démocratiques et le prolétariat – son prolétariat ! – plie pitoyablement les genoux. Les chefs de ses organisations ne se lassent pas de répéter que le national-socialisme sera foudroyé par... le bulletin de vote aux prochaines élections. Le parti communiste, qui a jeté ses adhérents froidement dans des combats de rue sans perspectives contre les troupes d'assaut nazies, condamne en automne 1932 son propre mot d'ordre, « Frappez les nazis partout où vous les rencontrez », et, pour aller jusqu'au bout dans sa volte-face, se met à dé-

noncer comme acte de provocation toute résistance spontanée. Dans une résolution adoptée à ce sujet, le comité central du PC déclara en effet : « Le parti communiste allemand [...] n'a pas hésité à exclure de ses rangs des membres du parti qui ont violé les principes marxistes-léninistes et les résolutions du parti dans la question de la terreur individuelle. Dans cette situation grave, le comité central du PC invite tous les ouvriers et travailleurs révolutionnaires à redoubler de vigilance en face de mouchards et d'autres provocateurs. Le parti se dressera sans merci contre ceux qui violeront les résolutions du parti et la discipline révolutionnaire, et contre tout manque de sang-froid à l'égard des tentatives de provocation de l'ennemi de classe. »

L'homme qui, par son courage, avait fait de sa personne un point de mire de toutes les forces de répression même sous le régime démocratique, qui avait fondé tous ses espoirs sur l'action spontanée du prolétariat, et du prolétariat allemand en premier lieu, ne peut pas assister passivement à la débandade. Marinus Van der Lubbe étouffé dans ce flot de lâcheté. Il doit libérer sa conscience. Il doit agir. Le 25 février, il va toucher, poste restante, un mandat de trois florins qu'il s'était fait envoyer de Hollande. Il achète des briquettes chimiques dites « *Kohlenanzuender* » (au moment de son arrestation, il n'aura plus en poche que trois pfennigs et un morceau de savon). Le 27, le Reichstag est en flammes.

Les circonstances précises de l'incendie ne furent jamais tirées au clair, de même que les activités de Van der Lubbe pendant son dernier voyage. En ce qui concerne la signification qu'il ajoutait à son acte, nous ne disposons, au fond, que d'un seul document. C'est le témoignage du correspondant de la *Tribune de Genève*, W. Duesberg, qui eut l'occasion d'interviewer Marinus Van der Lubbe six semaines environ après son arrestation. Le prisonnier avait peut-être déjà subi des tortures et il s'entretint avec le journaliste en présence de ses geôliers. Ce témoignage n'en est pas moins capital. En voici les éléments essentiels :

« Je me le représentais tout à fait autrement. Je l'ai abordé, je l'avoue, sans curiosité ; je l'ai quitté mécontent et avec regret. [...] Van der Lubbe n'est pas un malfaiteur ordinaire. Il avoue ; bien mieux, il s'enorgueillit de ce qu'il a fait, comme d'une prouesse...

Je demande à Van der Lubbe :

— Pourquoi avez-vous fait cela ?

— Le monde nouveau arrive, mais pas assez vite. Le monde ancien s'en va, il faut pousser ce qui s'en va.

— Vous vouliez agir par votre exemple ?

Van der Lubbe fait signe de la tête.

— Mais vous n'avez réussi qu'à faire du tort à vous-même ainsi qu'à votre parti !

Van der Lubbe réfléchit un instant, puis il dit :

— Il y a des choses que personne ne semble devoir comprendre, ni les social-démocrates ni les communistes. C'est le résultat final qui importe.

— N'avez-vous pas peur du châtement ?

Van der Lubbe répond, avec une moue dédaigneuse et en s'appuyant sur ses mains, qu'il a longues et régulières :

— Je n'ai pas peur. Qu'est-ce qui peut m'arriver ? Ils vont m'enfermer pour quelques années, puis il y aura la guerre et l'on me relâchera, et, même si je n'étais pas libéré, peu importe, je n'ai pas grand-chose à perdre.

— Au moins regrettez-vous maintenant ce que vous avez fait ?

— Non, on ne doit jamais regretter ce qui est fait. Tout ce que je regrette c'est que la coupole du Reichstag ne se soit pas écroulée. Une coupole c'est toujours quelque chose de symbolique.

Van der Lubbe soupire, puis il rit, d'un rire guttural, presque silencieux...

— Si vous aviez incendié le Karl LiebknechtHaus au lieu du Reichstag, votre cas serait moins grave !

Mais voici que mon interlocuteur se fâche :

— Si vous voulez vous payer ma tête, adressez-vous à d'autres...

Van der Lubbe discute âprement, réfléchissant à chaque mot, avec un gros souci des nuances et des synonymes, interrompant sans cesse ses interrogateurs. [...] Tel que je l'ai vu et entendu, j'ai peine à croire qu'il ait agi pour d'autres raisons que celles d'ordre idéaliste qu'il invoque. Avec la vie frugale qu'il menait depuis de longues années, ce philosophe vagabond n'avait besoin de rien. [...] Je l'ai pris, avant de le connaître, pour un abruti et un faible d'esprit, un illettré bafouillant des phrases incohérentes. Mais il faut l'entendre parler pour se faire une opinion juste de Van der Lubbe. »



## LES BASILES À L'ŒUVRE

Rien, absolument rien ne peut réveiller le parti communiste et la social-démocratie de leur coma. Une vague d'arrestations, opérées selon des listes préparées longtemps avant, va frapper les cadres des deux partis. Mais ni l'inéluctable déchaînement de la répression, ni l'exemple de Marinus Van der Lubbe, ne leur inspirent l'idée de résister. Apprenant par les journaux du 28 février que la propagande gouvernementale le dénonce comme l'initiateur de l'incendie, le président du groupe communiste au Reichstag, Ernst Torgler, confie à une amie une livre de café et un billet de cent marks pour son épouse, passe un coup de téléphone à celle-ci et se présente à la police hitlérienne en compagnie de deux avocats. Le chef du parti communiste, Ernst Thaelmann, se laisse sottement cueillir dans la banlieue berlinoise. D'autres se dirigent vers la frontière, abandonnant des millions d'adhérents à leur triste sort. Leur lâcheté n'a d'égal que leur haine pour l'homme qui refuse de participer à la déroute. Toutes les énergies qui restent encore aux chefs attitrés du prolétariat allemand se concentrent sur une seule cause : faire passer Marinus Van der Lubbe pour un provocateur nazi. La rapidité avec laquelle ils ont forgé cette calomnie n'est guère étonnante ; nous avons cité *in extenso* la résolution par laquelle le comité central du parti communiste avait affiché, dès l'automne 1932, sa volonté de stigmatiser toute résistance spontanée contre l'avènement des hitlériens comme un acte de provocation.

Deux énormes machines de propagande se mettent en mouvement pour écraser dans leur choc l'individu insoumis et obnubiler les consciences auxquelles il a voulu parler par son acte. Tous les moyens dont dispose l'État hitlérien sont mobilisés. Le 23 mars, le Reichstag promulgue une loi permettant, avec effet rétroactif, d'infliger la peine capitale pour le crime d'incendie. De leur côté, les services russes créent un organisme spécial, le Comité mondial d'aide pour les victimes du fascisme hitlérien, chargé de rassembler les fonds et les dupes nécessaires pour la réussite d'une croisade de mensonge. Sur deux mille livres sterling collectées en Grande-Bretagne, huit cents seulement servent à secourir les victimes de Hitler, d'après le rapport rédigé par le Comité lui-même, tandis que douze cents sont dépensées pour diffamer Van der Lubbe. Le Comité mondial publie le fameux *Livre brun sur l'incendie du Reichstag et sur la terreur hitlérienne* en dix-huit

langues et établit une Commission d'enquête composée de juristes plus ou moins éminents de plusieurs pays et qui, à la veille du procès de Leipzig, organisera un contre-procès à Londres, un véritable procès en sorcellerie, sans défense, et contre un accusé qui sera en train de subir les dernières tortures avant de comparaître devant ses juges nazis.

Entre temps, la presse allemande, mise au pas, est inondée par des nouvelles fantaisistes sur les prétendues relations de Van der Lubbe avec Torgler et les trois « apparatchiks » d'origine bulgare Géorgui Dimitrov, Blagoï Simon Popov et Vassili Tanev, appréhendés dans un café de luxe de la Postdamer Strasse le 9 mars 1933. Il faut prouver que l'incendiaire avait reçu les consignes et les moyens techniques de la part des chefs communistes et social-démocrates.

Les journaux staliniens du monde entier – et à leur suite la majorité de la presse démocratique – déversent un flot de mensonges non moins absurdes pour démontrer surtout que Van der Lubbe est un pédéraste, qu'il avait été une des « filles » du capitaine Roehm et qu'il avait manifesté des sympathies politiques pour le national-socialisme.

Les fantaisies sur les aberrations sexuelles du jeune maçon se heurtent à de nombreux démentis catégoriques. Le Comité mondial impute alors des tendances homosexuelles à tous ceux qui, ayant partagé leur chambre avec Lubbe, avaient été bien placés pour s'apercevoir de son inversion, si tant est qu'elle eût existé. En quête d'au moins un fait précis, on remonte jusqu'à l'enfance de Marinus et lui découvre une « singularité » : la timidité en présence de petites filles et le fait de placer ses affections « parmi ses camarades d'école et ses compagnons d'âge ». (Or les psychologues considèrent ce comportement comme normal au moins jusqu'à l'âge de la puberté, la préférence pour la compagnie des fillettes étant au contraire un signe de tendance à l'inversion pour plus tard.) Les Basiles de l'antifascisme exploitent à leurs fins également le drame sentimental que Lubbe a vécu au cours de ses pérégrinations. À Budapest, il a rencontré un ouvrier dont la sœur était tombée dans la prostitution. Il s'est épris d'un amour passionné pour la jeune fille et lui a proposé de s'en aller avec lui. Ne trouvant pas le courage de quitter sa servitude, elle lui a offert la consolation d'une nuit d'amour. Bien que ne parlant pas la même langue, les deux jeunes gens ont cherché à s'écrire plus tard. Marinus, qui est la réserve et la discrétion mêmes, n'en a pas dit davantage à ses amis. Dans le *Livre Brun*, cet épisode se

trouve transformé en une démonstration supplémentaire de son inversion<sup>1</sup>. « Van der Lubbe raconte qu'il voulait sauver cette fille du bordel, mais elle lui aurait réclamé de l'amour. Il aurait dormi avec elle dans une chambre toute une nuit sans la toucher, puis aurait continué son voyage. Le récit de la fille qui doit être sauvée est une histoire d'homosexuel typique. C'est ce que, à l'imitation de Freud, les homosexuels appellent le complexe Parsifal. »

Puisque Van der Lubbe n'est pas un inverti, comment trouver le moindre indice de ses prétendues relations sexuelles avec le capitaine Roehm ? À défaut des faits, on se procure un témoin *anonyme* – seules ses initiales W. S. sont révélées – qui affirme avoir vu une liste des amants de Roehm, *disparue entre temps*, sur laquelle avait figuré le révolutionnaire hollandais : dans sa déposition diffusée par le Comité mondial, le mystérieux W. S. déclare que cette liste comprenait uniquement des prénoms et, parmi ceux-ci, un certain Nusti. Or, le diminutif du prénom Marinus n'est pas Nusti mais Rinus. Aussi le Comité mondial publie-t-il promptement une seconde version, perfectionnée et contradictoire, du même témoignage : W. S. se « souvient exactement » avoir vu un prénom Rinus « derrière lequel était écrit entre parenthèses un nom hollandais commençant par Van Der ». Le même Comité mondial publie d'ailleurs, quelques temps après, une troisième version des dires du même W. S., d'après laquelle on lisait très exactement : Marinus Van der Lubbe (ou Subbé) et plus loin, entre parenthèses, le pays d'origine : Hollande. Tout cela au milieu d'une liste *qui ne comprenait que des prénoms...*

Les allégations relatives aux sympathies de Van der Lubbe pour le national-socialisme sont, si possible, cousues d'un fil blanc encore plus gros. Pour commencer, le parti communiste hollandais rassemble parmi ses adhérents de Leyde quelques témoignages sur des critiques formulées à son égard par Van der Lubbe et les publie sous une forme défigurée. Il s'attire une série de démentis formels de la part des ouvriers qui connaissaient bien Lubbe, même certains de ses propres adhérents protestent publiquement contre les mensonges qui leur sont ainsi imputés. La Commission d'enquête envoie en Hollande trois de

---

1. Il est assez intéressant que le texte que nous citons ait été supprimé dans l'édition anglaise du *Livre brun*.

ses membres pour se renseigner sur place sur le personnage de l'incendiaire. Mis au pied du mur un peu plus tard à Bruxelles par le militant anarchiste Ernestan, le membre belge de cette sous-commission, l'avocat Pierre Vermeyleen, admettra dans sa réponse publiée par l'hebdomadaire *Le Rouge et le Noir* que « les enquêteurs, loin d'avoir recueilli des éléments leur permettant de conclure que Van der Lubbe était un provocateur, avaient au contraire reçu des témoignages dont la concordance parfaite les amenait à cette première impression que Van der Lubbe était un homme désintéressé qui n'avait pu agir que par convictions politiques ou par entraînement sentimental ».

Il serait trop long d'énumérer tous les procédés mis en œuvre pour fabriquer le mythe qui devait usurper la place dans l'histoire qui appartient au jeune révolutionnaire de Leyde. Le futur historien trouvera une riche documentation là-dessus, publiée dans de petits journaux, revues et brochures par le soin des Comités Van der Lubbe hollandais et français. Cependant, toutes les mystifications du Comité mondial ne révèlent que partiellement la nature de sa croisade. Pour pouvoir en juger toute la bassesse, il faut connaître la tentative diabolique de saboter la défense du prisonnier des nazis au cours même de son procès. Les autorités hitlériennes imposent à Van der Lubbe de choisir un avocat dans le barreau allemand. Il s'y refuse et on lui désigne un défenseur d'office ; il n'adressera jamais la parole à celui-ci au cours du procès. Toutefois, sa famille a droit de se constituer partie civile et de se faire représenter par un avocat de son choix. Maître Franz Pauwels, un avocat hollandais, rend visite au frère de Lubbe et obtient de lui l'autorisation de se présenter à Leipzig en son nom en précisant que tous les frais, indemnités et honoraires seront réglés par un groupe d'intellectuels soucieux d'assurer la défense du jeune révolutionnaire. Une enquête entreprise par les camarades de celui-ci révèle que le « groupe d'intellectuels » en question n'est autre que le Comité mondial. Il faut que le frère de Van der Lubbe informe la presse de cette opération pour réussir à retirer à Maître Franz Pauwels son autorisation. Le Comité mondial a failli de justesse se glisser dans la salle d'audience de Leipzig et couvrir Van der Lubbe de boue en face des juges décidés à lui infliger la peine capitale...

La bataille des mystifications qui oppose ici les hitlériens et les staliens est bien étrange. L'ennemi principal est le même pour les uns et

pour les autres. Dans leur souci commun pour ne pas faire éclater la vérité, ils n'hésitent pas à se rendre service mutuellement, au milieu de tiraillements en apparence sans merci : les deux parties s'accordent pour affirmer que c'est l'incendie du Reichstag qui est à l'origine de la terreur déchaînée contre les communistes et les socialistes. La puérité de cette thèse saute aux yeux.

Après tant de capitulations des deux partis, Hitler n'avait plus besoin de prétextes pour oser donner le coup de grâce au mouvement ouvrier agonisant. Sylvia Pankhurst l'a d'ailleurs dit avec toute la clarté nécessaire, dans une lettre à Henri Barbusse : « En aucune façon nous ne pouvons tenir Van der Lubbe pour responsable du fait que les nazis – dans la poursuite d'un programme déjà clairement établi de destruction et de férocité contre quiconque oserait enfreindre leurs volontés – aient osé prétendre que l'acte de Lubbe fut une excuse valable pour le régime de terreur mis en pratique avant, pendant ou après l'incendie. Devant les atrocités qu'ils commirent précédemment à leur accession au pouvoir, devant les faits et gestes de leurs collègues en Italie depuis onze ans, on ne peut honnêtement que rejeter comme une illusion l'idée que le feu mis au Reichstag ait été la justification des hideux massacres, des actes de bestialité et des emprisonnements en masse qui se sont multipliés depuis lors. » Cette observation se trouvera confirmée, beaucoup plus tard, par Goering lui-même. En effet, lors de la préparation du procès de Nuremberg, la question suivante lui sera posée le 13 octobre 1945 par R. M. Kempner : « Si l'incendie du Reichstag ne s'était pas produit, quand auriez-vous arrêté ces gens qui se trouvaient alors sur la liste ? » Et voici la réponse : « Selon ma conviction, huit ou dix jours plus tard. »

D'autre part, les porte-parole de Moscou aussi bien que ceux de Berlin s'efforcent de démontrer que Van der Lubbe a dû avoir des complices, bien qu'il résiste aux sévices les plus atroces de la police fasciste en maintenant jusqu'au bout qu'il a agi seul et de son plein gré. On lance des formules trompeuses pour entériner la version de l'incendie « collectif ». Ainsi, personne n'insiste sur le fait que seule avait flambé la salle des séances (faite d'une accumulation immense de boiserie) et, quand il est question de cette salle, tout le monde déclare gravement qu'on y a trouvé « onze foyers d'incendie ». En réalité, ces fameux « foyers d'incendie » étaient à un mètre l'un de l'autre.

Là où le lien de complicité entre les détracteurs des deux bords se manifeste le plus nettement, c'est dans les déplacements de l'épouse de Dimitrov. Elle voyage sans entraves entre Berlin et Paris pour entretenir le contact entre son mari et le Comité mondial chargé de présenter Marinus Van der Lubbe comme un provocateur nazi.

### LE FANAL S'ÉTEINT

Pendant que ses ennemis s'acharnent contre lui, Marinus Van der Lubbe, prisonnier à Berlin Alt-Moabit, règle ses dettes et distribue ses richesses.

Chaque fois qu'il est autorisé à écrire à ses amis il donne des consignes pour la répartition de l'allocation d'invalidité qu'ils peuvent toucher à sa place. À une lettre du 18 mai 1933 pour son ami Simon J. Hartevelt, il ajoute ce petit mot pour les enfants de ce dernier : « Chers Wim et Jopie, il se peut que la lettre que je vous ai écrite se soit égarée. Lorsque Wim était malade, il a eu beaucoup de cadeaux. Jopie n'en était pas fâchée, et maintenant vous aurez tous les deux 1,25 florins, ensemble 2,50 pour épargner ou pour un tout petit cadeau. Dites ça seulement à papa. Probablement nous le ferons ensemble une fois. À vous de tout cœur. Rienus. » Le 8 juin, il écrit à Hartevelt : « Mon frère écrit également au sujet de mes effets. Ce n'est rien et ses pensées doivent être chassées du monde. Le peu de livres que j'ai se trouvent à la disposition de tout le monde, et qui en veut peut les avoir. Le reste, tu n'as qu'à le garder pour toi ou le vendre. La boîte à pain et les autres choses, tu peux les garder, si tu n'emploies pas la boîte donne-la à Baars. Mais s'il ne veut pas l'avoir tu feras mieux de l'offrir à Jan L. Quant à la table et aux chaises, ce n'est pas grand-chose, mais Jan peut les avoir. Tu peux en faire ce que tu voudras, les laisser là ou les vendre, etc. Le drapeau est pour celui qui en aura besoin ; si possible peins le tout de la même couleur. »

Le maçon Hartevelt, qui est son frère spirituel, lui fait part des calomnies diffusées par la presse moscoutaire et autre. Van der Lubbe répond stoiquement le 8 avril : « Camarade j'ai lu tout ce que tu dis au sujet de la presse. Bah ! Il ne faut pas trop s'étonner. La presse dispose de la presse et ils y écrivent ce qu'elle veut. » Et, dans une lettre qui

doit passer par la censure, il écrit un petit poème qui sera en quelque sorte son testament :

*Ô travail!*

*Non pas les partis — Vivre ou mourir*

*Non pas les thèses — Gagner ou perdre*

*Non pas les paroles*

*Non pas l'être*

*Tout est un droit à la vérité.*

Il reprend la question dans une lettre du 18 mai, où il dit à Hartevelt : « Du reste, camarade, pour la question "provocateur" ou pareille chose, pas trop d'inquiétude. Tout est clair comme du cristal. » Et dans celle du 8 juin : « Ne t'en inquiète pas trop car toute l'affaire est parfaitement claire et peut être difficilement prise pour de la besogne de provocateur. »

Cette tranquillité de l'âme ne paraissait nullement déplacée. Quelques mots auraient suffi, au moment du procès de Leipzig, pour fouler aux pieds du tribunal tout le monument de mensonge qu'avaient construit les propagandistes totalitaires. Il devait en être autrement. Les paroles libératrices ne sortirent plus des lèvres de Marinus Van der Lubbe. La voix de la liberté indomptable, qu'il voulait faire retentir à travers l'Allemagne enchaînée et martyrisée en expliquant son acte, fut étouffée à Alt-Moabit. Les tortures finirent par avoir raison de ses forces physiques. Nous ne savons pas au juste ce qu'il a subi. Le fait est qu'après son exécution les autorités allemandes se refusèrent de procéder à l'autopsie. Son demi-frère, Jan Van Peuthe, ne fut admis à voir le cadavre découvert que pendant quelques instants, mais cela lui suffit pour apercevoir dans l'ouverture de la chemise l'épaule déchirée et affreusement meurtrie.

L'état auquel Van der Lubbe se trouve réduit au moment du procès de Leipzig rend perplexe tous ceux qui y assistent. Ce garçon de constitution herculéenne, de volonté indomptable et d'intelligence souvent étonnante reste assis le dos courbé, la tête tombant sur la poitrine et son nez coule continuellement sans qu'il s'en aperçoive. Aux questions qu'on lui pose, il donne des réponses monosyllabiques dans le meilleur des cas, le plus souvent il reste muet ou grogne de façon incompréhensible. Ses détracteurs hitlériens et moscoutaires feignent de considérer son attitude hébétée comme absolument normale.

Dimitrov, qui se faisait photographe en prison, tantôt avec un gros cigare, tantôt en train de lire la *Pravda* de Moscou, alors que les tortures transformaient Lubbe peu à peu en cette lamentable loque humaine que l'on voit comparaître maintenant devant le tribunal, ce même Dimitrov n'hésite pas à l'appeler : « Cet idiot. »

Au premier moment, même ses amis sont pris au dépourvu. C'est qu'à ce moment-là le monde civilisé ne se doute pas encore des méthodes utilisées par la police des totalitaires et encore moins des effets qu'elles exercent sur l'individu. Seul le Kremlin a tout prévu. Et pour cause. Il est vrai que le procès de l'incendie du Reichstag est organisé bien avant les grands procès de Moscou. Mais déjà, en 1928, les techniciens des mines du bassin du Donetz avaient récité leurs aveux hallucinants au cours du « procès de Chakhty », suivi par celui du « parti industriel » en 1930 et par celui des mencheviks en 1931. Aussi, plusieurs témoignages concordants d'anciens communistes nous font-ils croire que la tête de Dimitrov fut sauve et saine bien avant l'ouverture du procès de Leipzig grâce à une entente conclue à son sujet entre Moscou et Berlin. Mais ce serait un autre chapitre.

Cependant, malgré son écrasement physique, le moral de Marinus Van der Lubbe reste intact jusqu'à la fin. Dans un ultime effort, il maintient qu'il est le seul auteur de l'incendie et que ses co-inculpés staliniens n'y sont pour rien. Il tient la tête une fois de plus aux deux machines totalitaires. La thèse nazie, imputant l'incendie au parti communiste et à la social-démocratie, est pulvérisée. Le Comité mondial se voit infliger un démenti cinglant. Le *Livre brun* n'avait-il pas affirmé : « Van der Lubbe avouera tout ce que ses maîtres lui prescriront. Il déposera contre Dimitrov tout ce qu'on désirera. Il chargera tous ceux que ses amis nazis veulent perdre, il innocentera tous ceux que ses amis nazis veulent sauver. » Mais les supplices subis ne lui laissent plus de force pour se transformer d'accusé en accusateur. Le cri de la liberté dans la nuit du totalitarisme qui est tombée sur l'Allemagne et qui étouffera bientôt l'Europe entière s'est transformé en murmures qui meurent sur les lèvres de l'homme prostré.

Le monde abasourdi ne fait plus attention à ces mesures à peine perceptibles. La seule flamme qui réveille encore sa sensibilité, en attendant la conflagration générale, est celle des feux d'artifices. C'est l'ère des troupeaux et des prétoriens. Le fanal que Marinus Van der Lubbe a



élevé un instant au-dessus des têtes lui est brutalement arraché. Son rôle devant les juges nazis est accaparé par un faux jeton. Dimitrov, serviteur d'une autre tyrannie, singe l'attitude d'un héros de la liberté. Mais le mensonge qu'il lance n'est qu'un chant de sirène. Il montre d'ailleurs son véritable visage tout à la fin du procès, lorsque le procureur propose son acquittement et la condamnation de Lubbe à mort. « Je demande, s'écrie Dimitrov, que Van der Lubbe soit condamné comme ayant travaillé contre le prolétariat et que des dommages et intérêts nous soient accordés pour le temps que nous avons perdu ici. »

Le verdict, prononcé le 23 décembre 1933, n'accorde pas de dommages et intérêts aux quatre accusés moscouitaires ; ils doivent se contenter de leur acquittement. En revanche, Dimitrov et ceux dont il est le porte-parole obtiennent entière satisfaction en ce qui concerne le jeune révolutionnaire. Marinus est condamné à mort. Sa tête, tranchée par la guillotine dans la cour de la prison de Leipzig le 10 janvier 1934, sera exposée au Musée de la police de Berlin. « La grande exécution de Van der Lubbe, écrit le journal *Angriff*, organe des dirigeants nazis, prouve que le procès n'a pas été la comédie pour laquelle on a voulu le faire passer, jouée autour d'un vil agent provocateur, mais une œuvre de justice. » N'exagérons rien. Il est incontestable qu'en assassinant Marinus Van der Lubbe les hitlériens ont assouvi leur propre vengeance. Mais ils ont également obéi à la nécessité de réfuter les mystifications du Comité mondial.

Le seul témoignage sur l'attitude du condamné à mort pendant ses derniers moments est celui du Docteur Meyer-Collings, traducteur hollandais, tel qu'il fut enregistré par W. Duesberg : « La veille du dernier jour, me raconte Collings, j'ai accompagné le procureur général dans la cellule de Van der Lubbe. Il était dix heures du soir. Le condamné à mort était debout devant la fenêtre grillée. M. Werner lui donna à nouveau la lecture du jugement en ajoutant que le président du Reich n'avait pas cru devoir user de son droit de grâce. J'allais traduire ces paroles en hollandais lorsque Van der Lubbe m'arrêta en disant :

— Ce n'est pas la peine, j'ai compris.

— Avez-vous un désir ?

— Non. Aucun. Je vous remercie, et à demain !

« Van der Lubbe, par ces paroles, montrait qu'il était entièrement maître de lui.

« Le lendemain on le réveilla à 6 heures 30. Il dormait profondément et il fallut le secouer fortement pour qu'il se réveillât. Il se leva en silence et but deux tasses de café. Le pasteur Hollmann s'avança vers lui pour le consoler. Mais Van der Lubbe ne répondit à aucune de ses questions. Peu après 7 heures, les membres du tribunal et douze citoyens de Leipzig se réunissaient dans la cour de Landgericht.

« La guillotine amenée de Dresde avait été dressée dans le courant de la nuit. Van der Lubbe, qui se trouvait à la prison des prévenus Moltkestrasse, fut amené en auto. On le fit attendre dans un couloir.

« Le président Buenger et M. Werner, le procureur, étaient en robe rouge. Les juges portaient des manteaux de soie noire et des hauts-de-forme.

« Van der Lubbe est amené. À ce moment, la « *Armes Suenderglockhen* » – la cloche du pauvre pécheur – tinta lugubrement. De sa voix monotone, M. Werner lut une dernière fois le jugement et, quand il eut terminé, il ajouta :

— Et je livre Van der Lubbe à la justice terrestre.

« Les trois bourreaux se saisirent alors de lui et l'entraînèrent en courant vers la guillotine, à dix mètres de là. C'est pour écourter la tension nerveuse du condamné que le bourreau et ses aides s'en vont toujours au pas de charge. Van der Lubbe n'opposa aucune résistance. On l'attacha sur une planche par le ventre et la figure en bas. Un déclic : il avait cessé de vivre. Je vous ferai grâce d'autres détails. Le docteur Collings a nettement perçu trois bruits : l'action du bourreau sur le bouton, la chute de la tête roulant dans la sciure et, très nettement, le sinistre jaillissement du sang. L'exécution eut lieu à 7 heures 30, parce que la loi prescrit qu'elle doit se faire au point du jour. Le prêtre affirme que Van der Lubbe avait remué les lèvres, mais le Docteur Meyer-Collings affirme qu'aucune parole n'en serait sortie. »